LE MONDE LOISIRS

Le Monde

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12417 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | – SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1984

Le président Gemayel à Damas

Pour la troisième fois cette année, le président Amine Gemayel a donc dû prendre le chemin de Damas, pour tenter de sortir de l'impasse dans laquelle son pouvoir s'est fourvoyé.

Alors que les enlèvements et les attentats se multiplient à Beyrouth-Ouest (zone à majorité musulmane), que la livre ne cesse de s'effondrer, que des renforts militaires essentiellement chrétiens affluent dans l'Iqlim-El-Karoub, M. Amine Gemayel se heurte à la fois à son opposition intérieure et à Israël, qui menace de rompre les négociations.

Adopté il y a plusieurs semaines, le plan de sécurité qui prévoit le déploiement de l'armée libanaise au sud et au nord de la capitale s'est heurté jusqu'à maintenant aux objections du chef druze, M. Walid Joumblatt, manifestement peu désireux de voir l'armée, qu'il accuse de collusion avec le camp chrétien, camper au pied de son fief du Chouf. L'ouverture de la route côtière du sud, qui relierait Beyrouth à Saïda jusqu'à la rivière Awali, au long de laquelle stationne l'armée israélienne, est en revanche fondamental pour le dirigeant chiite, M. Nabih Berri, puisque cette route est le cordon ombilical qui relie les deux plus importants points d'occupation chiite, la banlieue sud de Beyrouth et le Liban du Sud. C'est parce que les choses n'avançaient pas de ce côté-là que M. Berri est sorti mercredi de la « neutralité positive » dont il faisait preuve sur ce point à l'égard de M. Gemayel pour accuser le président libanais de saboter à dessein le plan de sécurité vital pour l'avenir du pays.

De ce côté-là aussi, l'impasse est totale, puisque Beyrouth s'oppose toujours à ce qu'Israël avait fini par accepter, c'est-à-dire au déploiement de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies au Liban) dans tout le Liban du Sud. Le gouvernement libanais continue d'exiger que ce soit son armée qui prenne la place des soldats israéliens, et ce jusqu'à la frontière internationale. Les négociations de Nakoura, qui doivent reprendre le 7 janvier, pourraient définitivement s'interrompre, dit-on à Jérusalem, si Beyrouth n'assouplit pas sa position.

Or il ne fait pas de doute que c'est l'attitude de Damas qui commande l'issue des négociations israélo-libanaises. Le débat engagé à Jérusalem entre ceux qui sont favorables à un retrait unilatéral et sans condition du Liban et ceux qui continuent d'exiger des « garanties de sécurité » ne peut que conforter le président syrien dans son refus de faciliter le repli israélien.

La menace de procéder par étapes que continue de faire planer Jérusalem compliquerait la situation dans la mesure où un retrait sans accord préalable de l'armée israélienne rallumerait sans aucun doute la guerre confessionnelle au Sud.

Que peut faire le président syrien ? Exercer une nouvelle pression sur M. Walid Joumblatt, dont il contrôle l'approvisionnement en armes et en argent, pour lui faire accepter le stationnement de l'armée libanaise sur la route côtière du Sud. Sans régler aucun des problèmes cruciaux auxquels le Liban est confronté, cette intervention détendrait peut-être le climat intérieur. De ce fait, M. Assad pourrait exiger de son protégé libanais plus d'intransigeance vis-à-vis d'Israël.

Une fois de plus, le Liban est au bord du gouffre. Les « chefs de guerre », qui n'ont pas désarmé, s'épient, et le président Gemayel, faute de bonne solution, a pour seul recours d'aller à Damas chercher les moyens de calmer le jeu. La Syrie y a sans doute intérêt pour pouvoir continuer à mener comme elle l'entend la « vraie négociation » qui se déroule avec Israël par Libanais interposés.

UN DOSSIER INÉDIT

Comment le commandant Galopin fut arrêté au Tchad et pendu, en 1975

LIRE PAGE 6

Nouvelle-Calédonie : des mesures économiques en attendant le choix d'une solution politique

M. Edgard Pisani, délégué du gouvernement en Nouvelle-Calédonie, a annoncé vendredi 28 décembre, qu'il remettrait le 7 janvier un document préconisant des solutions pour l'avenir du territoire qui *« aura l'ambition de répondre à trois objectifs »* : les intérêts de la France, les *« légitimes intérêts »* des diverses communautés, et la *« revendication canaque à la naissance, à la reconnaissance »*.

M. Pisani, qui rendait compte sur RFO – la radio-télévision locale – de son intervention à huis clos devant l'Assemblée territoriale, a précisé qu'il a également annoncé diverses mesures économiques destinées à ce que la *« confiance »* revienne sur le territoire. Ces mesures sont les suivantes : création d'un fonds exceptionnel d'indemnisation des chômeurs (840 millions de francs pacifique – environ 44 millions de FF) ; aides pour les entreprises en difficulté avec prêts bonifiés à court terme (2,5 milliards de francs pacifique) et intervention budgétaire (100 millions de francs pacifique) ; lancement de chantiers pour réparer les bâtiments détruits et dans le cadre de travaux communaux (un milliard de francs pacifique).

Ceux qui rêvaient d'une séance *« à la française »* avec claquements de pupitres et interruptions de séance ont donc été déçus. La *« comparution »* de M. Pisani, devant l'Assemblée territoriale, s'est finalement déroulée dans le calme. Le nombre restreint de conseillers (42) et le huis clos souhaité par M. Pisani ont abouti à éviter les *« excès »*, selon son expression.

Une seule fois, le délégué du gouvernement a haussé le ton : en réponse à un conseiller RPRC, relevant l'expression utilisée par le président de la République sur *« la force injuste de la loi »*. *« Même quand j'étais dans l'opposition, je n'ai jamais attaqué le président de la République, même en privé »*, a répondu le délégué du gouvernement. Le choix fait par M. Pisani de répondre globalement à toutes les questions lui a permis d'éluder les plus gênantes, ainsi celle relative à l'arrestation de M. Eloi Machoro *(lire page 7)*.

Pour le reste, M. Pisani a entendu *« le cri de ces hommes qui aiment cette terre et ne veulent la quitter à aucun prix (...), qui sont révoltés par le désordre qui a brûlé leurs maisons et a fait peur à leurs familles. »*

(Lire la suite page 7.)

ARRESTATIONS, PROCÈS, CONDAMNATIONS A MORT

Le durcissement du régime vietnamien

Rien n'est fortuit au Vietnam, et les huit condamnations à mort, prononcées en l'espace d'une semaine par deux tribunaux du Sud, ne laissent planer aucun doute sur la fermeté, au moins affichée, des autorités de Hanoï à l'égard de tout contestataire, surtout au moment où le gouvernement vietnamien est engagé dans une négociation délicate, notamment avec Washington, sur le sort de près de dix mille détenus dans des « camps de rééducation ». C'est dans ce contexte qu'il faut accueillir les deux procès, celui de Ho-Chi-Minh-Ville – auquel ont été invités des journalistes étrangers – et celui de Song-Be – dont la sentence a été diffusée par l'agence vietnamienne de presse AVI.

Sur le déroulement du deuxième procès – trois condamnations à mort et différentes peines de prison, – on ne sait pratiquement rien, à ceci près que tous les condamnés sont, selon AVI, d'anciens militaires de Saigon. On leur a reproché d'avoir tenté de constituer une *« organisation réactionnaire »*. Ce qui est possible – mais, à coup sûr, sans effet – si l'on en croit les témoignages de « rééduqués » qui ont été libérés. Plusieurs de ces derniers ont reconnu avoir entendu parler de « maquis » dans le Sud, pendant leur incarcération, mais aucun d'entre eux n'a jamais pensé que l'organisation de cellules, au sein même des « camps de rééducation », pouvait avoir la moindre efficacité.

De toute façon, à l'égard des « rééduqués », Hanoï n'a pas tenu sa parole. La promesse faite, au lendemain de la chute de Saigon, en mai 1975, de ne pas poursuivre les « cours de rééducation » plus de trois ans, n'a pas été respectée. Comment ne pas comprendre le désespoir de ces détenus – et de leurs familles – qui attendent toujours, près de dix ans plus tard, une libération que le gouvernement vietnamien accepte de négocier, en ce moment même, avec des autorités américaines qui se déclarent prêtes à accueillir, sur leur territoire, les « rééduqués » encore en détention ? On oublie trop facilement que, au Vietnam du Sud, la mobilisation était générale, avant 1975, et que tous les hommes valides de dix-sept ans à quarante-cinq ans étaient alors à la disposition du ministère de la défense. Tous dépendaient donc de l'ancienne *« armée fantoche »*, soumise, dans son ensemble, à rééducation, par les autorités de Hanoï, après la victoire de 1975.

Le procès de Ho-Chi-Minh-Ville, bâclé, est sans précédent, depuis 1975, puisque c'est la première fois que des partisans d'un mouvement de résistance armée – en l'occurrence, le Front unifié des forces patriotiques de libération du Vietnam (FUFPLV) – sont jugés publiquement et en présence de journalistes occidentaux. *« Ce procès public fut une surprise pour nous, car les communistes préféraient auparavant nous éliminer discrètement »*, nous a d'ailleurs déclaré, à ce sujet, jeudi, M. Lê Quoc Tuy, un ancien pilote de l'armée sud-vietnamienne, qui fait partie de la direction de ce front et se trouve actuellement en France.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 4.)

Télévisions privées rumeurs en liberté

Le président de la République parlera-t-il des télévisions *« libres » lors de son intervention* au petit écran le 9 janvier ? La rumeur, lancée le 26 décembre par l'Agence France-Presse, est largement reprise par les médias. Elle court même depuis le début de décembre, soigneusement entretenue par les partisans d'une libéralisation rapide des ondes hertziennes. Ici, on parle *d'une centaine d'émetteurs* ayant franchi clandestinement les frontières. Là, on s'attend à une explosion simultanée d'initiatives pirates. Ailleurs, on estime que le gouvernement ne saurait mener une nouvelle bataille défensive sur le thème des libertés et que M. François Mitterrand, comme il l'a montré *pour les radios locales privées,* penche pour la tolérance et l'ouverture. Certains avaient même annoncé une intervention présidentielle pour le 21 décembre.

Il n'est pas sûr que le chef de l'Etat cède à cette stratégie de la rumeur et s'estime obligé de trancher dès le 9 janvier. En l'état actuel des débats au sein du gouvernement, la situation paraît même bloquée. Le secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication a clairement pris position contre une *libéralisation qui mettrait en danger* les équilibres complexes entre service public et secteur privé institués par la loi du 29 juillet 1982. M. Jack Lang, ministre de la culture, dénonce les périls que ferait courir au cinéma et aux industries de programmes le développement de stations privées locales. M. Louis Mexandeau, ministre des PTT, voit sans plaisir les collectivités locales tentées par la télévision hertzienne plutôt que par le plan câble...

A Matignon, M. Laurent Fabius se montre aussi très *réservé. Ne vient-il pas de confirmer* la politique française en matière de satellite de télévision directe ? RTL continuerait-il de s'engager sur ce projet si l'on offre à ses concurrents la possibilité d'utiliser des fréquences classiques moins coûteuses pour l'usager ? Enfin, M. André Rousselet, président de Canal Plus, *très proche du président* de la République, est parti en guerre contre une initiative qui remettrait en cause tout l'équilibre économique de la quatrième chaîne. Même la presse quotidienne régionale, discrètement consultée ces dernières semaines, ne semble guère tentée par l'aventure.

Face à cette levée générale de boucliers, que pèsent les arguments des partisans de l'ouverture ? Certes, une minorité de conseillers de l'Elysée continue de croire aux bénéfices politiques d'une annonce *présidentielle.* Mais les propagateurs les plus acharnés de la rumeur se recru*tent surtout parmi les professionnels* de la publicité qui, inquiets du léger tassement actuel du marché, espèrent que la télévision commerciale débloquerait des réserves évaluées à plus de 3 milliards de francs. Ira-t-on, pour les satisfaire, jusqu'à bouleverser toute la cohérence de la politique de communication et remettre en cause les gros investissements consacrés au câble, au satellite et aux industries de *programmes ?*

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(Lire nos informations page 13 et le point de vue de ROLAND CAYROL : « Dire oui à une liberté ».)

AVEC LES SOCIALISTES DU NORD

« Nous n'avons pas été élus pour ça »

Lire page 8 le reportage de J.-L. ANDRÉANI

LES AVANCÉES DE LA MÉDECINE

Une nouvelle lecture du vivant

Zoé, premier bébé « congelé » de l'histoire humaine. Le SIDA. Baby Fae au cœur de babouin. William Schroeder et son cœur *artificiel. Plus* que jamais, la médecine se met aujourd'hui en images. Dégradés de rose, pour évoquer les stérilités féminines en passe d'être vaincues. Spectre noir pour cette épidémie qui, qu'on le veuille ou non, prend des *allures de nouvelle peste.* Images de surface ou mouvements plus profonds ? Ce spectacle, où prennent place autant les nouveaux « hommes en blanc » que leurs malades sujets d'expériences, peut-il à lui seul aider à dresser un bilan prospectif de la médecine d'aujourd'hui ? Avec en préalable la question de savoir si c'est la médecine qui bouge ou si, plus simplement – avec le temps, la vulgarisation, un rapport différent au corps et à la douleur, – ce n'est pas le regard que nous portons sur elle qui change.

Révélateur de comportements sociaux souvent oubliés face aux épidémies meurtrières, le SIDA aide aussi à prendre la mesure des performances médicales de notre époque. La liste des victimes de cette nouvelle maladie ne cesse de s'allonger sur le mode exponentiel. Pourtant, cette affection n'est plus un mystère. Jusqu'au XIX[e] siècle, on subissait *sans comprendre* les épidémies. Il n'en est plus de même aujourd'hui. En quelques mois, l'épidémiologie d'abord, la virologie ensuite, sont parvenues à cerner les contours d'un mal qui, à l'origine, semblait ne viser que les seuls homosexuels masculins des grandes métropoles américaines.

Désordre immunologique, dont tout laisse penser qu'il est la conséquence d'une contamination virale, le SIDA fait l'objet, à l'échelon international, d'une fantastique compétition scientifique et – déjà – commerciale. A cet égard, il constitue un par*fait modèle des perspectives offertes* par la biologie moléculaire dans la pratique médicale contemporaine. Reste le fossé entre clinique et thérapeutique. En dépit de l'énergie et des sommes investies par de multiples laboratoires à travers le monde, et *malgré* la description de plus en plus fine obtenue, cette année, des structures cellulaires et moléculaires impliquées dans la genèse du SIDA, rien ne permet de penser qu'on disposera prochainement d'une arme thérapeutique efficace pour soigner et guérir les malades. Seul progrès technique envisageable à court terme : la mise au point de méthodes diagnostiques de laboratoire permettant de limiter la contamination par *voie sanguine,* mode de transmission aujourd'hui bien établi.

Parce qu'il est d'origine virale, le SIDA ne laisse imaginer qu'une parade préventive de nature vaccinale : 1984 n'aura pas vu, pas plus que les années précédentes, *la mise* au point de médicaments *antiviraux* utilisables en pratique courante, étape qui, en même temps qu'un parallèle avec la découverte des antibiotiques – produits actifs sur les bactéries, – constituerait une véritable révolution thérapeutique.

Curieusement, les porte-parole spécialisés de la communauté médicale hésitent pour l'heure à tenir, face au SIDA, un discours d'« hygiénistes ». Il est vrai que, compte tenu de ce que l'on sait de la maladie, un tel discours pourrait être interprété comme trop moralisateur. En d'autres termes, ils refusent de prendre un risque : celui de jouer pleinement le jeu de la prévention. Sur ce thème, 1984 aura vu en France une curieuse volte-face, celle des médecins de la communauté homosexuelle, qui, après s'être évertués à nier la réalité, acceptent enfin aujourd'hui comme un fait accompli la corrélation entre le SIDA et l'homosexualité.

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 10.)

AU JOUR LE JOUR

Santé

Aucune profession n'est épargnée par le chômage. Selon un syndicat de médecins, on compte actuellement, dans cette corporation, de mille à mille cinq cents chômeurs contraints de « pointer » à l'ANPE, comme tout un chacun.

De deux choses l'une : ou il y a trop de médecins (excès de l'offre) ou il y a trop de bien-portants dans ce pays (insuffisance de la demande).

Tous les secteurs en difficulté doivent, nous dit-on, bénéficier d'un effort de l'ensemble de la nation. Tomber malade par solidarité ? Il n'en est pas question.

BRUNO FRAPPAT.

commentaires

Le Monde

Les inflexibles

L'ÉCHEC de la négociation sur la flexibilité de l'emploi – tentative de Grenelle à l'envers – prouve la rigidité des rapports sociaux en France. Il est, toutefois, une autre inflexibilité, tout aussi redoutable et qu'aucune négociation ne semble devoir atténuer avant 1986 : c'est celle de l'opposition.

Ceux qui, lorsqu'ils étaient aux affaires, prônaient la décrispation, le dialogue, et en appelaient au sens de la responsabilité des opposants manifestent, chaque jour avec plus de netteté, le caractère inflexible, radical, entier de leur opposition. *Economie, école, architecture, justice,* diplomatie, défense, etc. : toute décision du pouvoir socialiste, quelle qu'en soit la légitimité intrinsèque le bien-fondé offre matière à polémique, à campagne hargneuse.

Les rangs de l'opposition actuelle – comme celle d'hier... – font songer à une troupe de tireurs embusqués qui guettent le moindre mouvement de l'ennemi et tirent sur tout ce qui bouge. *L'actualité démontre – jusqu'à provoquer parfois une sorte de nausée – que cette opposition* qui se dit modérée et libérale s'exprime comme guidée par un réflexe conditionné. Elle paraît programmée.

Au risque de la mauvaise foi. Qu'on songe au débat sur la radio et la télévision. Qui, sinon le pouvoir actuel, a libéré les ondes et permis – dans une grande anarchie, il est vrai – l'éclosion de ces centaines de radios locales qui concurrencent de plus en plus leurs aînées des ondes *longues ? Peu importe : il se trouve assez de* Français oublieux pour qu'on puisse, sans honte, proclamer jusque dans la rue que la gauche cherche à asservir les ondes ! Ceux-là mêmes qui, naguère, tenaient d'une poigne intraitable les rênes du monopole et de la télévision d'Etat veulent faire croire que la liberté des journalistes y a diminué depuis 1981 et que la propagande sévit là où régnait l'absence totale de censure.

CE serait comique si ce n'était aussi systématique. Quand le pouvoir envisage certaines modalités pour un référendum d'autodétermination en Nouvelle-Calédonie, l'opposition se récrie et, toutes voiles et signatures autorisées dehors, dénonce le procédé. Or les protestataires sont les mêmes qui, il y a quelques années, avaient appliqué des règles référendaires identiques dans un autre territoire d'outre-mer ! Vérité à Djibouti, erreur à Nouméa ? On pourrait multiplier les exemples où l'on voit la droite condamner la gauche tantôt pour réaliser ce qu'elle-même n'avait su faire (la lutte contre l'inflation), tantôt pour confirmer ce que le pouvoir d'hier avait seulement commencé. Ses propres victoires, l'opposition y cherche, jusqu'au ridicule, aliment pour ses fureurs : au lieu d'engranger le recul de la gauche sur l'école privée, elle aura jusqu'à l'ultime seconde – au Sénat – sonné le tocsin de la liberté étranglée.

Tant d'inflexibilité dans la critique confond, mais s'explique aisément. La reconquête impatiente du pouvoir est en marche. Les étapes en sont connues. Un galop d'échauffement avec les cantonales de 1985. Une échéance nationale avec les législatives de 1986 pour déstabiliser vraiment la gauche. Et, en 1988, le coup de grâce qu'on escompte. En attendant, il faudra s'habituer à une opposition psycho-rigide qui ne juge plus les décisions en soi, mais les condamne toutes d'emblée en fonction de ceux qui les prennent. 1985-1988 : les procureurs de l'inflexible ont de beaux jours devant eux.

BRUNO FRAPPAT.

INVITÉ

Sous les clichés, la rage...

Qu'elle soit de droite ou de gauche, qu'elle en appelle au bon sens ou à l'agressivité, la « langue de bois » est d'abord une arme de guerre.

par JÉROME VERAIN (*)

LA langue représente *« le support par excellence du pouvoir absolu »* (1). Les mots ont le pouvoir redoutable de fixer les représentations collectives, et l'on comprend qu'un politicien rêve de contrôler le vocabulaire. C'est pourquoi la discussion politique ne se plie que difficilement et temporairement à la courtoisie du débat « démocratique ». On « échange les idées » comme on échange les prisonniers, la trêve passagère ne sert qu'à préparer l'offensive. La lutte verbale reprend bientôt, non moins âpre que la véritable guerre. Il ne s'agit pas de convaincre l'adversaire, mais bien de le réduire au silence.

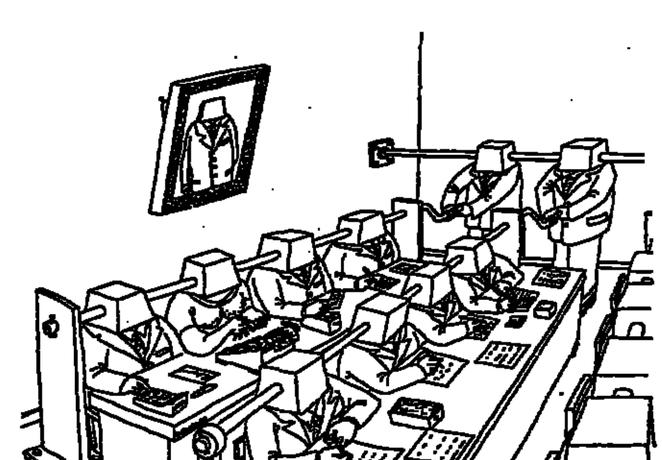
Lorsque Alain Madelin, député UDF d'Ille-et-Vilaine, propose à l'opposition de mener sa « révolution culturelle » (2), il ne récupère pas simplement un vocable ultragauche, il cherche à effacer, à occuper tout le terrain. Quand Alain Lefebvre, à propos de l'affaire d'Épone, oppose la « haine sociale » à la « haine raciale », et taxe de « classisme » les dénonciateurs du « racisme », il vise moins à répondre qu'à faire taire ; il retrouve d'ailleurs spontanément les mécanismes d'élimination lexicale du Novlangue (3) qui supprime le mot « mauvais » en le remplaçant par « inbon » et le mot « clair » en lui substituant « insombre » : les « immigrés » sont abolis sous sa plume en tant que « non-citoyens ». Si la langue de bois est le prêt-à-porter de la pensée, celle-ci se porte en pure haine...

On songe à nouveau à Orwell, qui décrit l'orchestration de « semaines de la haine » à l'intention du peuple d'Oceania : l'injure lancée collectivement au traître Goldstein – d'ailleurs imaginaire – sert moins au défoulement qu'à la mobilisation des masses.

De ce point de vue, l'opposition fait preuve d'hypocrisie lorsqu'elle dénonce la manie du stéréotype comme typique du langage *marxiste. Roland Barthes* (4) explique que dans la *« guerre inexpiable des langages »,* celui qui convoite le pouvoir doit recourir à la violence, caractérisée par le *« recours à un système pensé... Il agit par sujétion. Il met en batterie des figures offensives de discours, destinées à contraindre l'autre plus qu'à l'envahir ».* La droite n'est pas moins impatiente d'imposer son langage, seule la tactique d'intimidation diffère.

Encore le système se révèle-t-il parfois d'une grande flexibilité... La

(*) Assistant de linguistique à l'Université de Paris-Nord.



Dessin du caricaturiste soviétique dissident Viatcheslav Syssoïev, extrait de l'album *La vie est devenue meilleure,* publié par FM/Alternative.

langue de bois a ses échardes, et nul n'oublie avec quel soin Georges Marchais se débarrassa de l'encombrante « dictature du prolétariat », dont les connotations furent jugées déplaisantes : question de *look,* plus que de conviction... De la même manière, la référence à la « plus-value » s'est effacée devant la vertueuse dénonciation des « profits », tandis que l'« impérialisme US » s'édulcorait en « forces agressives de l'OTAN » : l'indignation passe mieux que l'analyse.

On pourrait croire que le PCF, même dans cet effort de rénovation lexicale, reste fidèle aux avertissements de Lénine sur le danger de *« répéter stupidement une formule apprise par cœur, au lieu d'étudier ce qu'il y a d'original dans la réalité vivante »* (5). En fait, les formules *figées du PCF se trouvent souvent à* mille lieues de l'esprit comme de la lettre du marxisme, qu'il soit considéré comme « dogme » ou comme « guide pour l'action » (6). En ce sens, la langue de bois qui encombre sa propagande paraît plutôt dérisoire. Tout au plus reconnaît-on l'usage quasi obsessionnel et incantatoire de mots-clé et formulations établies. Nul ne s'interroge longtemps sur la couleur d'un journal évoquant à chaque colonne les-gaspillages-capitalistes, le-rassemblement-et-l'action, les-intérêts-majeurs-du-pays-et-des-travailleurs.

Les techniques du marketing ont simplement introduit ici les techniques de la publicité. Quand *l'Humanité* reproduit la formule à chaque page – et jusque dans le courrier des lecteurs, – il s'agit moins d'information que de promotion. Peu importe le vide des formules, dont le seul rôle est de marquer l'adhésion : avec le « nouveau rassemblement populaire majoritaire », le PCF espère bien mettre un tigre dans son moteur. Il brandit « l'autre politique » comme on vante « l'autre café en poudre ».

Bien sûr, la toilette lexicale a ses limites. Le renouvellement des slogans et des produits est un péril nécessaire pour l'entreprise : le changement de nom est suicidaire. Talbot n'a guère sauvé Simca... Il importe donc de conserver la marque. Interrogé, après l'abandon du « centralisme démocratique » par le PCI, sur ce qui restait de « communiste » dans son mouvement, le député italien Massimo Cacciari répondit : *« Le nom. Les noms ont une inertie. Après tout chacun continue de porter le nom de son père. Cela reste un moyen de communication avec notre passé. »* (7) *On peut fabriquer le camembert en* Vendée et le gruyère en Bretagne, à condition de respecter l'étiquette...

Le culte des évidences

Les dirigeants de l'actuelle opposition, pour imposer leur parole comme seule véridique, ont recours au bon sens des lieux communs plutôt qu'à l'agressivité des slogans. Le langage dominant *« agit par oppression : vague, diffus, apparemment « naturel », et donc peu repérable : c'est le langage de la culture de masse... et c'est aussi... le langage de la conversation, de l'opinion courante »* (8).

Face au « jargon » très marqué des organisations – et des « intellectuels » – de gauche, la droite, qui n'a perdu son pouvoir *ni* dans l'économie ni dans les médias, a donc beau jeu d'affecter le naturel, en se cantonnant aux poncifs rassurants. On connaît par exemple le penchant d'André Bergeron pour les dictons bien de chez nous : voilà un homme *qui « ne vend pas la peau* de l'ours » et se refuse à « crier au loup », surtout quand « il n'y a plus de grain à moudre » (9).

Etonnante langue stéréotypée qui se répond à elle-même comme en écho, avec, dit Léon Bloy, cette *« particularité merveilleuse de dire toujours la même chose, comme celle des Prophètes »* (10).

Langue de bois d'une autre fibre, le culte des évidences risque moins de conditionner la pensée que de l'anesthésier. Au danger de la conformité imposée répond celui du conformisme sournois, « poisseux », disait Roland Barthes.

« Dormir sur ses oreilles »

Le mécanisme de soumission symbolique au « bon sens » est beaucoup plus difficile à combattre que la violence d'un langage à système, facile à reconnaître et à caricaturer. La conscience s'endort sur un vocabulaire douillet, dans un *lexique bien rangé : « camouflet »* à côté de « cinglant », « terrorisme » à côté d' « international », « généralisation » à côté d' « abusive », « syndicalisme » à côté d' « indépendant ». G. Myrdal a bien montré comment, par exemple, le lexique dominant en économie, sous couvert de description objective, impose une vision faussement neutre d'un monde où les ressources sont « naturelles », les échanges « équitables », et les investissements « productifs ». Pourquoi les pays pauvres s'inquiéteraient-ils puisqu'ils sont « en voie de développement » ? Qu'ils n'oublient pas, par contre, de « rembourser leurs emprunts », puisque la science économique enseigne qu'une « dette » est une « dette » : pourquoi juger un Etat autrement qu'un individu ? L'économie est une question de morale...

Le confort des certitudes et des vérités établies apparaît décidément comme la chose du monde – politique – la mieux partagée. A droite *comme à gauche, la langue de bois* endort ses adeptes dans un rêve sémantique sans rapport avec la réalité. Le mot-arme devient mot-uniforme, permettant au troupier de reconnaître son camp et de s'endormir, le soir à la veillée, sur ses oreilles, dans le sommeil du mot juste. Orwell encore : *« Dans l'Oceania de 1984, la suprême orthodoxie était l'inconscience ».*

(1) Pierre Bourdieu : *Ce que parler veut dire,* Fayard, 1982.

(2) Cité dans *Magazine Hebdo,* 23 novembre 1984.

(3) Le « Big Brother » du *1984* d'Orwell impose un langage artificiel, le « Novlangue », pour mieux asseoir sa tyrannie totalitaire. Grâce à un élagage systématique du vocabulaire ancien, il s'agit de rendre « littéralement impensable » une « idée hérétique ».

(4) Roland Barthes : *le Bruissement de la langue,* Seuil, 1984.

(5) Lénine : *Textes philosophiques,* Editions sociales, 1982.

(6) Lettre de K. Marx à F. Sorge, 29 novembre 1886.

(7) *Libération,* 7 mars 1983.

(8) R. Barthes, *op. cit.*

(9) *Libération,* 20 novembre 1984.

(10) Léon Bloy : *Exégèse des lieux communs,* 10/18.

(Le titre, le sous-titre et les intertitres sont de la rédaction du *Monde.*)

COURRIER

Les journalistes du « Monde » artisans de sa survie

J'ai entendu à la télévision l'interview de votre directeur adjoint.

Je conviens qu'en cas de difficultés majeures comme celles que *le Monde* traverse actuellement un excès de démocratie peut conduire à l'impuissance, en particulier quand les mesures à prendre remettent en cause des situations personnelles.

Par contre il n'est pas du tout évident que le statut du *Monde* soit à l'origine de ses difficultés.

Certains de ses confrères les ont rencontrées avec une gestion beaucoup plus classique. Avant 1981 *le Monde* rassemblait un grand nombre de lecteurs qui appréciaient beaucoup plus la qualité de ses informations et de ses analyses que son orientation générale.

Après 1981 *le Monde* a été beaucoup plus perçu, à tort ou à raison, comme un journal de gauche soutenant le gouvernement.

La radicalisation progressive de la vie politique, les incertitudes des intellectuels puis de l'électorat de gauche, l'hostilité déclarée de certains chefs d'entreprise lui ont fait perdre des lecteurs et surtout des annonceurs.

Il faut aussi y ajouter la disparition de journalistes de talent comme Pierre Viansson-Ponté et Gilbert Mathieu.

De plus toutes les innovations récentes dans la composition du journal n'ont pas été heureuses, et il me semble que la qualité du journal n'est plus celle des années 70.

Le Monde, comme beaucoup d'entreprises, est confronté à la nécessité de se transformer pour survivre.

Touché à la fois par une crise économique et une crise intellectuelle, il ne lui sera pas facile de trouver une solution simple.

Un certain esprit maison, la conscience d'appartenir à l'élite, le fait d'avoir servi pendant longtemps de référence et d'exemple, ne lui faciliteront pas la tâche.

Je ne pense pas que la solution se trouvera dans le changement de statut, mais beaucoup plus dans la recherche d'un consensus minimum sur une politique.

Le Japon, cité souvent dans vos colonnes, a montré l'importance attachée à la recherche d'un accord.

André Fontaine l'a bien compris en subordonnant sa candidature à cette condition.

Les journalistes du *Monde* nous ont très souvent expliqué ce qu'il fallait faire pour trouver des solutions aux problèmes.

C'est maintenant à eux de le faire.

MICHEL LEFORT,
ingénieur
(Le Havre).

L'origine du mot « caldoche » (suite)

Il ne semble pas nécessaire de recourir à une anecdote invérifiable (proposition de M. Jean Guiart dans *le Monde* daté 2-3 décembre 1984) pour expliquer l'origine du mot caldoche. Il pourrait s'agir simplement de la resuffixation de « Cal(é)donien », au moyen de la *finale populaire -oche qui est bien* connue à Nouméa *(cf.* « Popiné », nom de la femme canaque, devenu dans la langue familière des Européens de Nouméa « Popinoche » ou « Ponoche » ; article du R.P. Patrick O'Reilly dans *Vie et Langage* de mai 1953).

A. DOILLON,
président des Amis du lexique français
(Paris).

Le Vietnam au sein d'une tragédie collective

L'éditorial du 20 décembre sur le « Procès au Vietnam » suscite davantage de questions qu'il n'apporte, à vrai dire, d'explications tangibles sur l'évolution de la situation vietnamienne.

Pourquoi la soudaine mise en branle d'un engrenage de répression dont le scénario et l'argument rappellent les pires souvenirs laissés par l'histoire judiciaire des pays socialistes depuis les fameux procès de Moscou ? Est-ce par pur réflexe de légitime défense d'un pays acculé, pour sa propre survie, aux sacrifices sans fin et aux épreuves sans répit ? Que représente en réalité le danger d'une subversion venant de l'extérieur pour un régime aussi solidement assis que l'Etat socialiste vietnamien ? Qui redoute-t-on : les ennemis extérieurs – et dans ce cas l'accusation ne vaut que par le caractère sérieux et vérifiable de ses preuves – ou ceux qui se trouvent actuellement en son sein propre ?

L'éditorialiste du *Monde* a certes raison de suggérer, au stade présent (et incomplet) des informations, la relation entre l'impasse cambodgienne et le maintien d'une économie de guerre dont le poids s'avère chaque jour plus terrifiant pour un peuple exsangue et démuni comme le Vietnam. Mais pourquoi ne pas aller au bout de sa propre logique en posant la question, fondamentale, de la responsabilité des Etats qui sont impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans cette tragédie collective. Le Vietnam serait-il le seul pays à endosser la responsabilité de cette sanglante aventure ? Pourquoi ne pas informer (et dénoncer) l'opinion internationale et française sur les tentatives – comme l'a fait courageusement le prince Sihanouk – destinées à bloquer tout processus de négociation pouvant mettre fin aux souffrances khméro-vietnamiennes ?

Reste un point sur lequel votre journal avait raison : les dirigeants vietnamiens n'auraient rien à gagner en recourant à la violence contre leur peuple, en organisant des procès au cours desquels les droits les plus élémentaires de la défense (garantis par la Constitution) sont bafoués. De tels procédés constituent, à n'en pas douter, une grave faute politique et anéantissent le capital moral et symbolique d'une nation héroïque et d'un peuple fier de sa longue tradition de courage et de sagesse.

TRINH VAN THAO
(Amiens).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens,
directeur de la publication

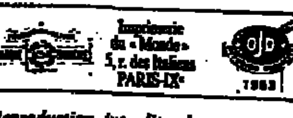
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Laurens, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Directeur de la rédaction :
Thomas Ferenczi.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX
1983

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

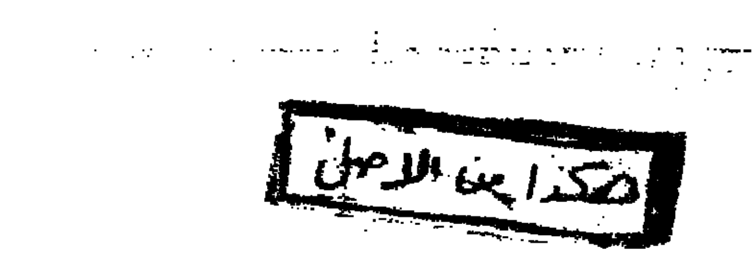
	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



ASIE

TÉMOIGNAGE

LES PAYSANS AFGHANS DANS LA GUERRE

Les « damnés de la terre » face à l'armée soviétique

En Afghanistan, les forces d'invasion soviétiques se battent sur deux fronts : l'un purement militaire contre la résistance armée, l'autre *économique* contre la population d'un pays à 90 % agricole.

Avant le cataclysme qui s'est produit il y a cinq ans, un village afghan était une entité presque autonome et autosuffisante. La base de l'économie était la culture du blé, de l'orge, du maïs, du coton et, dans certaines régions, du riz ainsi que l'élevage du bétail. Selon le village, le religieux était le *mollah* « ordinaire », qui s'occupait du service des cinq prières à la mosquée, des contrats de mariage et des enterrements ou le *maulavi* (savant) spécialiste des questions théologiques et juridiques de l'islam. Il dispensait l'enseignement et dirigeait à cet effet une *madrassa* dans la mosquée et faisait aussi office de *gazi* (juge) dans les conflits qui ressortaient strictement de la *shariat* ou juridiction islamique. En général, les différends interpersonnels et intercommunautaires ressortaient de la compétence de la *jirgah* ou conseil traditionnel.

Les *khan*, les *malek* et les *arbab*, propriétaires d'exploitation de taille moyenne, jouaient le rôle politique et social le plus important. Leur autorité n'était fondée que sur des normes admises par tous ; ils étaient respectés et obéis seulement s'ils se comportaient en chefs justes et sages. Ils étaient tenus à une très large hospitalité et les exemples ne manquent pas de chefs locaux qui, pour sauvegarder leur prestige, étaient amenés à se ruiner, vendant biens et propriétés.

Les chefs locaux, grâce à leur autorité sur la communauté villageoise et tribale, s'imposèrent aux agents du gouvernement central de la province ainsi qu'à Kaboul, et, en retour, purent prendre barre de façon arbitraire sur leur propre communauté.

Toutefois, la communauté villageoise de petits fermiers restait en général plus forte que l'administration centrale.

Un grand nombre de chefs locaux ne saisirent pas la nature du changement entraîné par le coup d'Etat marxiste pro-soviétique d'avril 1978. Habitués à des révolutions de palais, *ils savaient d'expérience comment* changer de camp et de loyauté. S'abusant sur le nouveau régime de Taraki et Amin, ils se laissèrent donc dépasser par les événements. Depuis 1983, un grand nombre d'entre eux ont pris le chemin de l'exil. Ceux qui ont rejoint les rangs de la résistance n'ont pas pu en assurer la direction. Par contre, les *maulavi* et les *mollah* ont été les premiers à réagir contre le nouveau régime. Les étudiants des *madrassa* ainsi que la population de leurs villages les ont suivis.

Dans certaines régions, en plus des personnages sus-mentionnés, on trouvait un *pir*, chef spirituel entouré de vénération, de la confrérie soufie. Ces saints hommes furent parmi les preles événements.
Depuis 1983, un grand nombre d'entre eux ont pris le chemin de l'exil. Ceux qui ont rejoinauté villageoise, il convient d'ajouter deux nouveaux venus : les instituteurs des écoles officielles et les employés dans l'administration du gouvernement local. Ils ont généralement rejoint la résistance, et les instituteurs sont nombreux dans les groupes de *mujahedine*.

L'échec de la réforme agraire

Le village afghan connaissait deux sortes de propriétés : commune et privée. Les seuls habitants à n'être pas propriétaires de la terre et à vivre aux frais de la communauté étaient le *mollah* et les artisans. Hormis ces deux catégories, ayant un statut particulier, chaque membre de la collectivité avait son lopin *de terre plus ou moins grand. Cette* propriété prouvait que l'individu était de plein droit membre de la communauté. Le plus haut degré d'honneur s'attachait à la terre et à la femme : les deux possessions qu'un homme ne pouvait partager avec autrui, les deux dimensions de l'identité individuelle, la troisième, non moins importante, étant l'appartenance à un communauté (clan ou tribu). Privé de ces trois dimensions, l'homme afghan est dépersonnalisé, anéanti. Chaque fois qu'un danger menace de le priver de sa propriété, de déshonorer sa femme et de désintégrer sa communauté, un fort mécanisme instinctif de défense se déclenche.

Ce mécanisme a joué en bloc contre l'envahisseur soviétique. La résistance s'est développée en deux phases : durant le régime marxiste de Taraki-Amin (1978-1979), puis après l'invasion proprement dite, il y a cinq ans.

Dès le début, la population avait commencé à douter de la légitimité *du nouveau pouvoir. Pour les* Afghans, les bases de la légitimité sont les droits dynastiques, la justification religieuse où la décision de la *Loya Jirgah* (le grand conseil populaire). Le coup d'Etat du prince Daoud en 1973, était considéré comme l'une des nombreuses révolutions de palais qu'avait connues le pays. Son arrivée au pouvoir ne sortait pas du cadre de la légitimité dynastique. *De plus, en se faisant* élire par la *Loya Jirgah*, Daoud avait consolidé sa légitimité. Il n'en alla pas de même pour les auteurs du sanglant coup d'Etat d'avril 1978. Eux, n'avaient *aucun droit* à invoquer, aucune justification acceptable aux yeux du peuple.

Le parti visait le contrôle de la société à la base, et il avait commencé à s'intéresser de très près à la communauté villageoise. Ses activistes incitaient les habitants à se dresser contre les religieux et les *khan* ; ils invitaient par exemple les artisans, en lesquels ils voyaient des « prolétaires », à lutter pour des droits que ces derniers n'avaient aucune intention de revendiquer. Entraînés de force vers des meetings officiels où ils devaient applaudir des discours qui n'avaient guère de sens pour eux, les villageois étaient empêchés de vaquer à leurs travaux *quotidiens dans les champs ou de* tenir leurs conseils habituels dans le village. L'autonomie de la communauté s'en trouvait sérieusement menacée.

La « réforme agraire » par laquelle Taraki et Amin espéraient s'attirer les sympathies de la population, eut l'effet inverse. Et cela pour *trois raisons. Tout d'abord, à l'occa*sion de chaque redistribution de terres, de grands meetings de propagande étaient organisés. Les gens ne tardèrent pas à être persuadés qu'il n'y avait rien de sérieux dans les programmes ainsi présentés et que le régime se souciait seulement du spectacle.

Ayant fixé la superficie maximale qu'un paysan avait le droit de posséder, la réforme n'avait pas tenu compte, par ailleurs, des autres facteurs essentiels dont dépendait l'agriculture : le système d'irrigation, le problème des semences, des engrais, des bœufs, et aussi le système, établi de longue date, des échanges de services entre les grands, moyens et petits propriétaires. L'octroi d'une parcelle de terre, *coupé de son contexte, était* aux yeux de la population une abstraction dépourvue de valeur économique.

En troisième lieu, la légalité de l'opération de transfert de propriété était mise en doute, dès lors qu'elle était menée par un gouvernement qui n'avait pas pu établir sa propre *légitimité. Les régimes précédents*, dont la légitimité n'était pas contestée, étaient très prudents à ce sujet. Certes, ils déportaient parfois des familles d'une province à une autre et confisquaient leurs terres en les déclarant propriété d'Etat. Cependant, les descendants de la famille se réservaient le droit de revendiquer leurs biens et parvenaient à les récupérer. En 1978, les paysans pauvres, que le nouveau régime croyait favorables au partage de la terre, furent les premiers à jeter leurs nouveaux documents de propriété au visage des membres de l'équipe gouvernementale chargée d'appliquer le programme et à prendre les armes contre le régime de Kaboul. Dans certaines régions, les populations qui avaient accepté documents et terres par peur de représailles avaient annoncé aux propriétaires dépossédés que, dès la normalisation de la situation, leurs biens leur seraient rendus et que, jusque-là, une partie des revenus de leurs terres leur serait remise. Ils ont tenu parole sur ce point.

Affamer la résistance

A partir de 1980, après l'invasion soviétique, toutes ces données se trouvèrent bouleversées. La présence massive de l'armée rouge transforma la résistance en soulèvement de masse. L'administration, balayée de la campagne par ce mouvement spontané au début de l'année 1980, n'a jamais pu regagner le terrain perdu.

Déjà, auparavant, le gouvernement Taraki-Amin n'avait aucun soutien dans la population rurale. Ses membres étaient recrutés parmi *les officiers de l'armée*, les étudiants de l'Université, les membres de l'administration, tous issus des familles de la petite bourgeoisie urbaine. Avec l'arrivée de Babrak Karmal et des Soviétiques, une grande partie de ce soutien fut également perdue. Actuellement, le régime ne recrute que des informateurs surpayés ou achète les « petits chefs » corrompus de certains clans et tribus.

Des projets de réformes économiques et sociales, les autorités d'occupation en forment jour et nuit. Ce qu'elles font sérieusement et systématiquement, c'est la guerre. Et cette guerre est avant tout dirigée contre l'économie du pays, en particulier contre le secteur de cette économie qui leur échappe : l'économie rurale.

Aux yeux des Soviétiques, la ville *est réorganisable, contrôlable, gou*vernable. Tout le mal vient des campagnes, qu'ils considèrent comme *« réactionnaires »* et *« contre-révolutionnaires »*. Ils ont donc entrepris *de couper la ville de la* campagne. Les échanges sont à l'heure actuelle profondément perturbés. Les produits des régions rurales arrivent rarement sur les marchés urbains, *où il y a souvent* pénurie de denrées alimentaires essentielles. Les prix de ces denrées ont quintuplé depuis 1978. Les gens dont le travail ne dépend pas du gouvernement ont une vie de plus en plus difficile. Dans l'administration civile, le salaire moyen d'un fonctionnaire est de 3 000 afghanis par mois, mais un collègue de même rang affilié au parti touche quatre fois plus. Les militaires sont encore *mieux payés. Dans cette situation*, les plus défavorisés sont les paysans. Ils ne peuvent plus aller à la ville vendre leurs produits et faire leurs achats ; les routes sont coupées, les transports civils sont désorganisés. De toute façon, ils n'ont plus d'excédents à vendre et de moins en moins d'argent liquide. Dans certaines régions, les petits bazars ont cessé de fonctionner. Un petit commerçant réalise aujourd'hui à peine *25 % de son chiffre d'affaires* d'avant 1980.

Détruire l'infrastructure de l'irrigation

*Dans le but d'affamer la résis*tance, le régime a procédé au cours des années 1981-1982, dans les régions du Nord, à des achats massifs de blé à des prix très élevés. Ce *faisant, il vidait la campagne de ses* réserves. La résistance s'en est aperçue ; beaucoup d'agents du gouvernement qui menaient l'opération furent capturés et leur argent confisqué.

La campagne s'est vidée de sa force de travail. L'invasion a dépeuplé des régions entières. La vie éco*nomique et sociale s'est tout simple*ment arrêtée. Des villages prospères et pleins de vie il y a trois ou quatre ans sont abandonnés, dévastés.

Les opérations les plus redoutables sont celles qui visent principalement et d'une manière systématique l'infrastructure de l'économie rurale. Depuis 1982, l'envahisseur s'est forgé une ligne d'action de plus en plus clairement définie. Voici quelques types d'opérations menées notamment dans les régions de Ghazni, Logar, Wardak, Ningrahar, Zabul, Kandahar et Hérat :

– Une *unité motorisée investit* un village, abat le bétail, confisque les réserves alimentaires et endommage le nivellement des champs en terrasses ;

– Les réserves de blé sont incendiées au cours d'attaques surprises menées à l'époque des moissons ;

– La végétation et les villages situés en bordure des routes sont complètement rasés ;

– Il y a plus grave encore. Le système d'irrigation, base principale de l'agriculture en Afghanistan, est intentionnellement perturbé. L'irrigation se faisait de deux manières : le *karez*, ou canal souterrain construit à flanc de montagne, parcourant des kilomètres avant de faire surface à proximité des champs ; les *djoui*, ou canaux en surface déviant l'eau des torrents et rivières par le moyen de petits barrages construits par les villageois. Des bombes jetées à l'intérieur des *karez* ont rompu l'équilibre du système. Dans certains *karez*, l'eau a cessé de couler, et d'autres ne fonctionnent qu'au quart de leur capacité habituelle. Les *djoui* semblent avoir souffert davantage. Les petits barrages détruits et le lit des canaux *rempli de boue et de sable ne* permettent plus à l'eau de couler. Même sans destruction, le système avait besoin de soins annuels et saisonniers que la communauté ne *négligeait jamais. Dans la situation* actuelle, il n'y a pas assez de main-d'œuvre locale disponible pour effectuer ces travaux. De plus, les postes militaires installés dans des endroits sensibles empêchent les habitants de procéder aux répara*tions et au drainage. Ainsi*, le Kandahar, l'une des régions les plus fertiles et les mieux irriguées, souffre de l'insuffisance d'eau. Les arbres fruitiers, les grenadiers, les vignes et les arbres centenaires de la province de Kandahar sont en train de périr. Il faudra des générations pour que vignes et grenadiers replantés retrouvent leur niveau de production antérieur à 1978.

L'invasion soviétique a engendré le plus grand nombre de réfugiés recensés dans le monde entier ; presque tous ceux qui vivent dans les camps pakistanais et iraniens sont de petits paysans, artisans, boutiquiers, venant de la campagne. Le pays est en train de subir une destruction implacable, sans précédent dans sa longue histoire.

Pourtant, la population rurale, sans armes ni défense, résiste à sa façon contre les forces d'occupation ; et sa résistance est beaucoup plus digne d'admiration que celle menée par les groupes armés.

La tendance des villageois à prendre la fuite au premier bombarde*ment aérien s'est inversée*. Les camps de réfugiés au Pakistan ont perdu leur attrait. Les gens veulent désormais rester chez eux tant que les conditions de vie ne deviennent *pas absolument intenables*. On entend dire : *« Mieux vaut mourir chez soi que d'aller végéter dans un camp de réfugiés... »* Ils construisent et reconstruisent leurs maisons ravagées et utilisent *même comme maté*riaux des pièces de blindés, chars et autres véhicules militaires détruits ; dans les toitures de certaines maisons rebâties, des pales de rotor des hélicoptères *abattus ont été utilisées* comme poutres. Commentaire : *« C'est nettement plus solide que le bois. »*

Le long des pistes empruntées par la résistance – et ces chemins sont plus nombreux que les routes officielles, – *il y a des petits bazars*, des relais où les voyageurs mangent et se reposent, où des commerçants et des transporteurs font des affaires. Dans certaines régions (le Hazaradjat et l'Ishkamesh dans le nord), les nouveaux bazars des régions libres sont bien plus florissants que les marchés de l'Asie centrale soviétisée. Chaque fois que ces centres commerciaux sont détruits, d'autres boutiques et d'autres bazars renaissent des *ruines. Ces échoppes de fortune ne* sont pas chères à reconstruire. Ainsi, la population locale, aidée activement par la résistance, maintient-elle à sa façon un équilibre économique dans les régions libérées.

Mais l'aspect le plus important et *le plus encourageant, c'est que, en* dépit des pressions exercées par l'envahisseur et du danger constant de bombardements, le paysan s'accroche à sa terre... Si un village est complètement rasé, le village voisin ne bouge pas ; les habitants continuent à travailler la terre comme si de rien n'était. Dans l'un des districts de Ghazni, environ huit villages sur dix ont été détruits ; les villages indemnes semblaient vivre *normalement et les habitants conti*nuaient à cultiver leurs champs. Dans la partie supérieure du Kounar, les villages de la vallée principale sont abandonnés, mais dans les vallées adjacentes les paysans poursuivent les semailles et les récoltes. Au Pandjshir, où le bas de la vallée est détruit, l'agriculture se maintient dans la région de Paryan. Dans toutes les provinces d'Afghanistan, il est des régions, plus ou moins étendues, qui survivent de cette manière. L'armée rouge en Afghanistan fait la guerre à un peuple attaché à son sol. Ce sont bien des *« damnés de la terre »* qui se battent contre la *superpuissance soviétique*.

SAYD BAHODINE MAJROUH
ancien doyen
de la faculté des lettres de Kaboul.

Les Dix déclarent que le retrait des troupes soviétiques demeure la condition préalable à toute solution « juste et durable »

Dans une déclaration commune, jeudi 27 décembre, les dix pays de la Communauté européenne ont réaffirmé leur condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan et de *« l'occupation illégale par l'URSS d'un pays traditionnellement neutre et non aligné »*. Ils se déclarent prêts à appuyer toute initiative en faveur d'*« une solution juste et durable au problème afghan conformément aux résolutions des Nations unies »*. Cette solution, déclarent-ils, passe nécessairement, par *« le retrait immédiat des troupes soviétiques, par le rétablissement de l'indépendance de l'Afghanistan et de son statut de pays non aligné, par le droit du peuple afghan de déterminer lui-même son avenir sans intervention étrangère et par la possibilité pour les millions d'Afghans qui ont dû fuir leur patrie de rentrer chez eux en toute sécurité et dans l'honneur »*.

Les Dix regrettent que l'URSS *« n'ait pas apporté de contribution positive »* en faveur d'*« un règlement politique »* en Afghanistan et soulignent en particulier qu'*« aucun progrès n'a été effectué vers le retrait des forces d'occupation, qui demeure le préalable à toute solution »*. Ils condamnent, d'autre part, *« les violations systématiques des droits de l'homme* [en Afghanistan], *et en particulier les bombardements répétés effectués par les forces soviétiques dans les zones civiles »*.

Dans une prise de position à l'occasion du cinquième anniversaire de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, comme l'avaient fait les Etats-Unis, la RFA, le Japon et la France, la Grande-Bretagne a déclaré soutenir les *« efforts constants »* des Nations unies pour parvenir à un *« règlement internationalement acceptable »* du problème afghan. Réclamant le départ des troupes soviétiques, le secrétaire au Foreign Office, Sir Geoffrey Howe a déclaré : *« A ce jour, l'URSS n'a manifesté aucun désir d'accepter un calendrier de retrait... Les perspectives ne sont pas encourageantes. »*

A Washington, le président Reagan a déclaré, jeudi 27 décembre, que l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, il y a cinq ans, constituait *« un jour d'infamie »*, au même titre que l'attaque du Japon contre Pearl-Harbor, le 7 décembre 1941. *« Il n'y a pas d'excuse pour une grande puissance comme l'URSS de faire ce qu'elle fait au peuple afghan »*, a-t-il déclaré.

A Paris, le Parti socialiste et trois organisations syndicales (CFDT, FEN et Force ouvrière), ainsi que le Bureau international Afghanistan, ont envoyé, jeudi, à l'ambassade d'URSS un message destiné aux autorités soviétiques et réclamant le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Ses signataires *« constatent les conséquences dramatiques pour le peuple afghan de cinq années d'occupation et de guerre, demandent, à nouveau, le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, aux résolutions des Nations unies et dans l'intérêt de la paix »*. Dans un communiqué, les mêmes organisations déclarent refuser *« la banalisation du fait accompli »* et réaffirment leur *« soutien au peuple afghan et à sa résistance, et la nécessité de développer l'aide aux populations civiles les plus cruellement touchées par la guerre, mais aussi actuellement par la famine »*.

ASIE

Chine

LA FIN DE LA VISITE DE M. ARKHIPOV

Pékin n'envisage pas une normalisation prochaine de ses relations avec Moscou

Pékin. – M. Arkhipov quitte la Chine, samedi 29 décembre, après une visite officielle de dix jours, la première de ce niveau depuis quinze ans. Au cours de son séjour, le premier vice-premier ministre soviétique a été reçu par le premier ministre, M. Zhao Ziyang, le président du Parlement, M. Peng Zhen, et par M. Chen Yun, ancien responsable de l'économie. M. Li Peng, vice-premier ministre, devrait se rendre à Moscou au printemps.

Après ses entretiens à Pékin, M. Arkhipov a visité la zone économique spéciale de Shenzhen, à proximité de Hongkong. Cette visite de la vitrine de la nouvelle politique économique d'ouverture chinoise a été faite à la demande des Soviétiques, curieux de voir le type de développement chinois actuel, même s'il leur apparaît comme hérétique par rapport à la doctrine classique. N'a-t-il pas été qualifié par un quotidien bulgare de « *boukharinien, trotskyste et néo-maoïste* » ? De son côté, Pékin est fier de montrer aux

De notre correspondant

Soviétiques que son modèle, qui s'écarte de plus en plus de l'exemple soviéto-stalinien, marche mieux. En faisant visiter les aciéries de Wuhan, construites avec l'aide soviétique alors que M. Arkhipov dirigeait les conseillers russes en Chine, les Chinois ont expliqué que, depuis lors, la production avait été décuplée.

Le principal résultat concret de cette visite est la signature d'un accord commercial pour 1986-1990. Mais si ces échanges doivent augmenter, ils ne représentent actuellement qu'environ 2 % du commerce extérieur chinois, loin derrière les Etats-Unis, Hongkong, le Japon ou la RFA. Mais, en outre, le fait que cette visite ait eu lieu, après son annulation en mai dernier, est un signe que les relations sino-soviétiques se détendent quelque peu.

On ne saurait cependant aller beaucoup plus loin. Pékin n'envisage pas une normalisation prochaine des relations bilatérales, le Kremlin n'ayant pas l'intention de prendre en considération les « *trois conditions* » présentées par la Chine. Les négociations politiques sont toujours bloquées, et M. Arkhipov, un technocrate, n'était pas habilité, aux yeux de Pékin, pour en discuter. Enfin, comme l'a dit clairement à l'hebdomadaire *Liaowang (Point d'observation)* M. Qian Qichen, vice-ministre chinois des affaires étrangères et chef de la délégation chinoise aux pourparlers sino-soviétiques : « *Le développement des relations sino-soviétiques ne dépend pas de celui des relations sino-américaines et vice-versa.* (...) *Nous pratiquons une diplomatie tout à fait indépendante.* (...) *Et pas une diplomatie d'équidistance. Nous ne jouons ni la carte américaine ni la carte soviétique, mais en fait la carte chinoise* ».

PATRICE DE BEER.

Inde

LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

Les irrégularités et les violences ont été plus nombreuses que lors des précédentes consultations

New-Delhi. – Les dés sont jetés. Samedi après-midi 29 décembre, l'Inde connaîtra les noms des cinq cent sept députés qui, pendant cinq ans la représenteront au Lok Sabha, la Chambre du peuple de New-Delhi. La seconde phase de la consultation qui s'est déroulée jeudi dans sept Etats pour 126 sièges et 97 millions d'électeurs, a mis aux prises mille deux cent soixante-treize candidats. Le même ratio – dix prétendants pour un siège en moyenne nationale – que celui enregistré le 24 décembre lors de la première phase.

La campagne fut brève, trois semaines, et, comparée aux précédentes, moins animée. Comme si la tragique absence d'Indira Gandhi avait cassé un ressort. L'opposition surtout, privée de l'essentiel de son programme résumé par son slogan favori – « *Jetez Indira dehors !* » – sembla tout au long manquer de mordant face à un Congrès combatif et surtout omniprésent.

Il y eut plus qu'à l'accoutumée des abus, des violences et des tentatives de trucages. Saisie de multiples plaintes, la commission électorale ordonna l'annulation des résultats de la première journée dans cent quatre-vingts bureaux de vote (1) répartis sur six Etats : cent trente-

De notre correspondant

cinq dans le Bihar, traditionnel ruban bleu de la fraude et des violences, trente et un dans le Cachemir et sept dans l'Haryana et l'Uttar-Pradesh. Les électeurs de ces régions revotaient jeudi sous la protection de la force publique. A Amethi, Mme Menaka Gandhi, sentant probablement venir la défaite, a accusé les partisans de son beau-frère Rajiv Gandhi de s'être livrés à des brutalités, du bourrage et des vols d'urnes. *Une plainte officielle a été* déposée mais les élections n'ont pas été annulées.

La commission a admis que les irrégularités au cours de cette consultation ont été plus nombreux à l'échelle nationale qu'en 1980. Il y a eu également plus de violences : trente-trois personnes ont été tuées au cours de la campagne, vingt-sept ont trouvé la mort dans des affrontements le premier jour du vote (dont seize dans le Bihar) et huit le second.

A tout hasard, certains observateurs indiens ont fait valoir que la vague de froid qui s'est abattue sur le nord du pays a fait trois ou quatre fois plus de victimes en quelques jours, et les fonctionnaires de la commission ont rappelé que le nombre d'électeurs (380 millions) et de candidats était également plus élevé.

Deux candidats indépendants ont été assassinés, un autre s'est suicidé, ce qui a entraîné le report du vote au 26 janvier dans les circonscriptions concernées. M. Atal Bihari Vajpayee, président du BJP (droite indouiste, l'un des deux grands partis d'opposition), a, pour sa part, échappé de peu à trois attentats. Le premier lui a valu de faire toute la campagne un pied dans le plâtre et une plaie au front, et le dernier – une grenade cachée dans un bouquet de fleurs qu'on lui offrait – a surtout provoqué des sueurs froides dans son entourage. Le bouillant M. Vajpayee, un superbe orateur, ancien ministre des affaires étrangères dans le gouvernement Jamata, se présentait à Gwalior, dans le Madhya Pradesh, contre un fils de maharadja, membre du Congrès, l'une des vingt compétitions les plus suivies par la presse indienne.

PATRICE CLAUDE.

(1) Une douzaine de bureaux de la seconde journée devaient également revoter vendredi. Rappelons qu'il y avait au total quatre cent quatre vingt mille bureaux de vote dans l'ensemble du pays.

Vietnam

Le durcissement du régime

(Suite de la première page.)

« *Il est vrai*, a-t-il ajouté, *que c'est également la première fois que les communistes découvrent plusieurs de nos caches d'armes et qu'ils savaient que nous préparions, pour 1985, une offensive contre Saigon.* »

Quelle que soit l'implantation de ce front – qui revendique notamment le soutien de sectes religieuses du Sud, – ce procès public, d'un genre nouveau, ressemble fort à l'admission, par Hanoï, d'une résistance armée plus consistante qu'on n'aurait pu le penser. Quant à M. Mai Van Hanh, qui en fait partie et a été condamné à mort, même s'il est de nationalité française, c'est en tant que Vietnamien qu'il a pris ses responsabilités en gagnant clandestinement le Vietnam pour y mener le combat de son choix, ce qui ne préjuge pas de la légalité du procès qui lui a été intenté, ainsi qu'à ceux qui ont été présentés comme ses coaccusés.

Hanoï peut difficilement affirmer – ainsi qu'un communiqué du ministère vietnamien des affaires étrangères l'a fait jeudi 27 décembre – que le procès de Ho- Chi- Minh-Ville s'est déroulé conformément au droit international. Mais il reste que les Vietnamiens se battent, armes en main, contre le régime de Hanoï, qu'ils bénéficient de complicités sur place et que des réseaux de soutien et des camps d'entraînement existent à l'étranger. Le contraire serait d'ailleurs étonnant. Il suffit de se remémorer l'épisode des « boat people » – qui n'est pas terminé – pour se rappeler à quel point une partie des Vietnamiens exècrent un régime qui ne leur a rapporté, après quarante années de guerre, ni la paix, ni la sécurité, ni la prospérité.

Le gouvernement vietnamien ne peut pour autant, ainsi qu'il l'a fait, arguer que la stabilité du régime est en jeu. Les autorités vietnamiennes n'ont jamais pu « digérer » le Sud, que ce soit par la manière forte ou, encore moins, par la séduction. S'il est exact, ainsi que des sources « *dignes de foi* » l'ont déclaré à l'AFP à Hanoï, que quelque deux mille personnes vont être traduites en justice à Ho- Chi- Minh- Ville dans les quatre mois qui viennent, on peut se demander ce qui incite, tout à coup, la « nomenclatura » communiste vietnamienne à réagir avec tant d'énergie.

Une population hostile

Durcissement du régime ? L'hypothèse est d'autant plus plausible que Hanoï se retrouve aux prises avec des problèmes identiques à ceux qui se posaient déjà en 1975. Le développement de l'économie a nettement marqué le pas en 1984. Réagissant à ces résultats encore plus médiocres que ceux des trois années précédentes, le comité central du Parti communiste a préconisé, notamment, la collectivisation de l'agriculture et le contrôle du commerce privé dans le Sud. Aux prises avec une guerre au Cambodge – qui l'isole de ses partenaires potentiels du Sud-Est asiatique – et avec ses propres déboires économiques, le gouvernement vietnamien a choisi, visiblement, de mettre davantage au pas une *population* sud-vietnamienne méfiante ou, plus généralement, hostile.

Mais il n'est pas exclu que Hanoï cherche, également, à obtenir des garanties en échange de l'expulsion, vers les Etats-Unis ou d'autres pays occidentaux, des prisonniers des «camps de rééducation». Washington ayant accepté d'accueillir tous ces détenus, les autorités vietnamiennes réclament, en échange, que les Américains mettent fin aux « *activités anti-vietnamiennes* » d'anciens ressortissants vietnamiens réfugiés aux Etats-Unis. Ces négociations semblent donc, aujourd'hui, dans l'impasse, le département d'Etat américain ayant jugé « *extrêmement décevante* » l'attitude de Hanoï.

En ce début de saison sèche, le gouvernement vietnamien vient d'engager son offensive annuelle dans l'Est cambodgien, sur la frontière thaïlandaise, contre les camps des nationalistes locaux regroupés sous la houlette du prince Sihanouk. Aucun signe de détente n'est signalé, par ailleurs, dans les relations entre Pékin et Hanoï. Le *durcissement du régime sur le plan intérieur* que laissent présager les récents procès semble le corollaire d'une politique étrangère qui passe, jusqu'ici, par une alliance étroite avec Moscou, au risque de continuer d'isoler sur la scène régionale un Vietnam puissant militairement mais toujours ruiné.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● *Les condamnations à mort au Vietnam.* – Une manifestation, organisée par le « Comité Han, Ba et compagnons », se déroulera, le samedi 29 décembre, place du Trocadéro, à 15 heures, afin de protester contre les condamnations de cinq personnes à la peine capitale, au Vietnam.

LIBRES OPINIONS

Tradition stalinienne

par OLIVIER TODD (*)

CINQ condamnés à mort la semaine dernière, trois avant-hier : fidèle tradition stalinienne, les dirigeants vietnamiens se lancent dans une ère de grands procès.

Les vingt-neuf pièces de l'acte d'accusation, lu devant le tribunal siégeant à Ho-Chi-Minh-Ville le 18 décembre, accusent surtout le régime, révélant ses difficultés dans un Vietnam du Sud que camps de rééducation et quadrillages policiers n'ont pas dompté. Nouveauté : les autorités convoquent la presse mondiale, mais ne respectent pas les règles du droit international. Les irrégularités abondent. La procédure ne permet pas aux accusés d'avoir accès aux pièces et les débats ne sont jamais contradictoires. Vingt et un accusés disposent de deux avocats, et désignés. Où est le libre choix des défenseurs ? Les inculpés, français et vietnamiens, obtiennent un entretien avec ces étranges avocats qui déclarent en substance que les preuves sont accablantes mais que leurs clients connaissent mal la situation au Vietnam révolutionnaire ; le tribunal doit donc faire preuve de clémence. Ainsi mendiée, la clémence tombe avec cinq condamnations à mort.

∴

A la télévision, de sinistres séquences montrent le premier accusé, Mai Van Hanh, hésitant, las, délabré : « *Je me rends compte que mes activités sont négatives* », déclare-t-il, s'accusant d'être « *un suppôt de la Chine et de la Thaïlande* ». Rite oblige, il se repent « sincèrement ». Toute la langue de bois des aveux extorqués, répétés et dictés, ressurgit, du zéro à l'infini. Les attitudes de Mai Van Hanh rappellent celles des condamnés de toutes les démocraties dites populaires et des prisonniers américains à Hanoï. Lavages de cerveaux et tortures planent aussi sur ce procès du 18 décembre.

« *Nous avons éliminé ou capturé cent dix-neuf agents infiltrés* », affirme l'acte d'accusation, dont quatre-vingt-dix-huit membres du réseau ont disparu. Dans quelles conditions ? Tués sur des pistes ? Exécutés dans des prisons ? Gardés en réserve dans les viviers d'autres procès ?

Deuxième accusé sur la liste, Tran Van Ba fut arrêté, paraît-il, en septembre 1984. Jugé en décembre de la même année, il bénéficie d'une instruction vraiment fulgurante. Cette pièce montée, plus politique que juridique, regroupe des hommes arrêtés en 1981 et d'autres pris il y a quelques semaines. Comble de l'absurdité de la mise en scène, de l'improbable et de l'impossible dans les tirades, des inculpés sont accusés d'avoir préparé des enlèvements d'agents consulaires et de techniciens français. Pourtant, selon l'acte d'accusation, les principaux inculpés avaient une base – et des parents – à Paris. Ainsi, ces « comploteurs » suicidaires se seraient coupés d'appuis indispensables. Peut-on mieux insulter l'intelligence du Quai d'Orsay et la sensibilité de l'Élysée ?

Que signifient ces procès ? Après dix ans d'occupation de ce Sud inassimilable, Hanoï développe une vaste opération d'intimidation sanglante. La situation économique empire ; plus que les jeunes Nordistes, beaucoup de Sudistes refusent la mobilisation pour la guerre au Cambodge. Une partie de la population passe de la résistance passive à d'autres formes de protestation. La fréquentation des églises, peu contrôlable, augmente. Le parti ne réussit pas à créer des organisations religieuses complaisantes et « prioritaires ». Fini le *modus vivendi* avec les églises et les sectes. Le parti attaque la hiérarchie. Il arrête le vénérable Tich Quang Du en 1982. Récemment, on met l'archevêque d'Hué, Mgr Nguyen Kim Deam, en résidence surveillée. A la fin de 1984, le préambule de l'acte d'accusation de ces procès du 18 décembre s'en prend non seulement à la Thaïlande, aux « expansionnistes et hégémonistes chinois » mais aussi aux Caodaïstes et aux Hoah Hoa, aux bouddhistes et aux chrétiens. Pour la base des croyants et des citoyens, la menace de l'amalgame paraît lumineuse.

Faisant état de *projet* de résistance armée – jamais de sang versé par les accusés, – ces procès exposent les problèmes de sécurité intérieure auxquels le bureau politique a consacré plusieurs séances ces mois derniers. Pham Hunc, ministre de l'intérieur, est sommé de mettre de l'ordre ; son vice-ministre, Mai Thi Tho, proconsul de la région de Saïgon – et frère de Le Duc Tho – également intéressante coïncidence : il revient d'un voyage d'étude en URSS. On y a fraternellement examiné les problèmes de sécurité urbaine. Dans la ligne soutenue de soviétnamisation du régime, un KGB indochinois se profile-t-il ? Ces procès du 18 décembre avertissent officiellement certaines puissances, Chine, Etats-Unis et membres anticommunistes militants de l'ASEAN, Thaïlande, Malaisie, Singapour : toutes les tentatives de déstabilisation seront combattues. Officieusement et durement, ces procès préviennent surtout la population du Sud récalcitrant qu'elle entre dans une phase de répression ascendante.

∴

D'autres procès sont annoncés pour 1985. Symptômes d'impuissance ou de force ? Moscou, Prague, Saïgon, mêmes erreurs, même cycle policier, même justice, même terreur. Pour freiner – un peu – les responsables gérontocrates vietnamiens, le gouvernement français ne manque pas de moyens de pression financiers, économiques, technologiques, culturels. Sortant du farniente des fêtes et se rappelant les principes du rapport des forces, s'en servira-t-il, et vigoureusement, avant le 2 janvier ?

Truong Chinh, président du Conseil d'Etat vietnamien, se donne un délai de réflexion révolutionnaire, jusqu'à cette date, avant de garder ou de faire fusiller les condamnés à mort du procès d'Ho-Chi-Minh- Ville.

(*) Journaliste et écrivain.

★ Comité de soutien aux condamnés des procès vietnamiens, 122, rue de Javel, 75015 Paris. Tél. : 557-58-28.

A TRAVERS LE MONDE

RFA

● UN APPEL EN FAVEUR DE WASSILI STUS. – Trois écrivains ouest-allemands, Heinrich Boell, prix Nobel de littérature 1972, Siegfried Lenz et Hans-Werner Richter, ont lancé mercredi un appel aux responsables soviétiques pour obtenir la mise en liberté d'un écrivain ukrainien dissident, Wassili Stus, gravement malade et emprisonné à Perm, à 1 500 kilomètres de Moscou. Wassili Stus a été condamné une première fois en 1972 à une peine de camp disciplinaire et au bannissement pour « *agitation antisoviétique et propagande* », puis une seconde fois, en 1980, pour récidive.

République sud-africaine

● M. NELSON MANDELA AURAIT REJETÉ UNE PROPOSITION D'EXIL. – Le fondateur du Congrès national africain (ANC, mouvement anti-apartheid) a refusé d'être exilé vers le bantoustan du Transkei, a affirmé, jeudi 27 décembre, le journal (gouvernemental) de Johannesburg *Beeld*. Ce journal affirme être en possession d'une copie d'une lettre écrite « *en termes durs* » par M. Mandela au responsable du Transkei, le chef Kaiser Matanzima. Le ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, aurait refusé la publication de cette lettre. M. Mandela, ainsi que sept autres personnes, parmi lesquelles MM. Walter Sisulu et Goven Mbeki, également responsable de l'ANC, ont été condamnés à la prison à vie en juin 1964. MM. Sisulu et Mbeki ont également refusé d'être exilés vers un bantoustan. Le 11 mars dernier, Mme Albertina Sisulu avait révélé que le gouvernement sud-africair avait proposé cette même mesure conditionnelle de grâce à son mari et à M. Mandela, qui avaient refusé. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Colombie

De la cocaïne en provenance... du palais présidentiel

Bogota *(AFP, UPI)*. – Le chef de l'Etat colombien, le conservateur M. Belisario Betaneur, a réagi avec promptitude et détermination à la révélation qu'un trafic de cocaïne entre son pays et l'Espagne dont l'origine se trouvait... au palais présidentiel. Un communiqué du gouvernement a annoncé, le mercredi 26 décembre, que la justice militaire était chargée de faire la lumière sur l'affaire.

Dans une déclaration radio télévisée, le ministre des affaires étrangères, M. Augusto Ramirez, a précisé que de la cocaïne, destinée à l'ambassade de Colombie à madrid avait bel et bien été envoyée depuis le service de presse de la présidence. M. Betanour s'est entretenu directement par téléphone avec le premier ministre espagnol M. Felipe Gonzalez.

Le deuxième secrétaire de la représentation de Bogota à madrid, M. Gustavo Jacomo Menus, vient de voir lever son immunité diplomatique et le directeur de cabinet du président, M. Alfonso Ospina, et le chef du service de presse, M. Ronan Medina, ont été convoqués par M. Betancur pour discuter les tenants et aboutissants de cette affaire.

Le chef de l'Etat ne pouvait que réagir de façon très vigoureuse puisqu'il avait pris lui-même, cette année, des mesures extrêmement énergiques pour lutter contre le trafic de cocaïne dont la Colombie est une plaque tournante mondiale. Il avait récemment signé des ordres d'expulsion vers les Etats-Unis de personnes soupçonnées d'être mêlées à des affaires de drogue et réclamées par la justice américaine. Cette mesure avait d'ailleurs valu des menaces de mort au personnel diplomatisue de Washington en poste à Bogota ; une voiture piégée avait même explosé le 26 novembre près de la chancellerie américaine, tuant une passante colombienne.

L'affaire actuelle a été découverte lorsque des policiers espagnols ont arrêté, le 24 décembre, un de leur concitoyen, M. J.-J. Gomez, alors qu'il quittait l'ambassade colombienne à Madrid en possession d'un livre de cocaïne. M. Gomez, selon la police, passait parfois prendre à l'aéroport de la capitale des paquets destinés à l'ambassade colombienne. Ces paquets, provenance du service de la présidence, étaient censés contenir des films réalisés par un journaliste de la télévision espagnole.

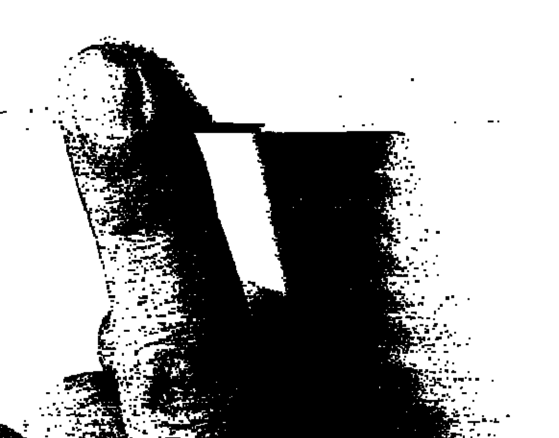
Chili

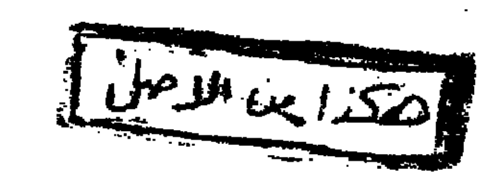
EXPULSION D'UN PRÊTRE AMÉRICAIN

Santiago *(AFP, AP, Reuter, UPI)*. – L'un des deux prêtres étrangers qui avaient été arrêtés à Santiago, la veille de Noël, pour avoir distribué des cartes de vœux souhaitant aux Chiliens « *une bonne année, sans tortionnaires* », le Père Denis O'Mara, quarante-huit ans, de nationalité américaine, a été expulsé en direction du Pérou le jeudi 27 décembre. Le porte-parole du gouvernement Pinochet a accusé cet ecclésiastique d'ingérence dans les affaires nationales. Un autre prêtre, le Père Hollohan, de nationalité irlandaise, qui avait été arrêté le même jour pour le même motif, a, au contraire, été libéré, de même que deux religieuses chiliennes et un militant d'un mouvement laïc.

L'expulsion du Père O'Mara reflète l'actuelle tension existant entre le régime du général Pinochet et l'Eglise catholique, dont les membres sont très engagés dans le mouvement de défense des droits de l'homme. Début novembre, les autorités de Santiago avaient interdit au Père Ignacio Gutierrez, un prêtre d'origine espagnole, responsable du Vicariat de la solidarité, de revenir au Chili après un déplacement. Le 16 mars 1983, deux prêtres irlandais, accusés d'avoir participé à des activités de nature politique, avaient été expulsés vers Buenos-Aires ; un prêtre australien avait fait l'objet d'une mesure similaire quelques jours plus tard.

Le Père O'Mara avait déjà été interpellé à trois reprises pour avoir participé à des manifestations contre l'usage de la torture au Chili, a révélé le supérieur de l'ordre des Pères de Saint-Colomban, dont il est membre. Le prêtre américain, docteur en philosophie, était depuis six ans au Chili, où il s'occupait de la réhabilitation d'alcooliques et de drogués dans un quartier pauvre de la périphérie de Santiago.





AFRIQUE

Le Soudan en effervescence

IV. – *La stratégie de l'émeute*

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

La famine, la crise économique, les conflits sociaux dans le nord du Soudan, se conjuguent avec la guérilla des autonomistes sudistes pour menacer le régime du maréchal Nemeiry. L'islamisation de l'Etat, avec son cortège de cruelles sanctions corporelles, n'a pas atteint son principal objectif : susciter un consensus national, au-dessus des partis politiques, tous dans l'opposition à l'exception des Frères musulmans, dont la loyauté à l'égard du chef de l'Etat est douteuse (*le Monde* des 26, 27 et 28 décembre).

Khartoum. – Dès que l'on franchit le portail de l'université, on a le sentiment de passer d'une planète à une autre. Les slogans que l'on peut lire sur de gigantesques banderoles ont de quoi faire écarquiller les yeux de l'observateur non averti. *« A bas le régime fasciste ! » « A bas l'assassin Nemeiry ! » « A mort les affameurs du peuple ! »* Etudiantes et étudiants s'attardent devant les journaux muraux pour lire des libelles non moins véhéments qu'affichent divers partis de l'opposition, tous hors la loi, et dont les dirigeants sont en prison ou dans la clandestinité. De petits attroupements se constituent ici et là pour écouter les réquisitoires d'orateurs passionnés.

Le pouvoir tolère cet îlot de liberté, qui sert d'exutoire à une jeunesse frondeuse et de soupape de sûreté à un pays en ébullition. Mais l'indulgence des autorités n'est pas illimitée : l'université est, de temps à autre, fermée, parfois des mois durant, quand l'agitation atteint le seuil de l'explosion ; autrement, étudiants ou professeurs jugés dangereux pour l'ordre public sont « cueillis » de l'autre côté du portail de l'université pour aller rejoindre en prison les quelque cinq cents opposants politiques.

Cependant, la répression s'est révélée inopérante à un double niveau : elle n'a pas réduit au silence les Soudanais qui, par nature et tradition, se distinguent par leur franc-parler ; elle n'a pas empêché les formations politiques de se regrouper au sein d'un Front du salut national dont l'objectif proclamé est de renverser le régime du maréchal Nemeiry. L'accord est sans précédent dans l'histoire du Soudan, entre autres parce qu'il rassemble traditionalistes et radicaux, les deux puissantes confréries des Ansar et des Khatmia, ainsi que le parti communiste et d'autres courants laïcs, nassériens, baasistes, etc.

Paraphé en juillet à Londres, signé le mois suivant à Khartoum, le projet de « programme commun » comporte des dispositions remarquables à plus d'un égard. Les signataires s'engagent, une fois au pouvoir, à *« à annuler les lois faussement islamiques qui portent préjudice tout autant aux musulmans qu'aux non-musulmans (...), à défendre les droits de l'homme, en particulier ceux des non-musulmans, dans tous les domaines, afin de favoriser la fraternité nationale »*. Ils précisent néanmoins que, dans la nouvelle Constitution qu'ils élaboreront, l'islam demeurera *« la principale source d'inspiration de toute législation »*.

Le projet du programme commun prévoit la formation d'un gouvernement d'union nationale qui aurait comme tâches, lors d'une période de transition de trois ans, de rétablir le multipartisme, les libertés publiques, l'indépendance de la magistrature ; de réformer le système économique dans un sens favorable à la justice sociale et à la souveraineté nationale ; de mettre fin à la dissidence sudiste en associant étroitement les populations méridionales aux affaires publiques. Le texte d'une nouvelle loi fondamentale serait, enfin, soumis à l'examen d'une Assemblée constituante, élue au suffrage universel au terme de la période transitoire.

Que faut-il penser du poids que représente ce Front du salut national ? Le maréchal Nemeiry, à qui nous posions cette question, a haussé les épaules en répondant, ironique : *« C'est un accord conclu entre salonnards exilés à Londres... » « Quant au Parti communiste,* ajoutait-il, *il est très actif au... Yémen du Sud »* (où se sont réfugiés certains de ses cadres). Il est vrai que, de l'avis général, le PC n'est plus *« le plus influent d'Afrique et du monde arabe »*, comme on le soutenait dans les années 60. Après l'échec du coup d'Etat procommuniste, en juillet 1971, les principaux dirigeants du parti ont été exécutés, ses cadres internés, quelque dix mille de ses membres ou sympathisants épurés des administrations de l'Etat, du secteur public, des établissements d'enseignement, des syndicats. Il n'en reste pas moins qu'il a reconstitué ses forces, en particulier dans les centres urbains ; qu'il est particulièrement actif à en juger par la variété de ses publications, qui circulent sous le manteau ; que son secrétaire général, M. Mohamed Ibrahim Noghoud, un brillant intellectuel, qui fut autrefois le condisciple et l'ami du maréchal Nemeiry, vit dans la clandestinité à Khartoum et non au Yémen du Sud.

Le rôle de l'armée

De l'avis général, encore, les confréries islamistes des Ansar et des Khatmia sont, malgré leurs divisions, incomparablement plus influentes, surtout dans les milieux ruraux de l'Ouest (au Darfour et au Kordofan), du Centre et du Nord. S'il est vrai que certains de leurs cadres sont exilés à Londres, leurs principaux dirigeants sont au Soudan, notamment l'ancien premier ministre, M. Sadek El-Mahdi, le président des Ansar, qui vient d'être libéré, et M. Sayed Mohamed Osman El-Mirghani, le chef spirituel des Khatmia, qui vit en reclus. Les représentants de toutes les formations de l'opposition sont – une fois les précautions d'usage prises – accessibles aux journalistes de passage à Khartoum.

Le Front du salut national n'est pas pour autant opérationnel. Les quatre factions qui se réclament de la confrérie des Khatmia n'ont pas accordé leurs violons. D'accord sur l'essentiel, les autres formations ne se sont pas encore entendues sur certains aspects pratiques de leur programme et, surtout, n'ont pas réussi à intégrer le Mouvement populaire de la libération du Soudan (MPLS) de M. John Gareng, qui mène la guérilla dans les provinces du Sud. Ce dernier a posé des conditions jugées sectaires par l'ensemble des partis nordistes : il exige notamment que le programme commun se prononce pour la laïcité absolue de l'Etat et conteste implicitement l'instauration d'un système libéral multipartis en se référant, dans ses publications, au *« futur gouvernement du MPLS »*. Le dialogue se poursuit cependant avec M. Gareng.

Le programme commun du Front du salut national a fixé l'objectif de *« liquider ce régime corrompu par tous les moyens, mais en priorité par un soulèvement populaire »*. L'éventualité d'un coup d'Etat n'a pas été exclue, encore qu'il ne serait pas aisé de le fomenter. L'armée a été épurée à maintes reprises, des hommes de confiance ont été nommés à des postes-clefs ; les officiers supérieurs sont grassement rétribués et, pour certains, tirent des bénéfices supplémentaires d'une foule d'entreprises économiques et commerciales confiées par l'Etat à la gestion de l'armée ; les services de sécurité sont particulièrement efficaces, grâce à l'aide technique fournie par les Etats-Unis.

Il n'en demeure pas moins que les officiers sont allergiques à l'islamisation – surtout depuis que certains d'entre eux ont été flagellés pour consommation d'alcool, – et ils tiennent en horreur les Frères musulmans (alliés du maréchal Nemeiry), dont les commandos avaient abattu nombre de militaires en 1976, à une époque où ils étaient dans l'opposition, au cours d'une opération organisée et financée par la Libye. Démoralisée par les revers subis dans le Sud, face aux rebelles autonomistes – soutien de l'opposition, – l'armée pourrait basculer à l'occasion d'une grève générale, de manifestations, d'émeutes de la faim.

C'est à cette dernière hypothèse que vont les préférences du Front du salut national, qui craint un coup d'Etat « à froid » ouvrant la voie à un régime militaire. *« Nous œuvrons actuellement pour que l'armée observe seulement la neutralité le jour où nous parviendrons à susciter un soulèvement populaire »*, nous a dit plus d'un dirigeant de l'opposition.

Cette stratégie de l'émeute, établie dans la perspective de l'aggravation de la famine et de la crise économique, ne peut être favorisée que si les puissances étrangères devaient interrompre ou réduire leur aide financière au gouvernement de Khartoum. Celui-ci a reçu cette année 270 millions de dollars des Etats-Unis, davantage de l'Arabie Saoudite et des pays du Golfe ; les prêts ou les dons de la Communauté européenne et de divers organismes financiers internationaux se chiffrant par centaines de millions de dollars.

Une économie à l'agonie

Cependant, les bailleurs de fonds doutent que ces perfusions puissent sauver une économie à l'agonie. Ils s'inquiètent surtout de la conjoncture politique, de l'isolement du régime. Les voisins du Soudan, négroïdes et à majorités chrétiennes, réprouvent la politique d'islamisation dont les excès agacent les pays du Golfe ; l'ensemble des Etats arabes craignent que le Soudan ne soit gagné par le khomeinisme. L'Egypte, en particulier, est hostile à l'alliance entre le maréchal Nemeiry et les Frères musulmans, soupçonnés d'être les pourvoyeurs de fonds et d'armes des islamistes égyptiens ; le gouvernement du président Moubarak est, d'autre part, excédé par la poursuite de la guérilla dans le sud du Soudan, qui a comme conséquence de paralyser les travaux sur le canal de Jongley, qui devrait fournir à l'agriculture égyptienne un précieux supplément d'eau de quelque 3 milliards de mètres cubes.

Le Caire paraît bien disposé à l'égard de l'opposition soudanaise pour au moins deux raisons supplémentaires : le Front du salut national n'a pas tenu rigueur à l'Egypte d'avoir conclu en 1976 une alliance militaire avec le Soudan, et a inscrit dans son programme que les deux pays devraient continuer à entretenir des *« relations privilégiées »*, compte tenu de leur *« complémentarité »*. En outre, la coalition de l'opposition, largement dominée par les formations « modérées », comprend aussi la confrérie des Khatmia, traditionnellement pro-égyptienne. Rien d'étonnant dès lors que les responsables au Caire réservent bon accueil, il est vrai discrètement, aux représentants de l'opposition soudanaise, nordiste ou sudiste.

L'administration américaine est, elle, partagée. Elle considère le régime de M. Nemeiry comme un défenseur zélé du *« monde libre »*, un *« rempart »* face à l'Ethiopie *« soviétisée »* et à la Libye *« terroriste »*, et surtout comme un fidèle allié, d'autant plus qu'il est largement tributaire de l'aide multiforme des Etats-Unis. Mais la levée de boucliers qu'a suscitée au Congrès l'islamisation et les violations des droits de l'homme, l'incapacité du maréchal-président de redresser la situation socio-économique ou de régler le problème du Sud, incitent les Américains à scruter l'horizon pour discerner un digne successeur.

La tâche n'est pas aisée, le terrain ayant été largement occupé par le Front du Salut national, lequel ne rassure pas précisément Washington. La coalition a, en effet, inscrit dans son programme, qu'elle pratiquera, une fois au pouvoir, une politique de *« non-alignement »*, de stricte neutralité à l'égard des deux super-puissances. De quoi on peut déduire que l'Ethiopie marxiste et la Libye kadhafiste ne seront plus considérées à Khartoum comme des puissances *« sataniques »*...

Personne ne nie à Khartoum l'extrême vulnérabilité du régime, encore que beaucoup rappellent l'habileté du maréchal Nemeiry, qui, dans des moments critiques, a toujours su retourner la situation en sa faveur. D'où la confiance méprisante qu'il a affichée quand nous évoquions en sa présence le danger d'un coup d'Etat, d'une émeute, ou de son assassinat. Mais certains de ses plus proches collaborateurs n'hésitent pas à confier leurs vives inquiétudes. L'un d'eux nous disait : *« Notre président ne se rend peut-être pas compte que le Soudan est dans l'œil du cyclone et que le calme relatif qui y règne est dès lors trompeur et provisoire. »*

FIN

AFRIQUE

Tchad

UN RÉCIT INÉDIT

Comment le commandant Galopin fut arrêté et pendu par les rebelles toubous

M. Christian Millet, auteur d'un livre à paraître sur le Tchad, nous a adressé le récit suivant de la mission du commandant Galopin et les circonstances de sa mort en avril 1975.

Le 21 avril 1974, deux commandos de rebelles toubous, conduits par Hissène Habré et Adoum Togoï, son chef d'état-major, effectuent un raid sur Bardaï, au cœur du massif du Tibesti, rallient le sous-préfet, toute la garnison de la garde nationale et nomade et s'emparent de trois otages : Françoise Claustre, ethnologue au CNRS, Marc Combe, un collaborateur de M. Claustre qui dirige la mission de réforme administrative, imposée en 1968 par le général de Gaulle en contrepartie de la première intervention militaire française, et le Dr Christophe Staewen, un ressortissant ouest-allemand, *dont l'épouse est tuée au cours d'une* brève fusillade.

La France est en pleine campagne électorale, le président Pompidou étant décédé le 2 avril précédent, et elle n'a même plus d'ambassadeur à N'Djamena, M. Fernand Wibaux étant déjà parti et M. Raphaël-Léonard Touze n'étant pas encore arrivé.

Après avoir gagné du temps et s'être montré intraitable, le 1er juin le président Tombalbaye *« insiste »* (1) pendant deux heures auprès de M. Raphaël-Léonard Touze, le nouvel ambassadeur de France, et de M. Hubert Argod, le directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à la coopération sortant, pour que Paris envoie le commandant Galopin comme négociateur, car, dit-il, c'est *« un homme connaissant parfaitement les Toubous, leurs manières et leurs détours »*. Son vœu est exaucé : le 15 juin, le commandant Galopin arrive à N'Djamena.

Agé alors de quarante deux ans, le commandant Galopin connaît effectivement le Tibesti, comme tant d'autres officiers des troupes de marine. A ceci près qu'il y est lui-même un peu trop connu, et pas du tout en bien. Jusqu'à la fin des années 60, sa carrière dans la « Colo » est banale. Engagé volontaire à dix-huit ans, en 1950, il devient sous-officier, suit le peleton préparatoire à l'Ecole spéciale militaire inter-armes de Strasbourg avant d'être admis comme élève officier d'active à Coëtquidan. Après avoir fait les campagnes d'Indochine et d'Algérie au cours desquelles il galnne la Légion d'Honneur et cinq citations, il sert dans les unités méharistes de Mauritanie. Le 15 décembre 1967, il est nommé au Tchad avec le grade de capitaine — il sera commandant en juillet 1972 — au titre de l'assistance militaire technique (c'est-à-dire sous uniforme tchadien), alors que l'armée locale ne parvient pas à faire face à la rébellion qui s'aggrave depuis plus d'un an et que Tombalbaye ne va pas tarder à obtenir la première intervention des troupes françaises.

C'est pendant ce séjour de six ans que tout bascule pour le capitaine Galopin. Formé à la recherche du renseignement, il est employé comme conseiller à la Garde nationale et nomade mais aussi au Bureau de coordination de l'armée nationale tchadienne, qui deviendra bientôt le sinistre CCER (centre de coordiantion et d'exploitation du renseignement), osous les ordres du commandant Camille Gourvennec. Or au CCER, on ne recueille pas le renseignement avec douceur : on l'arrache. Et il arrive que les suspects en ressortent les pieds devant.

C'est le commandant Gourvennec, qui suggère à Tombalbaye de demander Galopin pour s'occuper de l'affaire des otages Il sait, en effet, comment Galopin a réussi, au début de son séjour, à diviser les Toubous.

Diviser les Toubous

Fin mars 1968, le capitaine Galopin avait été chargé d'enquêter sur les mobiles du soulèvement des Tédas du Tibesti (les fameux « Toubous ») qui avaient rejoint le FROLINAT (Front de libération nationale du Tchad), dont les maquis n'étaient jusqu'alors implantés que dans l'est et le centre du pays. Deux mois plus tard, il avait remis un rapport détaillant les exactions — parfois les atrocités — perpétrées par l'administration militaire tchadienne et concluant que le gouvernement ne ramènerait pas l'ordre par la force mais en négociant le retour du Derdé Oueddeï Kichedo-mi, le père de Goukouni, réfugié en Libye.

Durant l'été 1968, Tombalbaye *choisit malgré tout* l'option militaire, avec l'appui de l'armée de l'air française. Mais les succès étant mitigés et les postes demeurant dangereusement isolés au milieu de montagnes incontrôlables, il confia au capitaine Galopin, fin septembre, la conduite d'un simulacre de négociation reposant sur l'utilisation de la vieille rivalité qui opposait la famille de l'ancien Derdé Chaï, mort en 1939, à celle du Derdé Oueddeï. Le but à atteindre, à travers des palabres tortueuses et savamment orientées, est d'abaisser la seconde famille, et donc le relatif prestige du Derdé, jugé encombrant avec ses enfants turbulents, au profit de la première, *considérée comme* plus souple et dont l'un des membres, Sougoume Chaï-mi, est premier secrétaire de la sous-section du Parti progressiste tchadien (unique) dans le Tibesti, et chef de canton de Bardaï.

Au cours d'une rencontre dans cette *localité, le 5 mars 1969, Moulimaï* Oueddeï-mi (frère aîné de Goukouni) constate que le capitaine Galopin appuie en sous-main la famille Chaï contre la sienne et se retire de la consultation. A la fin du mois, les choses se précipitent. Galoppin met au point, à Zouar, avec l'un des frères de Sougoume Chaï-mi, ancien caporal de la garde nomade, les détails d'une opération visant à éliminer la famille Oueddeï. Le 14 avril, à 20 kilomètres au sud-est de Zouar, un groupe de partisans des Oueddeï tombe dans une embuscade. Parmi les morts, Moulimaï Oueddeï-mi et l'ex-caporal Chaï-mi. Le 22, le clan Chaï, l'armée tchadienne et des avions français attaquent la Guelta Mourso, refuge des Oueddeï à l'ouest de Zouar. L'opération échoue, mais un deuxième frère de Goukouni, Mahamat Oueddeï-mi, est tué.

En juin 1974, la mission que Gourvennec et Tombalbaye confient au commandant Galopin s'inspire directement de cette première négociation pipée, qui n'a pourtant pas été un succès. Le commandant et le consul général, M. Estrade, « montent » *à Bardaï le 17 juin, mais* le premier contact entre les deux émissaires français et Hissène Habré a lieu le 6 juillet, à 10 heures du matin, à Zoui. Le commandant parle des otages et de ses exigences. Mais, à l'issue des deux heures d'entretien, Hissène Habré déclare : *« Je veux terminer en vous mettant une fois de plus en garde. Ne vous mêlez pas des affaires qui regardent les Tchadiens seuls »* (2).

Un piège

C'est que, du 1er au 6 juillet, le commandant Galopin a eu des contacts avec plusieurs rebelles, notamment le 2, en portant des colis à Zoui pour Françoise Claustre et Marc Combe, et, en entamant la deuxième partie de sa mission, il a parlé. Que faites-vous, a-t-il dit en substance, avec ce Hissène, intellectuel ambitieux qui se fiche du sort du peuple toubou, qui veut faire une révolution ne vous concernant pas, qui va vous brouiller avec le reste du Tchad et avec la France ? Hissène Habré n'est pas des vôtres, il se sert de vous. Sans vous, il n'est rien. Tombalbaye est prêt à discuter, mais pas avec cet intellectuel formé en Europe. Quittez-le, essayez de libérer les otages et de nous les ramener. Tout vous sera pardonné. Vous serez aidés pour vous réintégrer avec vos familles dans la vie normale. Pour mieux appuyer son discours, il a distribué quelques cadeaux, et comme Ouardougou Abali, un caporal-chef qu'il avait connu naguère dans la garde nomade, lui demandait s'il pouvait lui confier sa montre pour la faire réparer, il lui a donné généreusement la sienne, une Rollex en or. Sur ces entretiens, les témoignages d'une quinzaine de rebelles sont parfaitement concordants.

Evidemment, les combattants ainsi circonvenus vont faire rapport à leurs chefs. Dans l'après-midi du 6, on laisse néanmoins l'officier reprendre sa tentative de « retournement », cette fois avec le chef de l'état-major, Adoum Togoï, qui l'écoute attentivement et conclut : *« Ce matin, c'étaient les discussions officielles, mais tu verras que, dans nos prochains entretiens, nous discuterons plus amicalement. »*

Rendant compte à Paris, l'ambassadeur de France met l'accent sur *« la faille que font apparaître ces deux phrases »*. En fait, c'est un piège qui commence à se refermer dès maintenant.

Le 11 juillet, au même endroit, nouveau contact avec Hissène Habré et même manège en dehors de lui. Le 13, Tombalbaye, selon une correspondance de M. Touze, *« se refuse toujours de faire un geste »*, c'est-à-dire la libération de trente-deux détenus politiques que les rebelles réclament comme un préalable.

Le 15, l'ambassadeur de France et le commandant Galopin partent pour Paris. Jusqu'au 24, date de son retour à N'Djamena, l'officier prend la mesure de ce qu'il lui est possible de faire. Et il apparaît clairement que l'opération division, concoctée *par Tombalbaye* et Gourvennec, a des adeptes en France. A commencer, selon plusieurs membres des cabinets ministériels présents, par M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, et M. Jacques Foccart, qui passe ses pouvoirs de secrétaire à la présidence, chargé des affaires africaines et malgaches, à M. René Journiac.

Pourtant, le commandant Galopin commence à tiquer. Là où l'ambassadeur a cru discerner une « faille » entre les rebelles, lui, devine une manœuvre pour le faire s'engager plus avant. Et il s'en ouvre à plusieurs officiers qu'il rencontre lors de son séjour parisien : *« Je vais y aller, mais je ne reviendrai sans doute jamais »*. Déjà, entre ses deux contacts de Zoui, il avait écrit à un camarade de promotion : *« J'ai peur de rater ma mission. Je n'ai aucune chance. Ce sont des malins et des durs »*.

Mais, au cours d'une séance de travail, Jacques Foccart réond à ceux qui plaident une remise de rançon en jugeant qu'*« on est coincé par le précédent allemand »* : *« Vous vous rendez-compte, ily a 200 000 Français en Afrique. A ce prix-là, où est-ce qu'on va ! »*. Et l'on remet des petites coupurtes de monnaie libyenne au commandant Galopin en lui disant : *« Débrouillez-vous pour voir Goukouni seul à seul »*.

Or Goukouni voit dans l'officier — il nous le dira à plusieurs reprises — *« un ennemi à abattre sur le champ »* à cause de la mort de ses deux frères en 1969, et la plupart des Toubous, quelle que soit leur famille, lui vouent la même haine pour les mêmes raisons. Mais ils ont aussi un autre motif : pour eux, Galopin est l'adjoint de Gourvennec au CCER et il n'est qu'un tortionnaire qui a martyrisé certains d'entre eux et tué quantité des leurs, affirment-ils. Aujourd'hui encore, ils dressent des listes nominatives de « ses victimes ».

Courageusement, en tout cas, le commandant Galopin repart à Zoui le 26 juillet et rencontre à nouveau Hissène Habré avec lequel il a *« un long et difficile entretien »* : *« Les positions du président Tombalbaye sur le premier point* (la libération des otages) *et les nôtres, dégagées à Paris, sur les deux autres problèmes* (la rançon et la diffusion d'un communiqué du Frolinat sur les ondes de France-inter) *font déclarer au chef rebelle que la négociation s'engage dans une impasse »* (3).

Malgré tout, dès que Hissène Habré s'est éclipsé, Galopin laisse le consul Estrade discuter avec les otages et reprend, quant à lui, l'autre partie du double jeu auquel on lui a demandé de se livrer. Devant Adoum Togaï, Ouardougou Abali, Moumine Togaï Hamidi et plusieurs autres rebelles, il se découvre davantage que les fois précédentes en se présentant carrément comme *« l'envoyé du président Tombalbaye, le garant de sa parole... »* On l'écoute, le fait répéter et lui fixe un nouveau rendez-vous pour le 2 août. Ce jour-là, l'entrevue est très brève mais elle doit être suivie d'une autre deux jours plus tard.

L'arrestation

Et le 4 août au soir, le consul général de France envoie le message suivant de Bardaï : *« A l'issue de longs entretiens, souvent interrompus, le commandant Galopin a été mis en état d'arrestation par Hissène Habré, à 14 heures. Stop. Durant deux heures, j'ai tenté de faire revenir le chef rebelle sur sa décision en invoquant les usages universels qui garantissent la sécurité des négociateurs. Stop. Il est resté inflexible. Stop. »*

Hissène Habré remet au consul une longue lettre *« portant exposé des motifs »* qui justifie l'arrestation du commandant Galopin par la nécessité *« de mettre hors d'état de nuire cet individu particulièrement dangereux »*, rappelant qu'il s'est présenté comme un émissaire du président Tombalbaye dans le but de diviser les rebelles, et lui déniant donc la qualité de négociateur. Hissène Habré a toutefois ajouté : *« Quand l'affaire sera terminée, il vous sera rendu. »* (4).

Les maladresses françaises, plus dramatiques que jamais, s'accumulent pendant huit mois encore, tout comme celles de Tombalbaye qui, d'un seul coup, accepte de céder sur certains points n'impliquant aucune concession politique réelle. Il est prêt à faire payer par le Trésor tchadien, une rançon de 10 millions de F, mais s'obstine à exiger que le commandant Galopin soit libéré le premier, ce qui enfonce encore davantage l'officier.

Celui-ci est condamné à mort le 26 décembre 1974 à Zoui, par un *« tribunal révolutionnaire »*, mais *« pas à l'unanimité »*, nous dira Goukouni, en mai 1979, en précisant : *« Hissène était contre, comme il a tout fait pour que Galopin ne soit pas tué. Cela prouve bien que c'est un agent du SDECE et de l'impérialisme, du colonialisme, un faux pàtriote : sinon, il n'aurait pas défendu cette sale barbouze criminelle de guerre, qui a assassiné plein de Tchadiens, en prétextant qu'elle pouvait être utile à notre lutte. Nous l'avons écouté longtemps, mais, devant la volonté des combattants, il a dû s'incliner. »*

Dans un entretien accordé, fin 1977, à Tripoli, à une « source secrète », présentée comme « un journaliste » par le CERM qui en détient une copie, Goukouni avait tenu des propos semblables, quoiqu'un peu moins violents : *« Galopin nous a proposé de assurer ses services »*, mais *« le tribunal révolutionnaire a refusé cette offre. »*

Quand il sera « débriefé » à l'Etat-major des armées, le 27 juin 1975, soit un mois après son évasion par la Libye, Marc Combe attestera, lui aussi, que Hissène Habré n'était *« pas partisan »* de l'exécution, mais qu'il avait *« dû s'y résoudre sous la pression de son entourage »*, dont Adoum Togoï et Abakar Aouni, le commissaire à la sécurité. Ce dernier avait été arrêté par erreur en 1969, alors qu'il n'était pas encore dans la rébellion, et avait *« été traité au CCER par le commandant Galopin à qui il vouait une haine tenace et dont il voulait la peau »*.

Finalement, l'officier français fut pendu, le 4 avril 1975 à 10 heures du matin, dans un oued, à 7 km de Zoui, sur la piste du village d'Oussoumi.

Parmi tous les récits concordants que nous avons pu recueillir, voici un témoignage que différents services français possèdent depuis août *1975. C'est celui d'un des combattants* — l'ancien garde nomade Soungui Assaïn-mi — qui avaient rallié le régime militaire tchadien issu du coup d'Etat du 13 avril précédent.

« Le 4 avril (...), nous avons pris un enneri [cours d'eau à sec en langue téda] *à gauche. Nous nous sommes arrêtés au fond, auprès d'un grand tala* [arbre]. *Hissène Habré nous a dit : « Il va se passer » une loi ; vous allez voir de vos » yeux que, quand la loi révolution- » naire décide quelque chose, elle le » fait. » Il a dit à deux hors-la-loi de prendre une corde et de la fixer sur le tala, a fait entasser des cailloux auprès de l'arbre, nous a fait reculer à environ 50 mètres et nous a dit de regarder (...). A un moment donné, ils ont amené le commandant Galopin, chemise et pantalon kaki, mais sans galon ni képi. Il a été amené sous l'arbre. Tochi Allali s'est approché d'Hissène Habré et lui a demandé : « Est-ce que vous » allez tuer le commandant ? » Hissène a répondu « oui ». Tochi a demandé encore : « Ce n'est pas possi- » ble de remettre à un autre jour ? » Hissène a répondu : « Non, j'ai dé- » cidé, c'est fini », puis a envoyé Goukouni dire au commandant qu'on allait le tuer. Le commandant a demandé s'il pouvait dire un mot à Hissène Habré. Ce dernier ayant répondu non, le commandant Galopin a déclaré : « Mes jours sont ter- » minés, vous pouvez me tuer. » Les hors-la-loi, sur l'ordre d'Hissène Habré, lui ont attaché les mains derrière le dos, l'ont soulevé pour lui passer la corde autour du cou, puis ont enlevé les pierres de dessous ses pieds. Quand il a été mort, Hissène Habré lui a fait tirer une balle de pistolet dans l'oreille gauche, puis a ordonné à Goukouni de l'enterrer au fond de l'enneri. »*

Cet interrogatoire a été effectué au CCER de Gourvennec et rédigé avec quelque liberté, le terme « hors-la-loi » étant constamment utilisé par cet organisme pour parler des rebelles, mais paraissant peu vraisemblable dans la bouche d'un « combattant », même rallié.

En définitive, le commandant Galopin a été victime d'une double fatalité. D'abord le choix, par N'Djamena et Paris, en sa personne, de l'homme qui était le plus exposé dans une mission destinée à *« diviser les rebelles »*. Ensuite, le fait qu'Hissène Habré — pressé pendant huit mois par les siens — ait préféré faire exécuter cet *« adversaire »* plutôt que de voir éclater son mouvement.

---

(1) Chronologie rédigée le 17 juin par M. Touze sous le no 147/DAM.

(2) « Immédiat » no 695/699 envoyé le 7 juillet par M. Touze.

(3) Dépêches no 774 du 27 juillet et 775/777 du 28 envoyées par M. Touze, ainsi que son récapitulatif, no 250/DAM du 16 septembre.

(4) Télégramme « urgent » no 799/804 envoyé le 5 août par M. Touze.

LE COMMANDANT GALOPIN N'ÉTAIT PAS VOLONTAIRE

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Touze, ancien ambassadeur de France au Tchad :

Vous écrivez (*le Monde* du 21 décembre) : « en juillet 1974 il se propose (le commandant Galopin) comme négociateur, face aux partisans de MM. Goukouni Oueddeï et Hissène Habré, qui détenaient deux otages français, Mme Françoise Claustre, archéologue, et M. Marc Combe, coopérant... »

La réalité est différente. C'est sur la demande expresse du président Tombalbaye, formulée fin mai 1974, que le commandent Pierre Galopin a été contacté — il servait alors en France — pour se joindre à la négociation. Il ne s'était pas proposé et n'était pas volontaire. En revanche, je peux affirmer qu'à plusieurs reprises je l'ai entendu dire, comme ceux qui l'ont alors approché : « Je suis officier français. J'ai accepté cette mission d'aider à sauver deux de nos compatriotes, je dois la mener à son terme. » Il y laissa la vie.

EUROPE

Pologne

LE PROCÈS DES ASSASSINS DU PÈRE POPIELUSZKO

Deux des accusés affirment qu'ils pensaient agir « sur ordre venu de très haut »

Torun *(AFP)*. — L'ombre de l'inspirateur occulte a plané sur la première journée du procès des quatre policiers inculpés dans l'assassinat du père Jerzy Popieluszko, qui s'est ouvert jeudi 27 décembre à Torun (nord de la Pologne) au milieu d'un impressionnant déploiement des forces de l'ordre.

Ce commanditaire inconnu a été évoqué dès l'ouverture des débats dans la salle d'audience du tribunal de Torun, où *avaient pris place* les quatre accusés, tous fonctionnaires du département chargé des cultes au ministère de l'intérieur : le capitaine Grzegorz Piotrowski, trente-trois ans, les lieutenants Waldemar Chmielewski, vingt-neuf ans, et Leszek Pekala, trente-deux ans — les trois auteurs directs de l'assassinat — ainsi que le colonel Adam Pietruszka, accusé *« d'instigation et d'assistance au crime »*. Les quatre accusés risquent de huit ans de prison à la peine de mort.

Selon l'acte d'accusation, long de *soixante-dix pages*, Chmielewski *et* Pekala pensaient agir *« sur ordre venu de très haut »* et communique par Piotrowski, qui leur aurait garanti non seulement l'impunité, mais aussi une promotion en cas de réussite de l'opération. Pekala, premier des inculpés à être interrogé par le président Artur Kujawa, a ainsi déclaré que Piotrowski les avait convoqués début octobre, lui et Chmielewski, pour savoir s'ils étaient prêts à participer à *« une opération périlleuse, couverte par les chefs »*, au cours de laquelle *« l'aumonier de Solidarité pourrait perdre sa vie »*.

Au cours des interrogatoires avant le procès, Piotrowski a fermement nié avoir tenu de tels propos. Il affirme avoir monté l'opération de son propre chef, *« par frustration »* devant le *« manque de succès »* de son département contre *« les activités anti-Etat de certains prêtres »*.

Le quatrième accusé, le colonel Pietruszka, qui aurait fourni, selon l'accusation, des laissez-passer spéciaux à des subordonnés pour monter un traquenard au Père Popieluszko, a tout nié, qualifiant les accusations lancées contre lui d'*« absurdes »*.

Mais ce qui ressort avec netteté de cette première journée, malgré les déclarations contradictoires des accusés, c'est qu'ils ont bien tenté d'assassiner le Père Popieluszko, une première fois, le 13 octobre : sur la route de Gdansk à Varsovie, ils ont lancé des pierres contre la voiture du prêtre pour tenter de provoquer un accident. Le scénario était alors, selon l'acte d'accusation, soit de mettre le feu à la voiture, soit d'enlever le prêtre, de le menacer et, le cas échéant, de le tuer pour l'enterrer dans un endroit *« où pesonne ne l'aurait retrouvé »*. Cette première *tentative a échoué* à cause du sang-froit du chauffeur du Père Popieluszko.

La deuxième fois, le 19 octobre, sur la route de Bygdoszcz, sera la bonne. Le chauffeur du père Popieluszko, Waldemar Chrostowski, s'échappera par miracle en sautant en marche de la voiture des ravisseurs. Le prêtre, enfermé dans le coffre, sera battu à trois reprises, à chaque fois qu'il reprendra connaissance.

Comble du raffinement policier, Piotrowski avait confectionné un bâton spécial *« long de 55 cm et entouré d'étoffe »* pour battre le Père Popieluszko, qui était bâillonné par une corde reliant le cou aux pieds en passant par le dos. Quand ses tortionnaires l'ont jeté dans la Vistule, l'aumônier de Solidarité n'était plus qu'un cadavre : il s'était vraisemblablement, selon l'autopsie, *étouffé* dans son propre sang.

A l'audience, Piotrowski, élégant, presque une gravure de mode, a eu l'air très sûr de lui, tout autant que le colonel Pietruszka, fort de son *« innocence »*. Chmielewski et Pekala ont semblé plus nerveux. Le premier, agité de tremblements et serrant sans cesse les mâchoires, peinera à répondre à l'interrogatoire d'identité, tandis que le second restera longtemps tête baissée, fixant le sol.

Une centaine de spectateurs, dont la mère et le frère de Jerzy Popieluszko, partie civile, ont pu assister à cette première journée, entouré d'un dispositif policier omniprésent dans Torun, avec des canons à eau et des hélicoptères survolant sans cesse le tribunal.

Le procès devait reprendre ce vendredi matin avec la poursuite de l'audition de Leszek Pekala. On s'attend qu'il soit ajourné jusqu'au 2 janvier. Le verdict est attendu le 12 janvier.

URSS

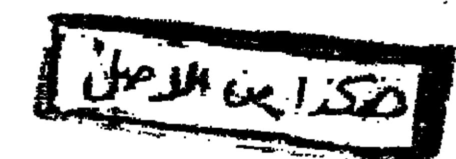
M. Tchernenko s'en prend au « volontarisme » et à l'« utopie » en économie

M. Tchernenko, chef du parti et de l'Etat soviétiques, dont l'absence avait été remarquée lundi lors des funérailles du maréchal Oustinov, ministre de la défense, est apparu, jeudi 27 décembre, à l'occasion d'une remise de décorations à un groupe d'écrivains. La cérémonie a fait l'objet d'un reportage de la télévison soviétique, qui a montré le secrétaire général lisant, avec ses difficultés habituelles d'élocution et de respiration, un bref discours.

M. Tchernenko pourrait, par ailleurs, faire à la mi-janvier son premier déplacement à l'étranger depuis son accession au pouvoir suprême, en février dernier. L'agence Tass a confirmé en effet, jeudi, qu'une réunion au sommet du comité consultatif politique du pacte de Varsovie se tiendra à cette date à Sofia. Cette instance, qui réunit les chefs de parti et de gouvernement des sept pays membres de l'alliance militaire orientale, ne s'était pas réunie depuis sa session de janvier 1983 à Prague, tenue en présence de Iouri Andropov, qui avait fait, à cette occasion, son seul voyage hors des frontières de l'URSS pendant les quinze mois de son mandat. Une autre réunion informelle des chefs de parti et de gouvernement du bloc de l'Est s'était tenue en juin de la même année à Moscou.

M. Tchernenko s'est encore manifesté en publiant sous sa signature un long article dans le dernier numéro de *Kommunist*, périodique du comité central du PC soviétique, sur *« la stratégie et la tactique »* du parti un an avant son vingt-septième congrès, en particulier dans le domaine de l'économie. Le secrétaire général du PC n'annonce aucune réforme et semble s'en prendre surtout à son lointain prédécesseur Khrouchtchev, lorsqu'il affirme que la *« longue étape historique du socialisme développé »* doit être franchie sans *« utopie »*, *« sans précipitation ni fuite en avant »*. Tout en visant *« à une poussée qualitative et à des changements »*, déclare M. Tchernenko, *« il est inacceptable de viser des objectifs inaccessibles »*, car *« un tel volontarisme se paye inéluctablement »*.

De même, la *« réalisation de l'autogestion socialiste »* implique, selon lui, un *« perfectionnement de notre système de stimulation matérielle et morale »*, mais aussi *« un rôle accru du parti »*. On note encore que le secrétaire général du parti ne dresse aucun bilan de l'expérience de gestion économique mise en route sous Andropov dans cinq ministères, et qui doit être étendue à partir du 1er janvier à vingt et un autres. Il reprend à son compte les idées de discipline chères à son prédécesseur lorsqu'il dénonce *« le relâchement, l'incurie et l'aspiration de certaines personnes à fonder leur bien-être sur le compte des autres et de la société en profitant de la pénurie de certains produits de consommation »*.



Le Monde

politique

La situation en Nouvelle-Calédonie

M. Edgard Pisani s'est adressé vendredi 28 décembre à l'Assemblée territoriale réunie à huis-clos. Un débat s'est engagé avec les élus du RPCR, largement majoritaires dans cette assemblée.

M. Dick Ukéiwé, président RPCR du gouvernement local, a *« informé »* les autorités américaines au cours d'un bref séjour à Washington de la situation du territoire, qu'il a décrite comme *« un enjeu Est-Ouest »*. Avant de quitter Paris, M. Ukéiwé avait demandé que le gouvernement *« fasse arrêter les fauteurs de troubles »*. Quant au RPR, il a, par la voix de son secrétaire général, M. Toubon, dénoncé l'action de la gendarmerie contre les barrages anti-indépendantistes de Bourail, reprochant à M. Pisani de *« laisser se perpétrer les agissement hors la loi des meneurs du FLNKS à Thio et ailleurs »*. Vendredi, la gendarmerie a démantelé des barrages indépendantistes dans l'extrême Nord de l'île, dans la région de Koné.

A Paris, après MM. Charles Pasqua et Michel Debré, qui avaient évoqué la possibilité de traduire le président de la République et ses ministres devant la Haute Cour de justice, pour haute trahison, c'est M. Philippe Maland, au nom du CNIP, qu'il préside, qui a indiqué que *« lorsque l'alternance aura joué »*, il demandera *« que soient déférés devant les tribunaux tous ceux qui auront contribué à brader un territoire français contre l'avis manifeste de sa population. »*

A Bordeaux, une association *« pour la défense des libertés en Nouvelle-Calédonie »*, constituée à l'initiative d'un conseiller municipal d'opposition, M. Epron (UDF-rad.), appelle à une manifestation le 4 janvier prochain, veille du jour où M. Pisani doit faire connaître ses propositions pour l'avenir du territoire. M. Flosse, président (RPR) du gouvernement polynésien, avait indiqué (*le Monde* du 28 décembre) que des manifestations analogues à celles qui avaient été organisées en faveur de l'école privée devaient être mises sur pied en métropole.

Enfin, M. Pierre Gascher, député RPR de la Sarthe, a confirmé qu'il siégera désormais sur le banc des non-inscrits *« tout en restant gaulliste »*. M. Gascher, favorable à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, estime que sa position est *« dans la droite ligne du gaullisme »*.

Des mesures économiques en attendant le choix d'une solution politique

(Suite de la première page.)

Il a demandé à l'Assemblé de constater que *« si l'ordre public n'est pas totalement rétabli, il a progressé »*. *« De jour en jour, la présence des forces de l'ordre est plus générale, plus répandue et plus mobile »*, a-t-il souligné. Dans l'allocution télévisée qui a suivi le débat, il s'est élevé contre *« des critiques très graves et injustes à l'égard du gouvernement de la République, mettant en cause les intentions, alors que l'intention est de trouver une solution durable au problème de la Nouvelle-Calédonie »*.

Le haut commissaire a beaucoup insisté sur le fait que cette solution est politique. *« Le document que je distribuerai le 7 janvier est un document politique que tout le monde doit lire jusqu'au bout. »*

« Il cherche à échapper au piège algérien que serait la répression », a résumé M. Nidoish Naisseline (LKS, indépendantiste).

NOUVELLES BRÈVES

● *Le redécoupage cantonal en Martinique.* – Le conseil général de la Martinique a repoussé, jeudi 27 décembre, par 21 voix contre 9, le projet de redécoupage cantonal du département.

Ce projet prévoyait de porter le nombre des cantons de trente-six à quarante-quatre, en en créant douze (dont six à Fort-de-France) et en en supprimant quatre.

M. Jean Maran, vice-président (UDF) du conseil général, a menacé de porter l'affaire devant le Conseil constitutionnel si le projet était appliqué malgré le désaveu de l'assemblée départementale. – *(AFP.)*

● *M. Mermaz, M. Mitterrand et les élections de 1986.* – M. Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale, estime, dans une interview publiée par le journal *la Croix* du 28 décembre, que la gauche *« aura effectivement besoin de François Mitterrand pour gagner »* les élections de 1986. *« A mon sens,* déclare M. Mermaz, *le président de la République sera tout entier engagé dans la bataille de 1986 (...) pour rassembler au-delà de nos forces naturelles, il faut d'abord que la gauche se mobilise. Et c'est là où le rôle du président de la République est prédominant. Il faut qu'il réussisse par la parole, par l'action, par le mouvement, à recréer une dynamique. Nous voulons qu'il soit l'acteur principal du rassemblement sur une politique et sur des perspectives. Parce que c'est la conséquence d'une situation historique. François Mitterrand est l'homme qui a porté pendant des années le projet politique de la gauche »*.

L'« enfer » de Thio

De notre envoyé spécial

Thio. – *« S'il faut emprisonner quelqu'un, c'est Lafleur, dont la famille a amassé de l'argent en exploitant le territoire grâce aux lois coloniales. »* M. Eloi Machoro s'amuse. L'homme dont le RPCR ne cesse de réclamer l'arrestation, et à qui tous les caldoches de l'île promettent mille morts, coule des jours paisibles. En attendant que revienne son heure, il s'emploie à recenser les bœufs abandonnés par les colons, *« notre futur bétail »*. S'il a fait ouvrir les barrages de Thio, il n'a pas pour autant levé le camp. Une centaine de ses militants ont pris leurs quartiers dans les tribus qui entourent la ville minière.

« Rien ne redeviendra plus comme avant »

A la demande insistante du gouvernement provisoire indépendantiste, il a laissé aux gendarmes le contrôle des rues désertes. Une nouvelle arme a fait son apparition à Thio : les sacs de sable. Ils s'entassent devant la porte de la mairie, pour prévenir une opération-commando des indépendantistes sur le drapeau tricolore qui y flotte à nouveau. Ils s'empilent aussi devant les chemins d'accès aux tribus pour interdire un « coup de poing » des gendarmes sur les réserves canaques. *« Défense aux forces de l'ordre d'entrer sans autorisation du grand chef »*, préviennent de nombreuses pancartes pour faire bonne mesure. De part et d'autre, les tranchées sont creusées et on attend.

Il y a du félin dans cette manière d'Eloi Machoro de jouer avec sa proie comme avec une pelote. La pelote d'Eloi Machoro, aujourd'hui, c'est la mine de nickel, arrêtée depuis plus de cinq semaines. *« Nous sommes prêts à la laisser redémarrer,* explique-t-il. *A trois conditions : d'abord la SLN* [Société Le Nickel] *doit embaucher des ouvriers canaques. Nous avons des centaines de volontaires ici ensuite, elle devra former des cadres canaques ; enfin, lutter contre la pollution, contre ces terres rouges qui retombent sur les champs. Tout le monde doit comprendre qu'ici rien ne redeviendra comme avant le 18 novembre. »*

L'ennui, c'est que tout le monde ne le comprend pas. *« La SLN joue les filles prudes,* déplore Eloi Machoro. *Ils refusent de négocier avec nous »*. *« Si on discute avec un organisme extérieur à la hiérarchie, c'est la fin de l'autorité de l'établissement »* réplique M. Jacques Barisain, directeur de la SLN pour la Nouvelle-Calédonie. *Pour ce dernier*, il n'est pas question d'inciter les ouvriers tahitiens ou wallisiens, dont l'immense majorité ont fui Thio, à revenir tant que leur sécurité ne sera pas assurée. *« Un des symboles serait que le FLNKS rende les fusils confisqués aux habitants de Thio »*, syggère M. Barisain, qui fait remarquer que la mine de Thio employait quatre-vingt-dix Mélanésiens sur deux cent cinquante salariés, *« un pourcentage plus que correct »*.

Ne pas brusquer les choses

En fait, personne ne semble tenaillé par l'urgence de faire redémarrer les installations. En *« raclant les fonds de stock »* et en s'appuyant sur son autre mine calédonienne de Kouaoua, la SLN affirme pouvoir honorer ses commandes pendant plusieurs mois encore. Les Canaques, eux, n'ont aucun intérêt à brusquer les choses. Et les malheureux ouvriers wallisiens qui ont trouvé *refuge* dans des tours de la banlieue de Nouméa ne manifestent aucun empressement à regagner l'*« enfer »* de Thio.

D. S.

M. UKEIWÉ A « INFORMÉ » WASHINGTON

(De notre correspondant.)

Washington. – Le président du gouvernement territorial de Nouvelle-Calédonie, M. Dick Ukeiwé (RPCR), a exposé jeudi 27 décembre à Washington ses vues sur la situation dans le territoire aux autorités américaines.

M. Ukeiwé, qui faisait escale aux Etats-Unis entre Paris et Nouméa, a justifié sa démarche en expliquant à la presse que la crise calédonienne a *« dépassé le cadre national et même régional pour prendre une dimension internationale »*, en raison, a-t-il déclaré, *« du soutien apporté par la Libye aux indépendantistes. »*

« La situation est telle que ce n'est plus un problème calédonien mais un problème Est-Ouest », a-t-il ajouté, en expliquant cependant qu'il n'était en aucune manière venu demander une quelconque aide au gouvernement américain mais seulement *« l'informer »*. Il s'est, en conséquence, vivement défendu d'espérer pousser Washington à exercer une pression politique sur la France.

Jusqu'à présent, la crise calédonienne n'a d'autre dimension, pour les milieux officiels américains, que française, et la presse en a surtout parlé comme de l'un des nombreux problèmes assaillant le gouvernement socialiste. M. Ukeiwé n'en a pas moins eu la possibilité de s'entretenir avec un fonctionnaire de rang relativement élevé du département d'Etat et compte aller prochainement exposer son analyse de la situation au gouvernement d'Australie et de Nouvelle-Zélande.



POLITIQUE

AVEC LES SOCIALISTES DU NORD-PAS-DE-CALAIS

« Nous n'avons pas été élus pour ça ! »

Il y a dix ans exactement, le 27 décembre 1974, à 6 h 15 du matin, un coup de grisou tuait quarante-deux mineurs au puits de charbon n° 3 de Lens, dans le quartier des Six-Sillons. La catastrophe de Liévin (le puits n° 3 de Lens était sur le territoire de cette commune limitrophe) fut la catastrophe minière la plus meurtrière que la France ait connue depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Elle suscita une émotion considérable et connut son épilogue judiciaire sept ans après, avec la condamnation à une amende d'un ingénieur des houillères du Nord et du Pas-de-Calais, les houillères elles-mêmes étant déclarées civilement responsables.

La célébration officielle de ce dixième anniversaire, qui survient dans une vieille région industrielle soumise à de douloureuses restructurations, a eu lieu jeudi 27 décembre 1984 à Liévin, en présence de MM. Noël Josèphe et Jean-Pierre Kucheida, respectivement président du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et maire de la ville, et qui sont tous deux députés socialistes du Pas-de-Calais.

De notre envoyé spécial

Liévin (Pas-de-Calais). – Un ciel bas que déchire la silhouette noire du chevalet de l'ancien puits n° 3 de Lens, celui de la catastrophe ;noire aussi, au milieu des couronnes de fleurs, la stèle gravée de quarante-deux noms inscrits en lettres dorées, entre église et corons, dans l'alignement exact du portail de l'ancien carreau de la mine, tout proche. Dans la boue glaciale, outre le chevalet qui désormais témoigne, subsistent seuls, des bâtiments des houillères qui ont été rasés, quelques éclats de cette brique rouge omniprésente ici, qui fait des rues des cités d'interminables alignements d'un carmin uniforme, noirci au fil du temps par la poussière de charbon.

La mine se meurt, et le pays minier a peur de mourir avec elle : les houillères du Nord-Pas-de-Calais, qui ne font plus travailler directement qu'un peu moins de vingt mille personnes, ont perdu près de deux cent mille emplois depuis la Libération. Mais le charbon a marqué le pays et les hommes d'une empreinte qui lui survivra sans doute longtemps.

Plus aucun puits n'est en activité sur le territoire de Liévin, dont les houillères n'emploient directement, désormais, qu'une faible part de la population active. Mais elles y comptent encore des milliers de retraités (1). Mais elles possèdent encore 4 969 logements sur les 11 410 de la ville. Mais les panneaux indicateurs portent encore les numéros des anciens puits autour desquels se sont bâties les cités qui, aujourd'hui encore, structurent la ville, chacune avec son association de boulistes, son club du troisième âge, son groupe socialiste de quartier, dont la réunion compose la « monstrueuse » section du PS de Liévin, avec quelque 1 400 membres.

Vieille terre socialiste, le Pas-de-Calais entretient avec la mine une relation étrange, faite d'amour et de crainte. Fier d'être l'élu d'une circonscription qu'il croit *« la plus à gauche de France et aussi, sans doute, la plus ouvrière »*, M. Kucheida, maire socialiste de Liévin, fils et petit-fils de mineur, qui se veut porteur de la culture de la mine, est aussi le premier à en souligner les risques et les dangers.

Pour le dixième anniversaire du drame de 1974, la municipalité a organisé une exposition qui prend un peu trop, aux yeux d'un membre de la CFDT, les allures d'un martyrologue. *« Nous nous sommes toujours refusés à en faire des martyrs »*, souligne, à propos des morts de Liévin, ce syndicaliste. Mais un autre, de la CFTC celui-là, affirme : *« S'il y avait une véritable réindustrialisation, le problème de la mine serait secondaire. »* Les élus, les syndicalistes, savent que le bassin du Nord-Pas-de-Calais est *« difficile »*, comme le dit pudiquement un membre de la CGT, qui croit trop bien percevoir les raisons qui font que l'on souligne cela *« souvent, trop souvent »*.

La silicose, triste spécialité de la région, est l'un des facteurs qui rendent ce bassin « difficile ». Un silicosé à 100 %, c'est tel mineur de Liévin, qui a fait vingt-deux ans de fond, avant de vivre, depuis quatorze ans, les narines reliées par un fin tuyau à de l'oxygène, dont il « consomme » cinq grosses bonbonnes par semaine. Il n'est pas sorti de chez lui depuis quatre ans. La silicose lui a aussi causé des œdèmes aux jambes, et l'a maintenant rendu cardiaque. Après une telle rencontre, dans une petite maison neuve impeccablement tenue, décorée – malgré tout – d'objets qui rappellent la mine, on comprend mieux cet élu socialiste qui souligne : *« Si nous défendons la mine, avec huit cents morts par an dues à la silicose, c'est parce qu'il n'y a rien d'autre. »*

« Sur le dos de la classe ouvrière »

Les socialistes du bassin minier sont, à l'évidence, pris entre deux feux, coincés entre Paris, qui trouve sans doute qu'ils en font un peu trop, et les syndicats des houillères, qui trouvent qu'ils n'en font pas assez. Membres du parti qui a fourni au gouvernement l'essentiel de ses ministres, ils affirment, à propos de la politique de ce gouvernement dans leur région : *« Nous n'avons pas été élus pour ça. »*

« Pas pour ça. » C'est-à-dire, résume un responsable socialiste, par pour expliquer aux travailleurs du Pas-de-Calais : *« Vous allez perdre votre emploi, mais le déficit budgétaire ne dépasse pas 3 % du PIB, mais nous baissons les prélèvements obligatoires, mais les échanges extérieurs se redressent. C'est un langage qu'on n'a jamais tenu, qu'on ne tiendra jamais. Nous n'avons pas été fabriqués pour cela. Ici, le Parti est resté profondément ouvrier. Et plus un parti est ouvrier, plus il y a des choses qu'on ne peut pas faire. Laurent Fabius n'a pas le droit de nous dire : soyez courageux ; faites ce que je n'ai pas fait pour La Chapelle-Darblay. »*

Moins brutal, M. Kucheida souligne aussi : *« La modernisation, telle qu'elle a été menée dans le reste du pays, est inacceptable. On ne peut pas faire la modernisation sur le dos de la classe ouvrière. Dans cette région, les gens sont d'authentiques prolétaires, qui n'ont que leurs bras comme force de travail. Le jour où ils ont perdu leur travail, ils ont tout perdu. »*

Le travail. Plus que le charbon, les socialistes veulent défendre le travail des gens du bassin. Et, pour eux, il est illusoire de vouloir remplacer *« brutalement des industries par d'autres »*, comme l'a dit, lors de la récente convention nationale du PS, M. Guy Allouche, sénateur socialiste du département voisin, le Nord. *« Ce n'est pas*, affirme-t-on dans le Pas-de-Calais, *parce qu'on fermera nos puits qu'on fera la Silicon Valley. »*

Alors, les socialistes du bassin minier demandent du temps et des aides. Pour que le charbon puisse, progressivement, passer le relais à des industries nouvelles, qui pourront bénéficier d'hommes *« d'une qualité exceptionnelle »*. Si Paris ne leur donne pas ces délais, si la production charbonnière n'est pas soutenue, expliquent-ils, le tissu industriel de la région, déjà déchiré, n'y résistera pas. *« Si le principal élément cède trop vite*, estime M. Kucheida, *il entraînera toutes les petites entreprises de la région. Il faut garder ce qui existe, ramener ce qui peut être ramené, pour créer un nouveau courant. »* Sinon, constate avec amertume un autre élu socialiste, on aura peut-être la preuve qu'*« une grande région industrielle, qui a toujours voté socialiste, peut mourir sous un gouvernement socialiste... »*

Défenseurs à tout prix de leur bassin d'emploi, quitte à rompre la discipline de vote de leur groupe parlementaire (2), les socialistes du Pas-de-Calais se veulent avant tout lucides. Si M. Josèphe, président de la région Nord-Pas-de-Calais, a, lors de la cérémonie de Liévin, appelé de ses vœux *« la survie et la renaissance du bassin minier »*, M. Kucheida ne s'est pas payé de mots : *« Nous arrivons aujourd'hui*, a-t-il lancé, *vers la fin d'une histoire riche et cruelle, de la saga légendaire du peuple de la mine : le démantèlement organisé et méthodique du bassin pendant vingt années ne peut être inversé, car trop méthodique et trop bien organisé. (...) Les années du bassin sont comptées. »*

Un tel discours, surtout lorsqu'il succède aux promesses de relance faites à l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, peut-il être entendu par la population à laquelle il s'adresse ? C'est l'enracinement socialiste dans cette terre qui rend jouable la partie : *« Notre socialisme*, affirme M. Kucheida, *est plus un socialisme des entrailles, un socialisme chaleureux. On naît socialiste et on le demeure. Cette tradition fait que c'est plus facile qu'ailleurs, où il y a un socialisme de raison, le socialisme d'une certaine espérance. »* Malgré les désillusions, les socialistes de Liévin affirment enregistrer aujourd'hui un net courant d'adhésions. *« Nos élus tiennent »*, confirme, de son côté, un responsable socialiste de la région.

« Une infamie »

Il serait, pour autant, difficile de nier le malaise que ressentent *« tous ceux qui estiment que notre responsabilité est totalement engagée »*, comme le dit M. Kucheida. C'est, notamment, le cas des syndicats des houillères, qui ne ménagent pas leurs critiques à la politique socialiste dans le bassin minier. Même l'hommage rendu à la mémoire des quarante-deux morts de la catastrophe de Liévin n'a pu rassembler les syndicats – qui estiment que ces morts sont, avant tout, les leurs – et les élus socialistes de la région.

Trois organisations syndicales, la CGT, la CFTC et la CFDT, ont fait parvenir au maire de Liévin une lettre dans laquelle elles s'étonnent de n'avoir pas *« été associées ni consultées »* quant à l'organisation de cette cérémonie. *« Nous voulons dire*, soulignent les syndicats, *notre refus de toute utilisation d'une telle cérémonie pour des objectifs autres que le respect que nous devons porter à la corporation minière et aux victimes des catastrophes. »* Côté socialiste, on grommelle qu'en réalité les syndicats sont très embarrassés par la position des socialistes du bassin, qui défendent la région face aux orientations du pouvoir central. On met aussi en cause, discrètement, les orientations politiques de certaines des organisations syndicales. Pour sa part, M. Kucheida, destinataire de cette lettre, la prend comme *« une infâmie »*.

La traduction concrète de ce malaise aura été que les morts de Liévin ont été honorés en ordre dispersé. Il est pourtant un point sur lequel se retrouvent les socialistes, vraisemblablement les communistes, et aussi les syndicats, de la CGT, qui réclame *« un nouveau développement industriel »* qui *« devrait s'appuyer sur les richesses charbonnières »*, à la CFTC, qui affirme n'avoir jamais cru à la relance mais demande le maintien d'une certaine activité, en passant par la CFDT, qui a une position médiane. Ce point commun, c'est l'attachement au « raval » du puits de l'Escarpelle, dans le Nord.

Qu'ils affirment, ou non, accepter la logique du maintien de l'extraction charbonnière autour des *« points d'ancrage »* d'Oignies et d'Arenberg (*le Monde* daté 4-5 mars, 6 septembre et daté 21-22 octobre), tous soulignent que l'acceptation – ou non – par le gouvernement de la modernisation de ce puits (qui permettrait de préserver environ 1 100 emplois pendant dix ans) sera un signe décisif des intentions du premier ministre.

A écouter les espoirs que mettent les uns et les autres dans ce « raval » du puits de l'Escarpelle, on peut supposer qu'une réponse gouvernementale négative conduirait à une nouvelle dégradation du climat dans le Nord-Pas-de-Calais et à une situation encore plus difficile à gérer pour les élus socialistes de la région.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Liévin compte 9 760 actifs pour une population totale de 33 295 habitants (chiffres 1982).

(2) Lors de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale, les députés socialistes du Pas-de-Calais se sont abstenus sur le vote des crédits des Charbonnages de France pour 1985.

POUR LES FUTURES ÉLECTIONS CANTONALES

Le CNIP laisse la «porte ouverte» aux candidats du Front national

Traçant le bilan de l'activité du CNIP durant l'année 1984, M. Philippe Malaud s'est félicité, jeudi 27 décembre, que le parti qu'il préside ait su se *« renouveler »*, tant et si bien, a-t-il dit, que l'année 1985 pourrait bien être *« l'année du CNIP »*.

Ce renouveau est, selon M. Malaud, passé par les hommes : les équipes dirigeantes ont été structurées, renforcées, avec l'arrivée de jeunes, notamment du Parti des forces nouvelles (PFN). De nouvelles *« personnalités »* ont, d'autre part, rejoint le CNIP : M. Gérard Deuil, président du SNPMI, qui a expliqué, jeudi, qu'il jugeait nécessaire d'*« apporter la voix des socio-professionnels qui ont besoin maintenant de se faire entendre et d'imposer* (...). *Il est temps de parler un autre langage au peuple, qui en a assez de la politique politicienne et veut du réalisme »*, a-t-il expliqué. Autre « personnalité » adhérant au CNIP : M. Raymond Long, conseiller de Paris, ancien président du groupe UDF à l'Hôtel de Ville de Paris, qui a *« trouvé dans les cent propositions »* élaborées par le CNIP les *« options qu'il attendait »*.

Le *« renouveau »* du CNIP a été aussi *« doctrinal »*, a poursuivi M. Malaud, affirmant que son parti n'avait pas *« attendu la découverte du libéralisme et de ses vertus pour être libéral. »* Il a précisé que les cent propositions élaborées par son parti pour *« les cent premiers jours de l'alternance »* (*le Monde* du 30 octobre) ne sont pas *« définitives »* et devront être *« complétées »*. M. Michel Junot, secrétaire général, a annoncé, à ce propos, que le CNIP avait été *« approché par le RPR »* pour organiser en janvier *« une séance de travail »* au cours de laquelle seraient examinées ces cent propositions et *« ce qui pourrait être retenu pour servir à l'élaboration de la future plate-forme commune de l'opposition »*.

M. Philippe Malaud s'est encore félicité du *« renouveau électoral »* de son parti, rappelant notamment que la liste conduite par le docteur Chiarelli avait obtenu aux élections régionales de Corse 7,87 % des suffrages et que cinq élus participaient à l'exécutif.

M. Michel Junot a, pour sa part, précisé que le CNIP ne présenterait pas des candidats dans les mille huit cents cantons de France au mois de mars 1985 mais un *« nombre substantiel »* de candidats. Il a ajouté : *« Nous mènerons des primaires avec la volonté formelle de désistement au deuxième tour en faveur du candidat de l'opposition le mieux placé, quel qu'il soit. »* Les dirigeants du CNIP ont regretté que le Front national, qu'ils ne veulent pas *« exclure »* de l'opposition, ait décidé d'aller seul à la bataille des cantonales. *« M. Jean-Marie Le Pen*, disent-ils, *commet la même erreur qu'il reproche aux autres : le péché d'orgueil. »* Ils ont tenu à dire toutefois que le CNIP laissait *« la porte ouverte à tout accord avec des candidats du Front national »*. *« Nous ne pouvons mettre au placard les 11 % de Français qui ont voté pour des gens dont la tête ne revient pas aux socialo-communistes ou à d'autres leaders »*, a estimé M. Malaud. Il espère que son parti pourra en 1986 constituer un groupe à l'Assemblée nationale, et, a ajouté M. Junot, être *« un des éléments actifs de la future majorité »*.

Selon « Révolution »

LE PS D'EPINAY A « ÉPUISÉ SON ROLE HISTORIQUE »

L'hebdomadaire communiste *Révolution* publie, dans son numéro daté 28 décembre-3 janvier, un article de M. Alain Bertho, collaborateur de l'Institut de recherches marxistes, intitulé : *« Gauche moderne, vieux projet »*. Selon M. Bertho, la politique menée par les dirigeants socialistes depuis 1982 ouvre *« la voie (...) à la construction d'une autre culture politique de gauche »* et à *« une transformation complète de la vie politique française, où le PCF serait mis « hors jeu »*.

Ainsi les socialistes réaliseraient-ils, écrit M. Bertho, leurs *« projets des années 60 »*, ce qui veut dire, aujourd'hui, que *« le Parti socialiste d'Epinay »*, c'est-à-dire celui qui s'était formé dans la perspective de l'union avec le PCF *« a épuisé son rôle historique »* et qu'il doit faire place à *« un grand parti d'opposition, ou de gouvernement, susceptible d'occuper à lui seul l'espace de gauche »*. Or *« cette dernière étape*, estime M. Bertho, *laisse, à l'évidence, à découvert un espace politique pour que la culture de gauche se restructure autour d'un projet autogestionnaire et transformateur nouveau »*.

Le PSU à l'épreuve de la participation au pouvoir

Le quinzième congrès du Parti socialiste unifié (PSU), réuni à Bourges du 14 au 16 décembre, s'est achevé par l'élection d'un secrétaire national, M. Jean-Claude Le Scornet, soutenu par l'ancienne minorité du parti, initialement hostile à la présence de Mme Huguette Bouchardeau au gouvernement (*le Monde* du 18 décembre). L'un des animateurs de ce courant, M. Bernard Ravenel, situe clairement cette évolution dans la perpective d'une rupture avec la *« pratique de la gauche dans son ensemble »*.

« L'heure de vérité » pour l'autogestion

par Bernard RAVENEL (*)

Il y a plus qu'une coïncidence de dates entre les interventions de Michel Rocard à la télévision, puis à la convention du Parti socialiste, et le congrès du PSU. Dans une situation où la gauche s'interroge et se divise sur les politiques possibles d'alternative au système économique actuel, ces événements, certes d'inégale importance, fournissent l'occasion de faire le point sur l'état du projet autogestionnaire, conçu et présenté comme une « autre politique » face à l'orientation dominante de la politique gouvernementale actuelle. A partir d'une référence commune – l'autogestion – et d'une analyse commune – la crise du système est « structurelle » – Michel Rocard et le PSU aboutissent à deux stratégies bien différentes.

Ce qui sous-tend le projet rocardien est la question suivante : est-il possible d'offrir un débouché, partiel mais sérieux, à la crise actuelle à travers un accord négocié entre le gouvernement, un patronat moderniste et une fraction majoritaire du mouvement syndical ? Cet accord devrait permettre l'ouverture d'une phase économique nouvelle, garantissant un niveau de vie et d'emploi satisfaisant, tout en respectant la structure fondamentale du système.

Cette formulation du projet rocardien, qui se présente comme autogestionnaire dans la mesure où il met en cause un certain étatisme et un certain centralisme, fait qu'il apparaît comme très actuel – il récupère une dose de libéralisme – et très concret. Il bénéficie, apparemment, d'un consensus large dans la société et dans l'intelligentsia.

En réalité, ce projet de compromis entre « producteurs » présente une grave carence. Parce qu'il ne met pas en cause la logique actuelle de la modernisation, créatrice d'un chômage technologique structurel, et parce qu'il ne se situe pas dans la perspective d'une réduction du temps de travail, le « compromis social » paraît inacceptable pour la grande majorité du monde du travail.

L'autre hypothèse, qui se réclame, aussi, de l'autogestion, et pour laquelle le PSU a apporté une importante contribution, part de la conviction que la crise française et mondiale est une crise générale du système capitaliste et que l'on ne peut en sortir positivement sans changer le modèle de développement lui-même. Ce projet se fixe comme objectif la promotion d'une capacité de décision collective sur les grands choix de développement et de modernisation, permettant une logique de production autre que celle proposée par le marché et fondée sur l'expression et la satisfaction des besoins sociaux, tant en termes de services que de protection de l'environnement.

Force est de constater que si, depuis dix ans, la crise n'a jamais été aussi profonde, jamais non plus ce type de projet n'est apparu aussi peu crédible sur le plan des idées comme sur celui des rapports de force, ni aussi délaissé par les instances politiques dirigeantes de la gauche qui, pourtant, dans le passé, s'étaient toutes plus ou moins référées à l'autogestion. Celle-ci n'est donc pas devenue une politique, un projet explicite et cohérent. Fallait-il, pour autant, abandonner cette perspective, que certains avaient appelée *« l'utopie autogestionnaire »* et qui avait constitué, jusqu'à maintenant l'identité stratégique du PSU ?

L'hypothèse autogestionnaire doit être reliée à l'appréciation de la *dynamique* de la crise, de son aggravation et des contradictions qui naîtront du fait même de l'offensive de l'adversaire.

L'approfondissement de la crise de l'emploi – 2 800 000 chômeurs officiellement prévus pour 1985 – la détérioration dramatique de la situation des chômeurs, l'attaque directe ou indirecte contre les acquis de 1981 (lois Auroux, trente-neuf heures, IVG, etc.) et, même, contre ceux de la Libération et du Front populaire (nationalisations, protection sociale, droits syndicaux etc.) amèneront de nombreuses catégories sociales à se défendre le dos au mur.

Le problème à résoudre aujourd'hui est celui de la capacité des forces de gauche à articuler l'organisation d'une défense unitaire des couches sociales touchées ou menacées par la crise avec la construction d'une alternative qui prenne véritablement en compte la nature structurelle de la crise et la profondeur des transformations nécessaires, tant dans le domaine des structures économiques que dans celui des modalités d'exercice du pouvoir aux différents niveaux de la vie sociale.

Cela suppose une modification radicale des instruments politiques et de la pratique de la gauche dans son ensemble. Les structures organisationnelles du mouvement ouvrier français apparaissent de plus en plus inadaptées aux besoins et aux aspirations des différentes catégories sociales intéressées au changement. Leur paternalisme plus ou moins teinté d'autoritarisme a fait son temps.

Tels étaient les enjeux réels du congrès du PSU. Ce parti, avant de redéfinir son espace politique, devait reconfirmer son identité stratégique autour du projet autogestionnaire, sans céder au sentiment d'autoconservation de son organisation actuelle. La défaite de la direction sortante, qui avait, peu à peu, renoncé à remettre en cause la logique du mode actuel de développement et le fonctionnement d'un certain modèle de parti, dépassé, montre que commence à exister un courant politique significatif, décidé à participer activement à la nécessaire refondation de la gauche dans son ensemble.

Ainsi, débats, transformations et luttes défensives devront aller de pair, sans frontière d'organisation. L'heure de vérité arrive pour la gauche, pour le PSU particulièrement et pour le projet autogestionnaire. La confrontation sans réticence avec la réalité ne sera indolore pour personne.

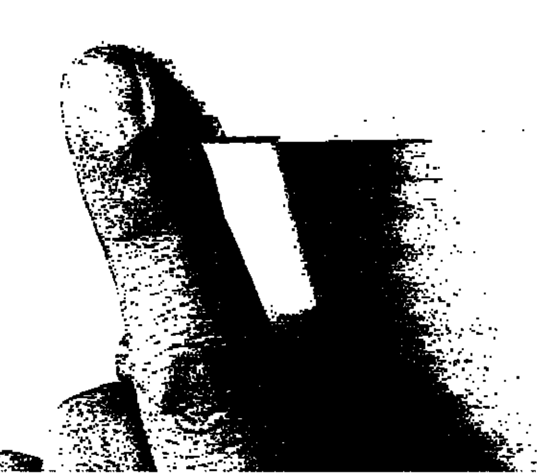
(*) Membre du bureau politique du PSU (de 1973 à 1984).

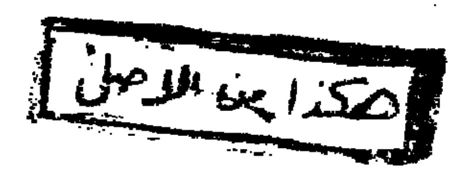
LES TROTSKISTES S'INTERROGENT SUR LA POLITIQUE DU PCF

Les organisations trotskistes Lutte ouvrière (LO) et Ligue communiste révolutionnaire (LCR), tout en se proposant de développer les bons rapports qu'elles entretiennent depuis plusieurs années, mènent un débat contradictoire sur la situation française et, principalement, sur la politique du Parti communiste. Cette discussion, à travers les journaux édités par LO et la LCR – notamment leurs revues mensuelles : *Lutte de classe* (LO) et *Critique communiste* (LCR) – tourne autour de la question de savoir si, comme l'affirme LO dans l'un des textes adoptés, en novembre dernier, par son congrès, *« ce qui caractérise la politique du PCF, à travers l'intervention de ses cadres et de ses militants au sein de la CGT, c'est une attitude offensive, destinée à reprendre en main ses militants et à démontrer au Parti socialiste, à la bourgeoisie et à son propre public que, en dépit de son recul électoral, il garde un poids déterminant au sein de la classe ouvrière »*.

La LCR conteste que l'on assiste à un tournant véritablement *« offensif »* du PCF, qui, selon elle, cherche seulement à *« retisser les liens entre* [lui-même] *et sa base ouvrière »*. Aussi la LCR estime-t-elle prioritaire de dénoncer le caractère illusoire des actions lancées par la CGT et d'opposer à la *« gauche officielle »* une *« force alternative »* (*le Monde* du 31 octobre dernier). A quoi LO répond : *« Même lorsque* [les] *directions* [politiques et syndicales] *sont déconsidérées (et elles sont loin de l'être à l'heure actuelle), cela ne suffit pas pour que nous, nous soyons considérés. Il faudrait que nos organisations remportent (...) des succès concrets dans des secteurs déterminants de la classe ouvrière pour que nous ayons la moindre chance de regrouper même une petite fraction de l'avant-garde autour de nous. »*

● *Bulletin de santé « satisfaisant » pour M. Mitterrand.* – L'état de santé de M. François Mitterrand est *« tout à fait satisfaisant »*, selon le bilan médical semestriel diffusé jeudi 27 décembre par l'Élysée. Ce texte, signé par le docteur Gubler, médecin personnel du chef de l'État, précise : *« A la demande de M. François Mitterrand, président de la République, un bilan de son état de santé a été effectué à la fin du septième semestre de son septennat. Selon un protocole bien établi, ce bilan comporte un examen général et l'examen biologique ou paraclinique habituel. Les résultats sont tout à fait satisfaisants »*





Le Monde

société

Les nouvelles dimensions de la pauvreté

II. – *Dans le tiers-monde aussi...*

par RENÉ LENOIR (*)

Dans son premier article (*le Monde du 28 décembre*), René Lenoir a examiné les formes diverses que prenait la pauvreté en *Occident*, s'attachant plus spécialement aux exemples de la France, des *Etats-Unis* et du Japon.

Il ne s'agit pas de comparer les standards de vie du Nord et du Sud, car trois milliards et demi d'hommes seraient alors catalogués comme pauvres. Beaucoup d'hommes, dans le tiers-monde vivent sur de bonnes terres, ou dans des quartiers urbains correctement équipés, et ils y vivent au moins aussi heureux que la plupart des gens du Nord. Dans des villes sans arrière-pays comme Hongkong ou Singapour, dans des pays bien dirigés *comme la Corée du Sud*, Taiwan, la Côte-d'Ivoire ou le Cameroun, le niveau de vie s'est amélioré depuis vingt ans.

Mais la masse des pauvres, c'est-à-dire des gens sans ressources suffisantes, mal nourris, mal soignés, sans formation, reste considérable, de l'ordre de deux milliards, soit 40 % de l'humanité. Cinq cents millions de personnes souffrent de la faim. La moitié de la population active est inemployé ou sous-employée ; ce sous-emploi touche aussi bien une population rurale, *qui continue d'augmenter malgré* l'exode vers les villes, que la population agglutinée dans les bidonvilles qui croissent au taux de 10 à 12 % l'an.

Cette explosion péri-urbaine ajoute à la pauvreté matérielle une dimension psychologique. Le nouvel arrivant ne retrouve plus les représentations cosmogoniques et sociales qui soutiennent et rythment la vie des villages. De multiples études confirment que des maladies comme la folie ou l'hystérie, que la société rurale tout entière soignait avec rapidité et succès, ne trouvent plus à la ville de thérapeutique appropriée. *Il est un domaine où le* Sud a quelque chance de rattraper *le Nord : celui de l'inadaptation* sociale.

Cette situation de pénurie au Sud, loin de régresser, va s'aggraver pour *la plupart des pays* en voie de développement (PVD). Leur taux *de croissance global a été de 4,8 %* durant les années 70. Il est actuellement de 1,9 %, c'est-à-dire inférieur au taux de croissance démographique. Ni *le premier* ni le second choc pétrolier n'ont pu être amortis par les nations pauvres. En 1983, les remboursements de la dette ont représenté 11 milliards de dollars de plus que l'aide reçue par les PVD et les investissements faits chez eux : les transferts, pour eux, sont devenus négatifs.

Tout pays, tout continent qui s'équipe a besoin de transferts de capitaux importants. Du milieu du dix-neuvième siècle à la première guerre mondiale, la balance des comptes des Etats-Unis a *été* déficitaire *: les Européens faisaient* confiance à ce jeune Etat qui se *peuplait et lui prêtaient pour s'équiper*. Ils en faisaient de même pour la Russie qui s'industrialisait.

L'effort d'équipement à accomplir dans les PVD est plus intense qu'ailleurs parce qu'ils sont en voie de peuplement et d'urbanisation rapide. Ces pays doivent à la fois nourrir, vêtir, soigner, instruire une population dont la croissance ne se ralentira qu'au vingt-et-unième siècle (l'Afrique, record mondial aura décuplé sa population de 1930 à 2030), *diversifier leurs activités* pour lui donner du travail, et équiper des villes en explosion. Même le développement des productions vivrières, qui, souvent, n'exige pas de gros moyens financiers, suppose des liaisons entre zones de production et centres de consommation, c'est-à-dire des moyens de communication et de stockage.

Le tiers-monde a-t-il reçu jusqu'ici les moyens de son développement ? Une analyse de ses dettes montre *qu'il a reçu* surtout les moyens de sa survie.

En masse, selon l'OCDE, le stock des créances internationales rapporté à la valeur des échanges mondiaux de marchandises représente aujourd'hui dix fois moins qu'en 1913. La part des prêts consentis *aux PVD dans le montant global* des créances intérieures et internationales des banques occidentales ne dépassait pas 7 % en 1982, et 30 % du montant des seules créances internationales. Encore trois pays – le Brésil, le Mexique et l'Argentine – font-ils 40 % du total, ce qui fait peu pour la cinquantaine d'autres pays concernés.

L'analyse de l'origine de la dette est plus éclairante. Le tableau ci-dessous, tiré d'une étude d'« Institute for International Economics de Washington (1), montre que, pour une augmentation de *leur* dette, entre 1973 et 1982, de 480 milliards *de dollars, les pays non pétroliers* n'ont eu prise, par des décisions relevant d'eux, que sur 80 milliards. C'est l'exacte mesure de leurs « péchés » éventuels, mais aussi des sommes réellement consacrées aux équipements.

Un appauvrissement inéluctable

Ces crédits ont-ils été employés judicieusement ? Seule une analyse pays par pays permettrait d'être rigoureux. D'une façon générale les stratégies adoptées n'ont pas été bonnes, et les banquiers ont évalué de façon trop sommaire les risques des opérations *financées. Le* Nord se croyait en expansion continue, et *le Sud le copiait sans trop de discer*nement. Cependant, une étude récente du FMI (2) montre que le ralentissement de la croissance mondiale et la hausse des taux d'intérêts ont rendu déficitaires des projets rentables lors de leur conception.

Dans cette conjoncture, le tiers-monde va-t-il recevoir dans un pro*che avenir les moyens de s'équiper ?* La réponse est non. L'OPEP jouait depuis dix ans le rôle que les prêteurs directs, anglais ou français, tenaient au dix-neuvième siècle. Or les pays de l'OPEP ne sont plus en mesure de prêter et vont prélever, pour financer leurs déficits, une partie des surplus accumulés. Quant au paus le plus riche du monde – les Etats-Unis, – au lieu de prêter aux autres, il continue de pomper les ressources disponibles et les rémunère à des taux qui enrichissent les riches et appauvrisent les pauvres.

Ainsi il n'y a plus de créditeurs structurels. L'asphixie des pays pauvres sera sans doute évitée en raison de l'implication des banques : il est moins facile de les mettre *en faillite* que de ruiner des créanciers privés, imprudents sous*cripteurs d'emprunts russes* ou autres. On l'a bien vu en août 1982 quand, devant l'arrêt des remboursements mexicains, les banques texanes ont su se faire entendre de Washington. On a donc commencé, et on va continuer de rééchelonner les dettes. Ce qui ne suffira pas à éviter l'appauvrissement de régions entières.

Les pays pauvres, désormais privés d'apports financiers, pourront-ils compter, pour s'équiper, sur une croissance de leurs ventes et sur des prix rémunérateurs ? Non pour la plupart d'entre eux. Les stimulations faites par le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (3) montrent que la croissance mondiale ne suffira pas à relancer celle de la majorité des PVD. Certes, des pays ayant su se placer sur les marchés du Nord, tels la Corée du Sud et Taiwan, *tireront leur épingle du* jeu. Les autres – au mieux – stagneront et ne doivent s'attendre à aucun retournement sérieux et durable des termes de l'échange. La lutte contre l'inflation force les producteurs du Nord à la plus grande rigueur vis-à-vis de leurs fournisseurs du Sud, *la* plupart du temps en position de faiblesse. La nouvelle *convention de Lomé ne suffira sans* doute pas, pour les pays associés à l'Europe, à enrayer cette tendance.

A défaut de prêts bancaires, à défaut d'un marché en expansion rapide et de prix rémunérateurs, les PVD peuvent-ils compter au moins sur une aide publique significative ? Non. On réaffirme périodiquement et solennellement la nécessité d'affecter à cette aide 0,70 % du PIB des pays riches.

Les pays scandinaves ont dépassé ce pourcentage, mais les États-Unis n'ont pas atteint le tiers, et l'URSS le dixième de *l'objectif visé : les* deux grands fournissent avant tout *des armes à leurs clients. Pourtant*, cette aide publique aurait dû constituer le signe tangible d'une solidarité internationale. Mais le ralentissement de la croissance et les tensions sociales qu'elle entraîne font passer au second plan ce genre de générosité.

Situation désespérante, angoissante ? Oui sans doute. Mais qui devrait ouvrir les yeux des uns et des autres et faire renoncer au pathos qui a dominé les deux décennies dites du développement.

Personne n'a jamais fait don du développement à personne. L'effort incombe d'abord aux peuples eux-mêmes, sous forme d'épargne monétaire ou d'épargne-travail (utilisation de la force inemployée de travail). Cet effort est entrepris un peu partout. Un seul exemple : quel pays du Nord pourrait se vanter d'être devenu, en moins d'une génération, et en partant de zéro, le pre*mier producteur d'une denrée agri*cole ? C'est ce qu'a réalisé la Côte-d'Ivoire pour le cacao.

Cet effort, les pays du Sud doivent le réorienter de telle sorte que les échanges internes croissent plus vite que les échanges extérieurs, car rien n'est plus fragile qu'une économie extravertie à l'excès. Ils peuvent obtenir une marge de manœuvre par une meilleure maîtrise des importations, et cette maîtrise est possible dans des domaines comme l'alimentation (4).

Pour les pays petits et moyens, seule une coordination régionale des investissements industriels et des équipements dits « structurants » pourra permettre d'atteindre le seuil de rentabilité.

A supposer que tout cela soit fait, et bien fait, il faudra du temps pour aménager le *territoire, augmenter* les productions vivrières, former les *hommes à de nouveaux métiers*, équiper les villes des infrastructures de base (l'eau, les égouts). Dans les vingt ans qui viennent, beaucoup de pays pauvres s'appauvriront encore. Cette pauvreté et sa concentration nouvelle dans des villes géantes difficilement gérables ne sont favorables ni à la paix ni aux droits de l'homme. L'ère des guerres locales bat son plein, celle des grandes émeutes urbaines commence.

Le « supplément d'âme » au grand corps technique de l'humanité, que Bergson réclamait, n'est pas venu, ou du moins il ne s'est pas *traduit par des institutions ou des* mouvements suffisamment forts pour s'imposer aux États. L'économie de la fin du siècle est dominée par les investissements militaires déjà engagés et par une mutation technologique dont personne ne peut dire où elle mènera. Ce que nous commençons de constater, et *de voir réellement grâce aux* médias, n'est pas le début d'un partage moins inégal, mais celui d'une paupérisation accrue. Telles sont les aberrations d'un monde qui se dit moderne et se croit en progrès.

FIN

(*) Ancien secrétaire d'Etat à l'action sociale (1974-1978)

(1) Cité dans le rapport du Centre d'études prospectives et d'informations internationales : *Économie mondiale 1980-1990 (Economica)*.

(2) World Economic Outlook - 1984.

(3) CEPII, ouvrage cité.

(4) Thème que je développe dans *le Tiers-Monde peut se nourrir* (Fayard).

ORIGINE DE LA CRISE DE L'ENDETTEMENT

Effets sur les pays non producteurs de pétrole de :	En milliards de dollars
Augmentation du prix du pétrole au-delà de l'inflation américaine : total cumulé 1974-1982	260
Taux d'intérêts au-delà de la moyenne 1961-1980 : effets sur 1981 et 1982	40
Détérioration des termes de l'échange et pertes d'exportations en volume *du fait de la récession mondiale* de 1981 et 1982	100
Total	400
Accroissement de la dette 1973-1982	480

Bon débarras

M. Gérard Fuchs, président de l'Office national d'immigration (ONI), *déclare avoir pris* connaissance *« avec stupéfaction »* de la motion adoptée, le 21 décembre, par le conseil municipal de Vence (Alpes-Maritimes) dont le maire, M. Bernard Damichelis, est RPR. Ce texte, qui demande au gouvernement de prendre *« sans plus tarder les mesures nécessaires pour débarrasser la France de tous les immigrés indésirables »*, avait été proposé par M. Gérard Prioux, conseiller municipal RPR, qui fut, de 1979 à 1983, président de l'ONI (*le Monde* du 25 décembre).

« L'usage d'un tel vocabulaire, qui n'est pas sans rappeler de sinistres périodes de l'histoire, est en soi inacceptable, estime M. Fuchs. *Il est de plus étonnant, puisque la motion a été présentée par un ancien président de l'Office national d'immigration qui, mieux que d'autres, devrait savoir que l'immigration a été une des composantes essentielles de notre croissance économique des années 60. » « Plus que tout autre,* conclut le président de l'ONI, *le débat sur l'immigration doit être conduit dans la lucidité et la tolérance. »*

Chaos informatique

En Allemagne fédérale comme dans les autres pays industrialisés est née, il y a peu, une nouvelle forme de piratage qui ne s'attaque plus aux biens matériels transportés par les navires ou les caravanes mais aux données, parfois confidentielles, que *renferment les fichiers informatiques*. Si les pirates modernes français se contentent de raconter leurs exploits dans la presse, comme le fit récemment un journaliste du *Canard enchaîné* (*le Monde* du 29 novembre), les jeunes « pilleurs » d'informatique ouest-allemands font mieux. Ils *ont créé un club*, le Club du chaos informatique (CCC), et ont organisé un *congrès*, les 27 et 28 décembre à Hambourg, afin de débattre de leurs expériences, d'échanger informations et conseils.

Les membres du CCC sont, pour la plupart, des jeunes passionnés de l'ordinateur qui ont déjà *exercé* leur « talent » pour *exploiter les faiblesses des systèmes* informatiques. En novembre dernier, ils avaient ainsi réussi à découvrir le mot de passe donnant accès au système de videotex BTX développé par la poste fédérale et, pendant toute une nuit, ils avaient utilisé ses services sur le compte de la caisse d'épargne de Hambourg. *Cette expérience*, que les jeunes pirates ont publiquement reconnue, a coûté 135 000 DM (environ 405 000 francs) à la poste ouest-allemande, qui a finalement renoncé à se faire rembourser.

Nul doute que le congrès de Hambourg soit l'occasion de reparler de cet *exploit devant les* quatre cents jeunes Allemands, *Américains et Britanniques* invités, mais aussi devant des membres de l'administration. Car cette réunion n'a rien de confidentiel. Elle est notamment ouverte aux représentants de la poste, principale victime des pirates en Allemagne *fédérale*, qui pourront même *bénéficier d'une réduction de* 10 % *sur le* prix du billet d'entrée.

SPORTS

L'Automobile Club de Monaco renonce à organiser le Rallye de Monte-Carlo

Au terme d'un conflit de près de quatre mois avec la Fédération française du sport automobile (FFSA) présidée par M. Jean-Marie Balestre, l'Automobile Club de Monaco (ACM) a annoncé, jeudi 27 décembre, qu'il était « *contraint de renoncer à la mise en œuvre pour 1985 du cinquante-troisième Rallye de Monte-Carlo* ». L'association monégasque *prend vivement à partie* le président de la FFSA sur *lequel elle fait porter* l'entière responsabilité de l'annulation de l'épreuve ; *elle menace* ce dernier d'avoir à rendre des *comptes pour « les immenses préjudices causés aux intérêts de l'ACM »*.

Monaco. – « *Depuis le 5 septembre 1984*, accuse d'emblée l'ACM, *M. Balestre, en sa triple qualité de président de la FFSA, président de la FISA* (Fédération internationale du sport automobile) *et président délégué de la FIA* (Fédération internationale automobile), *a délibérément agi, jouant de l'une ou de l'autre de ses fonctions, pour saboter et interdire de fait le déroulement du cinquante-troisième Rallye automobile de Monte-Carlo.* » « *Malgré les appréciations sévères qui lui ont été infligées, le 19 décembre, par le Conseil d'Etat*, poursuit le communiqué, *et malgré la décision de M. le ministre de l'intérieur d'autoriser le Rallye, le président au triple pouvoir (...) prétexte maintenant une interprétation nouvelle de l'article 81 du code sportif international – article qui a toujours été respecté et appliqué dans l'organisation des cinquante-deux éditions précédentes du Rallye – M. Balestre a adressé le 22 décembre à l'ACM, une lettre fixant autoritairement dix conditions qu'il impose, pour donner son assentiment au déroulement de l'épreuve* » (1).

L'ACM précise qu'il a accepté, « *après amendement* », les conditions se rapportant à l'exercice du contrôle sportif, mais qu'il a rejeté « *catégoriquement toutes les autres conditions, exigeant de l'ACM le renoncement à ses prérogatives d'organisation, notion qu'il ne faut pas confondre, comme le fait audacieusement la FFSA, avec celle de contrôle sportif* ».

Initiative tardive

Le communiqué évoque ensuite l'initiative prise, le 26 décembre par M. Balestre, de saisir l'instance d'appel de la *Fédération* internationale automobile « *afin qu'elle tranche le différend survenu entre deux membres de la FIA* ». « *Cette ultime esquive* (...) *ne trompera personne*, estime l'ACM. *Si ce recours est acceptable le bon sens commande ne serait-ce que pour ménager la crédibilité de cette juridiction, que cette dernière puisse prendre une décision en toute sérénité (...) dans un dossier difficile (...).* »

De notre correspondant régional

Après avoir souligné qu'il a « *assumé financièrement et matériellement toutes les charges d'organisation* », l'ACM se dit « *contraint* » de renoncer. Il « *déplore l'attitude et l'abus de droit du président de la FFSA qui aura*, menace-t-il, *à répondre des immenses préjudices causés aux intérêts de l'ACM tant sur le plan sportif que moral et matériel* ». Il regrette enfin que « *l'annulation de l'épreuve cause aussi un préjudice important sur la plan économique, industriel et touristique français et monégasque* ».

L'Automobile Club de Monaco a dons définitivement tiré un trait sur le rallye de 1985, dont le départ devait être donné le 26 janvier prochain. Une cinquantaine de concurrents, dont les principaux pilotes de l'écurie Peugeot, s'étaient officiellement engagés. Mais l'association monégasque avait fixé au 26 décembre la date au-delà de laquelle l'épreuve ne pouvait plus matériellement être organisée.

Contribution financière

Le conflit avait été déclenché par une décision du comité directeur de la FFSA le 5 septembre 1984 d'exiger de l'ACM une contribution financière forfaitaire d'un million de francs « *en dédommagement de l'utilisation des infrastructures françaises et du potentiel sportif humain et matériel du sport automobile français* ».

Le gouvernement monégasque avait tenté, le 23 septembre, une mission de conciliation. Après trois entretiens entre le président de la FFSA et M. Raoul Biancheri, conseiller du gouvernement pour les finances et l'économie, les autorités de la principauté avaient officiellement rompu les négociations le 14 novembre. M. Balestre annonçait alors l'exclusion du rallye du calendrier du Championnat du monde des marques et celle du Grand Prix de Monaco du Championnat du monde de formule 1 pour 1985, décidée le 9 octobre pour des problèmes de droits de télévision par le comité exécutif de la FISA. La médiation tentée le 20 novembre par M. Alain Calmat, *ministre délégué* à la jeunesse et aux sports, était également restée vaine. Le 19 décembre dernier, enfin, le Conseil d'État avait donné gain de cause à l'ACM en annulant trois décisions prises par la FFSA, dont celle relative à la participation financière imposée aux autorités sportives monégasques. M. Balestre avait *cependant* maintenu ses exigences touchant au contrôle sportif de l'épreuve.

Parmi les nombreuses réactions suscitées par l'affaire, l'une des plus vigoureuses avait été celle d'une dizaine de parlementaires – de l'opposition comme de la majorité – élus des départements traversés par le rallye. Dans un communiqué commun publié le 12 octobre, ils avaient *notamment reproché* à M. Balestre de commettre un « *un détournement de procédure* » ; ils chiffraient à 100 millions de francs les retombées économiques de l'épreuve et faisaient observer que sa suppression, en pleine crise automobile, « *serait désastreuse au moment où un modèle français* [la Peugeot 205] *a toute chance de voir sa suprématie consacrée par cette compétition* ».

De son côté, le député (RPR) et maire de Menton, M. Emmanuel Aubert, président du Groupe d'ami*tié franco-monégasque* à l'Assemblée nationale, avait demandé au ministre de l'intérieur, après la décision du Conseil d'État, qu'il retire la délégation de pouvoir sportif à la FFSA.

GUY PORTE.

(1) L'article 81 du code sportif international se rapporte aux parcours internationaux. Il précise que « *les automobiles clubs nationaux des pays traversés conserveront le contrôle sportif sur toute la partie du parcours dans les limites de leurs territoires respectifs* ». Sur les dix conditions posées par M. Balestre, l'ACM n'en a accepté que *deux en formulant des contre*-propositions pour les autres. Le différend porte en fait sur l'étendue du contrôle sportif qui ne doit souffrir, selon le président de la FFSA, d'aucune restriction.

M. ALAIN CALMAT SOUHAITE QUE L'ACM REVIENNE SUR SA DÉCISION

M. Alain Calmat, ministre délégué à la jeunesse et aux sports, regrette « *la décision de l'Automobile Club de Monaco, et rappelle qu'il a toujours affirmé sa volonté de voir le Rallye de Monte-Carlo se dérouler en 1985, qu'il a lui-même organisé une tentative de médiation qui n'a pu aboutir, que la loi du 16 juillet 1984 portant organisation des activités physiques et sportives dispose dans son article 17* » que chaque fédération « *définit dans le respect des règlements internationaux les règles techniques propres à sa discipline* ». Il précise que, « *néanmoins, pour la sauvegarde du Rallye de Monte-Carlo et pour tenir compte des intérêts de toutes les parties en présence, il a demandé à la FFSA de trouver une solution susceptible de débloquer la situation* ». Il souhaite vivement que « *lorsqu'une telle solution aura été trouvée l'Automobile Club de Monaco revienne sur sa décision afin que le Rallye de Monte-Carlo puisse se dérouler normalement* ».

Selon M. Balestre

LA FFSA N'A JAMAIS EU L'INTENTION D'EMPÊCHER L'ORGANISATION DE L'ÉPREUVE

Après la décision de l'Automobile-Club de Monaco (ACM) de renoncer à organiser le Rallye de Monte-Carlo, M. Jean-Marie Balestre, président de la FFSA, a déclaré : « *La FFSA a tout mis en œuvre pour que le Rallye de Monte-Carlo ait lieu... Le différend opposant l'Automobile-Club de Monaco et la FFSA se limitait ces derniers jours au seul problème du contrôle sportif. Malgré plusieurs échanges de correspondance, l'ACM s'est refusé (...) à appliquer les règlements nationaux et internationaux, donnant l'impression qu'il avait renoncé à organiser son rallye et qu'il utilisait toute procédure pour faire porter cette responsabilité à la FFSA.*

« *La FFSA n'a jamais eu l'intention de détruire ni d'annuler le Rallye de Monte-Carlo. Depuis trois mois, les dirigeants de l'ACM ont fait échouer toutes les tentatives de conciliation en refusant toutes les propositions présentées par la FFSA. En prenant seul l'initiative et la responsabilité d'annuler sans raison valable le Rallye de Monte-Carlo, les dirigeants de l'ACM font preuve, une fois de plus, d'une intransigeance injustifiée.* »

BASKET-BALL : *Coupe de la Fédération.* – Les huitièmes de finale (match aller) de la Coupe de la Fédération, disputés jeudi 27 décembre, *ont donné* les résultats suivants :

*Caen b. Villeurbanne	89- 84
Stade Français b. *Tours	96- 83
*Limoges b. Challans	117- 89
*Saint-Étienne b. Monaco	129- 92
*Avignon et Antibes	79- 79
Orthez b. *Mulhouse	93- 82
Vichy b. *Lyon	101- 74
Le Mans b. *Reims	122-104



RELIGION

DANS SON MESSAGE POUR LA PAIX

Jean-Paul II dénonce les idéologies qui mènent à la lutte des classes

« La paix et les jeunes marchent ensemble. » Tel est le thème choisi par le pape pour le message qu'il prononcera mardi 1er janvier, Journée mondiale de la paix. Dans ce texte déjà rendu public, Jean-Paul II demande aux jeunes d'avoir *« une profonde confiance dans la grandeur de la vocation humaine. A cette vocation, vous répondrez*, dit-il, *en en respectant la vérité, la dignité et les droits inviolables de la personne humaine »*. Jean-Paul II se réjouit de voir naître chez les jeunes *« une conscience nouvelle de responsabilité et une sensibilité aux besoins de frères humains »*, mais les met en garde contre les tentations de fuite *« dans le monde illusoire de l'alcool ou de la drogue, dans les relations sexuelles éphémères sans l'engagement du mariage pour la famille, dans le cynisme et même dans la violence »*.

En réfléchissant sur son *« idée de l'homme »*, la jeunesse doit aussi se demander qui est Dieu, *« sans séparer cette question de l'histoire des nations »*, affirme le pape, car *« si vous avez décidé de faire de vous-même votre propre dieu, sans prendre les autres en considération, vous deviendrez (...) des instruments de guerre et de violence »*. Jean-Paul II appelle les jeunes à être exigeants avec eux-mêmes pour faire les choix qui engagent la construction de la société future. *« Vos choix présents*, dit-il, *détermineront si, à l'avenir, vous admettrez la tyrannie des systèmes idéologiques qui réduisent la dynamique de la société à la logique de la lutte des classes. »* Précisant que les problèmes de la paix et du développement *« doivent être traités simultanément »*, le pape invite tous les jeunes du monde à faire de 1985, Année internationale de la jeunesse, *« une année d'engagement plus profond en faveur de la paix et de la justice »*.

MÉDECINE

Une nouvelle lecture du vivant

(Suite de la première page.)

C'est aussi aux confins du social et de la médecine que se situe le débat sur l'euthanasie, débat relancé il y a quelques mois dans ces colonnes par un petit groupe de médecins français à l'occasion d'un colloque des associations pour le droit de mourir dans la dignité. Curieuse situation, là encore, que celle d'un corps professionnel dont plusieurs des membres cherchent à partager avec les malades l'une de leurs missions essentielles, celle d'accompagner avec le plus d'humanité possible le vivant aux portes de la mort. Et ce à un moment où l'on note une revendication de plus en plus largement répandue dans le public, celle du droit à la « mort douce », ou plus exactement du droit au non-acharnement thérapeutique.

Autre thème majeur qu'un rapide bilan des derniers acquis médicaux ne peut passer sous silence : la maîtrise croissante des techniques biologiques appliquées aux premiers stades de la fécondation et du développement embryonnaire. La conservation par congélation des cellules sexuelles humaines n'est pas une nouveauté. De même, l'obtention d'une naissance après fécondation *in vitro* ne constitue plus, six ans après le premier bébé-éprouvette, une véritable prouesse. La nouveauté aujourd'hui a pour prénom Zoé, ce nouveau-né australien de quelques mois dont le développement a été bloqué au stade embryonnaire par congélation. Une réussite qui, avec le télescopage des générations qu'elle permet, ouvre toutes grandes les portes de ce qu'on peut appeler, au choix, surnaturel ou science-fiction.

La révolution ou RU 486

Alors que le surpeuplement continue de représenter une menace majeure pour l'équilibre planétaire, l'inédit est aussi, dans les pays industrialisés, cette revendication brutale du droit à l'enfant, cette souffrance indicible ressentie par les couples stériles, qui peut expliquer par exemple la pratique des « utérus de location ». Une revendication qui a aussi été symbolisée par Mme Corinne Parpalaix, qui, pour la première fois au monde, revendiquait publiquement cet été le droit de concevoir un enfant avec le sperme de son mari mort.

Après la législation sur l'interruption volontaire de grossesse, une autre révolution — médicale autant que politique — se prépare : la pilule « du lendemain », connue pour l'heure sous le sigle de RU 486. Il s'agit d'une molécule confectionnée en France dont on vient d'apprendre qu'elle était en passe de bouleverser l'ensemble des pratiques et des — récentes — habitudes en matière de contrôle des naissances par voie médicamenteuse.

Plus généralement, enfin, c'est d'éthique médicale qu'on aura le plus parlé en France au cours de l'année 1984. Une éthique qui, pour l'heure, est défendue par le Comité consultatif national pour les sciences de la vie et de la santé, que préside le professeur Jean Bernard. Une réflexion morale voulue au départ multidisciplinaire, mais qui hésite encore à sortir des seuls dossiers concernant la recherche médicale, comme en témoigne la récente décision prise par ce comité d'organiser une consultation publique pour tout ce qui touche à la reproduction artificielle. L'opinion publique il est pourtant tenue presque chaque jour informée des expérimentations réalisées sur l'homme (greffe de cœur artificiel) ou sur l'enfant (greffe de cœur de babouin). Sans parler des revendications formulées par certains spécialistes de la physiologie de la reproduction désireux par exemple d'implanter des embryons humains sur des animaux vivants.

Il y a dix ans, l'angoisse des biologistes se cristallisait sur les manipulations génétiques. Inquiets des conséquences possibles de leurs travaux sur les patrimoines héréditaires des organismes vivants, les représentants du monde scientifique s'étaient imposé un moratoire. Les temps ont changé. Personne ne parle plus de limiter pour des raisons de sécurité le nombre et la portée de tels travaux. Quels que soient les risques encourus, il semble acquis qu'ils portent en eux d'immenses espoirs, au premier rang desquels la compréhension et la maîtrise des processus cancéreux. Sans doute, les progrès en gestation ne doivent-ils pas faire oublier les immenses champs de la médecine (la psychiatrie ou la gériatrie par exemple) qui demeurent en jachère. C'est pourtant dans cette nouvelle lecture du vivant offerte par la biologie moléculaire que la médecine trouve plus que nulle part ailleurs sinon les prémices du miracle, du moins des raisons d'espérer.

JEAN-YVES NAU.

SCIENCES

Plus de 8 milliards de francs pour les programmes de recherche de la CEE

Les ministres de la recherche de la CEE se sont mis d'accord, à Bruxelles, sur une enveloppe financière de 1.225 millions d'ECU (8,37 milliards de francs) pour des programmes pluriannuels de recherche dans les domaines de la biotechnologie, de la fusion thermonucléaire, des énergies non nucléaires et des déchets radioactifs notamment.

Le montant initial pourra toutefois être révisé à mi-parcours si les sommes consacrées à certaines actions de recherche se révélaient trop faibles.

Les financements prévus seront affectés aux programmes suivants :

- 690 millions d'ECU sur cinq ans (dont 342 millions sur deux ans) pour un programme de fusion thermonucléaire, comprenant le JET (Joint european torus) installé à Culham (Grande-Bretagne) et destiné à étudier la fusion thermonucléaire contrôlée et des programmes nationaux ;
- 120 millions d'ECU sur cinq ans (dont 70 millions sur deux ans) pour un programme de radioprotection et de sites de décontamination des déchets nucléaires dans la CEE ;
- 55 millions d'ECU sur cinq ans (dont 35 sur deux ans) pour un programme de biotechnologie ;
- 125 millions d'ECU sur quatre ans (dont 65 sur deux ans) pour un programme «brite» en faveur de petits programmes industriels d'intégration de technologie de pointe dans les fabrications traditionnelles ;
- 175 millions d'ECU sur quatre ans (dont 95 sur deux ans) pour le développement de l'énergie non nucléaire dans les pays qui n'ambitionnent pas d'être à la pointe de l'industrie nucléaire (Pays-Bas, Irlande, Italie, Grèce, Danemark) ;
- 60 millions d'ECU sur quatre ans (dont 35 sur deux ans) pour des programmes de stimulation de la coopération et des échanges scientifiques.

Le projet Super-Sara de stimulation d'un accident nucléaire ayant été abandonné il y a près de deux ans (*le Monde* du 16 février 1983), des recherches sur la sécurité nucléaire seront maintenues au Centre commun de recherches d'Ispra (Italie), qui bénéficie d'un financement de 700 millions d'ECU sur cinq ans.

L'enveloppe globale sur laquelle les Dix se sont mis d'accord ne concerne pas les programmes de recherche déjà adoptés par le Marché commun, comme Esprit (technologies de l'information), qui est doté de 750 millions d'ECU sur la période 1984-1989.

La « comète de Noël » n'a pas été visible

La « comète de Noël », cette comète artificielle créée à l'aide de vapeur de baryum lâchée par un satellite ouest-allemand, a brillé pendant une quinzaine de minutes, jeudi 27 décembre, au-dessus du Pacifique. Elle a pu être repérée par deux avions, mais de mauvaises conditions météorologiques l'ont rendue très peu visible de la Terre et ont empêché toute observation dans trois des quatre observatoires au sol. *« Tout s'est passé comme prévu »,* a toutefois déclaré M. Gerhard Haerendel, directeur de l'Institut de physique extraterrestre de Munich (Allemagne fédérale), coordinateur de cette expérience. *« Au début, cela a explosé ; on aurait dit une étoile très brillante, une sorte d'éclair jaune et bleuté, qui a vite tourné au violet »*, a expliqué l'un des chercheurs qui a observé la « comète » à bord d'un des avions. *« Puis, au bout de quelques instants, nous avons vu se former la queue de la comète, qui s'est allongée très rapidement pour atteindre quelques dizaines de milliers de kilomètres de long »*, a-t-il précisé.

Cette expérience s'inscrit dans le cadre du programme AMPTE (Acive Magnetospheric Particle Tracer Explorer), réalisé par des scientifiques américains, britanniques et ouest-allemands. Un projet qui vise à étudier les interactions entre le vent solaire, ce flux de particules électriquement chargées émis par le Soleil, et le champ magnétique terrestre, et qui devrait permettre aussi de mieux connaître l'environnement gazeux des comètes. Déjà, les 11 et 20 septembre dernier, le satellite ouest-allemand gravitant à quelques 110 000 kilomètres d'altitude, avait lâché dans le vent solaire des ions lithium qu devaient être détectés par deux satellites américain et britannique tournant sur des orbites différentes. Les résultats de ces premières expériences , tels que les décrit la revue *Nature* dans son numéro du 13 décembre, se sont révélés nuls, dans la mesure où les particules de lithium n'ont pas pénétré dans la magnétosphère. Mais les scientifiques ne se déclarent pas déçus pour autant, car ils restent persuadés que les données recueillies par les satellites leur apporteront d'intéressantes informations sur l'environnement ionisé de la Terre. Ils envisagent d'ailleurs de créer à nouveau une comète artificielle en été prochain.

ÉDUCATION

Des inquiétudes persistent après le débat législatif sur l'enseignement privé

Après le vote par le Parlement des dispositions en principe destinées — à travers les lois de finances et de décentralisation (*le Monde* du 22 décembre) — à clore la querelle scolaire, des députés et des sénateurs de l'opposition ont déposé deux recours devant le Conseil constitutionnel. Le premier concerne la procédure de financement des établissements privés, sur laquelle le Conseil doit se prononcer au plus tard le 31 décembre ; le second, les conditions de l'accord du chef d'établissement pour la nomination des maîtres. Toutes les inquiétudes ne sont pas apaisées chez les partenaires concernés.

M. PIERRE DANIEL, président de l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) :

Si je me félicite de voir la gauche reconnaître enfin la loi Debré, qu'elle avait toujours combattue, je tiens à souligner que certains points d'inquiétude demeurent, et notamment : le niveau et la répartition des crédits limitatifs ; la difficulté pour certaines écoles d'obtenir les contrats d'association ; le processus de nomination des maîtres ; la mise en place des schémas de formation ; le paiement éventuel des forfaits communaux.

Sur le premier point, si les crédits sont limitatifs, il appartient au Parlement de veiller à ce qu'ils soient suffisants et justement répartis. Sur le second, le maintien du système des contrats simples permettra à ces écoles de ne pas se trouver devant un «tout ou rien», mais cela ne suffit pas. Sur le troisième, le Conseil constitutionnel aura à se prononcer sur la modification du processus. S'il l'estime conforme à la Constitution, les décrets d'application devront prendre en compte la liberté de constitution de nos équipes pédagogiques dans le respect des garanties d'emploi des maîtres (...).

Nous arrivons au terme de l'un des épisodes les plus graves de la guerre scolaire. L'UNAPEL a défendu avec force la liberté des parents. Elle l'a fait en toutes circonstances dans l'indépendance, l'ordre et le respect des autres, privilégiant toujours le dialogue sur toute autre forme d'action. Cette politique a porté ses fruits, même si quelques graves questions demeurent.

Mon souhait est aujourd'hui que les choses soient menées à leur terme définitif, sans heurt, et que les querelles partisanes s'effacent à tout jamais devant cette liberté scolaire qui est le bien commun de tous les Français.

***

LE CHANOINE PAUL GUIBERTEAU, secrétaire général de l'enseignement catholique :

Les textes votés par le Parlement définissent les nouvelles conditions de vie de l'enseignement privé en association avec l'Etat. Il est manifeste que ces conditions seront plus restrictives qu'auparavant sur plusieurs points : crédits limités, choix et nominations des maîtres, schémas régionaux et interventions des collectivités territoriales. (...)

L'enseignement catholique a toujours eu deux objectifs : éviter une assimilation progressive et irréversible ; particier à part entière au renouveau pédagogique.

Appuyés par une large opinion, nous croyons avoir réussi le premier objectif : rien d'irréversible ne nous semble créé dans la législation nouvelle. Demeurent les décrets sur lesquels une concertation a été solennellement annoncée à partir de janvier par le ministre. Bien sûr, vigilance et lucidité y seront nécessaires. Tout est toujours à poursuivre quant au second objectif.

***

M. MICHEL BOUCHAREISSAS, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL) :

C'est l'heure de rappeler que le CNAL recherchait bien un compromis. Il s'est heurté depuis trois ans à l'irrationnel, à la caricature, à l'invective.

Seule une majorité progressiste pouvait faire évoluer le dossier du dualisme scolaire dans le sens de l'intérêt général et d'une meilleure efficacité du système éducatif. Or la gauche a frileusement gaspillé cette perspective historique, et nous en revenons aujourd'hui pour l'essentiel à la loi Debré de 1959.

C'est le profil bas dans l'iniquité maintenue. Nous attendons bien entendu la phase d'élaboration des décrets d'application. Mais les débats parlementaires révèlent essentiellement la réémergence agressive de contre-propositions de la droite politique dont la mise en œuvre nous ramènerait plus d'un siècle en arrière. Elles sont à ce point destructrices et ségrégationnistes qu'elles vont à coup sûr contribuer à la prise de conscience des Français.

EN BREF

Gendarme voleur

Le gendarme avait joué au voleur ; il a été condamné à cinq ans de prison, dont deux avec sursis. M. Christian Carascosa, maréchal des logis de gendarmerie au peloton d'intervention et de surveillance d'Avignon, avait, à deux reprises, attaqué la caisse du Crédit agricole de Générac (Gard). Le 29 août, puis le 8 novembre 1983, il avait ainsi recueilli, sous la menace de son arme, quelque 120 000 francs au total. Un témoin ayant relevé l'immatriculation de sa voiture personnelle, le sous-officier devait être appréhendé par ses collègues.

Agé de trente-quatre ans, père de deux enfants, M. Carascosa a expliqué, devant le tribunal correctionnel du Gard, qu'il avait un besoin urgent d'argent parce que sa femme souffrait depuis longtemps de dépression nerveuse. Jugé calme et réservé, il était apprécié par ses chefs. Il a démissionné de la gendarmerie, dès son arrestation.

Vingt-cinq mille jeunes chrétiens réunis à Cologne

La septième rencontre européenne de la Communauté œcuménique de Taizé a lieu du 28 décembre au 1er janvier à Cologne (Allemagne fédérale). Vingt-cinq mille jeunes chrétiens venus de tous les pays d'Europe, y compris le l'Est, y sont attendus pour une réflexion commune sur la réconciliation entre les peuples et sur la paix dans le monde. Les participants discuteront d'une «lettre du désert» adressée par le frère Roger, fondateur de la communauté de Taizé en 1940, qui fait, depuis le 13 décembre, un voyage en Mauritanie, pays touché par la famine.

Maintien en prison de deux jeunes gens après l'arrestation de militants de Rebelles actifs

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai (Nord) a rejeté, jeudi 27 décembre, la demande de mise en liberté de deux jeunes gens incarcérés depuis le 17 novembre à Loos, après l'arrestation, dans la banlieue lilloise, de militants du groupe ultra-gauche Rebelles actifs qu'ils avaient hébergés.

MM. Yves Deschamps, informaticien, trente-trois ans, et Thierry Destriez, photographe, vingt ans, avaient pourtant obtenu, le 11 décembre, un avis favorable du juge d'instruction à leur mise en liberté. Le parquet avait fait appel, et il a été suivi par la chambre d'accusation, qui juge que leur mise en liberté peut constituer un trouble à l'ordre public. Cette notion, estime leur avocat, Me René Seynave, du barreau de Lille, peut *« couvrir n'importe quel arbitraire »*.

MM. Deschamps et Destriez sont inculpés de *« recel de malfaiteurs »* et de *« détention d'armes »* pour avoir hébergé à leurs domiciles de Villeneuve-d'Ascq et de Mons-en-Barœuil quatre militants de Rebelles actifs qui transportaient, d'autre part, des armes. Parmi eux figurait Alain Trouvé, recherché pour un assassinat. Rebelles actifs, groupuscule pratiquement inconnu, a revendiqué un hold-up à Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne) en octobre. MM. Deschamps et Destriez sont rédacteurs à la revue *Otages*, créée il y a un an afin de *« donner la parole »* aux détenus des prisons françaises.

Après la grâce de Toumi Djaïdja

La grâce accordée par M. François Mitterrand à Toumi Djaïdja suscite de nouvelles réactions favorables. L'Union des femmes musulmanes de France *« remercie le président de la République »* et estime que *« les immigrés doivent être intégrés dans la communauté française »*. L'association France-Algérie *« se félicite »* de ce *« geste d'apaisement et d'espoir pour tous les jeunes immigrés »*. Elle *« s'indigne de l'exploitation partisane de cette mesure et appelle les Français à repousser toute réaction de racisme et de xénophobie »*.

Enfin, la fédération du Rhône du Parti socialiste estime que l'objectif de *« cette mesure d'apaisement est de faciliter le dialogue nécessaire entre les communautés, entre jeunes immigrés et pouvoirs publics »*. *« Loin d'être une preuve de faiblesse de la part du pouvoir, qui a créé dix mille postes de policiers depuis 1981*, ajoute-t-elle, *la décision du président traduit la ferme volonté de rechercher un ordre public authentique, fondé sur un sentiment de justice. »*

● PRÉCISION. — A propos de l'arrestation de M. Maurice Joffo pour recel de bijoux, nous avons fait référence, dans notre numéro daté 2-3 décembre, au marché aux puces de Montreuil. M. Pierre Brard, maire de Montreuil, nous signale que ces « puces » sont situées porte de Montreuil, *« c'est-à-dire sur le territoire de Paris »*, et il ajoute que leur *« extension à Montreuil provoque de graves nuisances pour les Montreuillois »*.

Six prix pour la défense de l'environnement

Cinq chèques de 20 000 F et un chèque de 30 000 F ont été remis, mercredi 26 décembre, à Paris, à trois associations, deux particuliers et une entreprise qui se sont particulièrement distingués dans la défense de l'environnement. Ces prix sont décernés pour la première fois en France par la Fondation pour la conservation de la nature et du patrimoine patronnée par Ford.

Ils ont récompensé M. Christian Bouchardy, un Auvergnat qui consacre l'essentiel de son temps à l'étude de la loutre, et à M. Georges Mauvais, un jeune Varois, âgé de dix-sept ans qui s'efforce de sauver un lac. Parmi les trois associations primées, l'une a restauré un bâtiment Renaissance, l'autre relève les moulins à vent de la Beauce et la troisième tente de relancer la traction animale.

● *Le premier ministre promu dans la réserve.* — M. Laurent Fabius, premier ministre, a été promu au grade de lieutenant de vaisseau de réserve (l'équivalent de capitaine dans les deux autres armées) dans la marine nationale, où il avait effectué son temps du service national. Officier de réserve durant son service, M. Fabius avait servi à Toulon, puis à Brest et, notamment, il avait embarqué à bord du porte-avions *Arromanches*.

● RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission nous a fait écrire dans *le Monde* du 28 décembre, à propos du placement des inculpés en détention provisoire, que des secrétariats communs allaient être créés dans les tribunaux comportant quatorze cabinets d'instruction. En fait, c'est dans les juridictions comptant au moins quatre magistrats instructeurs que ces secrétariats vont être créés.

Le Monde

culture

EXPOSITIONS

A AUXERRE

Soixante ans de peinture d'Arthur Rennert

Arthur Rennert (1904-1983) n'aura pas vu la grande rétrospective que la ville d'Auxerre lui préparait pour son quatre-vingtième anniversaire. C'est un hommage posthume qui est rendu à cet artiste d'origine polonaise fixé à Lainsecq depuis 1949 et définitivement adopté par ses nouveaux compatriotes.

Trois espaces n'ont pas été de trop pour accueillir « Soixante ans de peinture ». L'antique abbaye bénédictine de Saint-Germain, siège du centre culturel de l'Yonne (réalisateur de la triple exposition), a pu loger dans ses admirables bâtiments la partie la plus importante (212 numéros) d'une œuvre en perpétuelle évolution au cours d'une carrière qui a commencé par une *véritable éducation européenne*, dans le domaine de l'art. D'où une infinie variété dans les huiles, gouaches, aquarelles, dessins, estampes, sculptures, moisson de toute une vie.

On ramarquera maintes œuvres d'interprétation, ou plus exactement « copies interprétées » et transposées, exécutées sur place – la série dite « Autour de Rembrandt », avec notamment une réplique que *la Ronde de nuit*, et « Autour de la Hollande », a dû être exposée à part, dans le musée de la ville – parmi lesquelles la *Vierge* de Fouquet, *les Femmes d'Alger, la Junte des Philippines, Olympia*, etc. Garantes d'une *immense culture, elles nous* aident, selon Josette Lépine, à *« mieux comprendre son itinéraire pictural »*, itinéraire jalonné de portraits, paysages, natures mortes, ou vivantes avec les animaux de la ferme, jusqu'à cette « dernière manière », toute orientée par la quête de la lumière, délicate, sensible, *souvent accumulative dans* le traitement de l'objet : *Tuiles romaines, les Pipes, Poupées multitude, Monnaie du pape...*

Et puis voici le(s) morceau(x) de résistance, oui, de résistance; *la Grève de Strasbourg*. Une photo découpée dans un journal où l'on assiste à une bagarre entre policiers et grévistes, en est le point de départ. Pendant plus de trente ans ce thème a hanté Rennert qui a multiplié les dessins préparatoires, les esquisses dont le dossier complet accompagne sur les murs les trois versions successives d'une même scène dramatique en formats gigantesques. La première, de 1933, est traitée dans la manière romantique du dix-neuvième siècle. Dans la deuxième, de 1949, de *tonalités* bleues, la composition est dominée, les masses ordonnées géométriquement : la leçon de Jacques Villon a été entendue. Dix ans plus tard, en *1969, c'est la lumière qui envahit le* tout et renforce au lieu de l'adoucir, la violence de l'affrontement.

Sans mésestimer pour autant l'œuvre peint et cette tentative colossale (trois mètres sur quatre), j'avoue une secrète prédilection pour l'œuvre sur papier regroupée au niveau supérieur de la bibliothèque municipale toute neuve, et fort belle. Car Rennert était graveur, et imprimeur de *surcroît*. Dans un de ses ateliers de Lainsecq, il composait de ses mains et tirait sur sa presse ses propres textes et ceux de Josette Lépine, Jacques Gaucheron, Armand *Monjo, Claude* Lambert, Claude Aveline entre autres poètes, les illustrant d'eaux-fortes, de pochoirs, de lithographies *qui tous* attestent un merveilleux talent de graphiste. Voyez par exemple ce *Paris en demi-teinte*, ou les images inspirées par les formes pures de son ami le potier Jacques Lacheny, harmonieux dialogue, dont l'exposition se fait l'écho, entre les vases bleus, *les grès et leur projection sur* le grain du papier.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Auxerre. Abbaye de Saint-Germain. Tous les après-midi sauf lundi, jusqu'au 12 janvier.

« LOUIS XIV ET LE NOUVEAU MONDE », à Washington

Le Grand Siècle et le public américain

Pour environ quatre mois, le Roi-Soleil arrivant de Louisiane, s'est installé dans la capitale américaine, à la Corcoran Gallery, où plus de cent cinquante peintures, sculptures, tapisseries, estampes et divers objets, prêtés au musée de l'État de Louisiane *par les musées du Louvre*, de Versailles et d'autres collections publiques et privées françaises, *ont été réunis*.

Après la Nouvelle-Orléans, où elle avait été d'abord présentée, *cette exposition, ambitieusement* intitulée « Louis XIV et le Nouveau Monde » attire une foule relativement *dense* d'Américains, désireux de mieux connaître un personnage historique qui les fascine et les révulse à la fois, mais qui en tout cas leur est profondément étranger.

Un visiteur français reste, quant à lui, un peu sur sa faim. Le Grand Siècle est *seulement* évoqué par quelques portraits, à commencer bien entendu par celui de Rigaud, et par ceux des maîtresses du roi, La Vallière, Montespan, Maintenon, qui se font *face dans une même salle*. Mais il faut beaucoup d'imagination pour sentir la gloire de Versailles dans *les quelques estampes* et dessins *du palais. On peut regretter aussi* que le mécénat royal ne soit illustré que par les portraits de Racine *et de Molière et un seul tableau* de Poussin.

Les relations du roi avec le *Nouveau Monde sont évoquées*, simplement, par des documents d'importance secondaire et les portraits de Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville et Jean-Baptiste Le Moyne, sieur de Bienville. Enfin, l'absence de mobilier de l'époque surprend de même que l'insuffisance des témoignages sur la vie quotidienne du temps de Louis XIV, et pas seulement à la cour.

Bref, une exposition intéressante, sans être exceptionnelle. Les organisateurs ont voulu, semble-t-il, *corriger* l'image du Roi-Soleil auprès du public américain. Cette volonté les a peut-être menés trop loin dans cet effort de réhabilitation, au point de crisper certains critiques. Dans le catalogue, l'un d'eux rappelle que *« les grands peintres de l'époque, Poussin et Lorrain, ont préféré vivre à Rome plutôt que dans la cage dorée de Versailles »*.

Washington Times note que Louis XIV est présenté aux éco*liers américains comme un* autocrate belliqueux, vaniteux, persécuteur des protestants, champion du contrôle de l'Etat sur la vie économique et culturelle, bref l'illustration la plus pénible du Vieux Monde... Et aujourd'hui, écrit-il, on veut en faire un *« prince modèle dont les dépenses extravagantes et l'orgueil étaient justifiés au nom de l'Etat »*. Le journal ajoute : *« Le visiteur ordinaire retirera l'impression que la principale différence entre la Maison Blanche de Reagan et la cour de Louis XIV est que ce dernier avait des maîtresses et dépensait plus d'argent pour les arts. »*

Quant au *Washington Post*, il estime que *« le roi aurait été satisfait de pouvoir continuer à éblouir et surpris qu'un respect universel ne lui soit toujours pas accordé »*. Le journal, cependant, note avec satisfaction que la plus grande contribution du roi au Nouveau Monde est d'avoir pris à son service Le Nôtre, dont le disciple, le major L'Enfant, s'inspira pour dessiner plus tard le plan de la capitale américaine.

HENRI PIERRE.

Bigot, Ehanno Saint-Cricq

Ils font (bon) ménage à trois dans la même galerie : *leurs envois sont si* différents que nul ne nuit à l'autre. Ils profitent au contraire d'un *mutuel* faire-valoir. Guy Bigot nous éblouit même lorsque ses subtils collages – en vérité plutôt des sortes de marqueteries de papiers découpés peints à l'acrylique – se cantonnent *dans les tons assourdis. Ils nous* ravissent très haut et nous font « écouter le silence ». Que dire alors de la féerique blancheur de l'*Aube de lumière !*

De leur côté, les paysages d'Ehanno (un autre Breton) ne livrent que, filtrée, l'émotion ressentie par le peintre. Ils *s'effacent* devant son regard et n'en acquièrent qu'une plus insolite présence, grâce sans doute à la rigueur discrète qui ordonne les pans d'espace bleutés, vert-de-grisés, impalpables.

Enfin, en un joyeux contraste, les assemblages de Saint-Cricq sont formés avec les épaves les plus hétéroclites, et pourtant ces déchets qu'on dirait glanés au hasard éclatent comme des accords parfaits, *dans le Retable païen par exemple*. On croyait avoir perdu la trace de ces trois artistes. Les revoici qui font surface (1).

Yves Péron

Le vent du large est salubre, et tonique, à voir les dernières toiles d'Yves Péron. C'est tellement l'Océan finistérien dans tous ses caprices que ce n'est plus lui, mais de larges vagues de couleurs où le ciel, l'eau, les embruns, les nuages, ont pris des aspects tout neufs, à force sans doute d'avoir été malaxés par le vent. Qu'on ne voit ici qu'une interprétation personnelle. La peinture d'Yves Péron est strictement de la peinture qui, avec le temps, gagne en force et en *authenticité* (2).

J.-M. D.

(1) Galerie Galarte, 13, rue Mazarine. Jusqu'au 29 décembre.

(2) Nane Stern, 25, avenue de Tourville. Jusqu'au 5 janvier.

Le cinéma et les homosexuels

Lumière orangée sur fond noir, les visages de Laurent Malet et Hanno Posch dans *Querelle* de Fassbinder, illustrent la couverture de *l'Homosexualité à l'écran*, ouvrage de Bertrand Philbert, critique à la revue *Cinématographe*. L'air du temps appelait ce sujet. Mais si l'on s'attend à trouver là des *révélations* et des photographies croustillantes, mieux vaut aller fouiner ailleurs.

Ce livre est un essai très polémique sur la représentation à l'écran, depuis *l'époque* des interdits jusqu'au « libéralisme » actuel, des deux homosexualités, masculine et féminine. Représentation toujours faussée selon l'auteur, à part, en Allemagne, durant les années 20 sous l'impulsion de Magnus Hirschfeld et de Pabst et quelques films de-ci, de-là.

Bertrand Philbert, *qui conteste* Visconti, Pasolini et Fassbinder, traverse à vive allure le cinéma mondial pour démontrer que, même officiellement admise, l'*homosexualité est toujours* affectée d'une différence, provoquée par un refus d'intégration de la morale et des mœurs hétérosexuelles. Les lesbiennes alimentent la *perversité* érotique des mâles hétéros. Les homos sont des personnages comiques (travestis) ou voués au remords et à des faits divers tragiques. Manque le droit à l'amour, à la vie de couple, aux rôles, en somme positifs.

Aujourd'hui, le cinéma récupère l'homosexualité à des fins commerciales. Les opinions de Bertrand Philbert sont celles d'une génération qui ne veut plus transiger. On apprécie la franchise et la virulence du propos.

JACQUES SICLIER.

* Editions Henri Veyrier, 184 pages illustrées. 240 francs.

Le réalisme dans l'opéra

Naturalisme, vérisme et réalisme dans l'opéra, de Manfred Kelkel, est un livre remarquable. Par l'ampleur de son sujet tout d'abord, qui couvre un siècle d'art lyrique, par le sérieux de ses références et de sa méthode ensuite : voici une réflexion sur l'opéra qui évite les jugements esthétisants et les *sensations* individuelles pour en appeler aux textes, aux partitions, aux données de l'histoire, abordés avec un esprit d'enquête sociologique. Remarquable enfin par la rigueur de son analyse. Les illustres (Mascagni, Leoncavallo, Puccini, Charpentier...), commes les oubliés (Erlanger, Bruneau, Février...) sont ainsi remis dans *une perspective plurielle où se* croisent les influences du saint-simonisme et de Zola, de Fourier et de Jaurès, des révolutions industrielles et techniques du dix-neuvième finissant et des bouleversements sociaux du vingtième siècle débutant.

L'opéra se révèle alors comme une scène à plusieurs profondeurs, accueillant, sous le masque de discours apparemment badins et d'intrigues conventionnelles, les nouveaux types sociaux d'une civilisation en plein changement. Une esthétique prend fin, qui fondait l'art lyrique sur le rêve, la légende, le symbole, et les exprimait dans les artifices du chant, l'anachronisme des sujets et des rôles. Une autre s'impose qui se veut dire une « vérité », la « réalité » des temps modernes, et invente pour ce faire sa littérature et sa vocabilité lyriques. Norma le cède à *Louise*, les pyramides d'Aïda à la soupente de Mimi, les cadences pyrotechniques de Lucia aux duos *parlés/chantés* de Tosca.

ALAIN ARNAUD.

* Ed. Vrin, 529 pages. 210 francs.

MUSIQUE

« BARBE-BLEUE », par Daniel Schmid, à Genève

Grâces équivoques pour Offenbach

Pour les fêtes de fin d'année, Hugues Gall présente au Grand Théâtre de Genève le *Barbe-Bleue* d'Offenbach, mis en scène par Daniel Schmid, dans de fastueux *décors de Roberto* Plate, perspectives infinies de paysages suisses, palais ocres aux reflets dorés, palais bleus aux *profondeurs de nuit*, noire nécropole aux lignes dures...

Daniel Schmid a tenu à monter la version intégrale de cet opéra-vaudeville, où l'on voit que le berger est en *réalité* un prince et la bergère une princesse, fille du roi Bobèche, bouffon terrorisé par sa femme, tandis que la délurée Boulotte se fait élire rosière pour se marier avec Barbe-Bleue, lequel est trahi par son *alchimiste, qui, au lieu* d'embaumer les épouses mortes, les conserve en hibernation, mais vivantes... Et où le *mariage final* se passe dans un imbroglio invraisemblable dénoué par une troupe de bohémines.

On a du mal à imaginer le cinéaste de *Paloma*, de *l'Ombre des anges*, intéressé par l'intrigue et les personnages. En fait, il s'est exercé. C'est la première fois qu'il aborde la scène, et il compte recommencer l'an prochain, toujours à Genève, avec *Lulu*, l'opéra de Berg, qui entre plus directement dans son univers trouble.

Daniel Schmid raconte (1) les inquiétudes de Hugues Gall, qui *lui* a recommandé ; *« N'oublie pas, ce n'est pas du Strindberg »*... Daniel Schmid n'a pas transplanté Offenbach dans les brumes scandinaves. Et s'il se réfère à Felsenstein : *« Prendre le thème de l'eros humain poussé jusqu'à ses limites les plus extrêmes, l'empoigner, l'estomper, tantôt dans l'engouement, tantôt dans la gravité »*, s'il met en exergue une phrase de Karl Kraus : *« Le glissement indicible du plaisir à la douleur »*, en définitive, il choisit les grâces équivoques du conte de fées.

Son spectacle coule avec une élégance un peu mélancolique *dans* des lumières en demi-teintes. Son charme languide est mis en valeur par le contraste de scènes triviales – scènes de ménage entre Bobèche (que Jean-Paul Muel tire sans sobriété vers le cabaret) et sa femme, grand insecte étincelant, image carnassière.

Comme toujours, le problème, c'est la distribution, *surtout ici où* les parties parlées sont importantes. Seule Jane Berbié (Boulotte) peut à *la fois chanter et jouer avec le punch* nécessaire. Barbe-Bleue a deux interprètes, dont Eduardo Villa, qui est *jeune, truculent*, mais absolument pas inquiétant, un Falstaff plutôt qu'un seigneur pervers. A partir de là, les subtilités voulues par Daniel Schmid sont gommées.

On redécouvre le grand répertoire d'opérettes, et c'est bien. Les metteurs *en scène* s'y intéressent, et c'est tant mieux. Il faudrait à présent des écoles pour apprendre à jouer avec rythme tout en chantant sans micro.

COLETTE GODARD.

★ Grand Théâtre de Genève. Jusqu'au 4 janvier.

(1) *Le Monde* du 20 décembre (supplément Rhône-Alpes).

« LE MÉDIUM », par l'Opéra du Marais

Mise au point pour Menotti

Fondé par un groupe de jeunes chanteurs professionnels, l'Opéra du Marais s'est constitué en association dans le but de présenter des ouvrages lyriques, classiques ou modernes n'exigeant pas des moyens considérables et, de ce fait, parfois négligés par les théâtres, soucieux d'utiliser leur personnel au complet. *Le Médium* de Gian Carlo Menotti (*né en 1911*), avec son lever de rideau traditionnel – *le Téléphone*, – n'est pas exactement une œuvre négligée, mais il est vrai que depuis quelques années cet opéra est devenu un souvenir plus qu'une réalité et, pour beaucoup de gens, le souvenir d'une pièce à effets sur une musique difficilement défendable : du Puccini mal ficelé mâtiné de Berg et de Debussy.

Applaudi dans le monde entier (après avoir été joué plus de deux cents fois de suite à Broadway en 1947), en dépit des sarcasmes de *l'intelligentsia musicale, le Médium* ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité. Mais il faut reconnaître que l'histoire de Mme Nora, médium cynique qui organise pour *ses clients des conversations* avec l'au-delà grâce à la complicité de sa fille et qui se prend un jour à son propre *jeu*, connaissant *ainsi* un doute qui ne l'avait jamais effleurée, ne manque pas d'intérêt ou de prolongements possibles.

On peut en effet considérer que derrière ce drame vériste se cache une interrogation sur la croyance aveugle et le rationalisme borné qui, loin de s'opposer, se donnent la main pour offrir, selon les natures, un refuge à l'abri des ravages du doute. *Quant à la musique, si l'on peut lui* reprocher son style composite, c'est une faute légère et même caractéristique de la plupart des chefs-d'œuvre ; mais lui tenir rigueur de son efficacité manifeste n'est pas très sérieux en matière d'opéra, d'autant qu'elle atteint souvent son but de façon paradoxale, les recettes traditionnelles du suspense ou du mélo cédant la place à des trouvailles inattendues et frappantes par cela même.

La facture, il est vrai, laisse un peu à désirer. Sur ce dernier point, les représentations données par l'Opéra du Marais, avec un orchestre réduit (et parfois approximatif) que dirige Olivier Guion, n'arrondissent pas les angles ; cela accentue au contraire l'aspect bancal et primitif de la partition, qui, en contrepartie, retrouve du mordant et le côté expérimental qu'elle devait avoir en 1946, lors de sa création à la Columbia University.

La distribution change sans crier gare : Evelyne Razymowsky et Pierre Danais, que nous avons entendus dans *le Téléphone*, aussi bons chanteurs que comédiens, tirent tout ce qu'il est possible de cette petite pochade, dont Bernard Broca *a su renouveler* la *mise en* scène. Le propos du *Médium* est plus ambitieux, et l'idée d'utiliser comme cadre la scène nue en faisant voir tout ce que les décors dissimulent d'habitude va *dans le sens du* théâtre sur le théâtre imaginé par Menotti. Le rôle de Toby le muet, tenu par Shanti Oyarzabal, est particulièrement mis en valeur : mi-éphèbe mi-chat, *il fait un* grand numéro d'expression corporelle avec un passage sur le guéridon qui n'a *alors pas trop de quatre pieds...* Linda Bond-Perry (alternant avec Anne Bartelloni) est une Mme Nora saisissante, et Véronique Berri possède la fraîcheur naïve du rôle de *Monica. Dans sa mise en scène*, Bernard Broca a su rester fidèle au réalisme voulu par l'auteur sans gommer la dimension symbolique de l'action et des personnages : on y croit *mais on n'est pas dupe*.

GÉRARD CONDÉ.

★ A Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Dernière représentation les 28 et 29 décembre à 21 heures, le 30 à 15 heures. – Au Théâtre musical de Paris, place du Châtelet, on pourra voir *le Médium* dans une production de l'Opéra de Nice (avec Régine Crespin) les 2, 5, 7 et 9 mars à 18 h 30.

GAMELAN AU CENTRE POMPIDOU

La respiration d'un peuple

Poursuivant son tour du monde, *le Forum des percussions* du Centre Pompidou nous emmène dans *l'île heureuse* de Bali avec quinze musiciens du fameux Gamelan de Sebatu.

Assis en tailleur au *milieu* de leurs oiseaux et démons familiers, la tête serrée par un bandeau orné de plaques dorées, ils jouent. Les marteaux parcourent *à toute vitesse* le clavier des métallophones aux résonateurs de bambou – *la main gauche*, naturellement décalée par rapport à la frappe, servant à étouffer les sons, – avec une agilité prodigieuse. Ces dessins scintillants se mêlent aux couleurs pures des gongs en forme de cloches. Deux tambours et de petites cymbales durcissent le tableau sonore et excitent les *rythmes*. Au fond, les grands gongs vrombissent sourdement *comme un arrière-plan cosmique*.

La musique déferle lumineuse, brasillante, puis coule souterraine, se réveille brusquement avec des accélérations d'une homogénéité fabuleuse, s'estompe pour laisser chanter une flûte ardente ou langoureuse aux merveilleux entrelacs, et repart de plus belle.

Elle jaillit avec la perfection de mouvement, l'infaillibilité dans l'alternance ou la relance, d'un concerto de Haendel ou de Vivaldi, évolue dans un climat inaltérable ou qui nous paraît tel. Musique religieuse ou profane, pour la danse (telle cette superbe *Baris pour annoncer la guerre*) ou les récits légendaires (avec les étonnants piaillements des singes du Ramayana), elle est d'abord comme la grande respiration heureuse *d'un village, d'un* peuple, qui le jour travaille à la rizière et le soir se retrouve pour faire de la musique selon une tradition ancestrale.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Le Gamelan de Sebatu jouera* encore au Forum du Centre Pompidou ce vendredi 28 (*à 21 heures*), samedi 29 (à 15 heures et à 21 heures), dimanche 30 (à 15 heures). Le concert du 31 à 15 heures est annulé et remplacé par le concert des Percussions de la Haye prévu pour le soir.



SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : le Lac des cygnes.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Bérénice.

ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 20 h 30 : l'Illusion.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), 18 h 30 : Adiedi.

TEP (364-80-80), Relâche.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts : Forum des percussions ; 21 h : Musique balinaise (Gamelan de Sebatu) ; Cinéma : 17 h 30 : Ode à une mère, de Z. Shilin ; 20 h 30 : Amour lointain, de C. Liding.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 :la Fille de Mme Angot.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : les Mummenschanz.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), Soirée francophones : 20 h 30 : Contre-jour ; Cl. Morane ; H. Aufray.

Les autres salles

AKRAKAS CENTER (258-97-62), 19 h 30, sam., mar., 24 h : Opus Anomique.

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : Une heure avec Obey.

ATELIER (606-49-24), 21 h : la Danse de mort.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : El Primer Magistrado.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16) 21 h : Théâtre de Bouvard.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Retour de la villégiature.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 45 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Zaba ; 21 h : Et si je mettais un peu de musique.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Quasimodo ; 21 h : Repas de famille.

L'ÉCUME (542-71-16) les 26, 27, 28, 29 à 20 h 30 : Hughie.

EDEN-THEATRE (356-64-37), 21 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : K. Ko.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), 20 h 45 : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE GAITE (327-95-94), 20 h 30 : Morpioni's Palace.

ESPACE MARAIS (271-10-19), 20 h : le Misanthrope ; 22 h 30 : Madras.

ESSAION (278-46-42), I., 20 h 30 : Hiroshima mon amour 85. II. 21 h : Toril.

FONTAINE (874-74-40), 20 h 15 : les Trois Jeanne ; 22 h : Games.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : The lion the witch and the Wardrobe.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 17 h : la Dispute.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

LA BRUYÈRE (874-76-99), 20 h 30 : Guérison américaine.

LUCERNAIRE (544-57-34). I. 18 h 30 : le Prophète ; 22 h : Bréviaire d'amour d'un haltérophile. – II. 18 h 00 : La gazelle après minuit ; 20 h 15 : Pour Thomas ; 22 h 15 : Hiroshima mon amour. Petite salle, 18 h 30 : Parlons français, no 2 ; 20 h : M. Lourie ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h, dim. 17 h : l'École des filles.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Un otage.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Berlue.

MATHURINS (265-90-00), 20h45 : Meli-Meloman II. – Petite salle, 21 h : Louki que quoi dont où.

MENAGERIE DE VERRE (338-33-44), 22 h 15 : Lycanthropie.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, 21 h : Duo pour une soliste ; Petite salle, 21 h, dim. à 16 h : la Carte du Tendre.

NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (331-11-99), 20 h 45 : l'Île de Tulipatan.

NOUVEAUTES (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : la Chasse aux dragons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Giovanni.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : l'Orphelinat.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Kidnapping.

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), 20 h 30 : les Habits du dimanche.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Une clé pour deux.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : la Vie d'artiste.

TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). II. 20 h 30 : Huis clos.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), 20 h 30 : Pièces détachées.

THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Androcles et le lion.

THÉATRE DU MUSÉE GREVIN (246-84-47), 20 h 30 : Il était trois fois.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : l'Archipel Papou.

THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : le Malentendu.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Letters Home.

THÉATRE PARIS 12 (343-19-01), 21 h : les Misérables.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Ubu Président.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Grande salle, 20 h 30 : Angelo, tyran de Padoue.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : les Voisins ; 22 h 30 : Ça.

THÉATRE DE L'UNION (246-20-83), 20 h 45 : Dis à la Lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Calamity Jane ; 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h : Chacun pour moi.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Derrière vous il y a quelqu'une.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres : II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

BOURVIL (373-47-84), 20 h : Elles nous parlaient d'amour. 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Bonjour les ordures.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h 30 : Armistice au pont de Grenelle ; ven., sam., 20 h : Petite suite pour femme solo.

SAN PIERU CORSU, 21 h 15 : Ch. Bruno.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent ; 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre : 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : Shakespeare, j'expire.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CINQ DIAMANTS (rés. : 570-84-29), 21 h : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 21 h : M. Morelli, Y. Dionis.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 18 h 30 : G. Chelon.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : M. Leeb.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : le Cirque de Moscou.

RANELAGH (288-64-44), 21 h : Mime Pradel.

SPLENDID (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.

TH. DE PARIS (280-09-30), 21 h : Zouc.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30 : Claire.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : les Mille et Une Nuits.

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : Razafindrakoto ; 22 h 30 : Tsoa.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : J. Caroff Dixieland.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Mistura Fina.

CLOITRE DES LOMBARDS (233-54-09), 22 h 30 : P. Urbina y su Guarapo Latino.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 22 h 30 : P. Chereze, M. Hazon, R. Sarrazin.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, Magma ; Orwell Bye Bye (Djoa, L.C. Ewande, Salsa y control).

ÉCUME (542-71-16), 22 h : L. Hoffman, J. Lampi, W. Meir.

GIBUS (700-78-88), 22 h, Dirty Dogs.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 4 h : Mattew et Tao ; 22 h : Roy Lega ; 0 h 30 : Worthy.

MONTANA (548-93-08), 22 h : R. Urtreger.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, C. Sopranin.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, Tabac Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36) 23 h : J.-C. Longnon, M. Graillier, M. Michel, T. Chauvet.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : Jazz Phonolite.

LA SPHÈRE (806-77-96), 20 h 30 : É. Bex/Ch. Schneider/F. Verly.

SUNSET (261-46-60), 22 h 30 : Quartet Celea/couturier

Festival d'automne

(296-12-27)

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30, le 29 à 14 h 30 : Bérénice.

Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h 30, Aïda.

Chapelle de la Sorbonne, de 11 h à 19 h, Exposition P. P. Pasolini.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 28 décembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Liberté, de J. Kemm ; 19 h : les Affameurs, d'A. Mann ; Hommage à Clint Eastwood ; 21 h : Honkytonk man.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : les Hommes en blanc, de R. Habib ; 17 h : Intelligence service, de M. Powell et E. Pressburger ; Cinéma japonais-remake ; 19 h : Duel à mort, de T. Uchida.

Les exclusivités

AIDA (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

L'ANNEE DES MEDUSES (Fr.) : Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ARBALETE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté-Boulevard, 2e (233-67-06) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 9e (241-77-99).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

BAYAN KO (Phil., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Olympic-Entrepot, 14e (544-43-14).

BÉBÉ SCHTROUMPF (Belg.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Olympic, 14e (544-43-14).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Reflets Quartier Latin, 5e (354-42-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

CAL (Irl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

LE CONTE DES CONTES (Sov., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (344-28-80).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA FEMME IVOIRE (Gr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

FLEURS DE PAPIER (Indien, v.o.) : St-André des Arts, 6e (326-48-18).

GREMLINS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Rive gauche, 5e (329-44-40) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Champs-Élysées, 8e (561-94-95) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Français, 9e (770-33-88).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-40-40).

J'AI RENCONTRÉ LE PÈRE NOËL (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Images, 18e (522-47-94).

JOYEUSES PAQUES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE MATELOT 512 (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (249-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athèna, 12e (343-07-48) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PAR OU T'ES RENTRÉ, ON T'A PAS VU SORTIR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

RÉVEILLON CHEZ BOB (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George V. 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RIVE DROITE RIVE GAUCHE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

REUBEN REUBEN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumond Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SHEENA, LA REINE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26), George V, 8e (561-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SOLLERS JOUE DIDEROT (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (561-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SOUVENIRS SOUVENIRS (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Studio Galande, 5e (H sp.) (354-72-71).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Forum, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ALICE DANS LES VILLES (All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

ASSURANCE SUR LA MORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; V.o. : Paramount City Triomphe, 8e.

L'AVENTURE DE Mme MUIR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (329-11-30).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H.sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LE CARROSSE D'OR (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LA CORDE (A., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov.), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) (**) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots. A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

DUEL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FLUTE ENCHANTÉE (Suéd., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

GEORGIA (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

GLORIA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

GUN CRAZY (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A, v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

INDIA SONG (Fr.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boîte à films, 17e (H.sp.) (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA JOYEUSE PARADE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA LÉGENDE DU GRAND JUDO (Jap., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

LAWRENCE D'ARABIE (A. v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LOLITA (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOBLESSE OBLIGE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE (A. v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE PRÉ (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

RASHOMON (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UCG Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (267-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

ROCCO ET SES FRÈRES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34).

RUE CASES-NEGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE SANG D'UN POÈTE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 3e (278-34-15).

LE SAUT DANS LE VIDE (It., v.o.) : Le Latina, 4e (278-47-86).

SHINING (A., v.o.) (**) : Templiers, 3e (272-94-56). Denfert, 14e (321-41-01).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Grand Pavois, 15e (H.sp.) (554-46-85).

THÉORÈME (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

WHISKY A GOGO (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97 ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14).

VIVA LA VIE : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UNDERFIRE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

Les festivals

LES BRANCHÉS DE L'AMÉRIQUE (v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 h, 20 h : New-York 1997 ; 16 h, 22 h : Outsiders ; 18 h : Italian american, american boy ; 24 h : L'Homme qui venait d'ailleurs.

ELOGE A LA RIGUEUR : E. ROHMER Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 18 h : le Genou de Claire ; 20 h : la Femme de l'aviateur.

A. HITCHCOCK, PERIODE ANGLAISE (v.o.), Action Rive-Gauche, 5e (329-44-40) : les 39 Marches.

LAUREL ET HARDY (v.f.), Action Écoles, 5e (325-72-07), mer. : Les montagnards sont là.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), l'Ombre d'un doute.

TRUFFAUT, Club de l'Étoile, 17e (380-42-05), la Peau douce.

LA QUINZAINE DU FILM D'OPERA RUSSE (vo) Reflet quartier Latin 5e (326-84-65) ; 16 h : le Prince Igor ; 18 h : la Dame de Pique ; 20 h : Yolanta ; 22 h : Boris Godounov.

FESTIVAL BRESSON 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 22 h : le Procès de Jeanne d'Arc ; 16 h, 18 h, 20 h : Pickpocket.

JEAN COCTEAU, cinéaste et poète, 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) : le Testament d'Orphée.

LES FILMS NOUVEAUX

PARTENAIRES, film français de Claude d'Anna. Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (563-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LE DÉBAT SUR LA TÉLÉVISION PRIVÉE

POINT DE VUE

Dire oui à la liberté

par ROLAND CAYROL (*)

NOUS avons, en France, grâce à la décision de la majorité en place, des radios libres – *des radios « locales privées »* selon le langage officiel. Et c'est très bien. Nous allons avoir – puisque telle est la volonté du chef de l'Etat – des télévisions privées. C'est très bien, puisqu'une majorité des Français souhaite la multiplication des canaux d'images. Mais cela invite aussi à une réflexion sur les conditions dans lesquelles va s'effectuer cette profonde modification de notre paysage audiovisuel.

On ne peut qu'approuver le principe *d'une libéralisation des ondes*. Pour des raisons de principe démocratique : dans un pays où la liberté de la presse et la liberté de création ont souvent servi de modèle au monde entier, on ne saurait admettre longtemps que, s'agissant des plus grandes entreprises de presse et de spectacle de la civilisation moderne, l'Etat seul se réserve le monopole de la diffusion, au détriment de toute initiative des citoyens. Surtout lorsque, par un vice profond de nos systèmes politiques, monopole de l'Etat se conjugue avec monopole du gouvernement *(quel que soit le progrès* partiel introduit en la matière par la loi de 1982 et la création d'une *Haute Autorité de la communication* audiovisuelle).

Les motivations de fait viennent *aujourd'hui renforcer cet argument* de fond : il faut *débloquer* une situation créée par les grands appareils verticaux, pour parler comme Michel Rocard. Règlement bureaucratique, privilèges syndicaux, interventionnisme des partis politiques, autocensure des hiérarchies professionnelles internes, mécanismes archaïques d'organisation financière, ont, aujourd'hui, fini d'embourber le service public de télévision. Seule la concurrence permettra de déclencher un déclic psychologique de remise en cause de ce fatras dépassé de règles et de privilèges. Il faut donc, sans réticences, dire *oui*, ici comme ailleurs, à la liberté. Mais il faut aussi, me semble-t-il, ne pas succomber au vertige *libéral* qui s'empare aujourd'hui, curieusement, de l'ensemble de nos élites politiques, de droite *(que la liberté, refusée par les conservateurs au pouvoir jusqu'en 1981, leur paraît belle soudain dans l'opposition !)* et de gauche. Ouvriers de la onzième heure, ils sont tout de même *surprenants ces animateurs socialistes* – souvent anciens gauchistes – qui ont défendu pendant des décennies, contre vents et marées (et contre toute raison), l'idée du monopole de l'Etat, et qui aujourd'hui entonnent sans mesure le chœur de la libéralisation sans conditions.

Huit thèses

Du coup, le débat risque de bien mal s'engager, mettant face à face les tenants, d'allure moderne, de la liberté tous azimuts, et les défenseurs, bien sûr dépassés, de la *« mission de service public »* de la télévision. Et si – là comme ailleurs – il était possible de raison *garder, de mettre en place des institutions* et des structures conciliant la liberté individuelle et un corps de *règles utiles à notre* société dans son ensemble, à notre économie et à *notre* culture ? Je souhaiterais à cet égard verser au débat, sans les détailler, huit thèses pour la création d'un espace de liberté audiovisuelle réelle dans ce pays.

– Les « acquis du service public » sont une notion qui prête *souvent à sourire*. Et pourtant, à la télévision, ils existent bel et bien. Le contenu des émissions en atteste, qui fait des chaînes françaises de télévision (et en général des chaînes européennes de service public) des chaînes assurément plus attentives que les chaînes purement *commerciales à la diversité des programmes*, à la création artistique, à l'information pluraliste et au documentaire, *à la qualité* culturelle. La qualité des personnels en atteste aussi, et les chaînes françaises regorgent, quoi qu'on en dise, quels que soient les bonzes qui parlent en leur nom, et quelle que soit leur actuelle lassitude, de créateurs, de techniciens, d'administrateurs d'une extrême compétence et d'un admirable dévouement. Il serait particulièrement absurde, je dirai criminel, de se dessaisir de ces acquis.

– *Dans un régime de suffrage* universel, les citoyens ont le droit de choisir, aussi, leurs programmes de télévision *préférés* – même si leurs choix majoritaires se portent sur des programmes jugés « médiocres » *par les* intellectuels (au demeurant peu consommateurs de télévision !).

– A l'heure *du* câble, du satellite, de l'internationalisation du marché de l'audiovisuel, il est indispensable, pour des raisons économiques autant que culturelles, de préserver – de renforcer – des outils français de production d'images et de sons, et donc aujourd'hui d'asseoir cette présence *française sur les seuls* organismes capables d'affronter le marché mondial, c'est-à-dire les grandes chaînes *publiques*.

– Lancer les chaînes publiques dans la concurrence sur le marché intérieur et international suppose qu'on leur donne les moyens de cette concurrence. On ne peut donc, dans le même temps, les enserrer dans un carcan de règles qui rendrait toute concurrence impossible ou fallacieuse. Il convient donc absolument, d'une part, de restreindre les obligations de cahiers des charges à l'égard des chaînes publiques (que l'Etat laisse aux présidents de chaîne plus de loisir d'organiser leurs grilles), d'autre part, d'établir – contre le droit d'émettre – de véritables cahiers des charges à l'égard des télévisions *privées* désormais autorisées. Au minimum, ces cahiers des charges devraient prévoir un quota minimal de programmes d'origine française, un quota d'émissions d'information et un plafonnement des ressources publicitaires.

– Il faut que s'établisse une nouvelle philosophie dans les rapports entre les chaînes publiques de *diffusion* et les sociétés privées de *production* de télévision. L'Etat ne doit pas tout faire, notamment il ne doit pas en permanence se préoccuper de produire. Les chaînes publiques doivent apprendre à considérer comme des partenaires (et non comme des sous-traitants) les sociétés de production dont la motivation est le profit, et qui leur apportent sans cesse des idées, des projets, des techniques qui renouvellent la création, l'information, le reportage – mieux que ne sauraient le faire, seules, des chaînes d'État tranquillement installées dans leur bureaucratie quotidienne.

– Les produits audiovisuels doivent être de plus en plus pensés, dès leur conception, en direction d'un marché mondial. Il ne s'agit pas seulement de *vendre* à l'étranger des émissions conçues pour un public français (ce qui est bien), mais de réaliser des émissions françaises *(ou coproduites en France)*, à vocation mondiale. La France ne retrouvera une vocation culturelle que *si elle sait regarder* le monde et s'y adapter, faute de quoi la production anglo-américaine seule gagnera la *bataille des programmes*.

– Dans l'état actuel du marché français, l'aide publique à l'audiovi*suel – celle notamment* des administrations centrales, et au premier rang du ministère de la culture – *est indispensable* à une création nationale originale. Encore faudrait-il la *penser*, de façon sélective, de manière à orienter réellement, de manière démocratique, les choix culturels de la collectivité. Trop souvent, aujourd'hui, il s'agit d'une aide automatique – comme pour les émissions de Canal Plus, dont le contenu culturel est pourtant bien souvent problématique – ou d'une aide « balai », l'Etat offrant les derniers millions à un montage financier déjà réalisé en dehors de lui.

Ce qui a été plutôt bien réussi en matière de cinéma – l'aide sélective a permis au cinéma français d'être le seul cinéma européen qui résiste aujourd'hui sur le marché mondial – doit être réussi en matière de télévision. Il y faut, dans la concertation avec l'initiative privée et avec le concours des créateurs et des intellectuels, une volonté plus consciente et mieux organisée *de nos responsables publics en matière* de culture.

– Dans ce bouleversement des pratiques, l'audiovisuel public devra accepter bien des remises en cause. Les petits droits acquis par des mo*nopoles sydicaux lui font souvent* énormément de mal. Il ne suffit pas que les chaînes publiques aient pris – *pour échapper à leurs propres* règles – des participations à des entreprises privées de sous-*traitance audiovisuelle ! Il ne suffit* pas qu'en privé des dirigeants des confédérations syndicales regrettent le « corporatisme » de leurs sections dans l'audiovisuel ! Il faut probablement que de véritables « états généraux » de l'audiovisuel public remettent sur le tapis une discussion globale des privilèges, des traditions, des blocages qui aujourd'hui, trop souvent, entravent l'action de la télévision.

De même, la mainmise de certaines catégories – les énarques gestionnaires, les journalistes, les *réalisateurs – sur tel ou tel secteur* de la télévision doit pouvoir s'effacer devant la nécessité de repenser le *service public comme* un organisme de production et de diffusion d'information et de spectacle à destination du public (parent pauvre de toutes les discussions internes...).

Autrement dit, il s'agit, dans la *période qui s'ouvre, de renoncer* enfin aux dogmes – ceux de l'idéologie libérale comme ceux du mono*pole*. Et *d'amorcer une discussion* qui permette tout à la fois de satisfaire la demande majoritaire du public, de respecter les principes de liberté et de démocratie, de préserver les importants acquis de notre télévision publique, et de relancer la création audiovisuelle française sur les marchés intérieur et international. Tant qu'il en est encore temps...

(*) Maître de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, auteur de *la Presse écrite et audiovisuelle*, consultant à TF 1.

● *Le Syndicat du livre belge face à l'expansionnisme de M. Hersant.* – L'implantation en Belgique de M. Robert Hersant a suscité, jeudi 27 décembre, une réaction du *Syndicat du livre belge*, qui lui fait grief non seulement de supprimer des emplois dans la presse d'Outre-Quiévrain, mais d'effectuer une *« intrusion étrangère dans la formation de l'opinion publique belge »*. Le syndicat, d'obédience socialiste, affirme que le journal *le Rappel* de Charleroi, récemment racheté par M. Hersant, sera imprimé à Roubaix sur les machines de *Nord-Eclair*, ce qui entraînera le licenciement d'une quarantaine de travailleurs belges.

D'autre part, l'implantation grandissante du magnat de la presse française dans le Hainaut, fait craindre au journal socialiste *le Peuple* un trust publicitaire Hersant dans cette province, qui le forcerait à s'y affilier pour garantir le volume de publicité nécessaire à son exploitation.

L'AUDIOVISUEL DU FUTUR

M. Fabius confirme le lancement des satellites TDF 1 et TDF 2

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, a confirmé, jeudi 27 décembre, le lancement du satellite de télévision directe TDF 1, prévu pour le 7 juillet 1986. Ce satellite pourra diffuser quatre programmes de télévision sur la plus grande partie de l'Europe occidentale quelques semaines après son lancement. Le gouvernement a *décidé* de lancer en 1988 un second engin pour assurer la continuité du service. TDF 2 aura la même conception technologique que son prédécesseur et pourra donc être reçu avec les mêmes installations mises en place chez les usagers pour TDF 1.

Pour assurer la fabrication rapide de TDF 2, l'Etat a déjà passé les premières commandes de *fournitures* pour un montant de 110 millions de francs. M. Fabius a chargé M. Jacques Pomonti, qui reste président de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), de constituer la société de commercialisation du satellite de télévision directe (1) et de mettre en place le plan de financement global de l'opération. M. Pomonti *poursuivra* donc les négociations avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), qui souhaite exploiter deux canaux de TDF 1. Il sera également l'interlocuteur de M. Pierre Desgraupes, qui étudie, à la demande du *gouvernement, la programmation* d'un canal par le service public.

Cette décision du gouvernement *met fin à un an de polémiques entre* partisans du satellite de télévision directe et défenseurs d'engins à faible puissance, moins coûteux mais nécessitant des installations de réception plus sophistiquées. M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, avait ainsi qualifié la technologie de TDF 1 de complètement *« dépassée » (le Monde* du 8 mars). Le rapport rédigé par M. Gérard Théry, à la demande du ministre des PTT, allait dans le même sens *(le Monde* du 14 mars). Les difficultés techniques rencontrées dans la mise au point de TDF 1 et le projet de satellite léger européen de Coronet avaient récemment relancé cette polémique.

Dans la lettre que M. Fabius adresse à M. Pomonti, l'arbitrage du gouvernement apparaît sans ambiguïtés. *Le choix d'une technique* combinant satellite à forte puissance et antennes individuelles à faible prix est confirmé pour TDF 1 et TDF 2. Le premier ministre ajoute : *« En parallèle, les études pour la conception d'une nouvelle génération de satellites de télévision directe, destinée à succéder au système TDF 1/TDF 2 seront rapidement engagées. Elles seront conduites en vue de la réalisation d'engins plus légers, demeurant compatibles avec le maintien de l'utilisation d'installations individuelles. »* L'évolution devra donc se faire sur la base des choix technologiques de la forte puissance sans surcoût excessif *pour l'usager*.

Les industriels européens (Thomson, Philips, Siemens) vont donc *pouvoir se lancer sans tarder dans* la fabrication d'installations de réception pour être prêts à livrer quelques dizaines de milliers d'antennes et de décodeurs dès la fin 1986 et quelques centaines de milliers l'année suivante. Il reste pourtant à résoudre un dernier problème sur la norme couleur à utiliser. Certains industriels entendent conserver le SECAM et le PAL pour la première génération d'équipements. D'autres souhaitent attendre que le « D 2 Mac » devienne la nouvelle norme européenne, ce qui risquerait de retarder la commercialisation des équipements.

Le succès de l'opération TDF 1 dépendra largement des programmes transmis par le satellite de télévision. A cet égard, la situation n'est pas encore très claire et la mission de M. Pomonti ne sera pas de tout repos. *La CLT s'est engagé sur deux* canaux, mais ses responsables surveillent avec inquiétude le débat sur la télévision hertzienne privée en France. En cas de libéralisation brutale, rien ne dit que RTL ne soit pas plus tenté par des fréquences locales *accessibles à tous que par un* satellite dont la réception demande un investissement minimum de 4 000 F pour l'usager. En tout état de cause, il restera aussi à trouver un financement et des partenaires pour les deux autres canaux. L'accord entre la France et le Luxembourg réserve en effet la publicité aux chaînes de RTL.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) M. Fabius a précisé que les pouvoirs publics garderaient la maîtrise des *infrastructures techniques et détiendraient* une minorité de blocage dans la société de commercialisation.

Cet engin dont on ne sait que faire...

Pourquoi TDF-1 ? A se remémorer les nombreux débats qui ont eu lieu ces deux dernières années sur le satellite français de télévision directe, à lire le rapport que M. Gérard Théry a écrit à la demande du ministre des PTT, M. Louis Mexandeau, à observer que la décision de construire TDF-2, implicite depuis plusieurs mois, vient seulement d'être officiellement prise, on ne peut esquiver la question. Pour y répondre, il faut revenir aux sources. Si libéral qu'il soit, M. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas fait, au cours de son septennat, *grand effort pour alléger le lourd* contrôle de l'État sur la radio et la télévision. On peut donc s'étonner qu'il ait admis la construction d'un satellite dont il était clair qu'il imposerait, à terme, une rupture du monopole. Ce sont des raisons internationales et industrielles qui ont emporté sa décision.

TDF-1 est le frère jumeau du satellite allemand TV-Sat, mais le droit d'aînesse appartient à ce dernier. Ce sont, en effet, les responsables du développement spatial en RFA qui ont estimé, vers 1976, que la télévision directe était un bon créneau pour l'industrie allemande. La RFA avait alors fait porter son effort sur le laboratoire Spacelab, ce qui apparaissait comme un mauvais pari : les perspectives industrielles et commerciales *que pourrait offrir* le Spacelab étaient minimes, et à très long terme. Il fallait trouver autre chose. La France avait le leadership d'Ariane. Les satellites d'observation, pour lesquels la limite entre le civil et le militaire est imparfaitement *définie, auraient posé* des problèmes politiques. La télévision directe paraissait un bon choix, d'autant que les Etats-Unis, pour des raisons réglementaires internes, n'avaient pas pris d'avance dans ce domaine. Et les pays scandinaves discutaient alors la création d'un système commun de télévision par satellite, Norsat, qui n'aboutit pas (1).

Cette option conduisit d'abord les responsables allemands à faire capoter, en 1977, le projet H-Sat de l'Agence spatiale européenne bien qu'il fût à forte dominante franco-allemande – ils avaient d'ailleurs quelques autres bonnes raisons, – puis à tenter de s'engager seuls dans la construction de satellites de télévision directe. L'industrie spatiale ouest-allemande en était probablement capable, mais une participation française simplifiait les choses. Et comme Paris fit savoir à Bonn qu'il n'était pas question d'abandonner le marché de la télévision directe aux Allemands de l'Ouest, et que ce serait la coopération ou la concurrence, l'accord se fit pour un développement commun des satellites français et ouest-allemands. Les négociations furent ardues, la France demandant une parfaite égalité, la RFA souhaitant garder une prépondérance qui n'apparaît plus guère que dans les dates de lancement : TV-Sat sera mis en orbite avant TDF-1.

Les études de marché montraient que les satellites de télévision directe ont un bel avenir auprès des pays en voie de développement. Dans les pays vastes, à géographie difficile (montagnes, déserts, forêt équatoriale) et de peuplement dispersé, installer un réseau terrestre de télévision est très coûteux, parfois impossible faute de disposer sur place des techniciens indispensables. D'autre part, la télévision est un trop bon outil d'éducation, ou même de formation d'une conscience nationale, pour que les gouvernants ne souhaitent pas son développement. Le recours au satellite est alors la meilleure solution.

Mais pour vendre des satellites, ainsi que les équipements d'émission et de réception associés, il vaut mieux en montrer qui fonctionnent de manière opérationnelle (2). Voilà pourquoi la France s'équipe d'un *satellite* dont *elle* n'a guère l'usage et dont la forte puissance, peut-être excessive pour le territoire national, se justifie pour des pays de dimensions plus grandes. Il fut d'abord question de faire rediffuser par le satellite TF-1 et Antenne 2, au *motif de couvrir les zones d'ombre* mal desservies. Après le changement de gouvernement en 1981 et la constatation que les habitants des quelques hameaux ou bergeries situés dans lesdites zones d'ombre ne constituaient pas une clientèle suffisante pour développer une industrie des équipements de réception, on se mit à chercher fébrilement d'autres programmes. D'où un accord, laborieusement *négocié*, avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion. La RFA n'est d'ailleurs pas plus avancée que la France pour l'utilisation de son propre satellite.

MAURICE ARVONNY.

(1) Le groupement franco-ouest-allemand Eurosatellite, qui contruit TDF-1 et TV-Sat, a reçu commande d'un satellite pour le projet suédois Tele-X, successeur de Norsat.

(2) Ce qui impose pratiquement le lancement d'un second satellite, de manière à assurer la continuité du service en cas de panne.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 28 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Carnaval.
De P. Sébastien et J. Marouani.
Un grand spectacle préparé en secret par l'imitateur Patrick Sébastien. On annonce que les couleurs claquent, que les rires et les chansons fusent et que les déguisements sont délirants.

21 h 50 Histoire du rire : Un rire bête et méchant.
Série de six émissions de Daniel Costelle.
Cinquième épisode : l'art de la caricature ; une étude sur le rire dans d'autres pays (Chine, URSS, Afrique et Belgique).

22 h 45 Journal.

23 h 10 bougies pour la Une, vous avez aimé...
Emission *présentée par Stéphane Collaro. Le Commissaire Moulin.*
Un méchant fait divers, un excellent télé-film. A signaler la prestation de Pierre Nougaro.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Louisiane.
D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca.

SPECIAL BEATLES

21 h 30 Cinéma : Yellow Submarine (le Sous-marin jaune).
Film anglais de George Dunning (1968), avec les voix des Beatles.
Des hippies, adeptes de la joie de vivre et de la musique, partent en sous-marin pour délivrer un merveilleux pays envahi par un peuple ennemi de la jeunesse. Film d'animation de style psychédélique, pop art fin années 60. Humour dévastateur et chansons des Beatles.

23 h John, Paul, George et Ringo : la légende.
1re partie : 1960-1965.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : Gaspard de la Meije.
de Bernard Choquet, avec R. Jendly, J.-B. Guillard, P. Demarle...
Histoire d'une cordée d'hommes robustes montant à l'assaut d'un sommet invaincu. Un beau récit sur les montagnards, mais un peu trop d'images panoramiques.

22 h 15 Journal.

22 h 40 Cinéma : Un chien andalou.
Film français de Luis Bunuel (1928), avec P. Batcheff, S. Mareuil, L. Bunuel, J. Miravilles, S. Dali (Muet, N.).
Un homme s'efforce en vain de réaliser sa passion pour une femme. Court métrage surréaliste au scénario duquel participa Salvador Dali. Pas de chien, mais des associations d'images curieuses et dérangeantes.

22 h 55 Cadavres extras : Dédales.
De J.-M. Dubois, réal. A. Delcroix.
Des cavaliers, des jeunes filles munies d'arcs et de flèches, un homme en tenue de cross. Bataille des nerfs.

23 h 10 Fat's blues, ou les confidences d'un dinosaure.

23 h 15 Musiclub.
Sonate n° 5 pour deux violons, *de Jean-Marie Leclair, interprétée par Itzhak Perlman et Pinchas Zukerman, solistes.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Poésie au jour le jour ; 17 h 10, Un bon petit diable ; 17 h 20, Fraggle rock ; 17 h 50, Thalassa ; 18 h 15, Noël en Gascogne ; 18 h 30, Présence du théâtre ; 18 h 55, Inspecteur Gadget ; 19 h, Feuilleton : Foncouverte ; 19 h 15, Informations ; 19 h 50, L'ours Paddington.

CANAL PLUS

20 h 30, l'Australienne ; 22 h, le Retour de Don Camillo, film de J. Duvivier ; 23 h 45, Tous en scène ; 0 h 30, Tendres cousines, film de D. Hamilton ; 2 h, la Lune dans le caniveau, film de J.-J. Beineix ; 4 h 15, Les abeilles sauvages, film de B. Geller ; 5 h 50, Rock concert ; 6 h 30, Batman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le grand débat : fin du mariage, nouvelle solitude, avec Evelyne Sullerot, Simone Veil, André Burguière et Patrice Bourdelaix.

21 h 30 Black and blue : demain le CIM (Centre d'informations musicales), école de jazz européenne.

22 h 30 Nuits magnétiques : dans le Grand Nord.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 3 décembre à la Salle Pleyel) : *Im Sommerwind*, de Webern ; *Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol majeur*, de Beethoven ; *Symphonie n° 1 en ré majeur*, de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart dir. N. Marriner, sol. C. Zaccharias, piano.

22 h 34 Les soirées de France-Musique : les entretiens de Francis Poulenc avec Claude Rostand ; vers 23 h 5, rencontre au groupe des Sept : œuvres de Dutilleux, Lutoslawski ; à 1 h, musique traditionnelle.

Les programmes du samedi 29 et du dimanche 30 décembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

ENVIRONNEMENT

Essence sans plomb en vente dans quatre pays d'Europe

De notre correspondante

Copenhague. – Dès les premiers jours de la nouvelle année, les Danois vont pouvoir acheter s'ils le souhaitent, et surtout si leurs voitures la supportent, de l'essence sans plomb, baptisée la 2085.

C'est la société Kuwait Petroleum qui a pris cette initiative. Grâce au rachat récent des installations de la Gulf Oil Petroleum au Danemark, en Suède, en Belgique et au Luxembourg, elle lance l'essence sans plomb simultanément dans ces quatre pays.

Au Danemark, quatre stations-service de Copenhague vendront pour commencer la fameuse 2085. Kuwait Petroleum espère, d'ici à la fin février, en ouvrir une vingtaine d'autres sur le territoire du royaume.

La publicité qui accompagne cette grande première indique qu'aujourd'hui environ 20 % des véhicules qui roulent au Danemark peuvent utiliser l'essence sans plomb (principalement des voitures de marque américaine, certains modèles japonais et des Volkswagen fabriquées après 1977). Le personnel des stations-service de Kuwait Petroleum a été muni d'une documentation complète pour renseigner les clients éventuels. Certains experts ont mis les chauffeurs en garde et leur conseillent de se renseigner sérieusement avant de mettre leur moteur au régime de la 2085.

Cette opération-surprise a pris de court les autres compagnies pétrolières. Le secret avait été bien gardé. Jusqu'à présent les pouvoirs publics n'avaient ni adopté ni même discuté officiellement un projet de règlement concernant l'essence avec ou sans plomb ; les autres compagnies pétrolières attendaient donc les décisions des autorités.

Les Danois brûlent environ 2 milliards de litres d'essence par an, et les pots d'échappement de leurs voitures rejettent quelque 300 tonnes de plomb, dont une centaine de tonnes dans la seule région de Copenhague, mais ils sont aussi très sensibles aux thèses des écologistes.

Vont-ils se hâter de changer d'automobile ou de faire réviser leurs moteurs ? En tout cas, la Kuwait Petroleum a joué la carte de l'antipollution, mais elle a tenu à souligner que le plomb avait été remplacé,dans son carburant « écologique »,par un produit qui n'a aucun effet secondaire. Quant au ministre de l'environnement M. Christian Christensen, il s'est déclaré enchanté de tout cela.

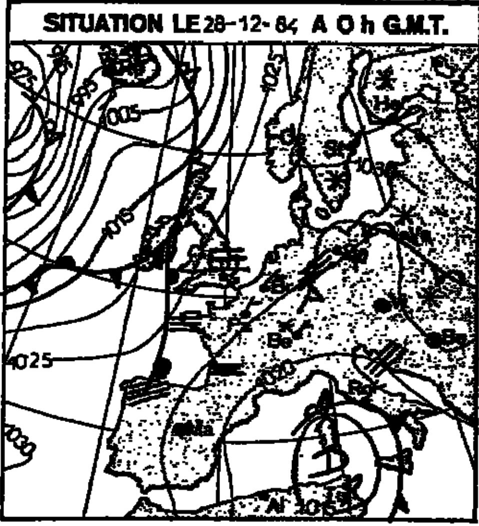
CAMILLE OLSEN.

INFORMATIONS « SERVICES »

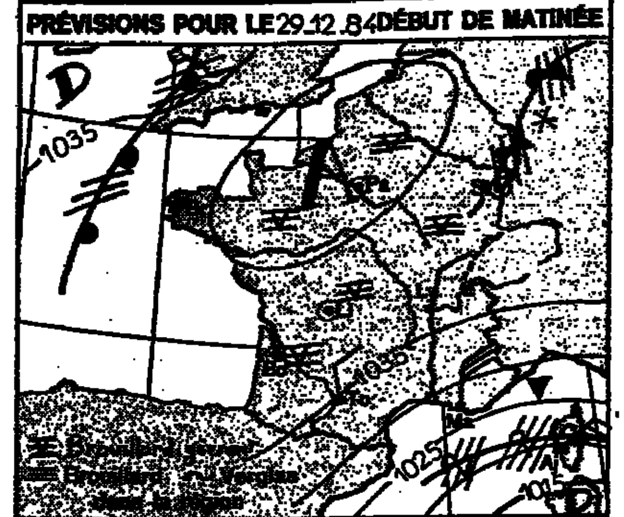
MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 28-12-84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 29.12.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps prévu en France entre le vendredi 28 décembre à 0 heure et le samedi 29 décembre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques donnant un temps froid et sec s'établissent sur la majeure partie de la France, mais le temps sera pluvieux et instable en Corse et sur le littoral méditerranéen lié au creusement d'un centre dépressionnaire en Méditerranée.

Samedi. – Le matin, le temps sera froid avec de nombreux brouillards givrants sur une grande partie de la France, laissant la place ensuite à une après-midi ensoleillée. Sur l'extrême Est, de l'Alsace à la Franche-Comté, il fera gris et brumeux avec encore quelques flocons de neige par endroits, et les éclaircies seront plus rares au cours de la journée. Enfin, de la Corse à l'est du Rhône, sur le littoral méditerranéen et jusqu'aux Alpes maritimes, le ciel restera très nuageux à couvert avec des averses fréquentes donnant de la neige sur le relief. La tramontane, le mistral et le vent de nord-est en Méditerranée souffleront assez fort. Les températures de 0 à –2 degrés le matin, localement plus basses sur le Centre, évolueront peu en Alsace et en Franche-Comté mais atteindront 4 à 8 degrés ailleurs, du nord au sud.

Dimanche. – Le même type de temps plus froid et plus sec se maintiendra du Sud-Ouest au Centre et au Nord, ainsi que sur les Alpes du Nord, avec moins de brouillards le matin, qui se dissiperont plus rapidement, le soleil prédominant ensuite. Dans l'après-midi, le ciel se voilera toutefois du nord de la Bretagne au Cotentin et au Nord. En Alsace et en Franche-Comté, ciel encore gris le matin mais éclaircies plus belles dans la journée. Sur le littoral méditerranéen, les nuages gagneront un peu plus à l'ouest mais l'activité pluvio-instable se cantonnera à l'est du Rhône et à la Corse. Le vent soufflera toujours d'assez fort à fort.

Les températures seront plus basses le matin : aux environs de –2 à –5 degrés, voire jusqu'à –8 degrés localement dans le Centre, mais supérieures à 0 degré sur l'est de la Côte d'Azur. Elles s'élèveront moins ensuite, et les maximales baisseront en général de 2 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 29 DÉCEMBRE A 0 HEURE (GMT)

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 28 décembre, à 7 heures, de 1 029,8 millibars, soit 772,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 décembre; le second, le minimum de la nuit du 27 au 28 décembre) : Ajaccio, 13 et 2 degrés; Biarritz, 9 et 1; Bordeaux, 7 et 0; Bourges, 3 et 1; Brest, 8 et 1; Caen, 2 et 0; Cherbourg, 3 et –1; Clermont-Ferrand, 7 et 1; Dijon, 1 et 1; Grenoble-St-M.-H., 5 et 1; Grenoble-St-Geoirs, 4 et –2; Lille, 3 et 1; Lyon, 5 et –1; Marseille-Marignane, 6 et –3; Nancy, 2 et 0; Nantes, 5 et –2; Nice-Côte d'Azur, 11 et 3; Paris-Montsouris, 5 et 4; Paris-Orly, 4 et 3; Pau, 6 et 1; Perpignan, 11 et 5; Rennes, 4 et 0; Strasbourg, 3 et 1; Tours, 3 et 0; Toulouse, 6 et 3; Pointe-à-Pitre, 29 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 10 degrés; Amsterdam, 4 et –1; Athènes, 16 et 9; Berlin, –3 et –4; Bonn, 4 et 1; Bruxelles, 3 et 2; Le Caire, 19 et 14; îles Canaries, 20 et 16; Copenhague, 1 et –1; Dakar, 27 et 20; Djerba, 16 et 8; Genève, 4 et 0; Istanbul, 14 et 7; Jérusalem, 13 et 7; Lisbonne, 14 et 10; Londres, 5 et 1; Luxembourg, 1 et 0; Madrid, 8 et 3; Montréal, –17 et –21; Moscou, –15 et –19; Nairobi, 26 et 16; New-York, 5 et –2; Palma-de-Majorque, 12 et 0; Rio-de-Janeiro, 26 et 23; Rome, 9 et 6; Stockholm, –1 et –2; Tozeur, 14 et 6; Tunis, 15 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 27 décembre. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 10-(NC); Arèches-Beaufort : 30-95; Notre-Dame-de-Bellecombe : 20-50; Carroz-d'Araches : 15-50; Chamonix : 15-200; La Chapelle-d'Abondance : 15-35; Châtel : 20-50; La Clusaz : 20-100; Combloux : 10-40; Les Contamines-Montjoie : 20-80; Le Corbier : 10-30; Courchevel : 40-80; Crest-Voland : 15-35; Flaine : 40-140; Flumet : 10-30; Les Gets : 15-60; Le Grand-Bornand : 30-70; Les Houches : 5-30; Megève : 10-30; Les Menuires : 15-80; Méribel : 30-85; Morzine-Avoriaz : 25-70; La Rosière : 50-75; La Grande-Plagne : 30-135; La Toussuire : 10-20; Peisey-Nancroix : 15-50; Pralognan-la Vanoise : 35-50; Saint-François-Longchamp : 10-30; Saint-Gervais-Le Bettex : 20-40; Samoëns : 15-50; Thollon-lès-Mémises : 50-70; Tignes : 55-250; Val-d'Isère : 35-85; Val-Thorens : 80-140; Val-Morel : 10-35.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 30-170; Auris-en-Oisans : 10-40; Autrans : 30-60; Lans-en-Vercors : 10-15; Le Collet-Allevard : 25-40; Les Deux-Alpes : 15-155; Les Sept-Laux : 20-60; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 15-30; Villard-de-Lans : 20-30.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 20-70; Auron : 40-90; Isola 2000 : 70-110; La Colmiane-Valdeblore : 20-40; Orcières-Merlette : 15-30; Pra-Loup : 40-100; Risoul 1850 : 25-90; Le Sauze : 25-95; Serre-Chevalier : 10-25; Valberg : 30-40; Vars : 25-50.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : 10-25; Barèges : 25-70; Cauterets-Lys : 30-60; Font-Romeu : 15-30; Gourette : 10-100; Les Agudes : 10-50; Saint-Lary-Soulan : 10-40.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 20-35; Super-Lioran : 20-30.

JURA

Métabief : 15-20; Les Rousses : 10-20.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 28 décembre :

UN DÉCRET

● Relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS.

UN ARRÊTÉ

● Portant interdiction au comité interprofessionnel du logement de Bretagne-Sud de recueillir les fonds provenant de la participation des employeurs à l'effort de construction.

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

« La Mosquée », 15 heures, métro Monge, Mlle Oswald.

« Le Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Huiot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Du prieuré de Saint-Martin des Champs au Conservatoire national des arts et métiers », 15 heures, 292, rue Saint-Martin (Approche de l'art).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Arcus).

« Cimetière Sainte-Marguerite », 9 h 30, métro Faidherbe-Chaligny (M. Banassat).

« Le Marais », 15 h 15, 8, rue des Hospitalières-Saint-Gervais (Mme Barbier).

« Hôtel de Miramion », 15 heures, 47, quai de la Tournelle (Mme Ferrand).

« Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Mme Hauller).

« Epiphanies romanes et gothiques », 15 heures, Musée des monuments français (Histoire et archéologie).

« De Watteau à David », 10 h 30, musée du Louvre (P.-Y. Jaslet).

« La Mosquée », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (M.-C. Lasnier).

« Le Marais », 15 h 30, rue des Francs-Bourgeois (M. C. Lasnier).

« La place Dauphine », 15 heures, 2, rue du Pont-Neuf (Paris Autrefois).

« Les Catacombes », 10 h 15, métro Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

CARNET DU Monde

Décès

– Nous apprenons le décès de

M. Raymond Marcel ARNAUDET,
typographe retraité de notre journal,

survenu le 22 décembre 1984.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 27 décembre 1984.

13, rue André-Chénier,
95190 Goussainville.

– **José CORTICCHIATO**
dit José Corti,

a rejoint, le mardi 25 décembre 1984, sa femme,

Nicole CORTICCHIATO

et son fils,

Dominique CORTICCHIATO.
(Le Monde du 28 décembre.)

– Mme Jean Manuel
et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean MANUEL,
pianiste,
chef d'orchestre,
membre du jury
au Conservatoire de Paris,

survenu le 20 décembre 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation a eu lieu à Saint-Ceneri-le-Gerei, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

106, rue Cambronne,
75015 Paris.

– *Le Monde* et son service de documentation ont la tristesse de faire part du décès, dans la nuit du 24 au 25 décembre, de

M. Michel SALAUN.

La levée du corps aura lieu le 29 décembre, à 8 heures, à l'hôpital Bichat, 15, rue Louis-Pasteur-Vallery-Radot, et l'inhumation à 9 heures au cimetière de Thiais.

[Né en 1928, Michel Salaün est entré à la documentation du « Monde » en février 1965 après avoir travaillé pendant vingt ans au Comité central français pour l'outre-mer. D'octobre 1980 à février 1983, il a collaboré au « Monde des philatélistes » avant de revenir à la documentation où il termina sa carrière fin juillet 1984, déjà gravement malade. Durant ces années de travail au journal, tous ont apprécié sa conscience professionnelle, sa rigueur et son efficacité.]

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Denise LE GOURRIEREC,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

LOTO NATIONAL – TIRAGE DU MERCREDI 26 DÉCEMBRE 1984

3 28 31 33 38 45 – 16 (numéro complémentaire)

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 29 DÉCEMBRE 1984
ATTENTION : VALIDATION
POUR LE MERCREDI 2 JANVIER 1985 ET LE SAMEDI 5 JANVIER 1985 JUSQU'AU LUNDI 31 DÉCEMBRE 1984 APRÈS-MIDI, DERNIER DÉLAI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE POUR 1 F
6 BONS NUMÉROS	3	3 458 896,00 F
5 BONS NUMÉROS + complémentaire	34	65 436,00 F
5 BONS NUMÉROS	1 332	11 510,00 F
4 BONS NUMÉROS	66 200	155,00 F
3 BONS NUMÉROS	1 106 280	11,00 F

SAMEDI 5 JANVIER 1985 – CAGNOTTE EXCEPTIONNELLE DU NOUVEL AN

Le Monde

économie

SOCIAL

LES DIFFICULTÉS DES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Les responsables du régime des cadres prévoient d'augmenter de plus de 20 % les cotisations d'ici à 1993

Après la « structure financière » chargée du financement des retraites entre soixante et soixante-cinq ans (*le Monde* du 12 décembre), c'est le régime de retraite des cadres *qui va connaître une phase* difficile dans quelques années, par suite de l'augmentation du nombre des retraités et de la crise économique. Si le sort du régime des cadres n'est pas menacé – contrairement à ce que proclament certaines compagnies d'assurance pour appuyer leur campagne en faveur de la capitalisation – ses responsables prévoient déjà des mesures rigoureuses dans cinq ou six ans : une baisse du pouvoir d'achat des pensions et une forte hausse (plus de 20 %) des cotisations.

Les caisses de retraite des cadres se portent encore bien. L'AGIRC (Association générale des institutions de retraites des cadres), *qui les* rassemble, a pu annoncer, lors de son assemblée générale du 29 novembre, un excédent de 716 millions de francs pour l'année 1983, les réserves s'élevant à 17,9 milliards de francs, soit 90 % des pensions versées l'an dernier aux retraités de plus de soixante-cinq ans. Une belle santé donc, si on compare cette situation à celle de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse du régime général, déficitaire de 8,8 milliards de francs en 1983.

Mais elle fait suite à une période plus prospère encore puisque de 1952 à 1978, le pouvoir d'achat des retraites avait plus que doublé (+ 145 %). L'excédent s'est réduit très sensiblement au cours des dernières *années : il était de 1 074 mil*lions de francs (courants) en 1982 et de 1 423 millions en 1981.

A l'origine de cette baisse, la crise, en premier lieu, qui ralentit les créations d'emplois de cadres, le chômage et les préretraites, qui réduisent le nombre de cotisants sans réduire celui des pensions à payer plus tard. En 1983, le chômage a touché 161 000 des inscrits à l'AGIRC, contre 136 000 en 1982. Si le nombre de cotisants a augmenté encore de 1,1 % en 1983, il *s'agit du pourcentage le plus faible* depuis le création du régime de retraite des cadres en 1947. Récente, la décélération a été rapide : le nombre de cotisants s'était accru de 1,8 % en 1982 et 1981, de 2,9 % en 1979, de 4 % en *1977. Chômage et départs en préretraite* ont privé le régime de 1,4 milliard de francs de cotisation en 1982, de 1,8 milliard en 1983.

Second élément qui est venu – depuis dix ans – restreindre les ressources des caisses de retraites des cadres : *le relèvement du « salaire* plafond » de la Sécurité sociale qui réduit la tranche de revenus sur laquelle portent les cotisations (1). Depuis 1973, ce plafond a progressé en moyenne de 2 points de plus par an que le salaire médian des cadres (2). *L'écart serait de 1,6 point en 1984 et l'on s'attend à* ce qu'il soit de 2 en 1985. Résultat : un nombre croissant de cadres passent sous ce plafond et donc ne payent pas de cotisations normales : on évalue aujourd'hui à 8 % le nombre de cadres recevant un salaire au-dessous du plafond.

Or, à partir de 1985, le régime des cadres va être confronté à un nouveau problème : celui de la démographie. A cette date, en effet, vont arriver à l'âge de la retraite des classes plus nombreuses nées entre 1920 et 1931. Cet accroissement va s'ajouter à l'allongement de la durée de vie – et les cadres sont la catégorie socio-professionnelle bénéficiant de la *plus grande longévité*, – pour alourdir les charges du régime. En dix ans, le nombre de points à servir augmenterait de 70 % (92 % en fait si l'on y inclut les 60-65 ans) alors que l'évolution du nombre de cotisants est incertaine.

Partager les sacrifices

Avant même d'arriver à ce « retournement » les responsables de l'AGIRC avaient pris certaines mesures pour renforcer les réserves du régime. Ils ont ainsi ramené le rendement effectif des retraites (somme obtenue pour 100 F de cotisation) de 13,56 en *1977* à 12 en 1983, soit une baisse de 10 % en six ans. En 1979 le *« taux d'appel »* des cotisations (c'est-à-dire la proportion de la cotisation qui est demandée) a *été* de 103 % (les sommes versées au-dessus de 100 % n'apportant pas de points supplémentaires). Plus précisément le taux minimum de cotisation qui était de 8 % a *été* porté à 12 % pour les entreprises adhérant à l'AGIRC. On a limité l'attribution de points gratuits (autrefois assez libéralement distri*bués – ce qui accroît les charges* actuelles du régime) ; enfin on a décidé de consacrer au paiement des pensions une part plus importante des produits financiers tirés du placement des réserves (30 % aujourd'hui sont consacrés au « fonds social libre »).

Cette politique va continuer. Les responsables de l'AGIRC comptent partager les sacrifices entre les retraités et les cotisants. Les premiers devront se contenter d'une moindre revalorisation des pensions (8 % en *1983*, 7 % en *1984*, donc déjà moins que l'inflation) (3), les seconds devant payer davantage. Ainsi a-t-on déjà décidé de faire passer à 110 le taux d'appel de la cotisation, soit une augmentation de 6,8 % sans contrepartie. Cette hausse *importante a été préférée* à l'hypothèse d'un relèvement progressif, également envisagée, afin de maintenir aussi longtemps que possible les réserves de l'AGIRC, qui risquent d'être grignotées à partir de 1985, et en raison des perspectives du régime des cadres à moyen *terme*.

Une étude récente prévoit en effet d'aller beaucoup plus loin. Le pouvoir d'achat des retraites continuerait à diminuer de 1 %. Le taux de cotisation – actuellement de 12 % à 16 % selon les entreprises – serait *augmenté de 2,9 points d'ici à 1993* – la fourchette passant donc de 14,9 % à 18,9 %. Parallèlement, le « taux d'appel » de la cotisation serait porté à *124 %* en 1993, soit une nouvelle hausse de 12,7 %, toujours sans contrepartie. Tout cela malgré le transfert sur des pensions d'une part croissante des produits financiers (85 % à partir de 1986 au lieu de 70 %).

L'ensemble de ces dispositions amèneraient les cadres à payer en huit ans (1985-1993) 20 à 25 % plus cher pour au mieux, les mêmes droits à pension (puisque la hausse résulterait pour l'essentiel d'une majoration du « taux d'appel ».

Perspectives peu réjouissantes. Pourtant les hypothèses sur lesquelles se fondent ces prévisions ne peuvent être considérées comme particulièrement pessimistes. Elles admettent en effet que l'effectif des cadres progresserait à nouveau à un rythme plus soutenu à partir de 1988 (+ 2 %) et surtout de 1991 (+ 3 %) ; en revanche, la progression du salaire-plafond de la sécurité sociale se ralentirait après 1985 pour s'aligner à partir de 1990 sur celle du salaire des cadres. Deux évolutions nettement plus favorables que celles que l'on constate aujourd'hui.

C'est dire que le régime de *retraites des cadres et ses participants* vont de toute façon connaître des jours difficiles. Mais justifier pour autant les prédictions catastrophiques sur l'avenir de régime : sévères, les mesures prévues restent classiques, et, comme le déclarait M. Mouzin, directeur général de l'AGIRC lors d'une journée d'études sur « les retraites de demain », le 3 mai dernier, *« Même en revenant à 10 %, le rendement de la retraite des cadres resterait un bon placement. »* D'autant que la situation devrait s'améliorer à partir de 1994-1995, l'effectif des classes d'âge arrivant à la retraite diminuant à nouveau jusqu'à 2005. Mais *le passage sera sûrement difficile*.

GUY HERZLICH.

(1) Les cotisations payées aux caisses des cadres portent sur le salaire entre ce plafond et quatre fois celui-ci. En revanche, le relèvement du plafond améliore la retraite de base, puisque celle-ci est fixée à 50 % du salaire-plafond.

(2) *La différence a été particulièrement* forte en 1975 (5,2 points) et en 1982 (5,5 points).

(3) Au 1er janvier 1985, la valeur du point AGIRC est fixée à 1,79 francs, en augmentation de 3,1 % sur celle du 1er juillet 1984.

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DE LA FUSION THOMSON-CGE

L'État au secours de l'industrie du téléphone

Le dossier de la restructuration de l'entreprise LTT (Lignes télégraphiques et téléphoniques), filiale de Thomson-Télécommunications, est bouclé *dans ses grandes lignes*. Après de difficiles négociations avec les pouvoirs publics, en particulier avec les PTT, la CGE, qui a la tutelle de cette entreprise depuis les accords qu'elle a signés il y a un an avec Thomson, a réduit les 1 350 suppressions d'emplois qu'elle prévoyait dans les trois usines de Dinard, Lannion (Côtes-du-Nord) et Conflans-Sainte-Honorine (Val-d'Oise). Au bout du compte il y aura maintien de l'emploi en Bretagne. A Conflans-Sainte-Honorine, les 928 suppressions d'emplois toujours prévues seront compensées par l'installation d'une nouvelle usine que devrait bâtir Thomson.

L'Etat, de son côté, a racheté 49,9 % des actions de LTT pour 125 millions de francs et devrait verser 375 millions de francs supplé*mentaires (sous une forme encore* indéfinie).

Epineux dossier, la restructuration de LTT a mis en lumière les nombreuses difficultés sociales, financières et politiques de la fusion des activités de télécommunications de Thomson et de la CGE. Des difficultés pour le moins sous-estimées il y a un an.

Au cœur du dispositif se trouve Thomson-Télécommunications (TT), une société holding créée pour regrouper toutes les activités de télécommunications de Thomson, dont LTT, qui doivent être cédées à la CGE. TT est une structure provisoire qui doit disparaître, selon l'accord, au plus tard le 1er janvier 1987, date à laquelle la fusion sera réalisée pleinement. D'ici là, TT devait avoir pour actionnaire Thomson (40 %), la CGE (12 %) et l'Etat (48 %). Au cas où TT réaliserait des pertes, celles-ci devraient donc être supportées par les actionnaires au prorata de leur participation. Pour la CGE, il est important de noter que ses 12 % lui permettent d'éviter de consolider ces pertes dans ses propres comptes.

La stagnation des commandes des PTT et les chutes des commandes à l'exportation n'ont pas amélioré depuis un an les résultats des firmes de télécommunications. C'est le cas pour LTT, spécialisée dans les équipements et les câbles de transmission. Son *déficit*, de 103 *millions* de francs en 1983, atteindra 220 millions cette année. La CGE souligne que, prenant l'affaire en mains, elle n'est pas responsable de cette dégradation, et elle demande 500 millions de francs à l'État sur un besoin de financement global de 1,15 milliard de francs.

Thomson, de son côté, qui cède ces activités, n'entend pas en supporter la charge plus que prévu au départ, et M. Gomez, son PDG, le fait savoir nettement au gouvernement. *La tension entre les deux* groupes s'avive donc, d'autant que la CGE à la mi-décembre n'avait toujours pas acquis les 12 % prévus de TT et que Thomson, alors propriétaire de 52 %, craignait de devoir consolider la totalité des pertes de *cette holding dans ses comptes de* 1984... *« La CGE devrait prendre ses responsabilités financières »*, observe-t-on tant aux PTT que chez Thomson.

Du point de vue social, la fusion n'est pas plus simple. Pour conjuguer les activités de Thomson en transmission avec les siennes (Câbles de Lyon), la CGE propose de supprimer 1 350 emplois chez LTT sur 2 300, dont 500 en Bretagne et 850 à Conflans. Ce projet a entraîné une explosion sociale à Lannion, où le groupe venait déjà d'annoncer 610 licenciements dans ses usines de commutation. Devant l'hostilité des salariés, la CGE *fait* marche arrière et réduit les licenciements dans les usines bretonnes de LTT à une centaine, puis aujourd'hui à zéro (avec suppression d'une cinquantaine d'emplois à Lannion et création d'une cinquantaine à Dinard). Mais du même coup, le sureffectif augmente à Conflans. M. Rocard, maire de cette ville, monte alors au créneau à Antenne 2 (*le Monde* du 6 décembre), *déclarant que « le traitement social de ce problème n'a pas été correctement conduit »*. Une attaque qui vise implicitement la direction de la CGE.

Des négociations globales s'engagent avec les PTT sur ce double aspect *financier et social*. L'Etat accepte de prendre 49,9 % de LTT directement pour 125 millions de francs et fait pression sur la CEE pour qu'elle acquiert enfin les 12 % prévus de TT, afin de « déconsolider » les pertes pour Thomson. Cette dernière, en échange, devrait bâtir une nouvelle usine à Conflans d'environ neuf cents emplois, chiffre du sureffectif auquel arrive *in fine* la CGE pour cette usine (le groupe va y transférer quelques activités de montage faites actuellement ailleurs). Le détail industriel et social une fois mieux connu, les PTT devraient verser les 375 millions restant pour le sauvetage de l'entre*prise*. La *situation* commence à s'éclaircir. Il aura fallu plus d'un an et une ralonge importante des aides de l'État.

ERIC LE BOUCHER.

Nominations

● **A la Banque hypothécaire européenne (BHE), M. DANIEL DEGUEN**, ancien président du Crédit commercial de France, remplace M. André Ceron, âgé de 67 ans, qui présidait *la banque depuis 1963*. La BHE, dont le capital est détenu par la Banque Louis Dreyfus, la Caisse centrale des banques populaires, l'UAP, les AGF, la Caisse des dépôts, la Concorde et la BFCE, est spécialisée dans le crédit à la *construction* (promoteurs et particuliers), avec un bilan supérieur à 6 milliards de francs. Son directeur général était, jusqu'en février 1982, M. Georges Dumas, actuellement président du groupe CIC.

● **A Usinor, M. FRANÇOIS-XAVIER ADENOT** est entré comme directeur, attaché au président. Il assurera prochainement la direction générale de Valexy et de Profilafroid, deux sociétés dont le groupe sidérurgique vient de prendre le contrôle. Agé de 57 ans, ancien élève de l'École polytechnique, M. Adenot a été directeur commercial de Sacilor *à partir de* 1971, puis, en 1978, PDG de sa filiale Valor.

● *Chez Garrett SA,* **M. PHILIPPE GALLIN** a été nommé directeur général. Garrett SA est la filiale française du groupe américain Garrett, fabricant de turbocompresseurs pour l'industrie automobile. Ingénieur civil des mines, M. Gallin, 48 ans, avait été, de 1978 à 1982, directeur délégué de Soma Europe Transmissions (groupe Valéo). En 1982, il était entré chez Jaeger.

LES INFRACTIONS AUX RÈGLES DE LA CONCURRENCE

Parfumerie : la condamnation de certaines pratiques

En prenant la décision de sanctionner deux organisations professionnelles de parfumeurs détaillants et seize maisons de parfums (*le Monde* du 28 décembre), M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, n'a pas cherché à remettre en cause le principe admis de la distribution sélective mais à condamner certaines pratiques contraires *au libre jeu de la* concurrence. C'est ce qui ressort de l'avis de la commission de la concurrence sur lequel la Rue de Rivoli s'est appuyée pour infliger ses amendes. La commission avait ainsi proposé au ministre d'appliquer les sanctions suivantes : *« 700 000 F à la Fédération nationale des parfumeurs détaillants pour s'être opposée à l'exercice d'une concurrence par les prix dans les réseaux de distribution sélective et avoir fait obstacle à la vente de produits de parfumerie en dehors du circuit traditionnel ; 125 000 F à la Chambre syndicale de Paris »* pour le même motif.

Bref, au premier chef, la commission entend réprimer les abus mais aussi, par ce biais, assouplir le système, trop rigide à son goût, en don*nant la possibilité à des distributeurs* agréés de pratiquer des rabais sur les prix conseillés.

Elle a ainsi demandé aux fabricants de modifier certaines clauses de leurs contrats et notamment que *« soit supprimée l'interdiction faite au distributeur agréé d'une marque de rétrocéder des articles à d'autres distributeurs agréés de la marque sur le territoire national. Alors que conformément au droit communautaire, cette interdiction ne pouvait être édictée contractuellement vis-à-vis des distributeurs agréés d'autres pays membres de la CEE, elle subsistait paradoxalement pour les autres revendeurs agréés de la marque en France »*.

LE PROTOCOLE D'ACCORD SUR LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

Le bureau national de la CFDT demande la reprise de la discussion

Au cours d'une conférence de presse, tenue le 27 décembre à 15 heures, M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a longuement expliqué la position arrêtée la veille par le bureau national à propos du protocole d'accord sur l'adaptation des conditions d'emploi (*le Monde* du 28 décembre). Pour justifier son refus, prévisible depuis le changement d'attitude de la commission exécutive, le 21 décembre, le bureau national souligne, dans une déclaration, que, *« dans la mesure où* [les] *cinq chapitres forment un tout, la CFDT ne peut pas signer »* mais s'annonce décidé à *« demander de reprendre la discussion thème par thème »* afin de *« déboucher rapidement »* sur les points où *« l'accord est possible »* et de réviser *« en profondeur »* les points *« les plus contestés »*.

Dans son long plaidoyer, le secrétaire général de la CFDT a voulu faire observer que le dossier de la flexibilité comprenait des éléments de *« stratégie »*, engageant le syndicalisme vers la modernité, et un texte dont le *« contenu »* pouvait apparaître comme un frein. Selon M. Maire, autant le stratégique était positif, autant *le contenu, notamment* aux yeux des militants, était négatif (toutes les unions régionales sauf une, semble-t-il, se sont prononcées contre le texte).

Le poids des réalités, a-t-il expliqué, l'a emporté sur les considérations théoriques que les négociateurs et les dirigeants de la CFDT avaient mis en avant, ce que M. Maire devait résumer d'une formule : *« Pour le syndicalisme, la loi, même rigide, sécurise. Le contractuel, même souple, inquiète. »*

Toutefois, et cela devra être considéré comme une avancée, le bureau national de la CFDT a également voulu affirmer que, *« dans la situation actuelle, les emplois à plein temps et à durée indéterminée ne sont pas la seule réponse au grave problème du chômage »*. Il ajoute même que *« les emplois différenciés ne sont plus systématiquement synonymes d'emplois précaires »*.

En écho, *l'Humanité* du 28 décembre publie une déclaration de M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, qui se félicite des réactions de la « base ». *« Des entreprises, des bureaux, des services, des magasins, est montée la vague salutaire du bon sens, plaçant les prétendants à la signature dans l'obligation de reconsidérer leur position »*, écrit M. Viannet, qui, cependant, s'inquiète de *« toute négociation ou renégociation »* qui, estime-t-il, *« ne peut que déboucher sur des mauvais coups pour les salariés »*.

Le président de la CGC, M. Paul Marchelli, affirme dans l'éditorial de *la Lettre confédérale*, publiée le 28 décembre, que la négociation représente *« une démarche hors du commun »*, *« un pas vers l'avenir »*. *« Que le cri de victoire de la CGT*, poursuit M. Marchelli, *apparaisse à tous comme le dernier soupir d'un syndicalisme anachronique et dangereux pour notre pays. »*

PRIX

LE 1er JANVIER

Hausse des tarifs du gaz de 4,5 %

Le prix du gaz en France va augmenter de 4,5 %, en moyenne, à partir *du 1er janvier 1985*, a annoncé Gaz de France, le 27 décembre.

Cette hausse, qui a été décidée lors d'une réunion du comité national des prix, concerne la clientèle individuelle, collective, tertiaire (bureaux) et industrielle de petite ou de moyenne importance, précise un communiqué de GDF. Par ailleurs, les barèmes des tarifs du gaz à souscription (qui touchent essentiel*lement les gros industriels*), vont augmenter en moyenne de 6 %.

La dernière hausse du prix du gaz en France remonte au 5 octobre et intervenait après celle du 15 février. Pour l'ensemble de l'année 1984, la hausse (tous tarifs confondus) a été de 7,6 %.

Le comité des prix, réuni jeudi 27 décembre, a autorisé plusieurs augmentations des prix.

● *CINÉMA. – Les salles* de cinéma pourront augmenter de 1 F les prix de leurs places en 1985.

● LOISIRS. – Pour la location de *matériel de ski*, les commerçants pourront soit augmenter leur prix de 3 % uniformément, soit pratiquer des hausses de 2 à 4 % en fonction du matériel loué. Les tarifs d'entretien ou de réparation augmenteront de 3 %.

● *Dans la navigation de plaisance.* – La location, l'entretien et le gardiennage de bateaux augmenteront de 3 % en deux étapes : 1,5 % au 1er avril et 1,5 % au 1er juillet.

Les tarifs de location d'emplacement pour les *caravanes et bungalows* pourront augmenter de 3 % au 1er janvier.

● *Liberté des prix pour les loueurs de camions.* – Les loueurs de camions retrouveront *la faculté* de fixer librement leurs prix à partir du 1er février prochain, sauf pour les locations de courte durée des camions de moins de 3,5 tonnes. La chambre syndicale des loueurs de véhicules industriels (CSNLVI) a, en effet, signé, le 21 décembre, un engagement de lutte contre l'inflation permettant aux professionnels de « déterminer leurs prix sous leur responsabilité ». *Cet accord devait* être avalisé prochainement par la direction de la concurrence et de la consommation.

CONJONCTURE

● **Léger repli de la production industrielle.** – La production industrielle française amorcerait un léger repli en cette fin d'année 1984, concernant essentiellement les biens intermédiaires dont la demande diminue, ainsi que l'automobile, selon les chefs d'entreprise interrogés en décembre par l'INSEE.

En revanche, la demande totale se maintient dans les secteurs des biens de consommation et des biens d'équipement.

Par ailleurs, selon la même enquête, la demande étrangère s'améliore un peu en décembre, restant toutefois plus faible que pendant l'été.

Les stocks de produits finis sont toujours proches de la normale, tandis que les perspectives de hausse de prix continuent de se modérer.

Des fabricants de câbles se répartissaient les marchés publics

Sept entreprises ont été sanctionnées, après avis de la Commission de la concurrence, pour entente illicite sur la répartition des contrats soumis à des procédures d'appels d'offres lancés au cours des années 1976 à 1979 par l'administration des postes et télécommunications. Il s'agit des Câbles de Lyon, de LTT, de Tréfimétaux, de Silec, de SAT, de Cordon équipement et de Thomson-Brandt.

Ces fabricants de câbles se sont concertés afin de se répartir les marchés. De son côté, le syndicat professionnel des producteurs de fils et câbles électriques a admis avoir été le « lien géographique » de certaines des réunions de répartition. *« Agissant de la sorte, les entreprises ont affecté le mécanisme concurrentiel prévu par la convention qu'elles avaient conclue avec l'administration des PTT »*, note la Commission.

Cependant, le ministère des finances a réduit de près de 90 % le montant des amendes proposées par la Commission, *« afin de tenir compte de la part de responsabilité incombant aux pouvoirs publics. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,64	9,65	+ 180	+ 190	+ 315	+ 335	+ 600	+ 700
$ can.	7,2947	7,3051	+ 31	+ 50	+ 45	+ 76	+ 73	+ 164
Yen (100)	3,8494	3,8549	+ 138	+ 149	+ 268	+ 283	+ 789	+ 838
DM	3,0593	3,0645	+ 133	+ 143	+ 255	+ 266	+ 732	+ 776
Florin	2,7079	2,7122	+ 115	+ 122	+ 217	+ 226	+ 610	+ 647
F.B. (100)	15,2628	15,2859	– 41	+ 10	– 45	+ 34	– 89	+ 188
F.S.	3,7091	3,7173	+ 190	+ 204	+ 356	+ 375	+ 1053	+ 1118
L (1 000)	4,9771	4,9826	– 170	– 139	– 329	– 294	– 951	– 852
£	11,1728	11,1988	+ 102	+ 133	+ 133	+ 185	+ 269	+ 433

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 5/8	8 3/4	8 3/8	8 1/2	8 1/2	8 5/8	9 1/8	9 1/4
DM	7 1/4	7 1/2	5 1/2	5 5/8	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	11	11 1/2	10 3/4	11 1/16	10 5/8	10 15/16	10 9/16	10 7/8
F.S.	2 1/2	3	4 7/16	4 9/16	4 9/16	4 11/16	4 11/16	4 13/16
L (1 000)	15	16	14 1/8	14 5/8	14 1/8	14 5/8	14 1/4	14 5/8
£	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 5/8	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 5/8	10 7/8	10 5/8	10 7/8	10 13/16	11 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉNERGIE

RÉUNIE A GENÈVE

L'OPEP met sur pied un système de contrôle supranational de sa production et de ses prix

De notre envoyée spéciale

Genève. – L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), jadis toute-puissante et aujourd'hui sur la défensive, acculée au rôle de producteur d'appoint, agrippée à la défense de prix officiels de plus en plus fictifs, peut-elle encore reprendre le contrôle du marché pétrolier mondial et empêcher une nouvelle baisse des prix amorcée par ses concurrents de la mer du Nord ? Les treize ministres réunis à Genève en conférence ordinaire, le jeudi 27 décembre, après cinq jours d'interruption, semblaient en tout cas déterminés à tenter sinon de reprendre tout leur pouvoir, du moins de restaurer une crédibilité perdue.

Pour ce faire, ils devaient s'entendre, ce vendredi 28 décembre, sur la mise en place d'un système supranational, permettant de contrôler les niveaux d'exportation de pétrole brut et de produits finis de chacun des pays membres, ainsi que les prix de vente réels du pétrole brut, donc la mise en place concrète des décisions collectives, jusqu'ici appliquées de façon plus ou moins approximative par chaque état de fonction de ses intérêts propres. Mis à part le Nigéria, dont, en l'absence du ministre, la position n'était pas encore connue, tous les autres membres de l'OPEP avaient donné, dès jeudi soir, leur accord aux principes du nouveau système proposé.

Ce système, qui, pour la première fois dans l'histoire de l'OPEP, dépasserait les limites de la souveraineté nationale de chaque état membre, prévoit la création d'un « comité ministériel exécutif » de trois à cinq membres, assisté d'un secrétariat permanent et pouvant ordonner les services d'au moins une société d'audit de réputation internationale.

Ce comité serait chargé de contrôler les ventes de pétrole brut, de condensats, et de produits raffinés, les mouvements de cargos, les prix de vente du pétrole brut. Il aurait le pouvoir d'envoyer des auditeurs sur les lieux mêmes des chargements de pétrole (terminaux) que ceux-ci se trouvent dans le pays concerné ou en dehors de celui-ci (dans le cas d'exportations par oléoduc). Ces auditeurs auraient accès à tous les livres, reçus et documents nécessaires au contrôle. Toutes les formes de vente, y compris les accords de troc ou de raffinage à façon, toutes les quantités vendues, y compris le brut de participation des compagnies, seraient concernées par ces contrôles. Un budget de trois millions de dollars serait alloué au comité.

Ce système de contrôle *a priori* irait bien au-delà des timides tentatives de vérification jusqu'ici mises en place. Permettra-t-il à l'OPEP de retrouver l'efficacité d'un véritable cartel ? Il est encore beaucoup trop tôt pour le dire.

A l'assurance des pays membres, qui tous, en coulisse, assuraient en substance qu'on allait voir de quel bois se chauffait l'OPEP, répondait le scepticisme des opérateurs pétroliers lesquels soulignaient les difficultés d'application concrète du système. Bien qu'il ait approuvé cette décision, on voit mal comment l'Iran, par exemple, acceptera un contrôle concret de ses exportations, considérées comme des données stratégiques...

« Si cela ne marche pas, il n'y aura plus d'OPEP », assurait un membre de la délégation irakienne. *« C'est une idée ambitieuse, si elle marche, tant mieux. On verra. Mais elle ne règle pas tout »*, assurait pour sa part un expert. De fait, la conférence n'est pas encore terminée, et si ce premier point positif semblait devoir faire aisément l'unanimité, seul l'Equateur ayant émis des réserves, il n'en va pas de même du second point inscrit à l'ordre du jour de la réunion, à savoir la révision de la grille de prix.

A court terme, le problème crucial de l'OPEP demeure en effet la défense de ses prix et l'inadaptation totale de ses tarifs officiels à la réalité du marché. Les prix des bruts légers sont supérieurs du plus de deux dollars par baril aux cours du marché au jour le jour et aux tarifs officiels des pays non membres (Grande-Bretagne, Norvège, Etats-Unis) ou du Nigéria qui s'est soustrait à la discipline collective. Par contre, les prix officiels des bruts lourds, actuellement les plus demandés, sont nettement sous-cotés par rapport au marché. Aussi la grille des prix officiels de l'OPEP ne permet-elle pas à nombre de pays de vendre effectivement leurs pétroles au prix officiel et encourage-t-elle les entorses.

« Seuls l'Arabie saoudite et le Koweït, qui disposent d'un éventail de bruts de qualités différentes peuvent s'en tirer », assure un membre de la délégation des Emirats arabes unis. Sept pays membres, aux premier rang desquels les producteurs de pétrole léger (Emirats Arabes Unis, Algérie, Libye, Nigéria) ont réclamé une révision importante de la grille des prix de l'OPEP, allant nettement au-delà des propositions formulées par le comité ministériel *ad hoc* constitué avant le début de la conférence (1). Jusqu'ici toutefois, l'Arabie saoudite s'est opposée à tout remaniement majeur, posant comme préalable à tout accord un renforcement du système de contrôle interne.

En l'état actuel du marché, cette révision passe, en effet, soit par une baisse du prix de référence – à laquelle tous les pays membres sont opposés, – soit par un relèvement important du prix des bruts lourds qui gênerait la politique commerciale du royaume wahabite. En tout état de cause, plusieurs délégations, dont les Emirats arabes unis et le Nigéria, ont affirmé que ce problème devait être réglé immédiatement. *« Si l'OPEP se contente de renforcer la discipline en attendant un redressement du marché, elle se retrouvera en mars prochain dans la même situation »*, affirmait un expert.

Même si le maintien d'un plafond de production extrêmement bas pour la saison, et son strict respect, permettait enfin au marché de se redresser dans le courant du mois de janvier, évitant à l'OPEP une baisse immédiate de ses tarifs, tous les experts s'accordent à prévoir une nouvelle crise au printemps, dès que la demande faiblira. L'Organisation est donc tenue de régler ce problème immédiatement si elle veut réellement restaurer sa crédibilité.

En l'absence d'accord sur ce point, plusieurs pays, dont le Nigéria, pourraient ne pas accepter définitivement le système de contrôle. Un hic : le temps des négociations semble limité, car les autorités helvétiques ont fait savoir à l'Organisation qu'elles ne pourraient plus assurer la sécurité.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Une augmentation de 0,50 dollar par baril des prix des bruts lourds et une baisse de 0,25 dollar des prix des bruts légers.

PRIX DES CARBURANTS : il faut attendre pour savoir... – Les prix des carburants augmenteront aux alentours du 14 janvier, mais nul n'est en mesure de dire, à 2 centimes près, de combien sera exactement cette hausse.

Pour la calculer, en effet, il faut tenir compte d'un certain nombre de paramètres (hausse moyenne du dollar, prix du pétrole à l'importation) qui ne pouvait être calculés que le mois écoulé. Ainsi, une évaluation faite il y a huit jours pouvait indiquer que la hausse du super devrait être de 12 centimes. Mais, à ce moment-là, le dollar était à 9,54 F. Il est à 9,64 F ce vendredi 28 décembre.

La seule certitude est celle qui concerne la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), puisque son augmentation (7,3 centimes, y compris l'incidence de la TVA) est inscrite dans la loi de finances.

On de doute pas non plus que le dollar ait augmenté. Reste à savoir quelle a été l'évolution sur un mois du prix du pétrole calculé de façon pondérée sur l'ensemble des marchés.

TIERS-MONDE

BIBLIOGRAPHIE

Coopérer autrement, d'Henri Rouillé d'Orfeuil

L'action des Organisations non gouvernementales (ONG) dans le domaine du développement est généralement mal connue, hormis de milieux militants. Ces associations n'assurent pas seulement des missions humanitaires d'urgence, mais animent aussi dans certains cas d'authentiques opérations de développement dans les pays pauvres. Elles contribuent à la sensibilisation de l'opinion publique et tentent de peser à leur façon sur la politique de coopération.

Par le canal des associations de développement transitent des contributions non négligeables – en 1982, 2,3 milliards de dollars et 1 milliard de dollars de fonds publics. Entre certaines ONG du Nord et du Sud s'est créé, au-delà de ce courant financier, tout un tissu d'échanges humains, d'expériences, de savoir, une autre forme de dialogue Nord-Sud.

Des chantiers de solidarité

Le mouvement associatif a sa dimension transnationale. Mais, alors que l'action des ONG nord-européennes est vivement soutenue par les gouvernements de leur pays, en France, celui de M. Fabius vient d'amputer fortement le soutien que leur apportait le ministère de la coopération et du développement.

Sous le titre Coopérer autrement, Henri Rouillé d'Orfeuil présente *« l'engagement des organisations non gouvernementales françaises aujourd'hui »* (1). Dans une introduction d'une centaine de pages à la présentation des projets d'une douzaine d'associations – présentation dépourvue d'esprit critique, – l'auteur livre une rélexion très large sur le rôle des ONG dans la coopération et le développement. Ce qui est bon pour l'agriculture française, où le mouvement associatif continue de représenter un élément important, ne pourrait-il pas l'être pour le tiers-monde !

Les ONG n'ont pas toutes la même conception du développement et il y a même parfois entre elles de véritables querelles idéologiques. Henri Rouillé d'Orfeuil, lui, prend du champ en proposant une réflexion commune. Agronome et économiste, qui a la double expérience du terrain en Afrique et en Amérique centrale et du Sud, et de conseiller pour la coopération au niveau ministériel, il préside actuellement le groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET). Il estime que le mouvement associatif offre une *« alternative »* à la coopération institutionnelle, qu'elle soit bilatérale ou multilatérale, en particulier au moment où les « pays riches » limitent leur assistance.

L'ouvrage décrit des *« chantiers de solidarité concrète »* à pied d'œuvre. Ce sont des projets à l'échelle humaine, mais qui ont valeur d'engagement de la part des partenaires français, aux côtés de paysans, de groupes populaires, de pêcheurs, etc. L'action des ONG n'est pas forcément neutre ; elle peut contribuer à la prise de conscience de leur situation par des défavorisés, déranger certaines oligarchies locales, indisposer des notables. Chacune à sa manière, s'efforce, par un travail d'éducation, de formation technique, de vulgarisation, de lutter contre l'ignorance, la pauvreté et la faim.

L'une des thèses centrales du livre d'Henri Rouillé d'Orfeuil, est qu'il faut *« réhabiliter les paysanneries »*, *« restaurer des exploitations et des économies paysannes viables »*, *« véritables réserves d'emplois »* et *« centres autonomes »* de développement local. Mais, dit-il, il est indispensable aussi de relancer les économies locales et régionales, si l'on veut lutter efficacement contre la pauvreté. Cette « restauration » et ce « recentrage » intéressent plus particulièrement les paysanneries qui ont été mutilées par un grand barrage, une monoculture industrielle, ou tout simplement la paupérisation rurale et l'exode. Rien n'est plus parlant peut-être que l'exemple de cet émigré sénégalais retourné dans son pays « à contre-courant » pour installer une exploitation et couper court à l'avancée du désert.

Selon l'auteur, le paysan est *« le seul susceptible de produire une richesse économe en importations »*. Il est vrai aussi que, dans bien des pays, les paysans doivent *« en grande partie rembourser les dettes »* consécutives à des emprunts contractés pour réaliser des projets souvent intégrés à l'économie internationale et suivant *« des modèles productivistes »*. Aussi bien, à son avis, une *« force paysanne »* peut-elle émerger, si elle n'est pas perçue comme un contre-pouvoir conspirateur mais comme un *« acteur de développement »*. Combien de régimes du tiers-monde encouragent-ils une telle réflexion ?

Coopérer autrement constitue, somme toute, une dénonciation sans acrimonie, mais étayée, du « mal développement » et de politiques de coopération par trop paternalistes, avec proposition alternative. L'« engagement des ONG » est placé dans la problématique des relations économiques internationales, puisque l'auteur en fait non seulement un *« instrument de changement »* dans le Sud, mais aussi du nouvel ordre économique international. Analyse à la fois lucide et cohérente, l'ouvrage vient à point nommé rénover le discours sur la coopération et le développement – au moment où le multilatéralisme, en particulier, connaît une crise – et sous une forme accessible au grand public.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Éd. L'Harmattan, 65 F.

TRANSPORTS

Le plus haut métro du monde est inauguré à Saas-Fee en Suisse

De notre correspondant

Berne. – La station de sports d'hiver de Saas-Fee, à proximité de Zermatt dans le canton du Valais, vient d'inaugurer le métro «le plus haut du monde». En moins de trois minutes et à une vitesse de 36 kilomètres/heure, ce funiculaire souterrain peut transporter 115 voyageurs du terminus du téléphérique de Felskinn à 3 000 mètres d'altitude, jusqu'au milieu des champs de neige du glacier de l'Allalin, 500 mètres plus haut.

Il n'aura pas fallu moins de trois ans pour réaliser ce nouveau gadget des neiges. A l'origine, il avait été question de construire un téléphérique, mais cette idée avait suscité de vives résistances parmi les défenseurs de l'environnement. Après avoir renoncé au projet initial, les promoteurs se sont orientés vers une solution jugée plus respectueuse du site. Il a fallu extraire 12 millions de mètres cubes de rochers pour creuser un tunnel de 4 mètres de diamètre, d'une longueur de 1 500 mètres.

Plus de 30 millions de francs suisses ont été investis dans cet ouvrage, mais les responsables de la station estiment que son exploitation deviendra plus rentable que celle d'un téléphérique dans la mesure où ce «métro alpin» n'est pas soumis aux caprices de la météo.

Cet équipement permettra aux amateurs de skier toute l'année, même en plein été. Seul revers de la médaille, le prix de la carte journalière pour utiliser toutes les installations mécaniques de la station sera porté de 34 à 40 francs suisses, soit environ 150 francs français. Pour faire bonne mesure, le petit métro de Saas-Fee sera prochainement jumelé avec ses aînés de Paris, de Londres, de Francfort, de New-York et d'ailleurs.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

LES ROUTIERS FRANÇAIS MENACENT LA SUISSE DE REPRÉSAILLES

La Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR) a annoncé, le 27 décembre, sa volonté de *« mener des actions de plus en plus spectaculaires »* si le gouvernement helvétique ne revenait pas sur sa décision de taxer les camions étrangers à partir du 1er janvier.

A la différence du blocage des postes de la frontière franco-suisse organisé le 17 décembre, ces actions seront tenues secrètes. Elles auraient reçu l'appui des syndicats de transporteurs allemands et suisses.

La redevance routière suisse, qui entrera en application en 1985 (3 000 francs suisses par an pour un semi-remorque et 500 francs suisses pour un autocar), est considérée par la FNTR comme un *« racket fiscal »* qui met en péril l'égalité entre les transporteurs routiers européens.

● **La fin d'Air-Mali. –** Le conseil des ministres du Mali a adopté, le 26 décembre, un projet de décret organisant la dissolution de la compagnie Air-Mali. Organisme d'Etat, celle-ci avait été créée en 1961. Elle connaissait de graves difficultés financières.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Chrysler embauche pour la première fois depuis 1978

Pour la première fois depuis 1978, Chrysler, troisième constructeur automobile américain, va embaucher de nouveaux ouvriers. 1 700 salariés supplémentaires seront employés à l'usine de Sterling-Heights (Michigan) que Chrysler a rachetée à Volkswagen. 1 000 d'entre eux seront des ouvriers de la firme, mis à pied ces dernières années ; 700 correspondront à des embauches nouvelles. L'usine de Sterling-Heights, qui fabrique les modèles Chrysler Leberon et Dodge Lancer, verra sa production actuelle de 434 véhicules par jour doubler à partir du 25 février prochain, a précisé la direction de Chrysler.

En 1978, la firme automobile américaine était au bord du gouffre. Pour éviter la faillite, le gouvernement américain avait accepté de garantir des emprunts considérables, gagés sur une participation dans le capital. Les salariés avaient consenti des sacrifices salariaux correspondant à une perte pour eux et un gain pour Chrysler d'environ 1 milliard de dollars. La firme, qui emploie aujourd'hui environ 40 000 personnes, a depuis 1980 supprimé 20 000 postes. En juillet 1983, elle remboursait ses emprunts et se dégageait du même coup de la tutelle gouvernementale mise en place par le Trésor américain.

Pour enrayer la faillite, Chrysler s'était débarrassé de plusieurs filiales, notamment en Europe, reprises par le groupe Peugeot, dont Chrysler détient aujourd'hui, à titre de paiement, 14 % du capital. Longtemps des rumeurs de coopération industrielle ont circulé entre Chrysler et Mitsubishi (le premier participe au capital du constructeur japonais et les deux sociétés ont des accords commerciaux). De même un projet de fusion, au plus fort de la crise, fut refusé par Ford. Avec des remèdes de cheval, M. Lee Iacocca, le patron de Chrysler, désormais célèbre aux Etats-Unis et ailleurs, a redressé la firme. En 1980 et 1981, elle enregistrait une perte cumulée de 2,5 milliards de dollars. En 1982, le bénéfice était là : 170 millions de dollars, 700 millions en 1983, pour un chiffre d'affaires de 13,2 milliards de dollars.

Selon la direction de Chrysler, les ventes ont atteint, en 1984, le million d'unités de voitures vendues, sur un total de 10 millions commercialisées par les constructeurs américains. Ce chiffre n'avait jamais été atteint depuis 1979. Ceux-ci ont bénéficié de la reprise et ont dû s'adapter à un retournement du marché. Après avoir investi dans la fabrication des petits modèles, les voitures compactes, moins gourmandes en pétrole, elles ont dû très vite modifier les chaînes, car les Américains ont très vite repris le goût des grosses cylindrées. Les trois principaux constructeurs ont réembauché depuis un an une grande partie des ouvriers mis à pied lors de la récession. Selon la revue spécialisée *Ward*, 51 000 licenciés n'ont toujours pas été repris.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Un plan de relance pour Flaminaire. –** Elaboré avec le soutien de la CGT, un plan de relance a été établi pour l'entreprise Flaminaire de Redon (Ille-et-Vilaine), qui fabrique des briquets et avait cessé toute activité le 19 novembre, après un dépôt de bilan en juillet 1984. Ce plan, qui devrait permettre l'embauche de 96 des 140 salariés de la société prévoit que le personnel apportera 45 % du capital de deux millions de francs, le reste étant détenu par deux nouveaux partenaires, la société de marketing « Remark » et la société économique et financière « Sofatec ».

Agriculture

● **Le dégagement du marché de l'œuf continue. –** Le Comité interprofessionnel de l'œuf (CIO) propose aux éleveurs qui ont des difficultés pour écouler leur marchandise de livrer leurs produits pendant un mois à l'industrie de transformation. Ces œufs seront payés jusqu'au 25 janvier 5,60 F le kilo (5,30 F par les industriels et 0,30 F par le CIO). Pour une production mensuelle de 850 millions d'œufs au quatrième trimestre de 1984, l'excédent enregistré est de l'ordre de 5 %. La production devrait se réduire à 825 millions d'œufs au premier trimestre de 1985, grâce à l'opération d'abattage de poules pondeuses lancée par l'interprofession le 19 décembre dernier.

Énergie

● **Découverte de pétrole en Algérie. –** Deux nouvelles découvertes d'hydrocarbure ont été enregistrées en Algérie dans la région d'Adrar (sud-ouest) et entre Ouargla et Touggourt, au sud-centre du pays. Dans le premier puits, des tests font état d'un débit de 800 barils par jour. Dans le second, un forage donne un débit de 2 000 barils per jour. – *(AFP, AP.)*

PTT

Le Père Noël répond

(De notre correspondant)

Bordeaux. – Plus de 238 000 enfants de France ont reçu cette année une carte postale que leur a adressée le Père Noël des PTT. C'est un nouveau record qui a été établi par le centre de recherche du courrier installé à Libourne.

Chaque année, de très nombreux enfants écrivent au Père Noël. Beaucoup postent leur lettre. Celles-ci arrivent – depuis 1961 – au centre de recherche de Libourne où elles sont stockées. Treize employés ont été embauchés spécialement par les PTT pour ce service spécial du Père Noël dont le budget atteint 200 000 francs. Du 1er au 26 décembre, elles dépouillent le courrier et adressent une carte-réponse du Père Noël affranchie à 2,10 francs aux enfants qui ont indiqué leur adresse. Les lettres qui parviennent au Père Noël sont soit envoyées par des enfants isolés, soit par des écoles.

Cette année, 211 000 lettres individuelles sont parvenues à Libourne, ainsi que 5 600 émanant de classes de maternelle. Au retour, 93 000 cartes du Père Noël ont été adressées aux enfants qui avaient indiqué leur adresse, tandis que 4 930 écoles recevaient au total 143 100 cartes. Le service des écoles a été arrêté le mardi 18 décembre, tandis que celui des individuels n'a pris fin que mercredi 26 décembre. Cette opération Père Noël est pour l'instant unique au monde, mais pour peu de temps encore, car la Belgique et les Etats-Unis ont décidé de l'imiter.

JEAN LE METAYER.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

27 décembre

Calme plat

Le plus grand calme a continué de régner jeudi à la Bourse de Paris. Autour des différents groupes, la circulation était fluide comme au creux du mois d'août et les cotations, avec l'amenuisement des courants d'affaires, furent assez rapidement expédiées. Malgré quelques dégagements enregistrés çà et là, la tendance a été bien orientée et à la modeste avance initiale a même succédé un assez franc mouvement de hausse. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une progression voisine de 0,9 %, due, pour l'essentiel, disait-on, à l'explosion de Schneider.

Parmi les valeurs les mieux traitées figuraient notamment Elf, Bic, Club Méditerranée, BSN, Avions Dassault, Télémécanique, Pernod-Ricard, Moulinex et Lyonnaise des Eaux. A l'inverse, Esso, Lafarge et Générale occidentale ont reculé.

De l'avis général, les différentes variations de cours observées ne revêtirent pas une très grande signification résultant, pour l'essentiel, des ajustements opérés à la veille de la fin de l'année. Mais le fait est là, la Bourse a monté.

Une deuxième tentative a eu lieu pour coter Schneider et Creusot-Loire. Une nouvelle fois, les deux valeurs furent réservées. Mais, à 13 heures, l'équilibre entre l'offre et la demande put être réalisé sur la première et un cours de 120 F (+ 35,6 %) fut inscrit. En revanche, s'agissant de Creusot-Loire, l'échec fut total. Personne n'en a voulu, même à 5 F.

La devise-titre a baissé et s'est échangée entre 10,02 F et 10,13 F, contre 10,18 F-10,33 F.

A Londres, l'or est demeuré assez stable : 310,25 dollars l'once, contre 311 dollars le 24 décembre.

A Paris, le lingot a perdu 400 F, à 96 100 F, et le napoléon 1 F, à 598 F.

Le volume des transactions a augmenté : 10,35 millions de francs, contre 6,38 millions.

NEW-YORK

Repli

Wall Street est resté jeudi assez déprimé. Malgré la légère augmentation de l'activité, la tendance s'est encore un peu alourdie et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 202,51, soit à 6,41 points en dessous de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été à l'image de ce résultat. Sur 2 005 valeurs traitées, 880 ont baissé, 581 ont monté et 544 n'ont pas varié.

Les échanges, tombés la veille à 46,70 millions de titres, sont passés à 70,10 millions.

Le marché a relativement mal accueilli les informations assez décourageantes publiées par l'industrie des jouets, dont il ressort que les ventes de Noël ont été très en dessous des objectifs que s'étaient fixés les fabricants.

Toutes les actions des sociétés exerçant leur activité dans ce secteur ont baissé.

D'autre part, les analystes assuraient que la mauvaise humeur des opérateurs était en partie due à la mauvaise performance accomplie par Wall Street cette année et que nombre d'entre eux avaient beaucoup de mal à dégager à l'intérieur de leurs portefeuilles des résultats égaux à la moyenne de ceux dégagés par le marché.

VALEURS	Cours du 26 déc.	Cours du 27 déc.
Alcoa	36 3/4	36 5/8
A.T.T.	19 3/8	19 3/8
Boeing	58	58 1/4
Chase Manhattan Bank	47 7/8	47 3/4
Du Pont de Nemours	47 3/4	48 1/8
Eastman Kodak	72 1/2	72 1/8
Exxon	44 3/8	44 3/8
Ford	45 1/4	44 7/8
General Electric	58 3/4	58 1/2
General Foods	56	55 3/4
General Motors	77 7/8	77
Goodyear	26	25 5/8
I.B.M.	123 3/4	123 1/8
I.T.T.	28 5/8	29
Mobil Oil	28	28
Pfizer	41 5/8	41 3/4
Schlumberger	37	37
Texaco	34 1/2	34 1/4
U.A.L. Inc.	44 3/4	44 1/8
Union Carbide	37 6/8	38
U.S. Steel	26 1/8	25 3/4
Westinghouse	26 1/8	25 5/8
Xerox Corp.	38 1/2	38 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DEAK PERERA. – Un administrateur provisoire de Deak Perera Far East Ltd, filiale de Hongkong de Deak Perera US Inc., une firme américaine de commerce de métaux précieux, vient d'être nommé en la personne de M. Noel Gleeson, conservateur des actes d'état civil pour le territoire de Hongkong. M. Gleeson a précisé qu'une équipe était à pied d'œuvre pour *« identifier et garantir »* les actifs de cette société qui a cessé ses activités le 7 décembre. De son côté, la maison mère avait demandé le *bénéfice de la loi américaine* sur les faillites pour trois de ses filiales (Deak and Co., Deak Perera Wall Street et Deak Perera International) en raison de *« problèmes de liquidités »*.

Deak Perera Inc., qui possède un réseau de soixante agences aux Etats-Unis et au Canada, spécialisée, outre le commerce des métaux précieux, dans les devises étrangères et les chèques de voyage, avait alors précisé que cette décision ne concernait pas ses propres opérations qui se déroulaient normalement et *« sur une base rentable »*. Pour sa part, le secrétaire aux finances de Hongkong, Sir John Bremridge, avait désigné au début de décembre un inspecteur pour enquêter sur la filiale Deak Perera Far East après l'appel à l'aide lancé par les représentants d'un groupe de cent cinquante déposants dans l'espoir de récupérer des dépôts estimés à quelque 100 millions de dollars américains.

Par la suite, un « magnat du Sud-Est asiatique » dont l'identité n'a pas été révélée s'est porté acquéreur à un prix jugé *« très avantageux »* de Deak Perera Far East *et de deux autres filiales locales.*

LONCONEX. – Filiale britannique du groupe américain Golodetz, cette société a annoncé sa décision de cesser toute activité sur les marchés à terme de Londres (café, cacao, sucre, pétrole brut et métaux). Créée en 1920, la société qui a un siège au London Metal Exchange a précisé que ce genre d'activité était *« périphérique »* par rapport à son métier de base, ajoutant que ses positions à terme sur les différents marchés où elle a l'habitude d'opérer seraient liquidées de *« manière ordonnée »*.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	26 déc.	27 déc.
Valeurs françaises	120,3	120,6
Valeurs étrangères	88,3	86,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	26 déc.	27 déc.
Indice général	181,4	182,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 28 décembre ..... 11 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27 déc.	28 déc.
1 dollar (en yens)	250	250,30

BOURSE DE PARIS Comptant 27 DECEMBRE

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1890	1845	Alsar	221	....
Calberson	355	355	Borie	285	....
C.D.M.E.	640	655	Cellulose du Pin	50 70	50 50
C. Equip. Elect.	281	280	C.G.M.	10	11 50 d
Dafsa	330	330	Cochery	12	....
Dauphin O.T.A.	2039	2020	C. Sabl. Seine	115	....
Dumenil	540	546	Coparex	531	532
Filipacchi	558	556	Dunlop	....	....
Guy Degrenne	737	735	F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Merlin Immobilier	318	320	La Mure	60	....
Métallurg. Minière	189 20	181 50	Mic	200	....
M.M.B.	306	306	Profils Tubes Est	1 52	....
Om. Gest. Fin.	287	285	Pronuptia	115	....
Petit Bateau	350	350	Ripolin	36	....
Petrofigaz	575	571	Rorento N.V.	125 80	123
Pochet	1380	1400	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Poron	306	303	S.P.R.	141	141
S.C.G.P.M.	284	284	Total C.F.N.	43	....
Sofibus	207	....	Ufinex	322	320
Sovac	651	660			

SICAV 27/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	261 58	249 72	Japacic	114 15	108 97
Actions-Investiss.	274 10	261 67	Laffitte-ent-terme	119255 05	119255 05
Actions sélectives	379 62	362 41	Laffitte-Expansion	650 51	630 56
Aedificandi	405 97	387 56	Laffitte-France	216 08	206 27
A.G.F. 5000	262 19	250 30	Laffitte-Japon	221 84	211 78
Agfimo	422 83	403 66	Laffitte-Oblig.	146 20	139 57

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1642	4,5 % 1973	1636	1632	1630	– 0 36
4044	C.N.E. 3 %	3980	3985	3985	+ 0 12
1476	Electricité T.P.	1480	1470	1470	– 0 67
2860	Essilor	2820	2870	2870	+ 1 77
510	Esso S.A.F.	536	517	520	– 2 98
1080	Eurafrance	1100	1060	1075	– 2 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
210	Free State	238 50	230 40	231	– 3 14
119	Gencor	134 50	127	127	– 5 57
270	Gén. Belgique	275	274	275	....
550	Gén. Electr.	598	574	574	– 4 01
740	Gen. Motors	794	778	778	– 2 01
54	Goldfields	59	58 60	58 60	– 0 67
36	GdMetropolitan	37 50	37	36 80	– 1 86
128	Harmony	146 10	141	141 50	– 3 14
35	Hitachi	36 30	35 25	35 25	– 2 89
575	Hoechst Akt.	614	612	612	– 0 32
84	Imp. Chemical	87 80	87 80	87 80	....
108	Inco. Limited	122 50	123 50	123 50	+ 0 81
73	Shell transp.	74 50	73	73 50	– 1 34
1450	Siemens A.G.	1551	1538	1535	– 1 03
144	Sony	148 50	146	144 80	– 2 49
200	T.D.K.	212	202 50	203	– 4 24
17	Toshiba Corp.	17 90	17 15	17 30	– 3 35
850	Unilever	897	876	877	– 2 22
350	Unit. Techn.	391	383	386	– 1 27
815	Vaal Reefs	903	875	855	– 5 31
340	West Deep	378	369	367	– 2 91
280	West Hold.	305	292	294 80	– 3 34
380	Xerox Corp.	394	390 50	390 50	– 0 88
1 58	Zambia Corp.	1 77	1 71	1 72	– 2 82

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 580	9 616	9 300	9 800
ECU	6 820	6 839	....	....
Allemagne (100 DM)	306 320	306 290	294	314
Belgique (100 F)	15 290	15 293	14 800	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	270 600	271 550	260	280
Danemark (100 krd)	85 670	85 670	80	88
Norvège (100 k)	105 920	106 150	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 240	11 245	10 760	11 650
Grèce (100 drachmes)	7 480	7 505	6	7 500
Italie (1 000 lires)	4 990	4 977	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	372 400	370 900	360	381
Suède (100 krs)	107 300	107 480	103	110
Autriche (100 sch)	43 620	43 660	42 800	44 900
Espagne (100 pes.)	5 547	5 565	5 200	5 800
Portugal (100 esc.)	5 690	5 660	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 245	7 285	7 050	7 400
Japon (100 yens)	3 861	3 858	3 720	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 27/12
Or fin (kilo en barre)	96500	96000
Or fin (en lingot)	96500	96100
Pièce française (20 fr)	599	598
Pièce française (10 fr)	450	450
Pièce suisse (20 fr)	580	570
Pièce latine (20 fr)	551	554
Souverain	698	700
Pièce de 20 dollars	4140	4200
Pièce de 10 dollars	2080	2075
Pièce de 5 dollars	1250	1250
Pièce de 50 pesos	3650	3700
Pièce de 10 florins	593	578

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
vendredi 28, 19 h 25
(appels possibles dès 19 h)
Les rallyes automobiles
CLAUDE LAMOTTE et GILLES MARTINEAU
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par François Koch

Le numéro du « Monde » daté 28 décembre 1984 a été tiré à 436 581 exemplaires

A B C D E F G

A 9,64 F

Le dollar termine l'année au voisinage de ses plus hauts cours

Le dollar était très ferme, le vendredi 28 décembre, s'établissant à 9,64 F et 3,15 DM, au voisinage du sommet historique de 9,7180 F atteint le 21 septembre dernier et des 3,17 DM touchés le même jour à Francfort, au plus haut depuis onze ans.

Sans doute, en cette période de fin d'année où, dans le monde entier, on clot les comptes, les échanges sont-ils très maigres, et le dollar monte un peu dans le vide. Mais les spécialistes font état d'une demande commerciale régulière et soutenue, sans aucune spéculation à la hausse, et se hasardent même à prédire une nouvelle avance du « billet vert » dans les premières semaines de 1985, à moins que les banques centrales, essentiellement celle d'Allemagne, n'interviennent à nouveau, ce qui n'est pas exclu.

Parmi les raisons avancées pour justifier ce pronostic, figurent, outre la demande commerciale précitée, le sentiment que les taux d'intérêt américains pourraient progresser fortement au premier semestre de 1985. Certes, dans l'immédiat, le taux de base des banques, outre-Atlantique, revenu de 13 % en septembre à 10 3/4 % tout récemment, pourrait encore fléchir en janvier prochain, à 10 1/2 % ou 10 1/4 %, compte tenu de la baisse du loyer de l'argent à court terme.

Mais la perspective d'une reprise de l'activité économique aux Etats-Unis en 1985, après la pause du deuxième semestre 1984, pourrait relancer la demande de crédit émanant des entreprises, qui s'ajouterait aux besoins pressants du Trésor américain pour combler un déficit budgétaire à nouveau en augmentation. Dans ces conditions, le marché financier, vivement sollicité, réagirait par une remontée des taux d'intérêt, traditionnellement favorable au dollar.

Sans doute tous ces raisonnements sont-ils sujets à caution, comme ils ont pu l'être dans le passé, notamment à propos du taux d'inflation, que les experts qualifiés, à commencer par M. Milton Friedman, prix Nobel d'économie, chiffraient à 8 % ou 10 % pour 1984, au lieu des 4 % effectivement enregistrés aux Etats-Unis.

Par ailleurs, l'incertitude règne sur les intentions de la Réserve fédérale des Etats-Unis : va-t-elle continuer à alimenter le marché en liquidités pour éviter une récession, ce qui contribuerait à faire baisser les taux, ou, à l'inverse, se montrera-t-elle moins généreuse si, effectivement, la reprise de l'économie s'affirme ? Nul ne le sait, mais une chose est sûre en cette fin d'année en ce qui concerne le dollar : il n'y a que des acheteurs.

Pour des raisons financières

SINGAPOUR ANNONCE SON RETRAIT DE L'UNESCO

Singapour a décidé de se retirer de l'UNESCO et a déposé à cet effet un préavis qui rendra ce retrait effectif à la fin de 1985, a annoncé le vendredi 27 décembre un porte-parole du gouvernement. Ce retrait, qui était généralement attendu (*le Monde* du 26 décembre), n'a rien à voir, a précisé le porte-parole, avec le retrait, effectif à la fin de cette année, des Etats-Unis de l'Organisation et est dû uniquement à des raisons financières.

« *Nous considérons*, a expliqué le porte-parole, que *la méthode de calcul est injuste. Notre contribution s'est accrue de 400 % entre 1976 et 1984 et représente 0,9 % aujourd'hui du budget actuel de l'Organisation* » ce que Singapour juge excessif, a expliqué le porte-parole avant de laisser entendre que son gouvernement pourrait se retirer, pour les mêmes raisons, d'autres organisations internationales.

A Paris, M. David Marshall, ambassadeur de Singapour en France et en même temps représentant permanent de son pays à l'UNESCO, a affirmé de son côté que cette décision n'implique ni désaccord ni critique de l'UNESCO, ajoutant : « *Nous sommes un petit pays et nous avons des objectifs prioritaires pour des ressources limitées.* »

On note que Singapour est le premier pays du tiers-monde — bien que l'un des plus riches de ce groupe — à se retirer de l'UNESCO.

Sur le vif

Les petits Ethiopiens

Je sens que je vais choquer les âmes sensibles aujourd'hui. Je vous vois venir, vous allez tous m'aboyer au nez un « bas les pattes » impératif et courroucé ; il y a des sujets sur lesquels on n'a pas le droit de plaisanter. Désolée mais j'ai entendu ce matin à la BBC que les œuvres de bienfaisance britanniques sont au bord de la faillite en cette fin d'année. Elles l'ont amère, il paraît. Les petits Ethiopiens ont tout bouffé. Il n'y a plus un rond pour les enfants martyrs, les non-voyants ou les personnes âgées.

C'est toujours les mêmes qui casquent, alors forcément ! Ils ont beau avoir de la galette, le gateau n'est pas élastique. Que débarque un ventre particulièrement creux précédé par une tonitruante campagne de presse — entièrement justifié, ce battage, la question n'est pas là, — et il va se tailler la part du roi. Les autres n'ont qu'à ramasser les miettes. C'est à eux de se serrer la ceinture. Et les coudes. Pas à nous.

Parce que les bonnes œuvres, c'est comme les bonnes tables. Ça obéit à des modes, à des engouements. Calquée sur la nouvelle cuisine, la nouvelle charité néglige, par exemple, aux Etats-Unis, les dons aux orchestres philharmoniques pour promouvoir les droits civiques. Le mécénat de papa protégeait les beaux arts. Celui du fils à papa encourage les bonnes actions en faveur des femmes battues, des pacifistes, des gays ou des détenus.

Ils le disaient hier dans le *Herald Tribune*, ils parlaient même d'une philantropie alternative, expression calquée sur la fameuse « scène » alternative berlinoise. Elle est en train de bouleverser la donne des vingt-deux mille fondations privées américaines complètement tourneboulées par ce nouveau pactole. Ça représente des sommes fabuleuses, et ceux qui les gèrent commencent à s'intéresser de très près aux enfants-fleurs des années 60 qui ont eu la chance de trouver dans leurs souliers les fortunes des Levi-Strauss, des Du Pont et Sears ou des Roebuck.

J'en connais un, figurez-vous. Je viens de l'appeler à San-Francisco pour lui demander son aide en faveur des prisonniers politiques qui croupissent dans les geôles d'Addis-Abeba. Il a fait la fine gueule. Ça ne le tentait pas vraiment. Enfin si, peut-être... A condition qu'ils fassent la grève de la faim.

CLAUDE SARRAUTE.

Au Liban

SUICIDE DE LA MÈRE D'UN ENFANT « DISPARU »

Beyrouth *(AFP)*. – Une jeune femme, Mme Nayfeh Najjar Hamade, trente-sept ans, s'est donné la mort dans la nuit du mardi 25 au mercredi 26 décembre en raison de la « disparition » de son fils de treize ans depuis le 27 mars dernier.

Mme Hamade, secrétaire au quotidien libanais *Al-Safir*, a mis un terme à sa vie, car elle ne pouvait supporter de rechercher désespérément et sans résultat son fils depuis près de huit mois.

Elle devient ainsi une nouvelle « victime » du problème des personnes enlevées au Liban, dont le nombre s'élève à 2 500 depuis 1982, selon les estimations de la Croix-Rouge internationale.

Le jeune Ali Hamade avait disparu le 27 mars dernier, probablement « enlevé » par des miliciens non identifiés.

● *Le brigadier Joseph Léon, chevalier de la Légion d'honneur.* – Le brigadier Joseph Léon, blessé mortellement le 11 octobre, alors que, membre de la brigade anticriminalité des Hauts-de-Seine, il tentait d'interpeler les occupants d'une voiture volée, a été nommé, à titre posthume, chevalier de la Légion d'honneur.

LE PREMIER MINISTRE CAMBODGIEN M. CHAN SI SERAIT « GRAVEMENT MALADE » A MOSCOU

L'agence de presse officielle cambodgienne reçue à Bangkok a indiqué, le vendredi 28 décembre, que le premier ministre du gouvernement de Phnom-Penh, M. Chan Si, était « *gravement malade* ». La veille, l'agence de presse japonaise, dans une dépêche datée de Hanoï, l'agence japonaise Kyodo, avait annoncé que M. Chan Si était mort à Moscou, où il suivait un traitement médical, citant une source informée dans la capitale vietnamienne, sans donner d'autres indications.

La « *maladie* » de M. Chan Si a été annoncée solennellement dans un « *communiqué spécial* » de l'agence cambodgienne, qui précisait que « *toutes les mesures étaient prises pour le soigner* ». – *(UPI, AFP.)*

[Agé de cinquante-deux ans, M. Chan Si a d'abord combattu la présence coloniale de la France, puis le gouvernement pro-américain Lon Nol. Il était chef du département politique des forces provietnamiennes, qui, avec l'appui de celles de Hanoï, renversèrent le régime Pol Pot, en 1979. Il fut nommé ministre de la défense dans le gouvernement Hang Samrin et devint vice-premier ministre, en 1981, et premier ministre en 1982.]

APRÈS L'ATTENTAT DU TRAIN NAPLES-MILAN

M. Craxi met en garde l'opinion contre des rapprochements avec d'autres attentats de l'extrême droite

Rome. – Quelques heures après les funérailles des quinze victimes de l'attentat du train Naples-Milan, le président du conseil, M. Bettino Craxi, et le ministre de l'intérieur, M. Oscar Luigi Scalfaro, ont déclaré, l'un devant le Sénat, l'autre devant la Chambre des députés, qu'aucune piste ne devait être négligée dans la recherche des coupables.

M. Craxi a particulièrement insisté sur cette idée que les enquêtes ne devaient partir d'aucun à-priori. « *Les analogies, les similitudes, les coïncidences ne sont pas seulement nombreuses,* a-t-il notamment déclaré en faisant allusion à la piste du terrorisme noir, le plus souvent évoquée. *Elles sont trop nombreuses et finissent par prouver plus qu'il n'est nécessaire. On ne peut exclure que l'attentat ait été conçu par un cerveau aussi lucide que pervers pour faire en sorte que les enquêtes se concentrent sur une seule direction.* » Le président du conseil a refusé d'exclure « *les groupes islamiques extrémistes* », dont certains ont menacé l'Italie de représailles après l'échec du projet d'attentat contre l'ambassade des Etats-Unis à Rome, en novembre. Il a rappelé « *d'autres analogies* », comme les attentats commis l'an dernier à bord du TGV Marseille-Paris et à la gare de Marseille, « *directement reliés au terrorisme international* ».

L'origine de l'attentat, selon M. Craxi, peut aussi bien se trouver dans le terrorisme noir que dans celui de l'extrême gauche, aussi bien du côté du terrorisme international que du côté de la Mafia ou de la Camorra, qui auraient pu choisir cette méthode d'intimidation. M. Craxi exclut apparemment une seule hypothèse : celle d'une couverture, voire d'une manipulation, de l'attentat par certains secteurs des services secrets ou de l'appareil d'Etat. Il a certes reconnu que les enquêtes menées sur des attentats antérieurs avaient fait apparaître « *des traces d'interférences ou de collusion* ». Mais, a-t-il ajouté, « *si l'origine de ce massacre était intérieure à l'Italie, ce serait parce qu'une épuration a été sérieusement mise en œuvre, et non parce qu'il n'y a pas eu d'épuration* ».

Les représentants des partis de la majorité gouvernementale ont accueilli favorablement les analyses du président du conseil. L'opposition communiste s'est, en revanche, déclarée « *insatisfaite, sinon alarmée, par les engagements rhétoriques* » de M. Craxi sur la justice à rendre aux victimes. M. Ugo Pecchioli a souligné comment « *toute l'histoire de ces dernières années a été marquée par des complots qui traduisaient l'existence d'un véritable Etat parallèle illégal conditionnant toute la vie du pays* ». Selon lui, le terrorisme noir n'a pas été vaincu, justement parce qu'il a pu « *profiter de couvertures et de protections dans des rouages essentiels des pouvoirs publics* ».

Cent quarante morts en quinze ans

De notre correspondant

Tel a été aussi le thème central du discours prononcé dans la matinée à Bologne par le maire communiste de la ville, M. Renzo Imbeni, à l'occasion de la cérémonie à la mémoire des victimes, qui s'est déroulée sur la place Maggiore devant une foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes. « *Nous ne connaissons pas les noms ni les visages de ceux qui ont sur la conscience ce nouveau et terrible forfait. Mais nous savons pourquoi ils ont pu tuer. Ils ont pu agir parce que la pratique des massacres aveugles est restée impunie. Cent-quarante morts depuis 1969 et encore aucun coupable. Ceux qui ont projeté, organisé et exécuté ces attentats n'ont jamais été ni identifiés ni punis. Un Etat qui n'est pas en mesure de déférer en justice les responsables de tels massacres est un Etat faible, exposé à recevoir de nouveaux coups et menacé dans son existence même* », a affirmé M. Imbeni, se faisant ainsi l'écho du malaise, sinon de la colère, d'une ville qui, pour la troisième fois en dix ans, rend hommage aux victimes d'un attentat à la bombe.

Peu avant, à l'occasion de la cérémonie religieuse qui s'est tenue dans la basilique de San-Petronio, l'archevêque Giacomo Biffi, avait, en d'autres mots, exprimé la même chose : « *Bologne est lassé de voir associer son nom et sa tradition d'humanisme et de tolérance à de telles atrocités. Elle demande à haute voix que les assassins soient finalement identifiés et mis hors d'état de frapper à nouveau* ». Dans la cathédrale étaient présents le président de la République, M. Sandro Pertini, ainsi que les principales autorités de l'Etat, les secrétaires généraux des partis, quelques ministres. Le président du conseil, M. Bettino Craxi, était en revanche à Naples — dont sont originaires neuf des quinze victimes — pour assister à une cérémonie au conseil municipal. Craignait-il les sifflets et les mouvements de protestation qui ont souvent marqué dans le passé de telles commémorations ? A Bologne, il n'y eu aucun incident. Mais ces funérailles solennelles, retransmises en direct par la télévision, se sont déroulées sans cercueils des victimes. Les familles, en signe de protestation, avaient préféré rapatrier les corps dans leurs villes d'origine avant la cérémonie.

(Intérim.)

هكذا من الاصل

Le Monde

Loisirs

Désert-spectacle, page II

Ski de tradition en Autriche, page IV

Les trotteurs découvrent le nouveau Vincennes, page XII

Les programmes commentés de radio et de télévision, pages V à IX

Supplément au n° 12417. Ne peut être vendu séparément. Samedi 29 décembre 1984.

Le génie des grains de sable

En mille tableaux, de Djanet à Tamanrasset.

IL n'a pas plu sur Djanet depuis 1965. Vingt ans qu'aucune grosse averse n'a verdi les jardins, creusé l'oued voisin et donné un pâturage aux gazelles du plateau. Vingt ans que les hommes du désert ne connaissent que soleil de plomb et vent de poussière. Djanet en meurt-elle ? Certainement pas. L'oasis du Sud algérien, plantée à deux pas du Niger et de la Libye, accueille avec une égale bienveillance tous ceux que le nom Sahara fascine ou qui en font leur vie. Ignorant la mesure, il donne sur 2 millions de kilomètres carrés le plus étonnant et le plus varié des spectacles, invente la Lune et le Colorado, juxtapose précipices et plaines sans fin, montagnes de dentelle et bancs de sable blanc. Mieux, sur chaque image, il pose une émotion inconnue ailleurs. Tous les voyageurs le prétendent : du Sahara, *on ne revient jamais intact.*

Le Sahara n'a pas de logique. On ne s'y promène pas, on le traverse ; on ne le découvre pas au gré d'un itinéraire improvisé, on le subit en mille tableaux exceptionnels posés au bord de la piste. Celle, par exemple, qui relie Djanet à Tamanrasset (environ 700 kilomètres) et offre, en une grosse semaine, les principaux visages du désert : peintures et gravures rupestres, plateau de cailloux (reg) et sommets imposants, erg bosselé et rencontre avec les Touaregs nomades autour du point d'eau, magie des nuits passées à ciel ouvert et promenade dans l'oasis. Chacun en inventera de nouveaux, car, plus que tout, le Sahara reste d'abord imprévisible.

Le jeu de boules

La Toyota 4 × 4 fonce sur la piste de tôle ondulée, soulevant un énorme nuage de poussière. A 60 kilomètres/heure, on jurerait qu'Abou, le chauffeur, pilote un bolide de compétition. Seule sa parfaite connaissance du terrain lui sert de carte pour se diriger sur cet interminable plateau encadré, au loin, par une frise de montagnes aux sommets rabotés. Pourtant, il trouve sans hésitation l'étroit goulet qui annonce le lit craquelé de l'oued et mène au centre d'un décors de science-fiction. D'énormes pierres rondes, polies par les siècles et le vent de sable, ont glissé jusqu'ici, avant de s'*immobiliser* pour l'éternité. A Oufihakit, les dieux géants ont abandonné leur jeu de boules au cœur d'un cirque immense, probablement surpris par les hommes qui gravèrent les pierres à l'ombre desquelles *ils s'abritaient. Un éléphant*, des girafes, un crocodile gueule ouverte et quelques vaches témoignent, dans un silence impressionnant, de la présence d'une famille, d'un village ou d'une civilisation que les spécialistes estiment vieille de cinq mille ans au moins. Elle *connaissait le chant de la* rivière, les roseaux du marais *et la pluie sur la savane.* Désormais, seules ces pierres d'une autre galaxie protègent encore la mémoire des hommes contre la griffe du vent et la morsure du soleil. Et, plus que tout, contre l'oubli.

Le « truc » du sud

On se perd très facilement dans le désert : sur un plateau immense tapissé de cailloux pointus, parce que l'horizon n'offre aucun repère et que chaque direction ressemble en tous points à sa voisine ; sur un monticule rocheux ou sur une dune, parce qu'un souffle imprévisible a balayé toute trace. Les explorateurs en herbe, imaginant le pire, jouent à retrouver leur orientation en plaçant la petite aiguille de leur montre en direction du soleil. Le *« 12 » indique* alors le sud. Un « truc » à faire sourire n'importe quel guide targui qui, lui, n'a jamais besoin de l'heure pour retrouver son chemin, préférant l'instinct à la technique. Même au milieu du Tafassasset, ce fleuve qui jadis glissait jusqu'au lac Tchad et qui aujourd'hui n'est qu'un tapis de sable ocre et gris courant d'un bout à l'autre de l'horizon. Désespérément plat. Une touffe desséchée, ronde comme un hérisson, ou un gros galet sont les seuls reliefs du paysage. Et pourtant, cet infini sans bornes vit ! Par le mirage, d'abord, qui surgit loin devant, invente un miroir d'eau et quelques ombres de végétation vite bues par le sable mou, puis *renaît ailleurs pour s'évanouir* aussitôt au milieu des brumes de chaleur. Par les mouches ensuite, des milliers, agressives et sans-gêne, venues de nulle part mais jamais vraiment reparties, qui sont à toute *heure du jour et en n'importe* quel lieu les plus fidèles des compagnes. Comment l'univers le plus démuni, le plus hostile, peut-il générer une telle abondance de vie ?

GERSTER/RAPHO.

Le champ de dunes

La dune est l'image du Sahara la plus classique des livres d'écolier. Pourtant, sa beauté n'a d'égale que sa rareté. C'est la pierre qui fait d'abord le désert, en éboulis, en montagnes, en roches plantées à l'aveuglette, en cailloux semés serrés. Le sable n'en est que l'aboutissement, la géniale conclusion. Quel paradoxe à observer de plus près l'erg Admer ! Voici un minuscule grain de sable, sobrement inutile. Et en voilà des milliards, amassés par tonnes sur des hectares, qui inventent des formes divines. On pense à un enchevêtrement de corps allongés, à *la houle de l'océan soudaine*ment figée, à une écharpe de *soie gonflée par le vent.* Douceur, poli, sensualité des courbes, le champ de dunes appelle l'émerveillement total et le besoin d'en fouler les crêtes fines comme des lames, d'en bousculer la délicatesse en dévalant, sable jusqu'aux mollets, un mamelon rondouillard. Soudain, le vent se lève et donne la vie au sable qui ondule *imperceptiblement*, se déplace et crée de nouvelles *formes. En un rien de temps,* toute trace est effacée, toute rondeur, toute distance est noyée dans un brouillard opaque. Le ciel lui-même se ternit, criblé de millions de poussières. Dame Nature est à l'ouvrage. Demain, le soleil retrouvé illuminera de nouvelles perfections.

La caravane des Touaregs

« Ne jette l'eau que lorsque tu vois l'eau ». Le proverbe targui exprime la règle d'or du désert. L'eau n'est pas rare, elle est *exceptionnelle*, signalée, de falaise en montagne, par un amas de pierres qui en indique la direction au voyageur. Depuis des millénaires que les caravanes sillonnent le Sahara, chaque point d'eau est étape nécessaire, motif du campement, survie du troupeau. Non *loin du puits de Onag*, quatre tentes abritent la tribu, quatre familles en l'occurrence, soit une cinquantaine de personnes. Les fameux hommes bleus, dont le visage prend la couleur du vêtement, discutent autour d'un thé bouillant, en mâchonnant une brindille de tihak, *l'arbre qui rend aux dents leur* blancheur éclatante. De leur côté, les femmes s'acquittent des corvées ménagères et vont, en petits groupes, remplir outres et bidons de cette eau qu'elles puisent à la gamelle. Le puits, grossièrement entouré d'une margelle de béton, est le lieu de rencontre vers lequel convergent inévitablement tous les voyageurs du désert : nomades et touristes, transporteurs et passagers. On s'y arrête vingt minutes ou cinq heures, on s'y lave soigneuse*ment ou on y boit rapidement*, on y rafraîchit son véhicule ou on y reconstitue ses *réserves* d'eau. En tout cas, on y échange trois mots ou un simple salut de la main, le regard perdu au fond de cette flaque claire, véritable miracle du désert.

A l'heure du départ, les Touaregs regagnent lentement leur campement, gandourah et chèche gonflées par le vent. Les moteurs ronronnent, dispersent un troupeau de chè*vres, dérangent un chameau.* Le puits est déjà loin que le *regard d'un Targui continue* de briller dans les souvenirs. Combien sont-ils ces Berbères d'un autre siècle ? Henri Lothe *(les Touaregs du Hoggar*, Armand Colin) estime leur population à trois cent mille âmes.

La plupart sont sédentarisés. Il reste donc une poignée de familles nomades, vivant en *caravane, que suit un modeste* troupeau. De l'Algérie jusqu'au Niger – leur itinéraire classique, – elles acheminent tissus, semoule, sucre, thé, huile... et remontent en sens inverse la viande de mouton, le fromage et les chameaux qui seront vendus sur le marché de Djanet. Tant que les *formules* administratives, les postes-frontières et les aides à la sédentarisation n'auront pas raison de ces hommes qui ont choisi la liberté des grands espaces.

La nuit

La nuit tombe vite sur le Sahara. Glaciale, elle oblige à *s'équiper de vêtements dignes* des sports d'hiver. Heureusement, le bivouac du soir offre la chaleur que vole la lumière, grâce au feu vite allumé qui anime les conversations et provoque les éclats de rire, au thé *à la menthe minutieusement* préparé qu'on sert trois fois, à la marmite qui bouillonne sur la braise et au pain targui cuit sous la cendre. Mais la nuit, dans le désert, c'est surtout un regard qu'on pose sur le ciel *piqué de milliers de lucioles.* L'univers trouve alors la dimension qui lui faisait défaut, ne s'observe plus comme une simple carte astrale mais gagne la profondeur des mondes en mouve*ment. Une étoile filante* plonge derrière l'horizon où la lune commence à jouer avec les nuages, un satellite suit une route rectiligne, et le premier sommeil empêche déjà de donner un nom à toutes ces constellations qui, soudainement et peut-être pour la pre*mière fois,* avaient une vie et des couleurs de rêve.

L'oasis

Tamanrasset est définitivement inscrite dans l'histoire de France, même si, depuis trois décennies, elle est devenue l'active capitale du Sahara algérien. Le mythe est solide, mais, hélas, le charme n'est pas au rendez-vous. Entre les bâtiments administratifs et les quartiers d'habitation, *construits* à la hâte le long d'avenues trop vastes pour le désert, Tamanrasset a oublié son âme berbère, la légende du Père de Foucault (installé à l'Assekrem, deux heures plus au nord) et sa vocation à être le but magique de toute traversée du Sahara.

Djanet, en revanche, séduit dès le premier regard. Etendue le long de l'oued qui glisse au bord de la montagne, avec ses maisons de terre qui escaladent les premières pentes, sa palmeraie soigneusement entretenue et ses jardins coquets, Djanet est une véritable oasis. Un de ces lieux où le voyageur aime faire une pause après des jours interminables de solitude et de chemins de poussière. Bien sûr, le Boeing qui relie chaque jour Djanet à la capitale algérienne a définitivement brisé l'isolement de l'oasis, mais sans lui porter préjudice. La voiture *côtoie le chameau, le plastique* remplace les feuilles de palmier tressées, et le cours artificiel du dinar (1 FF = 0,55 dinar) rend tout achat prohibitif. Il n'empêche, Djanet conserve sa magie. On y croise les chameliers préparant leur prochain convoi, les touristes étrennant des Pataugas trop neuves, des savants à la recherche de nouvelles peintures dans le Tassili voisin et des aventuriers à moto repérant le parcours de leur future compétition. Chacun feuillette le Sahara à sa manière. Mais tous avec le respect qu'on doit à un livre rare.

Témoignage d'une civilisation disparue, reg immense, erg à la courbe sensuelle, rencontre *autour du puits, magie* de la nuit, fraîcheur de l'oasis, au-delà des itinéraires, le Sahara reste une émotion de tous les instants. Brutale, intense, à vivre sans retenue, parce qu'inédite et sans cesse renouvelée. *« Du désert, on ne revient jamais intact. »* C'est le gage d'un voyage essentiel.

JEAN-PIERRE CHANIAL.

● **NOUVELLES FRONTIÈRES, 74, rue de la Fédération, 75739 Paris CEDEX 15, tél. : (1) 273-25-25, propose différents voyages dans le Sud-Sahara.**

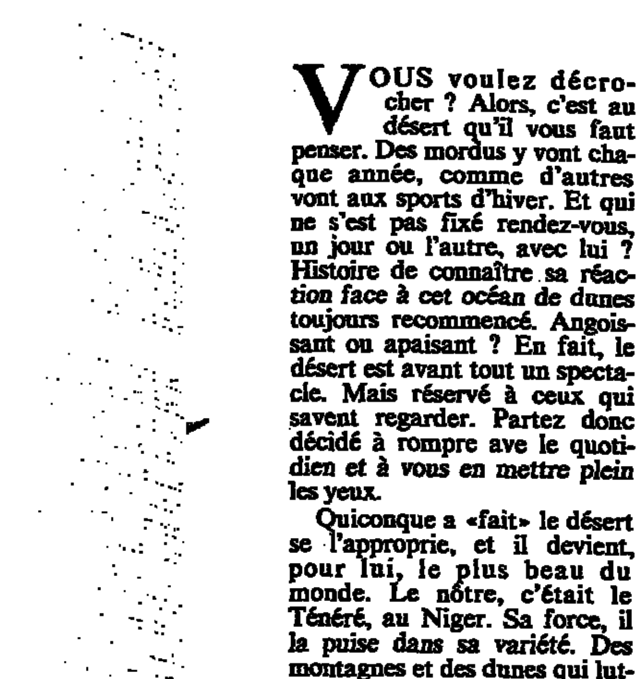
● ***DÉCOUVERTE DU HOGGAR ET DU TASSILI*** **: treize jours, 7 800 F tout compris, Paris/Paris, sauf la première nuit à Alger. Itinéraire : Tamanrasset, l'Assekrem, le massif du Hoggar, Tin-Agoula, l'erg d'Admer, visite des peintures rupestres du Tassili n'adjer et de Sefar, Djanet. Le circuit s'effectue indifféremment de Tamanrasset à Djanet ou inversement.**

● **MEHAREE DANS LE HOGGAR : neuf jours, 6 680 F tout compris, Paris/Paris, sauf la première nuit à Alger. *Itinéraire :* Tamanrasset, le massif du Hoggar et l'Assekrem.**

● **LE GRAND ERG ORIENTAL : neuf jours, 6 680 F tout compris, Paris/Paris. Randonnée pédestre au départ de Ghardaïa (cinq à sept heures de marche par jour) avec véhicule d'accompagnement.**

Horizons

Deux cents kilomètres dans le Ténéré du Niger.



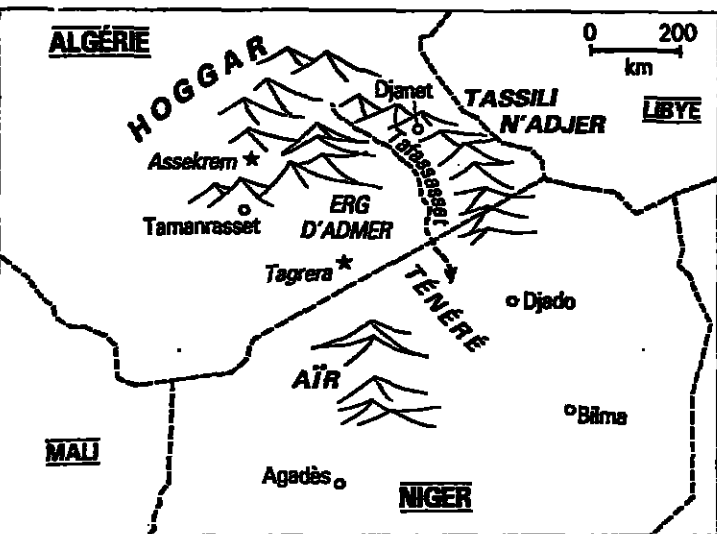
VOUS voulez décrocher ? Alors, c'est au désert qu'il vous faut penser. Des mordus y vont chaque année, comme d'autres vont aux sports d'hiver. Et qui ne s'est pas fixé rendez-vous, un jour ou l'autre, avec lui ? Histoire de connaître sa réaction face à cet océan de dunes toujours recommencé. Angoissant ou apaisant ? En fait, le désert est avant tout un spectacle. Mais réservé à ceux qui savent regarder. Partez donc décidé à rompre ave le quotidien et à vous en mettre plein les yeux.

Quiconque a «fait» le désert se l'approprie, et il devient, pour lui, le plus beau du monde. Le nôtre, c'était le Ténéré, au Niger. Sa force, il la puise dans sa variété. Des montagnes et des dunes qui luttent pour la première place : tantôt la montagne, victorieuse, trône dans son habit noir sur un tapis doré (Chiriet) ; tantôt le sable l'escalade et menace la roche bleue glacier qui surnage au sommet (Izouzadène). Un horizon tout en rondeurs couleur pastel, ponctué des touches vertes que font les acacias (Témet).

L'harmonie des nervures sur le sable qui ondule comme un fond sous-marin, rompue parfois par les traces du passage d'un chameau ou de la course d'une gazelle. Puis, plus rien Seul un plateau qui matérialise l'infini, exposé à l'ardeur du soleil et au vent qui efface tout. Le désert tel que vous l'aviez imaginé.



J.-P. FAVREAU/VIVA



Six jours pour en arriver là, avec Mano le Touareg qui vous accueille avec son équipe de chauffeurs et de cuisiniers. L'homme sait y faire. Ses itinéraires sahariens sont un véritable apprentissage du désert dans lequel le voyageur s'installe peu à peu, se préparant ainsi au tableau final : des sites qui incarnent la perfection et lui donnent envie de s'arrêter pour ne plus repartir.

Premier contact avec le Niger, Niamey. Pour une nuit quatre étoiles climatisée et un dîner à la française, après la visite du Musée national et celle du marché qui s'étend sur des kilomètres. Premiers Peuls, premiers Touaregs et premiers pas sous 40 degrés. Tôt le lendemain matin, départ en avion pour Agadès, à 1000 kilomètres. Une ville qui ne ressemble à rien de connu. Aux portes du désert, créée au quinzième siècle par un sultan, c'est une curiosité, qui ne se visite pas mais se parcourt à pied pour s'imprégner de ses couleurs et de son atmosphère. Maisons basses en banco rouge, le long des ruelles d'argile où le vent s'engouffre et soulève la poussière. Touaregs enrubannés qui, avec chèvres et chameaux, se rendent au marché où les parfums se mêlent à l'odeur des brochettes et des fruits. Le commerce des boutiquiers et les hôtels résument l'activité de cette ville étape, charnière entre Sahel et Sahara. Mais fini de flâner. Les Range Rover attendent, équipées jusqu'au toit, et c'est le départ pour la piste.

D'abord la traversée de l'Aïr, un désert de montagnes et de cailloux, qui offre des paysages lunaires. La pierre, façonnée par le vent et le sable, devient œuvre d'art ou forme humaine. De quoi faire vagabonder l'imagination. Première approche des grands espaces, où la vie se signale brusquement par des oueds bordés de jardins et des villages en paillotes blottis dans leur palmeraie : Timia, au pied des falaises d'Agalak ; El-Meki où est extraite la cassitérite qui donne l'étain ; Iférouane au cadre accueillant et sauvage. Progressivement, le parcours cahoteux dans les cailloux prend l'allure d'une avancée dans la poudreuse. L'horizon s'élargit, la piste s'efface, et les montagnes s'écartent pour faire place à l'immensité du désert de sable. Le Ténéré, où tout n'est plus que dépouillement et simplicité. Un circuit de 200 kilomètres environ ; une moitié passée dans l'Aïr, l'autre à longer les abords du Ténéré. De l'autre côté, il y a Djado, une ville morte émouvante, et Bilma, l'« archétype de l'oasis saharienne ». Des kilomètres effectués au rythme d'une balade : bien-être et repos.

Le campement s'organise en fin d'après-midi. A chacun de trouver un creux dans le sable pour passer la nuit, avant le dîner, vers 19 heures (il fait noir depuis une heure déjà). Certains prolongeront la cérémonie des trois verres de thé successifs, autour du feu ; d'autres regagneront très vite leur duvet. Le réveil s'effectue aux premières lueurs du jour, vers 6 heures. Toilette dans les dunes, petit déjeuner, bagages repliés, il est presque 8 heures. Signal du départ, les yeux encore éblouis du spectacle du lever du soleil. La journée se poursuit au même rythme de croisière, entrecoupée d'arrêts fréquents : hasard des rencontres, ravitaillement en eau, visite des villages et, tout simplement, contemplation. Halte plus longue pour une scène animée autour du puits où se remplissent les guerbas et s'abreuvent les chameaux et où les enfants se bousculent pour vous proposer bijoux et gris-gris en tout genre.

Halte encore pour voir le système ancestral de l'irrigation des jardins. Ou pour fouiller le sable et découvrir une pointe de flèche parmi les innombrables pierres, vestiges d'une cité d'il y a quatre mille ans. Un voyage qui apprend à s'attacher aux détails et donne l'impression de journées bien remplies, avec des petits riens. Parfois votre chauffeur quitte brusquement la piste et vous grise de vitesse, lancé à la poursuite des autruches ou des gazelles qu'il a repérées avant vous. Ou s'amuse à vous faire peur, en équilibre sur la crête d'une dune. Et puis, soudain, apparaissent, comme venues de nulle part, de longues silhouettes dans leur drapé qui ne laisse apparaître que les yeux, et qui vous font signe, solitaires, au bord de la piste. Mystère et magie du désert.

JOSÉE BLANC LAPIERRE.

Chaud et froid

- **Vaccins** : fièvre jaune, choléra en période d'épidémie.
- **Santé** : mieux vaut partir en bonne condition physique et prévoir sa petite pharmacie personnelle (désinfectant et reconstitutant de la flore intestinale). En cas de problème, on est toujours à moins de cinq heures d'un aéroport. Nivaquine, à prendre à partir du jour de l'arrivée et pendant huit semaines.
- **Vêtements** : opter pour des tenues amples, en coton très léger, sandales et tennis.
- **Indispensables** : duvet, petite laine pour la nuit, torche électrique. Lunettes de soleil, pommade pour les lèvres, crème solaire et chapeau de toile.
- **Nourriture** : très française, à base de potages et de conserves (viandes et féculents). Si l'eau des puits n'a pas la couleur et la saveur habituelles, elle ne comporte aucun risque.
- **Climat** : chaud (de 40 à 48 °C), mais très sain. Nuits fraîches (il peut geler en hiver).
- **Photos** : se munir de pellicules en nombre suffisant et prévoir étuis ou sacs plastiques pour préserver les appareils de la poussière et du sable. Une autorisation de photographier est délivrée sur place au prix de 5000 F CFA.
- **Voyage** : l'assistance et l'encadrement du voyage sont assurés par l'agence Témet Voyages, dont le siège est à Agades, et qui travaille à la demande, notamment, d'Africatours, d'Explorator, de Terres d'aventure. Expédition par groupe de quatorzes personnes maximum, en Range Rover ou à dos de chameau. Durée : 15 jours. Prix : 15000 F environ. De septembre à fin avril.

Au pays du ski pure laine

L'Autriche, des pistes aux pâtisseries.

A force de couler des jours heureux au cœur de la vieille Europe, l'Autriche, cette *« île des bienheureux »* comme l'appelait Paul VI, s'était presque endormie sur ses lauriers. Au risque de se faire quelque peu oublier et distancer par des concurrents plus agressifs, jouant à fond la carte d'un ski « new-look » pratiqué à partir de stations de l'an 2000 ayant succombé à la folie des hauteurs pour offrir au citadin pressé la facilité de glisser directement de son lit aux pistes de ski.

Pas facile de remonter la pente et de se rappeler au bon souvenir du consommateur d'or blanc, même en exhibant une carte de visite vantant *« l'un des domaines skiables les mieux aménagés de la planète »* : 30 000 km de pistes (dont 10 000 pour le ski de fond), 816 stations, 400 écoles pour apprendre ou actualiser une technique éprouvée, 8 000 moniteurs, 3 950 remontées mécaniques, 900 refuges, 60 pistes de ski nocturne, 450 pour la luge, 34 000 km de sentiers de promenade. Quelle avalanche ! Pour un peu, on s'écrirait : « N'en jetez plus ! »

Car, après tout, est-ce vraiment là la meilleure façon de « vendre » l'Autriche ? Un chiffre en cache toujours un autre, en appelle un autre qui efface le précédent pour, au bout du compte, semer la confusion dans les esprits. Pareille mathématique impressionne peut-être, assomme certainement, mais séduit rarement. Et puis ce côté m'as-tu-vu, racoleur et parvenu sied plutôt mal à la vieille dame très digne qu'est l'Autriche. Une Autriche qui, assurément, a bien d'autres atouts, d'autres charmes, à mettre en valeur. Surtout, ne pas jouer la concurrence mais la différence. Un registre qui, il est vrai, exige un sacré talent.


D.R.

Pas facile à vendre, en effet, le bois massif, la pierre de taille, le carillon de l'église au clocher à bulbe et les rideaux de dentelle ! La nostalgie n'est plus toujours ce qu'elle était. Le coup du « berceau du ski alpin », ça ne prend plus, et la grande course de l'Arlberg-Kandahar ne fait battre les cœurs que tous les trois ans. Difficile, aussi, le couplet du ski style de vie, du ski de père en fils, du ski « au naturel », du culte de la montagne. Il y a belle lurette que la religion ne fait plus recette (sauf au Tyrol peut-être), tout comme le grand air de la tradition.

Faut-il, pour autant, se résigner et, incompris, se réfugier au coin du feu ou autour du grand poêle de faïence ? Certes pas. A preuve l'Irlande. Après tout, l'Autriche n'est-elle pas l'Irlande des neiges ? Quelque chose de subtil, de discret, un tantinet démodé, en marge, à *contre-courant*. Un savant cocktail : un doigt de rétro, un doigt d'écolo. Difficile de faire un tabac avec de tels ingrédients. A moins d'avoir trouvé, comme l'Irlande, des poètes-publicitaires qui vous troussent une image en quelques mots magiques. Patience, un jour viendra peut-être où l'Autriche trouvera, enfin, les chantres du ski cousu main et de l'après-ski pure laine.

En attendant, mieux vaut aller sur place voir exactement de quoi il retourne. Après tout, les stations autrichiennes ne sont pas plus éloignées de Paris que celles des Alpes du Sud ou des Pyrénées. Innsbruck, par exemple, n'est qu'à 840 kilomètres de notre capitale ; quelques tours de roues, quelques tours de valse, voire une petite nuit de train. Prenez au plus court, traversez la Suisse ou l'Allemagne, puis, une fois passé le col de l'Arlberg, arrêtez-vous aux portes du Tyrol. Saint-Anton, Saint-Christoph, Saint-Jakob ; trois saints pour un paradis du ski : 200 kilomètres de pistes aménagées et balisées, 180 kilomètres de descentes hors pistes et, en prime, cela se fait rare dans les Alpes : la possibilité pour les fanas de la profonde d'accéder au septième ciel grâce à l'hélicoptère.

De vrais villages, de vrais montagnards auxquels on pardonne de se faire, à l'occasion, commerçants et hôteliers. Des hôteliers ? Des hôtes, plus exactement, qui, tout comme l'habitant qui vous héberge chez lui, vous accueillent avec simplicité, *courtoisie et* respect. Tradition ? Oui, tradition touristique : l'art de recevoir. *Et d'offrir le meilleur rapport* qualité-prix. Accueil chaleureux, décor rustique et cuisine familiale. Paradis des enfants (donc des parents...) : l'école de ski, comme celle des cent trente stations dans le pays, accueille les enfants à partir de *trois ans, dans un « jardin* des neiges » où ils passeront, s'ils le veulent, toute la journée.

Pourquoi le cacher : la première impression est celle d'une certaine tristesse, même si l'on annonce trois cent fanfares au Tyrol. Là, tout n'est *qu'ordre et beauté, luxe, calme* et volupté. On s'y fera vite.

Question d'habitude. On réap*prend à flâner et redécouvrir*, de chocolat moussu en pâtisseries crémeuses, de curling en traîneau à cheval, les charmes discrets du ski et de l'après-ski autrichiens. Un après-ski auquel on consacre, ici, autant d'importance qu'au ski lui-même. Il y a du curiste dans l'air et, très vite, on a « son » café comme d'autres ont « leur » source. Une cure d'art de vivre que l'on déguste à petites gorgées. Pas comme le schnaps qui, lui, se boit cul-sec. Ou, si vous préférez, tout schuss !

PATRICK FRANCÈS.

Les trois saints de l'Arlberg

● **ACCÈS.** — De France, la plupart des stations autrichiennes sont à portée de voiture, rapidement et en toute sécurité, grâce aux autoroutes ou aux voies express. De 800 à 1 000 km pour les plus lointaines. Depuis quelques années, des voyagistes proposent des navettes régulières en autocar. Citons l'Austro bus express de Austro Pauli, le Tyrol express de Sunair et la Directissime tyrolienne de Voyages vacances au soleil, qui offre des cars-couchettes et un trajet non-stop au départ de Paris.

En train, les stations sont accessibles en une nuit. Ainsi l'Arlberg express quitte la gare de l'Est à 22 h 40 et arrive le lendemain matin à Saint-Anton à 10 h 30 ; à 11 h 50 à Innsbruck. On peut enfin emprunter l'avion et débarquer à Innsbruck (100 km de Saint-*Anton) ou à* Salzburg. Il existe également des navettes à partir des aéroports de Munich et de Zurich, distants de 200 km.

● **ACCUEIL.** — Office du tourisme, BP 40, A-6580 Saint-Antona/A, Arlberg, Tyrol. Tél : (19) 43-54-46. 22690 ou 24630. Télex : 58-17-525. Son directeur, Heinrich Wagner, est aussi charmant qu'efficace. Et il parle français !

● **HÉBERGEMENT.** — Des hôtels de toutes catégories, des auberges, des pensions et des chambres chez l'habitant. Au total, un choix très large et près de 7 000 lits. A signaler notamment, le cossu hôtel Post (environ 500 F par jour — en demi-pension — et par personne en haute saison) et l'hôtel Alte Post, noble bâtisse du dix-septième siècle récemment rénovée. Quel goût et quelle atmosphère ! En saison et en demi-pension, environ 1 000 F par jour pour deux personnes. Prix spéciaux du 5 janvier au 2 février. Pour ceux qui apprécient la compagnie des champions et des trophées l'hôtel de Karl Schranz (environ 700 F pour deux personnes) et son restaurant au décor de relais de chasse.

A Saint-Jakob, à un kilomètre du centre, une petite merveille pour apprécier, dans un hameau paisible et dans une atmosphère familiale, l'hospitalité tyrolienne : l'hôtel Brunnenhof. Compter de 200 à 300 F par personne, en demi-pension. A Saint-Christoph, *à quelques kilomètres, sur le col* de l'Arlberg (1 800 m), l'Arlberg Hospiz, niché au creux des montagnes. Atmosphère chaleureuse et belle cheminée. Le propriétaire, Adi Werner, a fréquenté la Mère Poularde au Mont-Saint-Michel. Il parle français et vaut le déplacement, de même qu'un château talbot 1976.

● **REMONTÉES MÉCANIQUES.** — Le passeport de ski de l'Arlberg (pensez à une photo) permet d'emprunter à satiété les 72 remontées mécaniques, dont plusieurs téléphériques qui grimpent jusqu'à 2 800 mètres. Valable pour les domaines de Saint-Anton, Saint-Christoph, Stuben, Zurs et Lech, il coûte environ 700 F pour six jours. Réductions pour les enfants de moins de quinze ans (environ 400 F pour six jours), pour les femmes de plus de soixante ans et les messieurs de plus de soixante-cinq ans. Tarifs spéciaux en janvier et au printemps.

A noter que les skieurs peuvent emprunter gratuitement des navettes qui les conduisent de tous les points de la région aux départs des remontées.

● **ÉCOLE DE SKI.** — Une des plus grandes écoles de ski du *monde (250 moniteurs)* sous la direction de Karl Schranz. Leçons privées (700 F la journée) et collectives (450 F pour six jours). Chaque année, des courses permettent aux skieurs de se mesurer avec les moniteurs de la station et de mériter le « lièvre de Saint-Anton », en bronze, argent ou or, *selon les résultats.*

L'école de ski abrite également un centre de jeunesse qui accueille les enfants de trois à quatorze ans, de 9 heures à 16 h 30. Le prix comprend 4 heures de cours, le repas de midi et l'encadrement. Pour six jours, environ 800 F.

● ***QUELQUES PRIX ET FORFAITS.*** — D'une manière générale, il faut compter, par jour et par personne, en demi-pension : de 250 F à 300 F en hôtel 3-4 étoiles ; 130 à 150 F en 2 étoiles ; 60 à 90 F chez l'habitant (avec petit déjeuner). Des forfaits spéciaux sont proposés pendant les « semaines poudreuse » (du 5 janvier au 2 février) et les « semaines neiges éternelles » (du 13 avril au 1er mai). Sept jours en demi-pension et 6 jours de passeport-ski à partir de 2 300 F en hôtel, de 1 700 F en pension et de 1 100 F chez l'habitant. Six jours d'école de ski, à partir de 420 F.

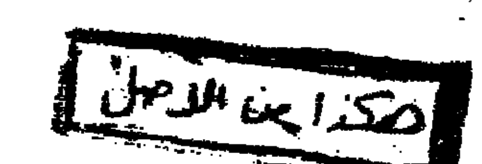
A signaler, du 2 au 26 février, des « semaines familiales » pendant lesquelles les enfants bénéficieront de réductions sur les remontées et à l'école de ski, et pourront loger gratuitement dans la chambre de leurs parents. Parmi *les forfaits proposés par des voya*gistes, signalons des séjours de sept nuits en demi-pension, à Saint-Anton (transport non compris) à 1 730 F par personne en hôtel 2 étoiles (Sunair) et environ 2 600 F en 4 étoiles (Austro-Pauli et Touring vacances). Avec le train et en 2 étoiles, 2 420 F (France Tourisme). Quelques forfaits avec transport en autocar : sept nuits en demi-pension, hôtel 3 étoiles à 2 660 F (Voyages au soleil) ; dix jours en hôtel demi-pension à partir de 1 640 F (Sunair) et sept jours en demi-pension, 2 étoiles, à partir de 1 450 F (Austro Pauli).

● **HELISKI ET SKI DE FOND.** — Air transport propose 15 cimes à atteindre en hélicoptère. Entre 200 et 400 F par personne. Pour les adeptes du ski de fond, il existe quatre pistes courtes dans les environs, une piste de 8 km qui conduit dans la vallée de Ferwall, et la piste de Rosanna, longue de 30 km, qui relie Saint-Anton à Flirsch. On peut louer l'équipement requis, et l'école de ski propose des cours de ski de fond.

● **L'APRÈS-SKI.** — Une des plus belles pistes naturelles en Autriche, pour la luge. Longue de 2 km, elle descend de la Rodelhutte au restaurant *Alt Saint-Anton.* 150 mètres en 8 minutes environ pour 40 minutes de remontée. On loue la luge mais la piste est gratuite. Egalement des promenades en traîneau tiré par des chevaux. Environ 200 F pour une heure. Patinoire naturelle et piste de curling. Piscines couvertes dans plusieurs hôtels. Trois superbes courts de tennis couverts *et un court de squash.*

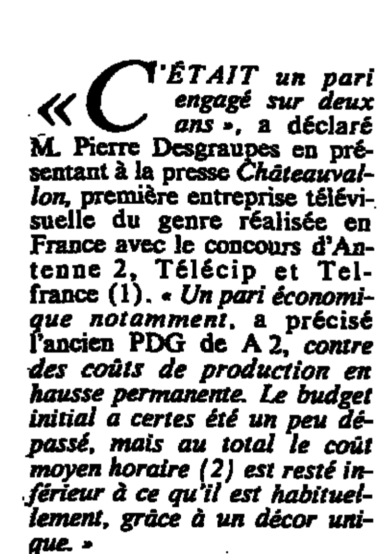
Une vie nocturne très animée : 40 restaurants, 30 cafés où l'on peut déguster les pâtisseries locales, et 8 bars-discothèques. Sans oublier les concerts de l'orchestre folklorique, les soirées tyroliennes et un musée du ski plein de nostalgie et de poésie.

● ***OU RÉSERVER ?*** — *Dans* votre agence de voyage. L'office national autrichien du tourisme (47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : (1) 742-78-57) peut également orgniser votre séjour, vous informer et vous documenter, et vous envoyer, sur simple demande, la liste des forfaits pro*posés au départ de la France, avec* prix, prestations et coordonnées.



Châteauvallon-sur-Dallas

La grande saga du vendredi (A 2) durera vingt-six semaines.



« C'ÉTAIT *un pari engagé sur deux ans* », a déclaré M. Pierre Desgraupes en présentant à la presse *Châteauvallon*, première entreprise télévisuelle du genre réalisée en France avec le concours d'Antenne 2, Télécip et Telfrance (1). « *Un pari économique notamment*, a précisé l'ancien PDG de A 2, *contre des coûts de production en hausse permanente. Le budget initial a certes été un peu dépassé, mais au total le coût moyen horaire (2) est resté inférieur à ce qu'il est habituellement, grâce à un décor unique.* »

Ce décor unique, c'est celui d'une petite ville et d'un château – censément situés sur les bords de la Loire, en fait près de Rambouillet – château qui deviendra bientôt aussi familier aux téléspectateurs français que la maison des Ewing à Dallas. C'est aussi celui de la salle de rédaction d'un quotidien régional, *la Dépêche républicaine* qui, à défaut de pétrole comme au Texas, jouera un rôle moteur dans l'enchaînement des faits. Quant aux protagonistes de l'histoire, ils appartiennent en majorité à une dynastie bourgeoise de province : les Berg. Le résultat télévisuel de cette entreprise ambitieuse est une série hebdomadaire de 26 épisodes d'une heure qui ont exigé près d'un an de tournage en continuité (28 novembre 1983 - 18 octobre 1984), deux cent vingt comédiens et une équipe de quarante techniciens travaillant sous la conduite de deux réalisateurs : Paul Planchon (pour 19 épisodes) et Serge Friedman (pour 6 d'entre eux). Les personnages de *Châteauvallon* ont été créés par Jean-Pierre Petrolacci, qui a également écrit les dialogues en compagnie de Georges Conchon. Enfin, le producteur délégué est M. Roland Gritti, PDG de Télécip.

On a sans doute trop dit que *Châteauvallon* voulait être un *Dallas* à la française pour ne pas être tenté, lors de la projection des six premiers épisodes présentés à la presse, de relever toutes les analogies avec la célèbre série américaine. A commencer par la silhouette de Chantal Nobel (Florence Berg), qui n'est pas sans rappeler celle de Linday Grey (Sue Ellen Ewing). Mais la ressemblance avec *Dallas* s'arrête là, car le scénario n'est pas bâti autour d'un horrible J. R., cynique et triomphant. Certes, le cupide Philippe Berg (Philippe Rouleau), l'ambitieuse Mary-Lou Berg (Marie Keime) ou le mégalomane Albertas Kovalic (Raymond Pellegrin) sont-ils par moment odieux à souhait mais, contrairement à J. R., ils ne constituent pas la pièce centrale de l'intrigue. Quelle intrigue, à propos ?

La famille Berg, dont le patriarche Antonin (l'excellent Jean Davy) – ancien combattant de la Résistance – possède notamment un journal, *la Dépêche républicaine*, règne sur une ville de province. Mais un des journalistes de ce quotidien, sur le point de découvrir une escroquerie immobilière dans laquelle le conseil municipal pourrait être impliqué, est assassiné. La victime étant un proche des Berg, Antonin y puise une raison supplémentaire de faire toute la lumière sur l'affaire. André Travers (*Luc Merenda*), journaliste-vedette de *la Dépêche* et grand séducteur comme le veut la tradition, sera chargé de l'affaire.

C'est sur ce fil conducteur d'une intrigue politico-policière que Jean-Pierre Petrolacci a bâti cette saga «bien de chez nous». Car s'il s'agit, comme dans *Dallas*, d'une étude de caractères et d'une peinture de mœurs, le cadre, les rapports entre les personnages, les violences elles-mêmes si l'on peut dire ont un label typiquement français. A telle enseigne que l'avertissement donné à la fin de chaque épisode selon lequel «*toute ressemblance avec des personnages existants ne serait que pure coïncidence*» ne trompe personne.

Parfaitement vraisemblable en effet, cet Antonin Berg, patron autocrate d'un quotidien de province, faisant la loi sur toute une région. Comme est contemporaine la proposition de rachat de *la Dépêche républicaine* par un grand groupe national de presse... Même authenticité pour Florence Berg – fille préférée d'Antonin, – avocate et femme moderne qui voue à son père un amour réel mais sans concession pour ses défauts. Et cet André Travers, homme de cœur dans tous les sens du terme, qui incarne le justicier sans l'existence duquel le feilleton ne serait plus le feuilleton. Quant à Catherine Kovalic (Sylvia Zerbib), la «veuve» du journaliste abattu, elle est digne et émouvante autant qu'on peut l'être dans une telle épreuve. Les bonnes vieilles recettes d'un univers familier et provincial sont exploitées juste ce qu'il faut pour que le télépectateur puisse entrer dans le jeu, s'identifier à tel ou tel personnage. Bref, c'est un feuilleton bien ficelé, et la qualité des comédiens – car il faudrait encore citer Georges Marchal, Denis Savignat, Pierre Hatet, Eveline Dandry, Sylvie Fennec et François Perrot, ce dernier dans le rôle de Georges Quentin, député et maire de Châteauvallon, secrétaire d'Etat et amant de la belle Florence Berg au début de l'histoire – ajoute encore à celle du scénario.



Mais si, comme tout porte à le croire, *Châteauvallon* rencontre la faveur du public, sa réussite la plus importante échappera peut-être aux téléspectateurs car elle sera technique : c'est la première fois en effet que pour tourner une histoire pleine de mouvement, on aura utilisé la vidéo légère avec une souplesse équivalente à celle de la pellicule-film. Mieux : dans un tournage traditionnel, une journée de prise de vues représente généralement quatre minutes de diffusion «utiles» à l'écran. Pour *Châteauvallon* on a réussi une moyenne de six minutes et demie par jour. De quoi modifier à la baisse les futurs coûts de production pour une qualité comparable.

Pariant sur le succès (probable) de *Châteauvallon*, M. Jean-Claude Héberlé vient de commander la suite du feuilleton pour 1985-1986.

CLAUDE DURIEUX.

* *Châteauvallon*, sur A2, à partir du vendredi 4 janvier, 20 h 35.

(1) En association avec la SSR (Genève), RTL-Télévision (Luxembourg), S4C (Cardiff) et la RAI-TV1 (Rome).

(2) 2 millions de francs.

Vu pour Vous

Sheila et les métamorphoses du miroir

● **Grandeur nature**, A 2, mardi 1er janvier, 17 h 05 (60 mn).

Qu'il est agréable de s'abîmer dans une glace. C'est un risque : ça peut être élégant, jouissif, mais aussi décevant. Imaginons un miroir à trois facettes. La première, composée de séquences d'archives, réfléchit le temps passé ; la deuxième, un clip tapageur, fixe votre look pour les années à venir ; quant à la troisième facette, elle effectue le passage entre ce que vous étiez et ce que vous serez. La personne qui s'adonne à ce type d'exercice hautement médiatique, sauvagement narcissique, n'est autre que notre Sheila, l'illustre chanteuse populaire, et l'homme qui a décidé de la transformer est le styliste « *branché* » *Jean-Paul* Gaultier. Le résultat : Sheila *Grandeur nature*, de Philippe Grandrieux, une émission de l'INA en collaboration avec le ministère de la culture, sur une idée de Muriel Rosé, Sylvie Blum, Michel Cressole. Des images soignées, des propos intimes, une initiation à l'art du brushing, du lifting, du look « *glacé* ». *Au bout du compte*, Sheila métamorphosée, c'est – le mot n'est pas trop fort – le miracle de la Saint-Sylvestre.

MARC GIANNÉSINI.

Mouvement statique

● **L'embranchement**, A 2, mercredi 2 janvier, 20 h 35 (90 mn).

Les philosophes appellent ce phénomène le « mouvement *statique* ». *Le temps* s'est brusquement arrêté, et l'homme victime de cet « état des choses » toutes provisoires, déboussolé. L'univers entier apparemment inanimé se met immédiatement en branle, le monde s'élargit, les oreilles bourdonnent, les yeux captent des milliers de détails insoupçonnés. Tout devient étrange, et l'homme dans cette situation n'est plus qu'un étranger. N'en *disons pas plus*. *L'Embranchement*, de Guy Olivier, est une œuvre difficile d'accès, ambitieuse, inspirée des expériences des romanciers modernes (Chesterton, Borgès). Transposée en images, c'est beaucoup moins évident. Le réalisateur semble s'être heurté à des difficultés de mise en scène, particulièrement dans l'*agencement* de la fiction et du documentaire. Le résultat est parfois décevant, mais l'idée est passionnante.

M. G.

Le nazisme ordinaire

● **Le Dernier Civil**, TF 1, mercredi 2 et jeudi 3 janvier, 20 h 40 (165 mn).

La montée du nazisme en Allemagne dans les années 30, vue à travers les parades de Nuremberg ou les saccages de magasins israélites, c'est presque un des poncifs de la télévision. Très différente est l'adaptation du livre d'Ernest Glaser, *Le Dernier Civil*, réalisée par Laurent Heynemann. Il s'agit de l'infiltration progressive de la peste brune dans la vie d'un gros bourg du Wurtemberg, une sorte de nazisme ordinaire.

Le parti pris de lenteur qui caractérise le film – surtout dans la première partie – illustre fidèlement le climat libéral quelque peu romantique dans lequel a pu s'installer la forme revancharde d'un nationalisme exacerbé par les hordes des sections d'assaut. L'excellent acteur Max von Sydow, dans le rôle du généreux humanitaire Gaspard Bauerlé, est vraiment celui que décrit le poète Heinrich Heine : « *Si jamais la liberté disparaissait de toute la terre, un rêveur allemand la redécouvrirait dans ses rêves.* » La jeune Pascale Rocard donne une bonne réplique à Max von Sydow.

C. D.

Je drague, tu dragues...

● *Vendredi : FR3*, **Ulysse appelle Maldita**, le 4 janvier, 20 h 35 (60 minutes).

Vous savez ce que c'est un Minitel ? Ça ressemble à un écran de télé en tout petit. Vous tapez à la machine comme sur une machine à écrire, le message s'inscrit sur l'écran. Vous pouvez avoir l'annuaire du télé*phone qui défile, l'état de votre* compte en banque, etc. Mais admettez que quelqu'un d'autre puisse, sans vous connaître, lire votre message et y répondre. Quelles possibilités en perspective... C'est ce qui se passe à Strasbourg, où une expérience unique en son genre a été menée. Des milliers de Minitel ont *été donnés à des milliers de* gens pour voir ce qu'ils en font. La grande aventure ! Le grand jeu ! Un nouveau type de communication est né. Ulysse appelle Maldita... Eddy Cherki et Marianne Lamour ont écouté, regardé. Stupéfiant !

CATHERINE HUMBLOT.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

Le Pont de la rivière Kwaï ■

Film anglais de David Lean (1957) avec W. Holden, A. Guinness.
TF 1, 20 h 35 (160 mn).

En 1943, dans un camp de prisonniers aux confins de la Birmanie, un extravagant colonel anglais s'oppose à son geolier, cruel officier japonais, à propos de la construction d'un pont. Ce film d'aventures (tiré d'un roman de Pierre Boulle) auquel la plupart des acteurs ne croyaient pas, remporta un succès public foudroyant. Il est devenu une sorte de classique de la superproduction, grâce au savoir-faire du metteur en scène et au personnage d'Alec Guinness.

The Last Flight ■

Film américain de William Dieterle (1931), avec R. Barthelmess, J. Mack Brown (v.o. sous-titrée. N.).
FR 3, 23 h 30 (75 mn).

En 1919, quatre Américains, pilotes d'escadrille rescapés de la guerre, traînent, à Paris, une existence vide, sans avenir. Film – inédit en France – sur la « génération perdue » qui apparut dans les romans d'Hemingway et de Scott Fitzgerald.

The Scarlett Dawn ■

Film américain de William Dieterle (1932), avec D. Fairbanks Jr, N. Carroll (v.o. sous-titrée N.).
FR 3, 0 h 45 (55 mn).

La révolution de 1917 oblige un prince russe débauché à fuir, sous l'identité d'un domestique, avec sa servante. Encore un Dieterle inédit. Le sujet et le style délirants tranchent sur la production de la Warner où travaillait, alors, le cinéaste.

Carmen Jones ■■

Film américain d'Otto Preminger (1954), avec H. Belafonte, D. Dandridge (v.o. sous-titrée).
FR 3, 3 h 25 (100 mn).

Nocturne en prolongation. Le film tiré de la version théâtrale, modernisée par Oscar Hammerstein II, pour le livret, de Carmen, l'opéra de Bizet. L'action, située en 1943, est entièrement interprétée par des Noirs. Et Marilyn Horne (à l'époque soprano lyrique) a prêté sa voix à Dorothy Dandridge. La musique, réorchestrée, n'est pourtant pas trahie. La mise en scène de Preminger, constamment inventive, traduit parfaitement la passion, la sensualité, la fatalité et la mort. Une « relecture » de l'opéra, en somme, mais proscrite en France... jusqu'en 1981.

LUNDI 31 DÉCEMBRE

Les Maîtres du temps ■

Film français d'animation de René Laloux et Moebius (1981).
TF 1, 16 h 50 (80 mn).

Le difficile sauvetage d'un petit enfant resté seul sur la planète dévastée par des frelons. D'après un roman de Stefan Wul, une grande aventure de science-fiction d'esprit adulte, avec des dessins de Moebius, animés.

Chantons sous la pluie ■■

Film américain de Gene Kelly et Stanley Donen (1952) avec G. Kelly, D. Reynolds.
TF 1, 21 h 50 (100 mn).

Evocation nostalgique et parodique de la fin du cinéma muet et des débuts du parlant, comédie musicale dont la renommée n'est plus à faire. Au cas où vous ne le sauriez pas, c'est là que Gene Kelly, amoureux, chante et danse sous une pluie battante, dans un immense décor de studio.

Snook et le cyclone ■

Film australien de Carl Schultz (1978), avec H. Kruger, G. Rove.
A 2, 14 h 50 (90 mn).

La pêche au thon à nageoire bleue, l'apprentissage de la vie et du danger par un garçon que son père écrase d'une autorité tyrannique. Ce film d'aventures, fait pour les enfants, vient de la production australienne. Il est inédit.

Je suis timide mais je me soigne ■

Film français de Pierre Richard (1978), avec P. Richard, A. Maccione.
FR 3, 21 h (90 mn).

Un homme affligé de timidité chronique cherche à guérir – avec l'aide d'un charlatan – pour déclarer son amour à une femme qu'il suit de palace en palace. Soyons indulgents pour quelques sketches très drôles et un grain de satire sociale. Mais Pierre Richard, flanqué du comique ringard Aldo Maccione, a perdu son originalité de réalisateur.

L'Egyptien ■

Film américain de Michael Curtiz (1954), avec E. Purdom, J. Simmons (v.o. sous-titrée).
FR 3, 0 h 05 (135 mn).

Un enfant trouvé devient médecin et est admis à la cour de Thèbes. Amours, complots, aventures à grand spectacle dans une Egypte antique reconstituée de façon grandiose... pour le Cinémascope. Les personnages sont psychologiquement bien observés. Réunion de vedettes.

MARDI 1er JANVIER

Katia

Film français de Robert Siodmak (1959), avec R. Schneider, C. Jurgens.
TF 1, 16 h 25 (95 mn).

Une jeune fille de noblesse pauvre, éprise du tsar Alexandre II, est son égérie pour ses réformes libérales et sa grande passion. Anecdotes romanesques de la « petite histoire ». Cette version réalisée sans conviction par Siodmak est loin de valoir, malgré Romy Schneider, celle tournée en 1938 par Maurice Tourneur, avec Danielle Darrieux et John Loder.

Le Petit Poucet ■

Film français de Michel Boisrond (1972), avec Titoyo, M. Ridoret.
A2, 13 h 45 (75 mn).

Le conte de Perrault, agrémenté de scènes nouvelles (les rencontres de Poucet et de Rosemonde, fille du roi), par Marcel Jullian. L'ambition d'un film de qualité – décors, costumes, féerie – exclusivement réservé aux enfants. L'humour tempérait les apparitions de l'ogre et de l'ogresse.

L'Oiseau bleu ■

Film américain de Walter Lang (1940) avec S. Temple, S. Byington.
FR 3, 20 h 35 (80 mn).

Un conte en Technicolor, inspiré par la pièce poétique de Maurice Maeterlinck et qu'on n'a jamais vue en France. L'intérêt est d'y retrouver, ou d'y découvrir, Shirley Temple, l'enfant vedette par excellence du cinéma américain des années 30. Elle était en train de grandir, et sa carrière de fillette prodige touchait à sa fin. Cet oiseau bleu fut, d'ailleurs, un échec.

VENDREDI 4 JANVIER

La Rivière rouge ■■

Film américain de Howard Hawks (1948), avec J. Wayne, M. Clift (v.o. sous-titrée. N.).
A 2, 23 h, (130 mn).

Un conducteur de troupeau élève, comme son fils, un enfant dont les Indiens ont massacré la famille. Devenu adulte, celui-ci s'oppose à son père adoptif. Ce superbe western où Montgomery Clift, presque débutant, s'affirma face à John Wayne, est à la fois l'histoire d'un convoi de bétail traversant une nature hostile et celle d'une amitié forgée dans l'affrontement des générations. La rigueur, la simplicité du style de Hawks en font une aventure morale.

CANAL+

Sélection

VARIETES, MUSIQUES...

Concert rock, le 29 à 17 h 5, le 31 à 5 h 55, le 2 à 17 h 15, le 3 à 2 h 20, le 4 à 18 h 5. *Récital Nana Mouskouri*, le 1er à 2 h 20. *Festival du cirque de Monte-Carlo 1984*, le 29 à 21 h 20, le 31 à 14 heures, le 2 à 11 h 10. *Les contes de Cricri*, Mireille Mathieu, Placido Domingo, le 30 à 19 H 15. *Les Marionnettes de Salzbourg*, « Casse-noisettes », de Tchaïkovski, avec les célèbres marionnettes, le 30 à 12 h 20.

DOCUMENTAIRES

Le monde fabuleux des effets spéciaux (comment se réalisent les films à grand spectacle ? Depuis l'écriture jusqu'aux repérages et aux tournages), le 29 à 14 h 20, le 30 à 16 h 50, le 1er à 9 h 50.

Le jardin des Rothschild (un documentaire de Jan Kaplan sur le jardin privé des Rothschild, une des merveilles du monde, créé au début du siècle par Lionel Nathan de Rothschild en Angleterre), le 30 à 7 h 40.

Saïgon 84 : l'année de la souris (comment vit-on au quotidien à Saïgon aujourd'hui, neuf ans après que les chars communistes sont entrés dans la capitale du Sud-Vietnam ? Un reportage du fameux magazine « Temps présent » de la SSR (Télé suisse romande), réalisé par Christian Mottier et Daniel Pasche, le premier, paraît-il, qu'une équipe de télévision occidentale ait pu filmer, le 29 à 18 h 15, le 31 à 15 h 45, le 4 à 10 h 35.

FEUILLETON, SERIES

Soap (*soupe américaine moyenne*), le 30 à 15 h 5, le 4 à 12 h 25. *Hill Street Blues* (la vie quotidienne d'un commissariat de police dans un quartier « chaud » d'une ville des Etats-Unis, humour, notations justes, une excellente série américaine), le 29 à 15 h 15, le 31 à 16 h 40, le 4 à 11 h 40.

Les films

LA GUERRE DU FEU ■ ■ — Film franco-américano-canadien de J.-J. Annaud (1981), avec E. Mc Gill, R. Dawn Chong. Diff. le 29 à 9 h, le 1er à 22 h 10, le 3 à 14 h, le 4 à 9 h.

A l'âge de pierre, la recherche du feu par les membres d'une tribu qui savent l'entretenir, mais non l'allumer.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU ■ — Film français de J.-J. Beineix (1983), avec G. Depardieu, N. Kinski. Diff. le 29 à 10 h 40, le 3 à 15 h 40.

Un quartier sordide, la rencontre d'un docker, qui veut venger sa sœur violée, et d'une créature de rêve venue du monde chic.

APHRODITE. — Film français de R. Fuest (1982). Diff. le 29 à 1 h 25, le 31 à 4 h 30, le 4 à 4 h 50.

En juin 1914, des mondains reconstituent, sur une île grecque, les jeux érotiques d'un roman de Pierre Louys. Piètre alibi littéraire pour de mornes partouzes.

L'AMOUR NU ■ — Film français de Yannick Bellon (1981), avec M. Jobert, J.-M. Folon. Diff. le 29 à 0 h 20.

A partir d'informations sur la guérison du cancer du sein, une histoire d'amour un peu trop romanesque concernant la hantise de la mutilation chez une femme.

LES ABEILLES SAUVAGES. — Film américain de B. Geller (1977). Diff. le 29 à 2 h, le 31 à 3 h, le 2 à 0 h 20, le 4 à 0 h 15.

Un essaim d'abeilles meurtrières menace La Nouvelle-Orléans au moment du carnaval. Ce film fantastique repose sur une angoissante incertitude jusqu'à la fin.

LE RETOUR DE DON CAMILLO ■ — Film franco-italien de J. Duvivier (1952), avec Fernandel, G. Cervi. Diff. le 29 à 3 h 35, le 1er à 10 h 45, le 4 à 15 h 20.

Deuxième manche de la partie engagée par le curé de choc d'un village italien contre le maire communiste.

LE ROI ET L'OISEAU ■ ■ — Film français d'animation de P. Grimault (1980). Diff. le 30 à 11 h, le 4 à 14 h.

La version complète, remaniée et terminée selon le projet original, après des années de travail, d'un conte d'Andersen adapté par Jacques Prévert : *la Bergère et le Ramoneur*. La technique et le graphisme des dessins animés de Paul Grimault s'allient superbement au réalisme poétique.

FANNY ET ALEXANDRE ■ ■ — *Film suédois* d'I. Bergman (1982). Diff. le 30 à 20 h 30, le 4 à 1 h 50.

Au début du siècle, la saga d'une famille vouée au théâtre, dans une petite ville de Suède. L'emprise terrible d'un évêque luthérien combattue par la culture juive. Un très grand film exaltant la vie, l'harmonie entre la fonction d'acteur et l'affectivité, l'initiation d'un enfant à un modèle social et moral.

LES BABAS COOL — Film français de F. Leterrier (1981), avec C. Clavier, A.-M Chazel. Diff. le 30 à 23 h 35, le 31 à 9 h.

Un jeune cadre cherche le bonheur dans une communauté de hippies prolongés. Comédie satirique, plutôt fade.

UN TUEUR DANS LA VILLE. — Film américain d'A. Mastroianni (1982), avec P. King, E. Kemp. Diff. le 30 à 0 h 55, le 2 à 22 h.

Un assassin signe ses crimes avec une paire de menottes. Une femme medium dessine ses pressentiments. Film policier au suspense ingénieux.

***LA REVANCHE* ■** *Film* français de P. Lary (1981), avec A. Girardot. Diff. le 31 à 10 h 40.

Trois femmes (dont celle d'un commissaire) bricolent un hold-up afin de prouver qu'elles dament le pion aux hommes.

BUTCH CASSIDY ET LE KID ■ — Film américain de G. Roy Hill (1969). Diff. le 31 à 20 h 30, le 1er à 0 h 35, le 3 à 22 h 15.

Les aventures de deux garnements jouant aux hors-la-loi. Ce western prend volontairement de grandes libertés avec la vie de bandits légendaires, revus à travers les figures populaires de Newman et de Redford. Nostalgie, humour, tendresse, mélancolie. On jubile.

SOUS LES VERROUS ■ Film américain de J. Parrott (N). Diff. le 22 à 5 h 20, le 28 à 16 h 30.

Le premier long métrage de Laurel et Hardy. Prison, évasion, déguisement, reprison. Une comédie burlesque au scénario décousu, avec quelques sketches très drôles.

COUP DE FOUDRE ■ — Film français de D. Kurys (1982), avec Miou-Miou, I. Huppert. Diff. le 1er à 20 h 30.

Deux femmes, mal mariées à cause de la guerre, se rencontrent à Lyon en 1952, se lient d'amitié, cherchent leur liberté. Etude de mœurs intimiste, émouvante.

NEW YORK CONNECTION ■ — Film américain de R. Butler (1979), avec J. Brolin, R. Corman. Diff. le 3 à 20 h 30.

Un ex-flic, chauffeur de poids lourds, cherche sa fille qu'un truand a enlevée par erreur. Scénario linéaire permettant une description violente, hallucinante, des comportements sociaux dans le labyrinthe de New-York, ville hostile, inhumaine.

CETTE SACRÉE VÉRITÉ ■ ■ — Film américain de L. Mac Carey (1937), avec G. Grant, I. Dunn. Diff. le 4 à 22 h.

Deux époux fantaisistes divorcent. Mais, comme ils s'aiment toujours, ils se rendent mutuellement jaloux. Une des plus brillantes comédies américaines des années 30.

Samedi 29 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **8.30 Journal.**
- **9.20 Reprise : Infovision.** C'était 1984.
- **10.00 Jeux olympiques à Los Angeles.**
- **12.00 Bonjour, bon appétit.** Soufflé glacé au chocolat amer.
- **12.30 Amuse-gueule.**
- **13.00 Journal.**
- **13.35 La séquence du spectateur.**
- **14.05 Dessin animé : Capitaine Caverne.**
- **14.20 Série : Pour l'amour du risque.**
- **15.15 Destination Noël.**
  16.30 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
- **17.00 Série : La cloche tibétaine.**
- **18.00 Spécial trente millions d'amis.** Rétrospective 1984.
- **18.50 Magazine auto-moto.**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 Cocomicocinécomico.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Tirage du Loto.**
- **20.40 Téléfilm : L'île de la jeune fille bleue.**
  Réal. P. Jamain. Avec V. Lindon, M. Bunel, P. Millardet...
  Les douloureuses angoisses d'un athlète de haut niveau déchiré entre ses études d'agronomie et les nombreuses activités sportives qu'il pratique. Frédéric deviendra champion de France et amoureux d'une athlète...
- **22.10 Histoire du rire : Le nouveau rire.**
  Série de D. Costelle.
  Dernier volet : Des premiers feuilletons radiophoniques animés par Claude Villers et Jean Yanne, en passant par Pierre Dac, Francis Blanche...
- **23.05 Journal.**
  Une série qui permet de revoir les émissions que vous avez aimées. Ici le Curé de Tours *d'après Balzac ou Scènes de la vie de province sous la Restauration. L'abbé Birotteau, curé de la cathédrale de Tours, tombe dans le piège d'une affaire apparemment banale. Une adaptation qui avait obtenu du succès (a-t-elle vieilli depuis ?) lors de sa diffusion en 1980.*
- **1.05 Ouvert la nuit.**
  Alfred Hitchcock présente... « *Un cas intéressant* ».
  Extérieur nuit : Lavilliers inattendu. Le loubard.

ANTENNE 2

- **10.00 Journal des sourds et des malentendants.**
- **10.20 Vidéomaton.**
- **10.35 Platine 45.**
  Galaxy ; Johnny Hallyday ; les Aphrodite Child ; Billy Ocean ; The Nighty Wah ; Yves Martin ; John Waite.
- **11.05 Les carnets de l'aventure.**
  Neuf garçons et cinq filles ont été sélectionnés — sur cent vingt mille postulants — pour vivre une grande aventure en Guyane : quarante-deux jours en forêt, 600 kilomètres en pirogue, sur des rapides. Ils ont chassé le caïman et le toucan, dormi dans des hamacs.
- **12.00 A nous deux.**
- **12.45 Journal.**
- **13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.**
- **14.15 Concours chefs-d'œuvre en péril.**
- **14.55 Les jeux du stade.**
  Basket : Stade français-Limoges ; gymnastique, à Wembley.
- **17.00 Terre des bêtes.** Les plantes en folie du rôle des animaux dans la sexualité des végétaux).
- **17.30 Récré A 2.**
  Le violon tzigane ; Latulu et Lireli ; Les Schtroumpfs ; Image imagine ; Téléchat.
- **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
- **19.10 D'accord pas d'accord (INC).**
- **19.15 Emissions régionales.**
- **19.40 Le théâtre de Bouvard.**
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Feuilleton : Louisiane.**
  D'après M. Denuzière, réal. P. de Broca.
  Triste fin : les Nordistes arrivent à Bagatelle. La guerre de Sécession est terminée et la récolte est belle. Virginia va pouvoir enfin payer toutes ses dettes mais un incident criminel détruit tout. Un feuilleton loupé.

SOIRÉE BEATLES

- **21.35 Concert de New-York.**
  Enregistré au Shea Stadium en 1965.
- **22.35 John, Paul, George et Ringo : la légende.**
  Portrait des Beatles : les années 1965-1970.
- **23.35 Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

- **14 h 30 Emissions pour les jeunes :**
  Jeu, dessins animés, chansons...
- **17.30 Télévision régionale.**
  Programmes autonomes des douze régions.
- **19.55 Dessin animé : les Wombles.**
- **20.05 Les petits papiers de Noël.**
- **20.35 Au nom de l'amour.**
  Emission de Pierre Bellemare.
  But de cette émission : réunir ou remettre en présence pour quelques heures deux personnes qui ont vécu un « bel amour » et que le hasard, le destin ou la vie ont séparées.
- **21.35 D'amour et de Kriss.** Emission de Kriss et Inoxydable.
- **21.45 Journal.**
- **22.05 Théâtre : Batailles.**
  de Jean-Michel Ribes et Roland Topor ; avec Philippe Khorsand, Tonie Marshall, Jean-Pierre Bacri.
  Trois comédiens et cinq petites histoires savoureuses : des aventures apocalyptiques, divorces impossibles, suicides en série. Des dialogues épatants écrits par le tandem du magazine « Merci Bernard » : Tapor-Ribes.
- **23.25 Cadavres extras : Carnations.**
  De B. Helmer, réal. A. Dhouailly.
  Un jeune homme passionné de peinture et de petites annonces vit avec sa mère, une vieille dame infirme. Une fiction fantastique, un peintre peint avec son sang.
- **23.40 Prélude à la nuit.**
  Winner's ; Sugar Cane, de Scott Joplin.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, *Haute Société*, film de Ch. Walters ; 21 h 55, RTL sur son 30 et 1 ; 22 h, Série : Châteauvallon ; 23 h, Ciné-Club : *Amarcord*, film de F. Fellini.
- **TMC** 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, la photo mystère ; 21 h, Les six *femmes d'Henri* VIII ; 22 h 40, *Monte-Carlo magazine.*
- **RTB**, 20 h, Le jardin extraordinaire ; *le Quart d'heure américain*, film de Ph. Galland ; 22 h 5, Anthologie cinescope.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Concert : 9e Symphonie de Beethoven ; 21 h 15, *Image-in.*
- **TSR** 20 h 5, La caméra invisible en balade ; 20 h 35, Histoires à mourir debout ; 21 h 55, Chapeau claque (l'Alcazar de Paris) ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, *Correspondant 17*, film d'Alfred Hitchcock.

Dimanche 30 décembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

- **8.30 Journal.**
- **9.00 Emission islamique.**
- **9.15 A Bible ouverte.**
- **9.30 Orthodoxie.**
- **10.00 Présence protestante.**
- **10.30 Le jour du Seigneur.**
  Messe de la Paix, avec les jeunes de « Pax Christi », chez les franciscains de Paris (14e), préd. Père P. Abeberry.
- **12.02 Midi presse.**
  Emission de Pierre-Luc Séguillon.
  Invitée : Christine Sevrault qui porta un enfant afin de le donner ensuite à sa sœur jumelle.
- **12.30 Dessin animé : Tom et Jerry.** (et à 15 h).
- **13.00 Journal.**
- **13.35 Téléfilm : le Singulier Maître Wilson.**
  D'après M. Twain, réal. A. Bridges, avec L. Hilboldt, K. Howard...
  Aventures et mésaventures de deux enfants au milieu du siècle dernier. Esclavage en Amérique sudiste.
- **15.30 Tiercé à Vincennes.**
- **15.45 Sports dimanche.**
  La belle aventure du football français.
- **17.40 Les animaux du monde.**
  Le dauphin qui venait du large.
- **18.00 Série : Alambic et Torpédo.**
- **19.00 Magazine : Sept sur sept.**
  Présenté par Jean Lanzi. Invités : Gault et Millau.
- **20.00 Journal.**
- **20.35 Cinéma : Le pont de la rivière Kwaï.**
  Film de David Lean.
- **23.15 Sports dimanche soir.**
- **0.00 Journal.**
- **0.25 Vivre en poésie.**
  Le Vercors et la poésie.

ANTENNE 2

- **9.35 Journal et météo.**
- **9.40 Récré A2.**
  Latulu et Lireli ; Image imagine ; Candy.
- **10.10 Les chevaux du tiercé.**
- **10.40 Gym tonic.**
  Une douzaine de girls du Crazy Horse Saloon pour nous initier à la gymnastique tonique (ou érotique ?).
- **11.15 Dimanche Martin.**
  Entrez les artistes.
- **12.45 Journal.**
- **13.20 Dimanche Martin (suite).**
  Si j'ai bonne mémoire ; 14.30, Série : Loterie ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessin animé ; 16.15, Thé dansant.
- **17.00 Série : l'Homme de la nuit.**
- **18.00 Stade 2** (et à 20 h 20).
- **19.00 Série : l'Age vermeil.**
- **20.00 Journal.**
- **20.40 Jeu : Le grand raid.**
  Des reporters en herbe traversent l'Afrique de Dar-Es-Salaam à Nairobi.
- **21.40 Variétés : La nuit étoilée.**
  Gala au profit de l'enfance malheureuse, présenté par Frédéric Dard.
  Avec D. Guichard, N. Peyrac, L. de Suza, M.-P. Belle, P. Sébastien...
- **23.15 Journal.**
- **23.30 Bonsoir les clips.**

FRANCE RÉGIONS 3

- **10.00 Mosaïque.** Emission de l'ADRI.
  Rétrospective des événements de cette année, avec la participation de MM. Bernard Stasi, Frédéric Grendel et Abdel Marek Sayad.
- **13.00 Magazine 84.** Emission du GMF.
- **14.30 Emissions pour les jeunes.**
  Jeux, chansons, dessins animés, conte.
- **18.45 Téléfilm : Jane.**
  Les aventures comiques de la plus célèbre héroïne de la BD anglaise des années 40.
- **19.30 RFO Hebdo.**
- **20.00 Fraggle Rock.**
- **20.35 Opéra comique : le Barbier de Séville.**
  De Rossini, d'après Beaumarchais, enregistré au Festival 84 d'Aix-en-Provence. Avec E. Podles, M. Melbye, R. Gambill, le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs du Festival, sous la direction de G. L. Gelmetti.
  Le comte Almaviva, grand d'Espagne, est désespérément amoureux de Rosine, la pupille de Bartolo. Accompagné de Fiorello, son valet, et d'une bande de musiciens, il lui offre une sérénade. Intrigues de palais. Cet opéra de Rossini n'avait pas été représenté depuis 1966 au Festival d'Aix-en-Provence. Un grand ténor : José Van Dam.
- **23.00 Journal.**
- **23.20 SPÉCIAL CINÉMA DE MINUIT.**
- **23.25 Premier film : The Last Flight.**
  De Williams Dieterle.
- **0.40 Dessin animé : Tex Avery** (et à 2.05).
- **0.45 Deuxième film : The Scarlett dawn.**
  De William Dieterle.
- **1.40 Troisième film : High Green wall.**
  Court-métrage de Nicholas Ray.
- **2.10 Quatrième film : Bang ! You're dead.**
  Court-métrage de Alfred Hitchcock.
- **2.35 Cinquième film : I saw the whole thing.**
  Court-métrage d'Alfred Hitchcock.
- **3.25 Sixième film : Carmen Jones.**
  D'Otto Preminger.
- **5.05 Prélude... au matin.**
  « Banjo and Fiddle », de Kroll, par J-J. Kantorow, violon et J. Rouvier, piano.

PÉRIPHÉRIE

- **RTL** 20 h, *New-York, New-York*, film de Martin Scorsese ; 22 h 20, Soap ; 22 h 45, RTL sur son 30 et 1 ; 22 h 50, Concert Telephone à Arlon.
- **TMC** 20 h, Série : Lou Grant ; 20 h 55, Dessin animé : Woody Woodpecker ; 21 h, *Allez France*, film de R. Dhéry ; 22 h 40, Clip n'roll.
- **RTB** 20 h 15, Comédie musicale : *la Banque à Malisse* ; 21 h, Téléfilm : *Un Anglais à l'étranger*, de J. Schlesinger ; 22 h 5, Document : Entre pomme et loup (autour du peintre René Cabodi).
- **RTB-Télé 2** 21 h, Téléfilm : *Un Anglais à l'étranger*, de J. Schlesinger.
- **TSR** 20 h, La caméra invisible en balade ; 20 h 25, Le grand raid : Le Cap-Terre de feu ; 21 h 15, Où sont passées mes pantoufles ? (avec Jean Constantin) ; 22 h 10, Contes et légendes de Fribourg.

Lundi
31 décembre

Mardi
1er janvier

Mercredi
2 janvier

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 31 décembre

11.15 TF1 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Dessin animé : Tom et Jerry.
12.30 La bouteille à la mer.
Invité de la semaine : Michel Galabru.
13.00 Journal.
13.50 Série : La petite maison dans la prairie.
14.45 Accroche cœur : spécial fêtes.
15.00 Destination Noël.
16.50 Cinéma : Les maîtres du temps.
Film d'animation de René Laloux et Moebius.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Danse avec moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocomicocinécomico.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Horoscope 85 (et à 23 h 20).
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Michel Bayer, Dalida, Le Luron, Sylvie Vartan, des comédiens et des astrologues.
21.50 Cinéma : Chantons sous la pluie.
Film de Gene Kelly et Stanley Donen.
23.15 Journal.
0.30 Variétés : Matin dansant.

Mardi 1er janvier

11.00 Téléfilm : La passe des neiges.
De J. Conway.
Des pionniers entreprennent la traversée de l'Amérique du Nord et tentent de rejoindre la Californie.
12.15 Musique : Concert de Nouvel An à Vienne.
En Eurovision. Berlioz et Strauss par l'Orchestre philharmonique de Vienne dirigé par Lorin Maazel, chorégraphie assurée par Gerlinde Dill.
13.30 Journal.
13.50 Série : La petite maison dans la prairie.
14.45 Destination Noël.
16.25 Cinéma : Katia.
Film de Robert Siodmak.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Papa et moi.
Une comédie en vingt-six épisodes.
19.15 Variétés : La belle vie, de S. Distel.
Coluche, Francis Huster, Renaud, le boxeur Acariès, l'acteur Richard Bohringer, Dalida, Kim Wilde...
19.40 Cocomicocinécomico.
20.00 Journal.
20.35 Un soir au Cotton Club.
De P. Kalfon, réal. G. Job.
Une émission de variétés internationales à l'occasion de la sortie en 1985 de *Cotton Club*, le dernier film de F.F. Coppola. Des vedettes françaises et étrangères : Gainsbourg, Bronski, Beat, Pino Daniele, Cab Calloway, ainsi que des extraits de films.
22.30 Mister Ray Charles.
Réalisation M. Pavaux.
Douze grands succès du Génius... Ray Charles en concert à Nancy en 1984.
23.30 Journal.
23.50 Vivre en poésie.
Des poèmes de Marie Noël, Philippe Jacottet...

Mercredi 2 janvier

11.30 TF1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Dessin animé : Tom et Jerry.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 Série : La petite maison dans la prairie.
14.45 Destination Noël.
16.20 Téléfilm : Le cheval et l'enfant.
Les mésaventures d'un poulain et d'un enfant.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocomicocinécomico.
19.55 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : Le Dernier Civil (1re partie)
D'après E. Glaeser, réal. L. Heynemann, avec M. von Sydow, T. Schucke, M. Beaune.
(Lire notre article.)
22.15 Dix bougies pour la Une, vous avez aimé...
Les grandes énigmes : l'argile et le grain. Emission de R. Clarke, N. Skrotzky et J. Audoir.
Autre série populaire, les grandes énigmes. Près de Cury-lès-Chaubarde, le plus vieux village de notre histoire, il y a six mille ans. Un réalisateur tente de redécouvrir les gestes quotidiens de nos ancêtres.
23.10 Journal.
23.20 Vivre en poésie.
Hommage à Victor Hugo.

ANTENNE 2

Lundi 31 décembre

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Si on sortait ?
14.50 Cinéma : Snook et le cyclone.
Film de Carl Schultz.
16.20 Reprise : Le grand raid. (diffusé le 30 décembre).
17.30 Récré A 2.
Poochie ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Image imagine ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Hommage à Louis de Funès.
Réal. A. Halimi, commentaire M. Audiard.
L'acteur né qui n'avait dit-on nullement besoin d'être dirigé. Louis de Funès dans une série d'extraits de films rassemblés par André Halimi et commentés allègrement par le dialoguiste Michel Audiard.
21.35 Spécial Champs-Elysées.
De M. Drucker et F. Coquet.
Autour d'Enrico Macias, Guy Bedos, Stéphanie de Monaco, France Gall, Jean-Jacques Goldman...
0.10 Soirée Alcazar.
Jean-Marie Rivière (habit de soirée et chapeau blanc) anime « Chapeau Claque »; un spectacle, hommage au cabaret des années 20 à nos jours. Avec Mort Shuman, les ballets de Rheda, Frédéric Botton... Champagne et paillettes, à l'Alcazar de Paris.

Mardi 1er janvier

10.30 Antiope.
12.00 Journal.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Cinéma : **Le petit Poucet.**
Film de Michel Boisrond.
15.00 Trophées A 2.
Les meilleurs sportifs de l'année récompensés par Antenne 2, les champions français, Michel Platini, Alain Prost, Bernard Hinault, les médaillés olympiques, récompensés par Robert Chapatte. Variétés aussi.
17.05 Grandeur nature : Sheila/Jean-Paul Gaultier.
Réalisation P. Grandrieux.
(Lire notre article)
18.00 Récré A2
Poochie ; Fleur de vermeil ; Latulu et Lireli ; Image imagine ; Téléchat.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Opérette : La Veuve joyeuse.
D'après *l'Attaché d'ambassade* de Meilhac, mise en scène J. Savary, musique F. Lehar. Avec l'Orchestre de la Suisse romande (en liaison avec France Musique).
Quiproquos, méprises et tendres soupirs de Missia Palmiéri, la jolie et illustre « Veuve joyeuse », comédie musicale créée en 1905, adaptée par Jérôme Savary au Théâtre de Genève. Savoureux !
23.05 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Mercredi 2 janvier

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Dessins animés : Wattoo-Wattoo; X'Or.
14.15 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Les quat'z'amis ; Maraboud'ficelle ; Latulu et Lireli ; Les devinettes d'Epinal ; Pac Man ; Les petites canailles ; Harold Lloyd ; Discopuce ; Le tour du monde en 80 jours ; La bande à Bédé...
16.50 Micro-kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Fenêtre sur fjord », de M. Tonnelli.
18.00 Platine 45.
Shakatac ; les Bandits ; les Surfs ; Sioban MacCarty ; Touré Kunda ; Maria Vidal ; Dépêche Mode.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : l'Embranchement.
Réal. G. Olivier. Avec V. Garrivier, P. Bardet, F. Pagny...
(Lire notre article.)
22.00 Cinéma, cinémas.
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Au sommaire : une leçon de cinéma, par E. Dmytryk ; portrait d'Aurore Clément ; les critiques du cinéma répondent... Le magazine de luxe du cinéma, lumières, mythes.
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 31 décembre

14.30 Emissions pour les jeunes.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.00 Vœux de M. François Mitterrand, président de la République.
20.10 Les jeux.
20.35 Benny Hill.
21.00 Cinéma : Je suis timide mais je me soigne.
Film de Pierre Richard.
22.25 Journal.
22.50 Le Petit Mitchell illustré.
Qui est Eddy Mitchell ? Emission de Gérard Jourd'hui.
Avec Christophe, Jean Rochefort, G. Hernandez, P. Brion, B. Tavernier, J.-C. Averty, Coluche, J. Halliday...
0.00 Les douze coups de minuit.
0.05 Cinéma : l'Egyptien
Film de Michael Curtiz.
2.20 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de M. Tournier et R. Mille.
2.55 Prélude à la nuit.
Ouverture de Candide, *de Bernstein, par l'Orchestre philharmonique de New-York.*

Mardi 1er janvier

14.30 Émissions pour les jeunes.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : l'Oiseau bleu.
Film de Walter Lang.
21.55 Journal.
22.20 Concert : Duran Duran.
L'un des plus grands groupes de rock anglais filmé lors de sa tournée aux Etats-Unis en 1984.
23.15 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.
Prenez garde aux médecins.
23.20 Prélude à la nuit.
Concerto « dans le goût italien » de J.-S. Bach, par Huguette Dreyfus, clavecin.

Mercredi 2 janvier

14.30 Emissions pour les jeunes.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Téléfilm : Témoin à charge.
D'Alan Gibson, d'après Agatha Christie, avec D. Kerr, D. Rigg, B. Bridges, R. Richardson.
Sir Wilfred Roberts, avocat de grande renommée, est contraint de ne plus défendre les criminels pour des raisons de santé. Wilfred, cardiaque, est néanmoins invité à défendre un certain Vole, accusé d'avoir assassiner une riche héritière. Qui est le meurtrier ?
22.15 Journal.
22.35 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.
Comment mourir de faim.
22.40 Prélude à la nuit.
Hommage à Léonard Rose : « Sonate nº 1 » de Brahms, par L. Rose, violoncelle, et A. Wolf, piano.

Kiro

PÉRIPHÉRIE

Lundi 31 décembre

- RTL 20 h, *Grease*, film de R. Kleiser ; 21 h 50, RTL sur son 30 et 1 (et à 22 h 55) ; 21 h 55, Le grand orchestre du Splendid ; 23 h, Variétés : Moulin Rouge ; 23 h 50, RTL sur son 30 et 1 ; 0 h 5, Girls de Paris.
- TMC 20 h 5, la Chambre des dames ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h 5, *Millie*, film de Richard Morris ; 23 h 25, Rétrospective J.O. 84 ; 24 h, Vœux ; 24 h 5, Studio 4.
- RTB 20 h, Variétés : Strawberry ice ; 21 h, *Deux Heures moins le quart avant Jésus-Christ*, film de Jean Yanne ; 22 h 35, Variétés : Cotton club ; 0 h 35, Variétés : Chapeau claque (l'Alcazar de Paris).
- TSR 20 h, La caméra invisible en balade ; 20 h 25, Série : Châteauvallon ; 21 h 20, Variétés ; 22 h 20, Studio 4 (et à 0 h 5) ; 24 h, Vœux ; 0 h 15, *Tarzan*, film de J. Derek ; 2 h 5, Dessins animés (à 3 h 45 et 5 h 50) ; 2 h 15 *Emmanuelle*, film de J. Jaeckin ; 4 h 15, *l'Idole d'Acapulco*, film de R. Thorpe ; 6 h 15, *King Kong*, film de J. Guillermin.

Mardi 1er janvier

- RTL 20 h, France Gall au Zénith ; 20 h 55, RTL sur son 30 et 1 ; 21 h, *le Fou du cirque*, film de Michaël Kidd ; 22 h 45, L'amour, c'est magnifique ; 23 h 45, La joie de lire.
- TMC 20 h, Grands cirques ; 20 h 55, la photo mystère ; 21 h, *le Déjeuner sur l'herbe*, film de Jean Renoir ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, Clip n'roll.
- RTB 20 h 5, Feuilleton : Clémence Aletti ; 21 h, Face au public : Pierre Perret ; 22 h 15, Pour une poignée de polars.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Le point de la médecine : le siècle des chirurgiens ; 21 h, Hollywood, Hollywood.
- TSR 20 h, *Barbe Bleue*, opéra-bouffe d'Offenbach ; 23 h, Journal.

Mercredi 2 janvier

- RTL 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, *Gator*, film de Burt Reynolds ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 15, Concert : œuvres de Verdi interprétées par l'Orchestre symphonique de RTL, dir. L. Hager.
- TMC 20 h, L'homme de Suez ; 20 h 55, la photo mystère ; 21 h, Document : Le temps d'une république ; 22 h 40, Monte-Carlo magazine ; 22 h 55, Sports.
- RTB 20 h, Variétés : Le grand piano (avec O. Peterson, C. Bolling, M. Legrand) ; 21 h 5, Série: Les rues de San-Francisco ; 21 h 55, Document : Propos et confidences de Romain Gary.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Premier gala des variétés de la promotion artistique belge ; 21 h 15, Tournoi international de danse à Spa, 1984.
- TSR 20 h 5, *Rocky I*, film de John Avildsen ; 22 h, Contes et légendes de Fribourg.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 3 janvier

11.15 TF 1 Vision plus.
11.45 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
Nouveau feuilleton en treize épisodes. Les aventures d'un lieutenant, de la Croatie à Constantinople.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 Série : la Petite Maison dans la prairie.
14.45 La maison de TF 1.
15.25 Quarté à Vincennes.
15.55 Images d'histoire.
La marine française au combat (1939-1942).
16.25 Les Français du bout du monde.
La Sierra Leone.
17.30 La chance aux chansons.
18.10 Le village dans les nuages.
18.25 Mini journal pour les jeunes.
18.30 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
0.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Le dernier civil (2e partie)
d'après E. Glaeser, réal. L. Heynemann, avec M. Von Sydow, T. Schucke, M. Beaune.
(Lire notre article.)
22.10 10 bougies pour la Une, vous avez aimé...
...Infovision, magazine de A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Une rétrospective qui présente des extraits de dix ans d'archives des magazines d'information de TF 1 : le départ des Américains de Saigon, le débat Mitterrand-Barre, etc.
23.25 Journal.
23.45 Court métrage : La famille Muche.
Réal. J.-C. Baumerder.

Vendredi 4 janvier

11.20 Vision plus.
11.50 La Une chez vous.
12.00 Feuilleton : Omer Pacha.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 Série : La petite maison dans la prairie.
14.40 La maison de TF 1.
15.15 Temps libres... aux disques.
16.00 Série : Aventures dans les îles.
16.50 Le temps de lire.
17.30 La chance aux chansons.
18.10 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.40 Série : Papa et moi.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Porte-bonheur.
De P. Sabatier.
Michèle Torr, Linda de Suza, François Valéry...
21.50 Feuilleton : Ballerina.
D'après Vicky Baum, réal. D. Haugh.
Nouveau feuilleton en cinq épisodes. Katja, danseuse étoile à New-York, se retrouve dans une situation difficile. Ses activités artistiques ne sont guère conciliables avec son mariage. C'est l'impasse.
22.50 Histoires naturelles.
La pêche du gardon à la graine.
23.25 Journal.
23.40 C'est à lire.

Le prochain week-end

Samedi 5 janvier

8.00 Journal ; 9.00 Reprise : Les jeudis de l'information ; 10.15 Le magazine de l'entreprise ; 10.45 Sept jours en bourse ; 11.00 Concert : « Symphonie n° 9 » de Schubert, par l'Orchestre français des jeunes ; 12.00 Pic et Poke et Colegram ; 12.15 Accroche-cœur ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 La séquence du spectateur ; 14.05 Dessin animé ; 14.20 Série : Pour l'amour du risque ; 15.15 Dessin animé : le voyage de Nils Holgersson ; 15.45 Casaques et bottes de cuir ; 16.20 Temps X ; 17.05 Série : La cloche tibétaine ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto moto ; 19.00 D'accord pas d'accord ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.35 Tirage du Loto.
20.40 Au théâtre ce soir : le Diable en personne.
de P. King et K. Cary, mise en scène J. Ardouin. Avec H. Courseaux, H. Duc, M. Dudicourt, V. Pradal.
22.10 Droit de réponse : Nous sommes tous des immigrés.
de Michel Polac.
0.00 Journal.
0.20 Ouvert la nuit.
A. Hitchcock présente : Le réveil de la mariée.
Extérieur nuit.

Dimanche 6 janvier

8.00 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Source de vie ; 10.00 Protestantisme ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe de l'Epiphanie, à Pontoise ; 12.02 Midi presse ; 12.30 Eurovision : Coupe du monde de ski ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports dimanche ; 16.30 Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde (le crocodile du Nil) ; 18.00 Série : Le vent d'Australie ; 19.00 Sept sur sept, magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Une semaine de vacances.
Film de Bertrand Tavernier.
22.20 Sports dimanche soir.
23.05 Journal.
23.25 C'est à lire.

ANTENNE 2

Jeudi 3 janvier

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
14.50 Série : Magnum.
16.25 Magazine : un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini. Autour de la magie.
17.45 Récré A 2.
Poochie : Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Les légendes du monde.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : L'amour en héritage.
D'après J. Krantz, réal. D. Hickox. Avec S. Powers, L. Remick, S. Keach...
Premier volet d'un feuilleton en huit épisodes. Paris en 1925, la bohème à Montparnasse... Magali Lunel, jeune beauté rousse, veut devenir modèle, et rencontre Julien Mercuès, peintre encore méconnu mais futur génie. Une triple histoire passionnelle entre Paris, New-York, le Lubéron. Le reflet des années folles, dit-on.
21.35 Résistances.
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois.
Au sommaire : le Liban, les réfugiés du Chouf (la vie misérable des chrétiens dans les faubourgs de Beyrouth) ; Birmanie : la guerre civile ; dossier : la Turquie sous la botte (un hommage au cinéaste disparu Yilmaz Güney. Invités : Dogan Ozguden, journaliste turc exilé, et Ezzadin Temo, chanteur kurde).
22.50 Histoires courtes.
Arthur Cohen contre les apparences.
23.15 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Vendredi 4 janvier

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Les amours des années 50.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Avec Max Favalelli.
14.50 Série : Magnum.
15.40 La télévision des téléspectateurs.
16.10 Reprise : Lire c'est vivre.
« Poil de carotte », de Jules Renard (diff. le 16 déc.).
17.00 Itinéraires, de Sophie Richard.
Suriname : Indios Adios (1re partie), un reportage de Marc Bruwier, qui a partagé et filmé la vie quotidienne des Indiens.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'Univers ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon et S. Friedman. Avec J. Davy, P. Hatet, G. Marchal, C. Nobel...
(Lire notre article.)
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les meilleurs ? sont invités : Pierre Brunel (co-directeur du « Dictionnaire des écrivains du monde ». Denis Huisman (directeur de la publication du « Dictionnaire des philosophes »), Jean-François Revel (Une anthologie de la poésie française), Michel Serres (pour le « Corpus des œuvres de philosophie en langue française »).
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : la Rivière rouge.
Film de Howard Hawks (cycle western).

Le prochain week-end

Samedi 5 janvier

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.15 Numéro 10, magazine du football ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 19.00 Le magazine de la rédaction ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Julio Iglésias.
22.05 Journal.
22.40 Les enfants du rock : Europe à gogo.
Proposé par P. Blanc-Francard.
Pour célébrer 1985, « l'année internationale de la jeunesse », dix pays d'Europe ont organisé un « marathon du rock télévisé », qui durera jusqu'à 4 h 30.

Dimanche 6 janvier

9.35 Informations et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : Loterie ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessin animé ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Les brigades du tigre ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 25) ; 19.00 Série : l'Age vermeil ; 20.00 Journal.
20.40 Jeu : Le grand raid.
21.45 Sous les pavés de la banlieue.
(1re partie), une enquête de G. Langevine.
22.50 Magazine : Désirs des arts.
Fausse querelle et bonne peinture.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 3 janvier

17.00 *Télévision régionale.*
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma 16 : la Derelitta.
De Jean-Pierre Igoux d'après Vera Feyder. Avec B. Ogier, D. Olbrychski, G. Blain...
Eva quitte les mondanités d'une soirée bourgeoise pour s'évader ailleurs... Dans le rêve, dans la folie ? Eva perd son identité pour aller au bout d'elle-même. Une œuvre grave, intense, à mi-chemin entre le rêve et la réalité. Bulle Ogier est bouleversante, l'univers de *la Derelitta* est proche de celui de Marguerite Duras.
22.05 Journal.
22.30 Insolite et suspense : Comme le son du crotale.
Court métrage de James Thor.
22.45 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.
22.50 Prélude à la nuit.
« Quatuor en ut majeur, op. 61 » de Dvorak, par le Quatuor Muir de Philadelphie.

Vendredi 4 janvier

17.00 *Télévision régionale.*
Programme autonome des douze régions.
19.55 Dessin animé : Lucky Luke.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Vendredi : Ulysse appelle Maldita.
Magazine proposé par André Campana. Un reportage de Marianne Lamour et Eddy Cherki.
(Lire notre article.)
21.30 Téléfilm : le Caprice de Marion.
De D. Tillinac, réal. J. Tréfouel. Avec J. Alric, C. François et A. Soral.
Une comédie légère autour de la passion du rugby dans le sud-ouest de la France et d'une histoire d'amour entre une fille d'un président d'un club de Biarritz et le capitaine de l'Aviron bayonnais. Le mariage dit-on se fera sur terrain neutre.
22.25 Journal.
22.50 Fat's blues ou les confidences d'un dinosaure.
Série de R. Mille et M. Tournier.
Fat's beautiful.
22.55 Prélude à la nuit.
Trois pièces extraites des « Miroirs », de Ravel, par Daniel Gourdon.

Le prochain week-end

Samedi 5 janvier

12.30 Les pieds sur terre ; 13.15 Repères ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Emissions régionales ; 20.05 Les jeux.
20.35 La 1000e nuit de « Prélude à la nuit ».
En eurovision, en direct de l'auditorium de Monte-Carlo. Une soirée présidée par Yehudi Menuhin avec l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo.
21.45 Journal.
22.10 Feuilleton : Dynastie.
22.55 La 1000e nuit de « Prélude à la nuit » (suite).

Dimanche 6 janvier

10.00 Mosaïque ; 13.00 Magazine 85 ; 15.05 Musique pour un dimanche ; 15.15 Théâtre : le Soulier de satin, de Claudel, mise en scène J.-L. Barrault ; 18.00 Emissions pour la jeunesse ; 19.00 Dessin animé : Lucky Luke ; 19.30 RFO Hebdo ; 20.00 Fraggle Rock.
20.35 Série documentaire : Architecture et géographie sacrées.
Emission de Paul Barba-Negra. Versailles, le palais temple du Roi-Soleil.
21.30 Aspects du court métrage français.
« Voyage de l'autre côté », de J.-L. Focas ; « Bibiche et Franky », d'A. Sevestre.
22.00 Journal
22.30 Cinéma de minuit : Cyrano et d'Artagnan (145 mn).
Film d'Abel Gance.
0.50 Prélude à la nuit.

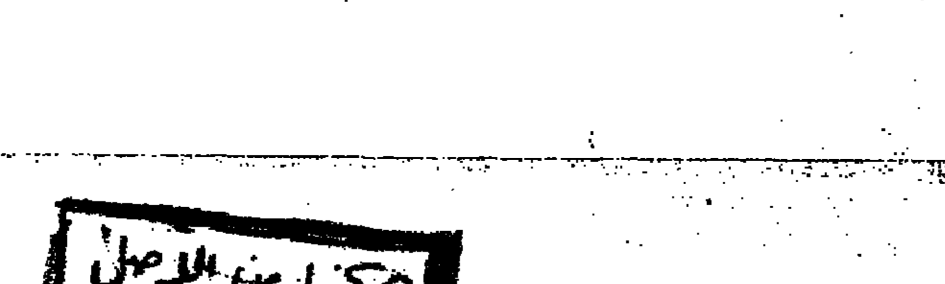
PÉRIPHÉRIE

Jeudi 3 janvier

- RTL 20 h, Dallas ; 21 h, Série : L'amour en héritage ; 22 h 55, Journal ; 23 h 5, La joie de lire.
- TMC 20 h, Magnum ; 20 h 55, la photo mystère ; 21 h, *la Vie conjugale*, film d'A. Cayatte (1re partie) ; 23 h, *Monte-Carlo magazine* ; 23 h 15, Clip n'roll.
- RTB 20 h, Autant savoir ; 20 h 35, *Allons z'enfants*, film d'Yves Boisset ; 22 h 20, Le carrousel aux images ; 23 h 25, Emission politique.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h, Document historique : Auschwitz et les Alliés ; 21 h 50, Concert : *Messe en do majeur* de Cherubini.
- TSR *20 h 10*, Temps présent ; *21 h 15*, *Dynastie* ; 22 h, *Journal* ; 22 h 15, *l'Argent*, film de Robert Bresson.

Vendredi 4 janvier

- RTL 20 h, Chronique des années 30 ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Numéro 10 (football) ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, *la Grande Menace*, film de Jack Gold.
- TMC ?
- RTB 20 h, Au nom de la loi ; 21 h 5, Ciné-club : *Mi-figue, mi-raisin*, film yougoslave de S. Karanovic.
- RTB-TÉLÉ 2 20 h 5, Billet de faveur : Bossemans et Coppenolle.
- TSR 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 40, *Géant*, film de George Stevens ; 24 h, Journal.



A Ecouter

Il s'appelait Félix

Gosse de riches, mais de *riches éclairés*, prodige de talent, surdoué devenu aussi bien compositeur que pianiste ou violoniste, ou même chef d'orchestre — et, en plus, il savait dessiner, — Mendelssohn, qui réhabilita coûte que coûte « le père de toute la musique », Jean-Sébastien Bach, Mendelssohn eut pour seul défaut peut-être de s'appeler Félix, et de bien répondre à ce prénom synonyme d'« heureux ». Oui, il avait le génie du bonheur : il croyait au dilettantisme comme forme suprême de l'art.

Faudra-t-il encore longtemps devoir le « réhabiliter », sous le prétexte que sa musique, toute d'esprit et de sensualité, parsemée de clins d'œil, d'émotions fugaces, ne dérangerait pas ? Tant pis pour Debussy, qui le traitait de *« notaire élégant et facile »* : les jeunes aussi, parfois, s'aveuglent. C'est d'entendre qu'il s'agit, de réécouter ici, quatre après-midi de rang, « Mer calme et heureux voyage », de celui qui fut capable de mieux que de *« chalouper une barcarolle presque vénitienne »*.

M.-L. B.

● **Mer calme et heureux voyage** : lundi 31 décembre à 14 h, mardi 1er janvier à 13 h 30, jeudi 3 et vendredi 4 janvier à 14 h, sur France-Musique.

Canaques et caldoches

Pour ceux qui sentent le besoin de mieux comprendre ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie — quelle que soit l'évolution du conflit et quoi que décide Paris, — le passé, les enjeux, la situation géopolitique : Paul de Deckker, professeur à l'université de Paris-VII, répond au micro d'« Histoire et Actualité ».

● **La tasse de thé** : la France en Nouvelle-Calédonie, France Culture, dimanche 30 décembre, 17 h 30.

New-York, New-York

New-York, décembre 1984. Deux heures du matin... des jeunes gens très « in » dansent devant un Saint-Sébastien épilé. Six heures du matin... des pauvres font la queue devant des églises et des synagogues transformées en cantines. Quarante-cinq mille sans-travail, sans-logement, sans-famille tentent de survivre dans les souterrains des grands hôtels. Dans le bas de la ville, sur un terrain vague coincé entre Wall Street et Chinatown, on construit une prison destinée aux jeunes.

Un voyage dans l'Amérique reaganienne, conduite à New-York, sa capitale, par Laure Adler, Josette Colin et Jean-Claude Charles. Escales dans les boîtes de nuit « dernier chic », à Harlem, où l'on écoute toujours du jazz et où l'on se repolitise, à la prison des Tombes, dans le Bronx, dans des églises. Rencontres de tous les types.

● **Nuits magnétiques** : le Voyage américain, France Culture, du 31 décembre au 4 janvier, de 22 h 30 à 23 h 55.

Angélique

Le dernier en date à avoir composé pour un ange, à avoir fait de « l'ange musicien », l'un des personnages-clés de son opéra, c'est Olivier Messiaen (on se souvient, l'an passé à pareille époque, Christiane Edda-Pierre tenait le rôle). Mais il y en a eu d'autres avant, comme Berg et son *Concerto à la mémoire d'un ange* — sans parler des archanges conteurs de *la Création* selon Haydn, des anges annonciateurs ou affectueux de Bach et de ceux qu'entendait et faisait entendre Haendel. De l'aube du plain-chant aux moins liturgiques inventions de Schoenberg, les anges et séraphins ont eu la part belle. Demandez au contemporain pianiste et compositeur Michel Levinas... Thérèse Salviat a battu le rappel de ces purs esprits bien intentionnés, et elle a construit une anthologie des musiques écrites à leur dévotion sans oublier que ces créatures ailées et invisibles ont aussi inspiré bien des poètes. Ici la voix de Maria Casarès dit d'émission en émission des vers choisis chez Hugo, Goethe, Baudelaire ou Claudel en guise de contrepoint. Mel'anges.

● **Mel'ange ou de quelques musiques pour célébrer les anges**, Les après-midi de France-Musique, du lundi 31 décembre au mardi 4 janvier, de 15 h à 17 h.

Quand l'Afrique était colonisée...

La colonisation de l'Afrique centrale s'opérait il y a tout juste un siècle. Sur le fleuve le plus grandiose et le plus mystérieux de l'Afrique s'engageait en *effet, il y a cent ans, une course* de vitesse entre un Belge et un Français. John Stanley et Savorgnan de Brazza, au nom des bienfaits de la civilisation, partaient à la découverte de ces peuplades arriérées, comme les qualifiaient certains de nos braves colons.

Robert Arnaut a recherché, un siècle après, les traces de ces pionniers. Il a remonté sur 1 500 kilomètres les fleuves Congo et Oubangui, traversant des régions parmi les moins connues du monde. Parti de Brazzaville, Arnaut atteint Bangui six semaines plus tard, où il rencontre les derniers témoins de l'épopée coloniale des deux aventuriers européens. Le document sonore est également signé Dominique Agniel et Jean-Luc Blain.

● **Paroles d'hommes** : « Au nom de la civilisation », samedi 29 décembre, France-Inter, 17 heures.

Radio France internationale

Informations toutes les demi-heures de 4 à 9 heures, et à 11 h 30, 13 heures, 20 h 45, 22 h 15, 23 h, 23 h 30, 0 heure, 0 h 30, 2 h 30.

A signaler la présence de M. René Rémond, le 2 janvier, dans le journal de 13 heures, qui dresse le bilan de la politique intérieure française.

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour**, consacré, le lundi 31 décembre (à 14 h 15), à un bilan de la France en 1984, dans les domaines politique, économique et culturel.

● **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontière**, le dimanche 30 décembre (à 12 heures), un hommage est rendu à François Truffaut, ainsi qu'à la comédienne Pascale Ogier.

● **Priorité santé**, le jeudi 3 janvier (à 10 heures), consacre un reportage sur l'« opération vaccination au Burkina », ou comment un pays pauvre tente de lutter contre les maladies les plus meurtrières de l'enfant.

● **Arc-en-ciel**, le vendredi 4 janvier (à 20 h 45), propose un « New-York sans limite » ; au programme, Marthe Keller au Carnegie Hall, une balade à Harlem, un entretien avec l'astrologue Alex Scogy à propos de Molière ; et enfin un reportage sur l'East Village.

Parmi les émissions en langue étrangère :

— en allemand, le lundi 31 décembre (à 19 heures), la tournée des grands restaurants parisiens à l'heure du réveillon ;

— en espagnol, le 2 janvier (à 0 heure, 1 h 30, 11 heures, 12 h 30 et 13 h 45), Venko Asenov, hispaniste bulgare, parle de la littérature latino-américaine en Bulgarie.

Signalons, par ailleurs, que RFI diffusera, la nuit de la Saint-Sylvestre, les résultats du « 11 de RFI », le référendum mondial que la station a organisé. Il s'agissait pour les concurrents de désigner une liste des onze personnalités qui, selon eux, avaient le plus marqué l'année 1984.

France-Culture

SAMEDI 29 DÉCEMBRE

7.03 Fréquence buissonnière.
8.04 Littérature pour tous : avec Louis-Antoine Prat, chargé de mission au Louvre.
8.30 Voix du silence : Zaïre.
9.05 Matinée du monde contemporain : la forêt et la filière bois.
10.30 Portrait d'une année 1984, par la communauté des radios publiques de langue française.
12.00 Panorama : le vin considéré comme un des beaux-arts ; à 12 h 45, le cinéma.
14.00 Elsa Morante, par F. Piolot (Redif.).
15.30 Le bon plaisir de... Jérôme Savary. Avec Arrabal, A. Bercoff, Delfeil de Ton, E. Mitchell, A. Sapritch...
9.15 Passage du témoin, par T. Ferenczi. Avec Daniel Sibony et le professeur René Frydman.
20.00 Musique : maintenance (le cas Xenakis).
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « La Nuit d'Irlande » et « Locke-jusqu'à trente-cinq ans », de Bruno Bayen.
22.10 Démarches avec...Claude Delarue, auteur de « Edgar Poe ».
22.30 Musique : divergences (Sax Bizarre, par J. Surnam et E. Bourde).

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « Astrologie, langage des dieux » et « la Vie du Soleil », de Joëlle de Gravelaine.
7.45 Dits et récits : le Voyage de saint Brandar.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la fédération française de droit humain.
10.00 Messe au carmel de Domont (Val-d'Oise).
11.00 Chronique de la langue parlée : Taconnet II, le bœuf gras.
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 L'exposition du dimanche : les peintres en leur temps à Artcurial.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 Le tiroir oublié de la commode Louis XV : les aventures de Thomas, de H. Fielding. Avec D. Colas, C. Nicot, L. Arbessier...
16.00 La tasse de thé : rencontre avec Claude Giraud ; à 17 h 45, Histoire-actualité : la France en Nouvelle-Calédonie ; coup de cœur.
19.10 Le cinéma des cinéastes : l'automne cinématographique.
20.00 Musique : collection de timbres (rétrospective 1984).
20.30 Atelier de création radiophonique : aventures pastorales.
22.30 Musique : Mory Kanté, le roi de la musique mandingue.

LUNDI 31 DÉCEMBRE

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : Enfantin et le saint-simonisme (et à 10 h 50 : Ernst Bloch ou l'histoire comme espérance).
9.05 Les lundis de l'histoire : le Régent, libéral et libertin, d'E. Le Nakour.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : que souhaiter à l'école ?
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande », d'après V. Hugo.
12.00 Panorama.
13.40 Le quatrième coup : que reste-t-il de l'année 1984 ? Quelques tendances et quelques prévisions.
14.00 Un livre, des voix : « Un enfant », de Thomas Bernhard.
14.30 Grands documents : « Un arbre acajou », sonorités africaines. Avec M. Alessé et M'Bai Gomez.
15.30 Les arts et les gens : regards croisés (Odilon Redon) ; à 16 h 10, Périscope ; à 16 h 30, Max Ernst, réflexion sur la méthode et le sens du collège.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : recettes pour bien finir et bien commencer l'année, avec l'équipe du musée des ATP.
18.00 Subjectif : Agora, avec Hubert Reeves ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 L'opérette, c'est la fête : airs à boire et à manger.
20.00 Musique, mode d'emploi : marionnettes milanaises.
20.30 Le toit du monde, de J.-C. Sordelli. Avec A. Maffre, A. Thomas...
21.35 Latitudes, musiques traditionnelles : traditions du Nouvel An, du Japon à Harlem.
22.30 Nuits magnétiques : le voyage américain.

MARDI 1er JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : enfantin et saint-simonisme (et à 10 h 50 : Ernst Bloch ou l'histoire comme espérance).
9.05 *La matinée des autres : les calendriers.*
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'opérette c'est la fête : airs à boire et à manger (et à 19 h 30).
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande », d'après Victor Hugo.
12.00 Panorama : entretien avec G. Konopnicki.
13.40 Instantané, la Vie parisienne ; Festival Radio France à Montpellier.
14.00 Un livre, des voix : « Dans le palais de Minos », de Nikos Kazantzaki.
14.30 Les douze mois, de Léon Chancerel.
15.30 Les mardis du cinéma : le nouveau dessin animé.
17.10 Le pays d'ici : en direct de Lille.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro : 1952 ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
20.00 Musique, mode d'emploi : les marionnettes.
20.30 Pour ainsi dire : l'« Anthologie de la poésie française », de Jean-François Revel, par Raphaël Sorin.
21.00 La criée aux contes autour du monde : le conte et son conteur ; le Trésor du rêve.
21.30 Diagonales : Yves Simon.
22.30 Nuits magnétiques : le voyage américain.

MERCREDI 2 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : enfantin et le saint-simonisme (et à 10 h 50 : Ernst Bloch ou l'histoire comme espérance).
9.05 Matinée : la science et les hommes. La tétralogie, les monstres et la monstruosité.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 heures).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : rencontre entre des élèves et D. Sassier.
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande », d'après Victor Hugo.
12.00 Panorama : entretien avec G. Konopnicki ; à 12 h 45, émission spéciale : Israël.
12.45 Avant-première : avec Zouc, Bernard Haller et « l'Histoire du soldat », de Stravinsky.
14.00 Un livre, des voix : « l'Homme de l'eau », d'Arthur van Schendel.
14.30 Passage du témoin, par T. Ferenczi, avec Daniel Sibony et René Frydman (redif. de l'émission du 29 décembre).
15.30 Lettres ouvertes, actualité littéraire ; dossier Saint-Exupéry.
17.10 Le pays d'ici : en direct de Lille.
18.00 Subjectif : Agora, avec S. Trigano ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la génétique aujourd'hui (le mendélisme chez l'homme).
20.00 Musique, mode d'emploi : les marionnettes.
20.30 Félix Eboué, la République, *l'Empire, la France libre.*
21.30 Musique : Pulsations. Forum des percussions ; Ensemble de percussions de Varsovie.
22.30 Nuits magnétiques : le voyage américain.

JEUDI 3 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : enfantin et le saint-simonisme (et à 10 h 50 : Ernst Bloch ou l'histoire comme espérance).
9.05 Les Matinées, une vie, une œuvre : Porphyre, compagnon d'Ulysse.
10.30 Musique : miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître : la presse à l'école.
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande », d'après Victor Hugo.
12.00 Panorama : entretien avec G. Konopnicki ; à 12 h 45 : sciences.
13.40 Peintres et ateliers : Simone Piociotto.
14.00 Un livre, des voix : « Malédiction éternelle à qui lira ces pages », de Manuel Puig.
14.30 La RTB (radio télévision belge) présente : « Il n'y a plus de bonnes réponses, il y a parfois de bonnes questions ». Avec Jacques Monod.
15.00 Agora, avec André Dhotel.
15.30 Musique : *musicomania (mélismes, histoire d'un crime ; le chevalier Glück).*
17.00 Le pays d'ici, en direct de Lille.
18.00 Subjectif : Agora ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : l'ophtalmologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : les marionnettes.
20.30 « l'Eliothropie », de G. Boccaccio, avec C. Rich, B. Fresson, J. Rochefort...
21.30 *Libre parcours/voix : les artistes lyriques français.*
22.30 Nuits magnétiques : le voyage américain ; Immigration Art.

VENDREDI 4 JANVIER

7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : enfantin et le saint-simonisme ; (et à 10 h 50 : Ernst Bloch ou l'histoire comme espérance).
9.05 Matinée du temps qui change : vivre pendant la crise de 29.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 heures).
11.10 L'école hors les murs : l'école à l'hôpital.
11.30 Feuilleton : « Han d'Islande ».
12.00 Panorama : entretien avec G. Konopnicki.
13.40 On commence... la foire des spectacles d'Acunca.
14.00 Un livre, des voix : « Ake, les années d'enfance », de Wole Soyinka.
14.30 *Sélection prix Italia : Que la musique soit.*
15.30 L'échappée belle : Amsterdam.
17.10 Le pays d'ici : en direct de Lille.
18.00 Subjectif : Agora, avec Me J. Isorni ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; à 19 h 15, Rétro ; à 19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : Organisation mondiale météorologique.
20.00 Musique, mode d'emploi : les marionnettes milanaises.
20.30 Le temps de se parler.
21.30 Black and blue : Duke Ellington.
22.30 Nuits magnétiques : le voyage américain.

France-Musique

SAMEDI 29 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Comment l'entendez-vous ? Venise par Alvise Zorzi.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Bach, d'Indy, Sauer, Scriabine.
9.05 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « Socrate patient » de Telemann, « la Servante rusée », de Hasse.
14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
15.03 Les cadeaux.
18.02 Les cinglés du music-hall : les revues du Palace montées entre les deux guerres.
19.05 Musique traditionnelle du Japon : le groupe Yo-Nin No Kai.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : (donné à Berlin le 15 juin 1984) : « Suite », arrangement de Mahler des « Suites pour orchestre nº 2 et 3 » de Bach, « Concerto pour alto et orchestre » de Mueller-Siemens, « Concerto brandebourgeois nº 5 en ré majeur » de Bach, « Oiseaux exotiques » pour piano et orchestre de Messiaen par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. S. Ozawa, sol. M. Uchida, piano, W. Christ, alto.
22.34 Les soirées de France-Musique : Le club des archives, Erich Kleiber ; à 1 h, l'arbre à chansons : Georges Moustaki.

DIMANCHE 30 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Nikolaus Harnoncourt.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.05 Cantate : Bach.
10.00 Gustav Mahler : à Vienne, l'été 1901.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme musical en disques compacts.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Mozart « Sei grande » par Giorgio Strehler.
19.05 Jazz vivant : les voix de 1984.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert (Festival d'Aix-en-Provence) : en simultané sur FR 3 : « Le Barbier de Séville » de Rossini par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs du festival, dir. G. L. Gelmetti, sol. L. Valentini-Terrani, M. Melbye, R. Gambill, J. Bastin, J. Van Dam, L. Zanini.
23.00 Les soirées de France-Musique. Ex libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 31 DÉCEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique de divertissement.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Des pas sur la neige : contes et légendes dans l'opéra russe, œuvres de Moussorgski, Rimski-Korsakov, Stravinski, Fomine, Prokofiev.
12.05 Concert : Œuvres de Beethoven, Weber, Brahms par le Quatuor Cherubini.
13.32 *Musique légère.*
14.02 Mer calme et heureux voyage : Félix Mendelssohn ; 1re partie : l'enfant prodige.
15.00 Mel'anges ou de quelques musiques pour célébrer les anges : œuvres de Gibbons, Mendelssohn, Haydn, Cocteau, Haendel, Hindemith, Langlais, Strauss, Bach...
17.45 Concert (en direct de la Philharmonie de Berlin) : « Concerto brandebourgeois nº 3 en sol majeur », concerto pour violon et orchestre nº 2 en mi majeur, « Magnificat » de Bach par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. Von Karajan, sol. A. S. Mutter, J. Blegen, F. Araiza, B. Luxon.
19.15 Le temps du jazz : feuilleton « Les aventures de Slim Gaillard » ; Intermède ; Actualités.
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert : Œuvres d'India, Gesualdo, Castello, Monteverdi, Mazzochi, Rossi, Marini, Zanetti, par l'ensemble « La Montanova », dir. W. Christie.
22.30 Les soirées de France-Musique : « Vous chantiez... ? eh bien dansez maintenant ». Vers 22 h 45 : Dizzie Gillespie (au New Morning).

MARDI 1er JANVIER

7.03 Actualité du disque.
9.08 Des pas sur la neige : contes et légendes dans l'opéra russe ; œuvres de Moussorgski, Dargomjski, Stravinski, Rimski-Korsakov.
11.10 Concert du Nouvel an (en direct de Vienne) : œuvres de Josef, Johann et Edouard Strauss ; à 11 h 50, entracte ; 2e partie : œuvres de Berlioz et des Strauss.
13.30 Mer calme et heureux voyage : Félix Mendelssohn ; 2e partie : du royaume de Bach à celui des elfes et des fées.
15.00 Mel'Anges ou de quelques musiques pour célébrer les anges : œuvres de Gibbons, Mozart, Haydn, Holländer, Delerue, Monteverdi, Bach, Beethoven.
17.00 Brahms, le progessiste.
19.15 Le temps du jazz : feuilleton « les aventures de Slim Gaillard » ; intermède ; portrait d'un jazzman.
20.00 Premières loges : Carlos Antonio Gomez.
20.30 Concert : (en simultané sur Antenne 2) : « La Veuve joyeuse » de Lehar par l'Orchestre de la Suisse romande et les chœurs du grand théâtre, dir. A. Jordan.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz club : le groupe Uzeb.

MERCREDI 2 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Joseph Joachim.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Des pas sur la neige : contes et légendes dans l'opéra russe ; œuvres de Moussorgski, Stravinsky, Rimski-Korsakov.
12.05 Concert : « Concerto pour petit orchestre », de Roussel ; « Concerto pour piano et orchestre nº 26 en ré majeur », de Mozart, « Roméo et Juliette », de Prokofiev, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Hambourg, dir. Uri Segal, sol. A. de Larrocha, piano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Hotteterre, Frescobaldi, Haller, Papandoulo par M. Faust, flûte, L. Wjuniski, clavecin.
15.00 Mel'anges, ou de quelques musiques pour célébrer les anges : œuvres de Gibbons, Ruggles, Mendelssohn, Messiaen, Levinas, Fagan, Britten.
17.00 Brahms, le progressiste.
19.15 Le temps du jazz : feuilleton « les aventures de Slim Gaillard » ; Intermède ; Où jouent-ils ?
20.00 Avant-concert.
20.30 Concert : « Quatuor à cordes nº 3 », de Zemlinski ; « Quatuor à cordes nº 14 en la bémol majeur », de Dvorak ; « Quatuor à cordes nº 16 en fa majeur », de Beethoven, par le Quatuor Melos.
22.34 Les soirées de France-Musique : *feuilleton « Hugo Wolf »* ; à 23 h 05, Yvette Guilbert.

JEUDI 3 JANVIER

6.00 Musique : légère.
7.10 Actualité du disque.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Des pas sur la neige : Contes et légendes dans l'opéra russe ; œuvres de Moussorgski, Rimski-Korsakov, Glinka, Stravinsky.
12.05 Concert : œuvres de Mozart, Smetana par la Philharmonie de Dresde, dir. J. Belohlavek, sol. P. Badura-Skoda, piano.
13.32 Opérette-magazine.
14.02 Mer calme et heureux voyage : Félix Mendelssohn ; 3e partie — Le juif errant : Italie/Ecosse.
15.00 Mel'anges, ou de quelques musiques pour célébrer les anges : œuvres de Gibbons, Haydn, Dupré, Benier, Mendelssohn, Bach, Schoenberg.
17.00 Brahms le progressiste.
19.15 Le temps du jazz : feuilleton « les aventures de Slim Gaillard » ; Intermède ; le bloc-notes.
20.00 Concourt international de guitare.
20.30 Concert : « Lit de neige » de Boucourechliev, « Capriccio » de Janacek, « Mouvement » de Lachenmann, « A set of theater pieces » de Ives par l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eötvos, sol. S. Von Osten, soprano, C. Petrescu, piano.
22.34 *Les soirées de France-Musique*, feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 05, Yvette Guilbert ; à 1 h, Poissons d'or.

VENDREDI 4 JANVIER

2.00 Les nuits de France-Musique : Birgit Nilsson.
7.10 Actualité du disque.
9.08 Des pas sur la neige : contes et légendes dans l'opéra russe ; œuvres de Moussorgski, Prokofiev, Chostakovitch, Rachmaninov.
12.05 Concert : œuvres de Haydn, Schubert, Schumann par R. Buchbinder, piano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Mer calme et heureux voyage : Félix Mendelssohn (4e partie).
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 Verveine-scotch.
17.00 Histoire de la musique.
18.00 Brahms, le progressiste.
19.15 Le temps du jazz : feuilleton « les aventures de Slim Gaillard » ; Intermède ; Le clavier bien rythmé.
20.00 Avant-concert.
20.30 Concert : récital d'orgue, François Menissier : œuvres de Erbach, Froberger, Muffat, Bach.
22.34 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Hugo Wolf » ; à 23 h 05, Yvette Guilbert ; à 1 h, musique traditionnelle du Moyen-Orient, de la Turquie et de l'Iran.

échecs

N° 1105

Le premier point du challenger

(Trente-deuxième partie du match de championnat du monde, décembre 1984, Moscou)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : A. KARPOV

défense ouest-indienne

1.	d4	Cf6	21.	dxç5	Cxé5
2.	ç4	é6	22.	hxg6	d4(o)
3.	Cf3	b6	23.	g7!	Fxg7
4.	Cç3	Fb7	24.	Fxb7	Dxb7
5.	a3(a)	d5	25.	f3	Dd5(p)
6.	çxd5	Cxd5 (b)	26.	Txh7	Txh7
7.	Dc2(ç)	Cd7(d)	27.	Cxh7	Db3(q)
8.	Cxd5(é)	éxd5(f)	28.	Fd6(r)	Cé6
9.	Fg5!(g)	f6(h)	29.	Cg5	Fh6
10.	Ff4	ç5	30.	Ff4	Fxg5
11.	g3(i)	g6(j)	31.	Fxg5	Cxg5(s)
12.	h4!(k)	Dé7	32.	Dxg5	Dxb2
13.	Fg2(l)	Fg7	33.	Dxf5	Dc1+
14.	h5	f5	34.	Rf2	Dé3+
15.	Dd2	Ff6(m)	35.	Rf1	Dç1+
16.	Tç1	Tç8	36.	Rg2	Dxa3
17.	Tç3!	Tç6	37.	Dh5+	Rd7
18.	Té3	Té6	38.	Dg4+	Rç6
19.	Txé6	Dxé6	39.	Dxd4(t)	b5
20.	Cg5!	Dé7(n)	40.	g4	b4(u)

NOTES

a) Le challenger reprend l'idée de Petrossian qui lui valut tant de succès ces dernières années.

b) 6..., éxd5 est également jouable mais la reprise avec le C-R, qui permet un nouvel échange, bénéficie toujours d'une grande vogue.

ç) 7. é3 est plus usuel. On a essayé ici d'autres continuations comme 7. Da4+ : 7. Fd2 ; 7. Ff4 ; 7. g3 et même un gambit osé comme 7. é4. Le coup du texte (7. Dç2) a été joué à plusieurs reprises, notamment par Larsen en 1981 contre Miles, par Kasparov contre *Gheorghiu et contre Murey à Moscou* en 1982, par Petrossian, Portisch et Hort.

d) 10. Une réponse discutable qui surprend lorsqu'on sait avec quel soin le champion du monde a dû préparer cette variante. A considérer est 7..., ç5 ; 8. é4, Cxç3 : 9. bxç3, Cd7! (bien meilleur que 9..., Cç6 joué dans la partie Kasparov-Murey avec la suite 10. Fb2!, Tç8 ; 11. Td1!, çxd4 ; 12. çxd4, a6 ; 13. Dd2!, Ca5 ; 14. d5!); 10. Fd3, Dç7 ; 11. Dd2, g6 ; 12. 0-0, Fg7, nulle (Kasparov-Sosonko, Lucerne, 1982) ou 11. Fb2 ou *11. 0-0, çxd4 ; 12. çxd4, Dxç2 et la* nulle est en vue.

é) 8. Fg5 semble fort : si 8..., Fé7 ; 9. Cxd5, Fxd5 (ou 9..., éxd5 ; 10. Fxé7, Rxé7 ; 11. é3 avec avantage aux Blancs); 10. Fxé7, Dxé7 ; Dxç7, 0-0 ; 12. Cé5 ou bien comme dans la partie Wilder-Sosonko : 8. *Fg5, f6 : 9. Cxd5,* exd5 (ou 9..., Fxd5 ; 10. é4, Fb7 ; 11. Fé3 et les Blancs sont mieux); 10. Ff4, ç5 ; 11. é3. De toute façon, la prise immédiate du Cd5 ne constitue qu'une interversion de coups par rapport à la partie précitée.

f) Si 8..., Fxd5 ; 9. é4. Fb7 ; 10. Fé3.

g) Empêche 9..., Fé7 à cause de 10. Fxé7 et les Noirs doivent reprendre avec le Roi et perdre le roque puisque 10..., Dxé7 perd un pion après 11. Dxç7 et interdit aussi 9..., Cf6 à cause de 10. Fxf6 et les Noirs doivent reprendre *avec le pion g pour ne pas perdre le pion* ç7 et rester avec une structure de pions gravement affaiblie.

h) Cette réponse a été critiquée par tous les experts à juste titre et probablement 9..., Dç8, quoique peu agréable, était préférable à cette avance du pion f. Peut-être Karpov avait-il en tête cette partie Wilder-Sosonko qui se poursuivit par 10. Ff4, ç5 ; 11. é3, ç4 ; 12. Fé2, b5 ; 13. 0-0, Cb6! ; 14. b3, Dd7 nulle (bien que rien ne soit clair après 15. Tf-b1 ou après 15. bxç4), partie récente du dernier Open de New-York.

i) 11. dxç5 est également intéressant.

j) Le développement du F-R en fianchetto semble inévitable puisqu'en é7 il ne laisserait aucune bonne case à la D noire.

k) Une réaction immédiate logique qui menace h5, renforçant l'action de la D sur la diagonale b1-h7.

l) Si 13. h5, Dé4.

m) Si 15..., Cf6 ; 16. hxg6, hxg6 ; 17. Txh8+, Fxh8 ; 18. Cé5.

n) Pour ne pas perdre le pion d5 les Noirs pourraient jouer 20..., Dç6 mais il leur faut tout surveiller ; par exemple, 21. Dé3+, Rf8 ; 22. hxg6, hxg6 ; 23. Txh8+, Fxh8 ; 24. Cé6+, Rf7? ; 25. Cd8+ ou 24..., Rg8 ; 25. Cd8, Dç8 ; 26. Dé8+, Rh7 ; 27. Dé7+, Fg7 ; 28. Fé5! Ou 21. Dé3+, Rd8 ; 22. hxg6, hxg6 ; 23. Txh8+, Fxh8 ; 24. Cf7+, Rç8 ; 25. *Cd6+!*

o) Si 22..., hxg6 ; 23. Txh8+, Fxh8 ; 24. Fxd5, Fxd5 : 25. Dxd5 et la position des Noirs n'est que ruines.

p) 25..., h6 ; 26. Ch3 ne sauve pas les Noirs.

q) Si 27..., d3 ; 28. b4.

r) Un zeitnot épouvantable commence aussi bien pour les Blancs que pour les Noirs. Le coup du texte interdit 28..., d3 à cause de 29. Dé3+.

s) 31..., d3 était peut-être la dernière chance des noirs.

t) Les échanges conduisent à une fin de partie de D et trois pions contre D et deux pions tout à fait favorable aux Blancs.

u) Karpov abandonna, après l'ajournement sans reprendre la partie, *le coup* sous enveloppe de Kasparov étant 42. g5. Après 42..., b3 ; 43. g6, b2 ; 44. g7, b1=D ; 45. g8=D les Noirs sont perdus, leur R étant sans défense. Enfin une victoire pour Kasparov, même s'il ne s'agit pas d'une grande partie.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1104
N. Rossolimo, 1931

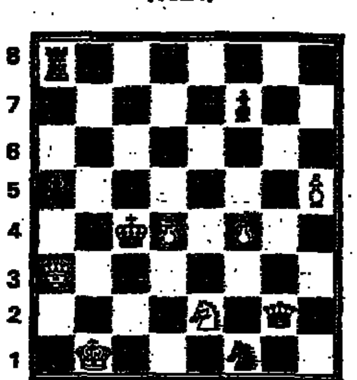
(Blancs : Rg2, Dé6, Fa1, Cf3. Noirs : *Rh7, Db4, Tf8, Pg7, h6.)*

1. Dd7, Tg8 (si 1..., Rg6 ; 2. Dxg7+ suivi du mat) ; 2. Df5+, Rh8 ; 3. Dg6 (menace 4. Dxh6 mat), Df4 ; 4. Rf2, Dç1 : 5. Fd4, Dh1 (si 5..., Df4 ; 6. Fb2); 6. Fb2, Dh3 ; 7. Rg1! et les Blancs gagnent.

Pas d'échec, pas de prise. Le silence.

ÉTUDE

L. KUBBEL
(1924)



BLANCS (6) : Rb1, Da3, Cé2, Pd4, f4, h5.

NOIRS (6) : Rç4, Dg2, Ta8, Cf1, Pa5, f7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1103

Le danger vient de l'Est

Pour empêcher Est de prendre la main et de faire la contre-attaque mortelle à Pique, le déclarant a utilisé une manœuvre aujourd'hui classique, mais qui passait autrefois pour très difficile.

♠ A 9 4 3
♡ A V 9 5
♢ 6 3
♣ 10 6 3

♠ R V 10 8 7 2
♡ R D 10 3
♢ R 9 8
♣ — — —

N / O E / S

♠ 5
♡ 8 7 6 2
♢ A 10 7 5 4 2
♣ D 7

♠ D 6
♡ 4
♢ D V
♣ A R V 9 8 5 4 2

Ann. : O. don. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1 ♠	passe	1 SA	4 ♣
contre	passe	4 ♢	passe
passe	5 ♣	contre	passe...

Ouest (qui a R 9 8 à Carreau) attaque le Roi de Carreau, puis il joue le Roi de Cœur. *Comment Cadet, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Réponse

Le déclarant a dix levées et il sait qu'il pourra trouver la onzième levée *en squeezant Ouest* qui a certainement le Roi de Pique (en plus de Roi Dame de Cœur) dans son ouverture. Toutefois, pour que ce squeeze à Pique et Cœur soit possible, il ne faut pas qu'Est puisse jouer Pique pour faire sauter la communication de l'As de Pique. Il est donc indispensable qu'*Est ne puisse pas prendre la main à Carreau*, et voici comment Cadet a utilisé le « coup sans nom » (perdante sur perdant) pour assurer le contrat : il a pris le Roi de Cœur avec l'As, et il a joué le 9 de Cœur sur lequel il a défaussé la Dame de Carreau ! Ouest a pris le 9 de Cœur avec le 10 et il a rejoué Carreau. Sud a coupé et il a tiré tous les atouts :

♠ A 9 ♡ V

♠ R V ♡ D

♠ D 6 ♣ 9

Sur le dernier Trèfle, le 9, *Ouest a été squeezé.*

On notera que le déclarant aurait pu jouer le Valet de Cœur au lieu du 9 de Cœur dans l'hypothèse (peu vraisemblable) où Est aurait eu le 10 de Cœur troisième à l'origine.

Il est utile de faire une levée de mieux quand l'occasion s'en présente. Evidemment l'importance de cette levée est moins grande qu'en tournoi par paires, mais les déclarants essaient toujours de faire le maximum comme le prouve cette donne jouée dans le match qui a lieu chaque année à Cannes entre le Blue Team italien et les Français.

♠ R 6
♡ D V 9 6 5
♢ D 8 7
♣ R D 9

♠ 3
♡ 8 7 2
♢ A V 9 2
♣ A 10 8 4 2

N / O E / S

♠ V 8 5 4
♡ A 10 4
♢ R 10 4 3
♣ 6 3

♠ A D 10 9 7 2
♡ R 3
♢ 6 5
♣ V 7 5

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Bellad.	Faigenb.	Pabis T.	Pilon
—	—	Passe	2 ♠
passe	passe	passe	—

Belladonna, en Ouest a entamé le 7 de Cœur (intermédiaire dans un tripleton), Est a pris avec l'As sur lequel Pilon a eu soin de jeter le Roi de Cœur. Est a contre-attaqué Carreau, et Ouest a fait l'As de Carreau et l'As de Trèfle (avant que Sud ne puisse de défausser sur les Cœurs), puis Ouest a rejoué le Valet de Carreau resté maître et enfin le 9 de Carreau pour la Dame et le Roi. Le déclarant a coupé, et il a tiré le Roi et l'As de Pique, *mais Ouest n'a plus* fourni. *Comment Pilon, en Sud, a-t-il joué* la suite du coup pour faire *le reste (une de mieux)* au contrat de DEUX PIQUES ?

Note sur les enchères :

L'ouverture de « 2 Piques » de Sud était le Deux faible, et Nord (Faigenbaum) a passé car, avec seulement deux levées d'honneurs et pas d'As, il y avait trop de perdante pour essayer la manche.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 240

Le championnat du monde

Dakar, octobre 1984
Blancs : W. Kaplan (Etats-Unis)
Noirs : Clerc (Pays-Bas)
Ouverture : Raphaël

1.	32-28	20-25	24.	27-22 (n)	10-14
2.	31-27 (a)	19-24 (b)	25.	33-29	20-25 (o)
3.	34-30 (c)	25x34	26.	29x18	12x23
4.	40-29	15x24! (d)	27.	38-33	16-21! (p)
5.	45-40	10-15	28.	33-29 (q)	21-27!! (r)
6.	40-34	5-10	29.	29x18* (s)	27x38
7.	44-40	14-20 (e)	30.	42x33	8-12!! (t)
8.	37-32	10-14	31.	48-42 (u)	12x41
9.	41-37	13-19	32.	42-37 (v)	41x32
10.	50-45	8-13 (f)	33.	33-29 (w)	26x37
11.	36-31 (g)	2-8	34.	22-18	13x22
12.	46-41	17-21! (h)	35.	47-42	37x48
13.	34-29	21-26! (i)	36.	39-33	48x30
14.	41-36 (j)	18-23! (k)	37.	35x4	22-28
15.	29x18	12x23	38.	33x22	7-12 (x)
16.	39-34	23-29! (l)	39.	29-23	12-17
17.	34x23	24-30	40.	22-18	32-38 (y)
18.	35x24	20x18	41.	4-13	38-43
19.	40-34	7-12	42.	13-35	43-48 (z)
20.	43-39	18-23 (m)	43.	18-13 (aa)	48-34
21.	49-44	1-7	44.	13-8	3x12
22.	45-40	14-20	Abandon (bb).		
23.	40-35	4-10			

NOTES

a) Dans la première manche du *match Israël - Pays-Bas, décembre* 1978, Borochov, (dissident soviétique réfugié en Israël), joua, contre l'ancien champion du monde Sijbrands, 2. 37-32, et l'ouverture se poursuivit par 2. ... (15-20) ; 3. 41-37 (10-15) ; 4. 31-27 (5-10) ; 5. 46-41 (19-23) ; 6. 28x19 (14x23) ; *7. 33-28 (9-14) ; 8. 28x19 (14x23) ; 9.* 39-33 (10-14) ; 10. 44-39 (13-19) ; 11. 50-44, etc.

Dans son analyse de cette partie contre Borochov, Sijbrands a signalé que cette ouverture fut innovée dans la partie Korchov-Andreiko en 1972, et la continuation fut, à partir du onzième temps, 11. 33-28 (8-13) ; 12. 39-33 (2-8) ; 13. 49-44 (4-9) ; 14. 44-39 (17-21!) ; 15. 36-31 (21-26!) ; 16. 41-36 (12-17!), etc.

Au deuxième temps, 2. 31-27 recueille moins de faveurs. On peut citer toutefois Bozenkow-Skliarow, tournoi d'Odessa, 1978, Letsjinski-Gantwarg, *championnat du monde à Bamako,* 1980.

b) Plus étudiée est l'idée 2. ... (19-23) ; *3. 28x19 (14x23) ; 4. 37-32 (10-*14) ; 5. 41-37 (5-10) ; 6. 33-28 (15-20) ; 7. 28x19 (14x23) ; 8. 39-33 (13-19) ; 9. 33-28 (9-14) ; 10. 44-39 (8-13), *etc.* (Bozenkow-Skliarow, *le Monde* du 11 novembre 1978).

c) 3. 37-32 (17-22) ; 4. 28x17 (11x31) ; 5. 36x27 (7-11) ; 6. 41-36 (12-17) ; 7. 46-41 livre le coup de dame en 6 temps 7. ... (25-30!) ; 8. 34x25 (24-29) ; 9. 33x24 (14-20) ; 10. 25x14 (10x30) ; 11. 35x24 (13-19) ; 12. 24x22 (17x46!) donne le +1 après la prise de la dame *13. 42-37 (46x21) ;* 14. 38-32 (21x38) ; 15. 43x32, un moindre mal (N+1).

*d) L'*amorce de l'exercice d'une pression sur l'aile droite des Blancs, le pion taquin à 24 possédant une excellente valeur stratégique.

e) Formation d'une colonne d'attaque face à l'aile droite adverse, zone du tric-trac.

f) 10. ... (17-22) ; 11. 28x17 (11x31) ; 12. 37x26 (7-11) ; 13. 46-41 (18-22) ; 14. 41-37 (12-17) ; 15. 49-44 (8-13) ; 16. 32-28 (2-8) ; 17. 36-31 (20-25) est interdit 18. 28-23 (19x28) ; 19. 31-27 (22x31) ; 20. 33x22 (17x28) ; 21. 34-30 (25x34) ; 22. 39x10 (9-14* pour s'opposer au passage à dame) ; 23. 10x19 (13x24) ; 24. 38-32, etc., B+1 sur ce mouvement en 7 temps.

g) Un coup de position susceptible d'engendrer des difficultés pour les Blancs.

h) Les Noirs saisissent l'opportunité de fixer l'aile gauche.

i) Tout naturellement.

j) Le jeu des Blancs devient malaisé.

k) S'emparant du contrôle du centre, les Noirs se donnent vraisemblablement pour premier objectif de laisser l'aile gauche des Blancs dans un état végétatif.

l) Cet échange revêt un triple intérêt : perte de temps (le *fait de se replier* en se regroupant dans la perspective de se créer de plus grandes facilités d'attaque), affaiblissement des forces ennemies dans le tric-trac, et accentuation corrélative de la démesure de l'aile gauche adverse.

m) Nouveau bon pas de Clerc, qui, occupant le centre, se garde d'offrir aux Blancs, sur leur flanc gauche, un deux pour deux qui résoudrait *l'insoluble* problème du développement de leur aile gauche.

n) Ce coup témoigne du drame que vivent les Blancs sur leur aile gauche.

o) Le numéro 2 mondial procède à une *stratégie d'enveloppement de l'aile* droite des Blancs. Une tension tous azimuts.

p) Menace de (21-27) à l'instant où 31-27 ne résoudrait rien.

q) Les Blancs en sont réduits à un funambulisme très périlleux.

r) La trouvaille pour laisser subsister le problème de développement de l'aile gauche des Blancs et, régal des connaisseurs, pour préparer une attaque inédite, délicieuse.

s) Forcé, car si 29. 32x21 (23x41), N+.

t) Le tempérament, le style du GMI néerlandais dans cette attaque aussi originale qu'efficace.

u) Rien de mieux que ce très lourd sacrifice puisque 31. 37-32 (26x37) ; 32. 32x41 (12x32), N+2 et +.

v) Sans doute le meilleur pour faire barre au passage à dame.

w) Au prix de très lourdes pertes, les Blancs vont damer à 4.

x) S'oppose à 39. 22-17 (11x22) ; 40. 4x43, la dame rafle deux pions et les Noirs devraient rechercher la nulle.

y) Passage à dame, les risques de rafles étant écartés.

z) Et non 42. ... (43-49) ; 43. 36-31 (49x40) ; 44. 35x49, nulle probable.

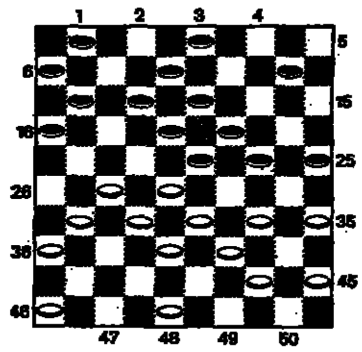
aa) 43. 18-12 (17x8) ; 44. 35x16 (48-34) ; 45. 16-32 (34x12) ; 46. 32x5 (12-17), fin de partie gagnante pour les Noirs avec deux pièces de plus.

bb) En raison de la supériorité numérique des Noirs.

* Ce championnat du monde, très difficile, a été remporté par l'ex-champion du monde Anatoli Gantwarg (URSS), 27 points, devant Clerc, 25, Korenewski (GMI, URSS), 24, Wirny (GMI, URSS), 22, Baljakin (GMI, URSS), 22, Kouperman (GMI, USA), 21, M. Diallo (maître, Sénégal), 21, Wigman (MI, URSS), 21, N'Diaye (GMI, Mali), 20, etc. Guinard (Paris) et Dubois (Villeurbanne) se sont classés respectivement quatorzième (15 points) et dix-neuvième (13 points) sur vingt concurrents sélectionnés par la fédération mondiale, qui avait enregistré, en juin, le retrait de Wiersma (Pays-Bas, tenant du titre) de la haute compétition.

JEAN CHAZE.

PROBLÈME
A. GANTWARG, Dakar, octobre 1984



Les Blancs jouent et gagnent en 9 temps.

SOLUTION : 27-22 ! (18x27) ; 32x21 (23x43) ; 31-26 (16x27) ; 36-31 (27x36) ; 46-41 (36x47) ; 44-40 (47x29) et les Blancs concluent par un enchaînement de trois *rafles* [thème des coups triples] 34x5 (43x34) ; 40x20 (25x14) ; 5x16!,+ classique.

Dans la prochaine chronique sera donnée une partie de très haut niveau remportée par Gantwarg.

MOTS CROISÉS

N° 334

Horizontalement

I. Pour un de ces quatre ou alors l'un des trois. – II. L'entretenir ou la perdre, il y a de quoi hésiter. On y est dans le bon sens. – III. Ça fait une somme. Tant qu'on le fit du regard ! – IV. Fit la belle. Japonaise. – V. On fait avec. – VI. Fera tantôt à droite, tantôt à gauche. De droite à gauche, on se gardera de la boire. – VII. Elles ont bien vu le *jour. Pour la bonne règle. Article.* – VIII. Furent en mains. A l'œil. – IX. Palpe un peu. Leur chaîne réclame quatre cycles. – X. Laissa un bon souvenir. Pris dans des liens. – XI. Qu'ils prennent la porte !

Verticalement

1. Elle peut faire chanter. – 2. Bouts de terre. En Belgique. – 3. Elles peuvent aussi faire chanter. Par le train. – 4. Plutôt furieuses. Il eut rudement chaud. – 5. Pour faire selon les règles. Ainsi que les autres propriétaires. Etat dans les Etats. – *6. On peut le suivre mais de bas en* haut. A perdu sa liberté. – 7. Plus très jeunes mais plutôt riches. – 8. Après les expositions, bonjour les dégâts. – 9. Un peu pour la prime. Fit traîner en longueur. – 10. Provient d'une algue. Bien connu pour son jardin. – 11. Possessif quoique désordonné. Pronom. Un peu de ventre. – 12. Les ardoises, c'est tout à fait leur domaine.

SOLUTION DU N° 333

Horizontalement

I. Fontainebleau. – II. Oreiller. Epis. – III. Raides. Ecriat. – IV. Tiges. Hiemale. – V. ESE. Anonnai. – VI. Rouf. Arts. Tes. – VII. Enseignait. Cl. – VIII. Erre. Nerval. – IX. Sa. Meurtrière. – X. Embarrassants.

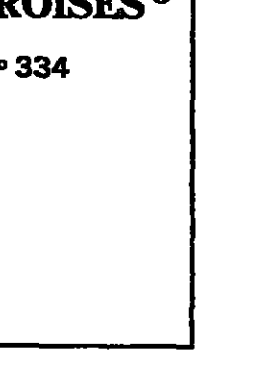
Verticalement

1. Forteresse. – 2. Oraison. Am. – 3. Neigeuse. – 4. Tide. Ferma. – 5. Alésa. Irer. – 6. Ils. Nageur. – 7. Ne. – Horn. Ra. – 8. Ereintants. – 9. Censiers. – 10. Lerma. Tria. – 11. Epiait. Ven. – 12. Aial. Ecart. – 13. Ustensiles.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 334

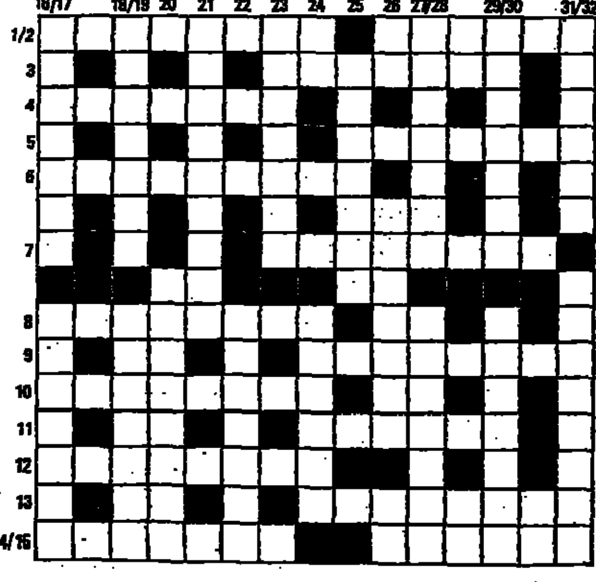


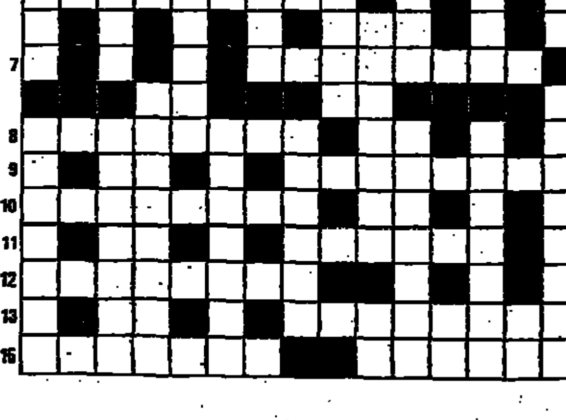
Horizontalement

1. EEHLOPRT. – 2. EEFLRX. – 3. EEEITUX. – 4. ACEILPS (+ 1). – 5. AEHINTV. – 6. EFILMNORS (+ 1). – 7. AAABERRS. – 8. AEILPRST (+ 2). – *9. DEEILRSU.* – 10. EEGGIOST. – 11. AEERSV (+ 2). – 12. AIILNOST (+ 2). – 13. BEEIILNZ. – 14. EIOSSTZ. – 15. EINSUZ (+ 1).

Verticalement

16. EEILPRU. – 17. AAGINPT. – 18. EEFGILN. – 19. EGILLSU. – 20. ACILNOST (+ 2). – 21. AEEHINPR. – 22. AEENPRT (+ 4). – 23. AAEELRS (+ 1). – 24. AERSTZ. – 25. ADEHRST. – 26. AEIMOST (+ 4). – 27. EEISUVX. – 28. EEILNRS (+ 3). – 29. CEEHLRU (+ 1). – 30. EIMNRTU (+ 2). – 31. ESSTXY. – 32. AEEGULZ.





SOLUTION DU N° 333

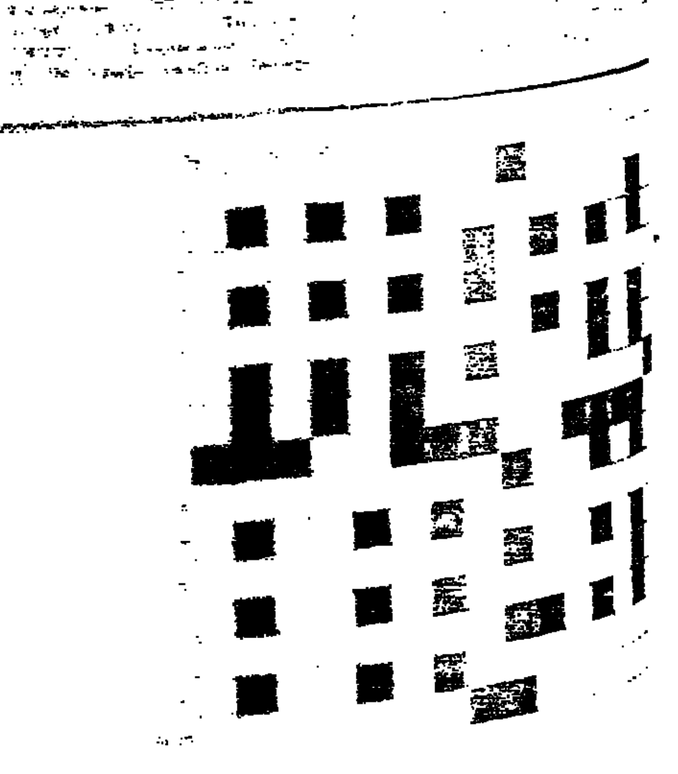
Horizontalement

1. COMPARU. – 2. OCCASE. – 3. APAISENT (SAPAIENT). – 4. HUMEUR. – 5. PANSEE (APNEES PANEES). – 6. UTILISEE. – 7. TITANIQUE (ANTIQUITE INQUIETANT TIQUAIENT). – 8. ANTHEMIS, camomille. – 9. OMBELLES. – 10. MALMENA. – 11. LAMPARO. – 12. ALIENES (LAINEES). – 13. OPOSSUM. – 14. EMPLETTE. – 15. RHETIQUE. – 16. TOUSSOTE. – 17. ETRENNE. – 18. PESTEUX.

Verticalement

19. CAPITAN, fanfaron. – 20. MACEREE. – 21. OPALINE. – 22. ALIMENT (ELIMANT). – 23. MANETTE (ETAMENT). – 24. – MELLITE, médicament fabriqué avec du miel. – 25. NEOMENIE, jour de la nouvelle lune. – 26. IMMINENT. – 27. QIBLAS. – 28. TUEUSES. – 29. FLEOMON. – 30. AMIMIES. – 31. PASTEQUE. – 32. JABIRU. – 33. REVENU (VENEUR). – 34. OMBREUX.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.



Philatélie n° 1876

Andorre, programme...

... pour 1985, l'émission de sept timbres, sous les quatre titres classiques et habituels :

1 – Série « Europa », thème de la CEPT, année européenne de la musique ; partition « Le Val d'Andorre » (opéra comique) et instruments de musique traditionnels.

2 – Série « Nature », oiseaux, le chardonneret, le col-vert.

3 – Série artistique, une fresque de l'église Saint-Cerni-de-Nagol.

4 – Commémoratifs et divers, année internationale de la jeunesse et un timbre touristique, la vallée de Saint-Julien.

● Pour l'usage courant, il est prévu un timbre de 10 F et le renouvellement de la série de timbres-taxe « fleurs » pour les « baies sauvages ».

Calendrier des manifestations

- ⊙ 30430 Barjac (*château*) 5-6/I.
- ⊙ 75015 Paris (p. Vers.) 9 au 14/I.
- ⊙ 75015 Paris (p. Vers.) 10 au 14/I.
- ⊙ 95700 Roissy aéroport, 12 au 18/I.
- ⊙ 83990 Gassin (La Foux) 18/I.
- ⊙ 03100 Montluçon, 19/I.
- ⊙ 68460 Lutterbach (40e) 19-20/I.
- ⊙ 71640 Mercurey (Gr.Rue) 26/I.
- ⊙ 06400 Cannes Ecluse, 26/I.
- ⊙ 75009 Paris (St-Laz.) 31 et 1er/II.
- ⊙ 59000 Lille (FEN) 4 au 8/II.
- ⊙ 44600 St-Nazaire (M.P.) 9-10/II.
- ⊙ 30000 Nîmes (exp.) 8 au 10/II.
- ⊙ 69000 Lyon (Ravel) 14/II.
- ⊙ 69000 Lyon (Fragny) 16/II.

LE BILAN...

... d'une année d'émission et d'information 1984 de France et Andorre se présente sous forme de tableau avec les chiffres de tirage.

Pour l'obtenir joindre 6 f. en timbres à votre demande ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2,10 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse.

Ecrire à M. Vitalyos, *le Monde Loisirs*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

(Les 82 et 83 sont disponibles).

● WALLIS ET FUTUNA : IVe Festival des arts du Pacifique, 160 F, un groupe folklorique ; imprimé en offset, d'après photo, à Périgueux.

ADALBERT VITALYOS.

Disques

CLASSIQUE

« Le Roi Arthur », de Purcell

C'est peut-être dans *le Roi Arthur* que Purcell est le plus lui-même comme compositeur de scène. Il y joue de cette fantaisie inimitable et de cette humeur shakespearienne qui donnent à sa musique des senteurs (et des couleurs) de vent, de ciel et d'eau. La tension dramatique – à la façon de *Didon et Enée* – n'en est pas absente, mais compte moins finalement que la magie du climat et la touche de folie qui seules peuvent ressusciter le mythe arthurien dans sa dimension poétique, frangée d'ardeur patriotique.

Reste que la difficulté est d'émouvoir ici en gardant l'*aura* nécessaire au bonheur sonore de ce semi-opéra. En d'autres termes, une lecture trop scrupuleuse est à éviter, qui rognerait les ailes au rêve, ce rêve que la version de l'irremplaçable Deller Consort dispensait si bien, avec la tendresse et l'humour.

Gardiner, fort de ses chœurs fameux et de son ensemble habituel de virtuoses (les English Baroque Soloists), prétend bien disputer la première place à ce témoignage historique. La vie, avec lui, court tout au long des cinq actes, au gré d'une dynamique incisive, de *tempi* bondissants et légers. Nulle trace de rhétorique dans ce discours où voix et instruments (ceux-ci d'époque, bien entendu, et dans un esprit très « lullyste ») se complètent et se relaient dans un style exemplaire.

Pourtant, à qui voudrait pousser le diagnostic, il est loisible de reprocher à cette version une trop grande objectivité expressive. Les rythmes des danses gagneraient à plus d'abandon, et dans l'évocation du masque du Froid (acte III), inspiré par le chœur des trembleurs de *l'Isis* de Lully, Gardiner trop présent, trop pragmatique, reste en deçà de la fièvre visionnaire et quasi fantastique qui doit investir la musique (et que savaient déchaîner Deller et aussi Anthony Lewis, dans la très vieille intégrale Oiseau-Lyre).

Il n'empêche. S'appuyant, côté solistes, sur une équipe à sa dévotion (avec, entre autres, Jennifer Smith, Paul Elliot et Stephen Varcoe, qui maîtrisent toutes les embûches du chant baroque), Gardiner s'impose à nouveau comme l'un des authentiques purcelliens du moment (avec Harnoncourt), d'autant que les amateurs de *hi-fi* seront comblés ici par une technique superbe.

ROGER TELLARD.

● Deux disques Erato, NUM 751272.

ROGER VIOLLET

« Tosca », avec Crespin et Bacquier

En public mais, honte à nous, au Met, la *Tosca* « de » Régine Crespin, à qui la scène inspira toujours une intensité et des accents que le studio estompait. Certes, l'aigu ne répond plus à la commande. Mais les demi-teintes sont exquises, la ligne inspirée du classicisme français et l'interprétation, – critère déterminant pour ce rôle – celle d'une grande tragédienne lyrique, distante et incarnée à la fois. C'est Gabriel Bacquier qui, lui aussi, défend hors de nos frontières le chant français, avec un Scarpia (que lui, au moins, a pu montrer au palais Garnier) prodigieux d'intelligence, sans les caricatures habituelles, « tenu » au contraire dans sa densité et ses violences.

On passera sur Gianni Raimondi, qui n'a pour unique souci que de prolonger au maximum ses aigus *di petto*, et on remarquera que l'enregistrement en direct, malgré un son un peu étouffé, ne réussit pas à dégrader les puissants contrastes et les couleurs vénéneuses de Puccini que Zubin Mehta obtient de l'Orchestre du Met.

Un hommage à deux interprètes, qui furent la gloire de notre école de chant.

ALAIN ARNAUD.

★ Deux disques Rodolphe Productions, RP12.422.

ROCK

« Stop Making Sense », des Talking Heads

Stop Making Sense est un disque « live » d'un type un peu particulier en ce qu'il est le témoignage d'un concert organisé dans le but d'en faire un film. Dans ce genre d'opération, c'est habituellement l'inverse qui se produit : à l'occasion d'une tournée, une équipe de cinéma se greffe aux concerts pour en capter les meilleurs moments, tenter de restituer la spontanéité de la scène. Ici, on ne perd rien au change : spontanéité il y a puisque l'instantanéité de la prise directe est préservée et le public présent, mais, l'action étant préméditée, elle est lestée de conditions (acoustique et prise de son) optimales. Chaleur « vivante » assortie du son méticuleux généré par le studio, l'expérience stéréophonique a de la dynamique. Reste que l'entreprise est périlleuse dans la carrière des Talking Heads, qui, déjà en 1982, nous livraient un double album live (The Name of this Band Is Talking Heads), ce qui laisse beaucoup d'enregistrements publics pour peu d'enregistrements inédits. De là, à imaginer que le groupe new-yorkais a mal à l'inspiration, d'autres exemples le laisseraient à penser. On les a vus, chacun à son tour, enregistrer des disques solo et, tous ensemble, pousser un peu loin l'aventure africaine frisant la perte d'identité. Pourtant les Talking Heads sont un groupe majeur et, paradoxalement, ce disque qui réunit quelques-uns de leurs meilleurs titres est là pour le rappeler. Du travail de composition à l'exécution, tout est astuce, audace, feeling. Le panachage des tendances, le brassage des cultures sont assumés dans le moindre détail, trouvent une vigueur, une originalité de ton et de forme qui n'appartient qu'à eux. On chaloupe de rock en funk sur les crêtes voluptueuses de rythmes qui empruntent à l'Afrique. Guitares pointues, voix aiguë et unique, entre lignes brisées et progression hypnotique, ensemble ou séparément, la maîtrise est totale : celle de l'instrument, celle de la mise en place et de la mise en forme, futées, casse-cou et torrides. Les Talking Heads sont l'exemple rare d'un groupe novateur qui gagne à mettre ses idées sur scène, qui pense et qui danse. Qu'ils perdent tout cela à force de doutes, de dérives ou de remises en question sans issue, c'est ce qu'on souhaite ne jamais voir leur arriver.

ALAIN WAIS.

● *Pathé Marconi, 240-24-31.*

Gastronomie

Poulets d'Alsace

EN concoctant, avec Georges Simenon, la recette du coq au vin de Mme Maigret (au vin d'Alsace, évidemment, et enrichi en fin de cuisson d'une goutte de prunelle), je ne m'imaginais pas que, quelques années plus tard, une Association alsacienne pour le développement du poulet de qualité allait produire le poulet « S'Giber'le ». Des volailles nées et élevées sur le sol des deux départements, au sol dès la naissance, avec une alimentation ne comportant d'abord ni matières grasses ni farine de poisson. L'âge de l'abattage ne peut être inférieur à quatre-vingt-un jours, et les sept derniers jours cette alimentation doit être intégralement de céréales.

Cela donne des volailles charnues, de chair savoureuse, et vous pourrez les « tester » si vous passez par Strasbourg, au riesling et accompagnées de pâtes fraîches « sublimes », au *Crocodile* (10, rue de l'Outre, tél. 32-13-02).

Est-il vrai que Kléber (il a sa place ici) et son aide de camp Ackermann aient ramené de la campagne d'Egypte un jeune crocodile ? C'est lui qui a donné son nom à cette maison légendaire, aujourd'hui animée par Emile et Monique Jung. Un des « grands » de l'Alsace !

Il existe quelques bonnes adresses à Strasbourg, et, si vous voulez faire une cure de cuisine typiquement alsacienne, notez *la Maison des tanneurs* (42, rue Bain-aux-Plantes, tél. : 32-79-70, *l'Arsenal* (11, rue de l'Abreuvoir, tél. : 35-03-69), par exemple.

Mais si vous voulez faire un grand repas où la cuisine du terroir, en filigrane, s'allie aux meilleurs vins du pays, alors notez ce *Crocodile*, qui n'est pas des bords du Nil mais de ceux de l'Ill.

A propos de cette volaille où Mme Maigret ajoutait une goutte de prunelle, un lecteur m'oppose, à ce que j'ai écrit quelquefois de l'alcool en cuisine, une déclaration de Colette : « *Elle écarte* (la vraie cuisine) *de tout ce qu'elle élabore la brutalité de l'alcool.* » « *La tarte à l'abricot arrosée d'eau-de-vie est l'œuvre du démon, le bœuf mode dont l'arrière-goût révèle l'adjonction de marc de Bourgogne est une hérésie.* »

Soit ! Mais je lui répondrai que, si Colette avait raison à propos de la tarte arrosée d'alcool et, d'une façon générale, des eaux-de-vie ajoutées largement, elle a tort de ne pas considérer que celles-ci peuvent être, à dose infinitésimale, un aromate supplémentaire. C'est le cas dans le canard à la Walter Scott, dont ce lecteur me fait reproche, où le pure-malt whisky est là pour délayer juste un peu et rehausser le goût de la marmelade d'orange. C'est le cas pour la goutte de prunelle ajoutée, à cru, à la sauce du coq au vin d'Alsace.

LA REYNIÈRE.

Maison

Vitrine du verre

POUR faire partager leur passion pour le verre, sous toutes ses formes, Emmeline Bauer et Angus Lajeunesse ont ouvert « Quartz », près du carrefour de l'Odéon à Paris. Dans cet espace tout en longueur, à la fois boutique et galerie, des murs lumineux mettent en valeur la verrerie de table et les pièces de création.

« *Nous avons,* dit Emmeline Bauer, *un double parti pris : le contemporain et le verre beau et utile.* » Les verres à boire, très nombreux, sont alignés sur des étagères pour pouvoir comparer formes, qualités et prix (de 10 à 350 F). Parmi les verres originaux présentés, ceux à triple pied bleu vif de Castelbajac, des verres avec une plissure sur le bord supérieur de Philippe Merloz (160 F à 200 F) et une palette de seize flûtes, chacune de couleur différente, créées par Philip Baldwin et Monica Guggisberg. Ces derniers verres, *à la charnière entre l'utile et l'art, sont l'exemple typique de cette cohabitation inhabituelle voulue par Quartz.*

« *Notre expérience de trois ans à La Rochelle,* explique Angus Lajeunesse, *l'a prouvé : bien des gens ont découvert le verre de création en venant acheter une carafe ou un saladier.* » De nombreux jeunes artistes verriers exposent chez Quartz. Parmi eux, Véronique Monod, qui travaille le verre en souffleur et en sculpteur ; François Vigorie, qui « érode » des blocs de verre, ou Claire de Rougemont, alliant le vitrail à la sculpture. Quartz présente aussi des pièces uniques du jeune Anglais Simon Moore. Ses plats et ses coupes ont des juxtapositions subtiles de couleurs et des décors en écailles de verre coloré.

JANY AUJAME.

● Quartz, 12, rue des Quatre-Vents, 75006 Paris. Tél. 354-03-00.

Vincennes plus vite

Nouvelle distance, nouvelles vedettes.

CHAQUE hiver, depuis bientôt dix ans, Vincennes offre une redécouverte.

Les travaux étant à peu près achevés côté tribunes, les innovations, *cette année, se situent dans* la piste.

D'une part, on a comblé, par quatre mètres de remblai, la fosse – l'enfer pour certains chevaux – où plongeaient les concurrents au *premier tiers du parcours. La dé*nivellation entre la partie la plus haute de la piste – là où est donné le départ du Prix d'Amérique – et la partie la plus basse, le long des terrains de football du stade Pershing, reste la même : 12,60 mètres. Mais il s'agit maintenant d'une dénivellation en pente douce, non plus d'un effondrement.

Cette première transformation a, à première vue, des grandeurs de hara-kiri. La fosse de naguère était celle où souvent succombaient les espoirs de chevaux américains, habitués à des pistes ultra-plates. Les mauvaises langues prétendaient que, tant que resterait un Normand au comité de la Société du cheval français, elle ne disparaîtrait pas, ladite fosse étant la plus sûre et la plus puissante alliée de la Normandie trotteuse. Les Normands sont toujours *là et le gouffre est comblé.* Chapeau ! Il est vrai qu'après les succès d'*Idéal du Gazeau* et de *Lutin d'Isigny*, à eux deux trois fois champions du monde en trois ans à New-York, la Normandie n'a plus besoin d'un trou pour se sentir maîtresse du monde (trotteur).

La seconde innovation, d'ailleurs liée à la précédente, a trait à la ligne d'arrivée. Comme il n'y a plus de gouffre, on a pu *déplacer* de 50 mètres vers son ancien emplacement le disque rouge du dernier poteau. La *ligne d'arrivée of*fre désormais une ultime chance de 300 mètres – au lieu de 250 – aux sabots des concurrents et à l'habileté tactique des drivers.

Les 50 mètres supplémentaires changent tout. Avant, on livrait toutes ses forces dans le dernier tournant, pour entrer dans la ligne droite en bonne position, en sachant que, là, les jeux seraient déjà faits. Maintenant, une attaque peut encore se déployer et triompher au-delà. *L'attente* est devenue la tactique générale. Les vrais combats se déroulent dans la *ligne droite.* Pour la plus grande des spectateurs, à qui ils s'offrent à portée de regard, alors que naguère, des tribunes, on ne distinguait, des péripéties du dernier tournant, qu'une mêlée confuse.

L'avantage ainsi donné aux meilleurs finisseurs va probablement, à moyen terme, façonner un nouveau type de trotteur.

Une race de chevaux de course est toujours le reflet des pistes où elle est sélectionnée. *L'ancien* Vincennes avait forgé, pendant des décennies, des athlètes à la *fois assez équilibrés pour plonger* sans dommage dans le goufre et assez puissants pour prendre l'avantage – et le garder – loin de l'arrivée, avant la trop courte ligne droite. L'illustration la plus accomplie de ce type de chevaux fut *Bellino II.*

En retenant pour le haras les chevaux *réussissant le mieux sur* la nouvelle piste, le Vincennes de demain devrait façonner des sujets peut-être moins puissants et moins bien équilibrés, mais capables d'enclencher une vitesse surmultipliée aux approches du poteau.

C'est exactement le type de *cheval qui a les faveurs des hippo*dromes américains. Hara-kiri, les Normands ? Que non pas. Pas *fous : sacrifiant* peut-être quelque peu les dividendes du présent, mais pour mieux assurer les bénéfices de demain...

Le présent, quel va-t-il être ? Trois chevaux paraissent devoir dominer l'hiver vincennois : *Lurabo*, vedette du Prix d'Amérique 1984 et de l'hiver 1984-85 ; *Lutin d'isigny*, grand triomphateur de l'été new-yorkais, et *Minou du Donjon.*

Le premier nommé n'a pas couru depuis l'été, où il a clos, par deux défaites en Italie et aux Etats-Unis, une période partout triomphante *de huit mois*, période comportant en outre le record absolu de la piste de Vincennes : 1'3"7/10 (48,846 km/h de moyenne sur 2 300 mètres). Il devait reparaître le 16 décembre. Rentrée retardée : il souffrait d'une seime (profonde crevasse de la corne du sabot) à l'antérieur droit. Dans la meilleure hypothèse, il ne disposera que d'une course préparatoire avant le Prix d'Amérique (27 janvier). C'est *peu.*

Lutin d'isigny, longtemps absent des pistes, lui aussi (mais sans qu'un incident l'y ait contraint), doit faire sa rentrée ce samedi, dans le Prix de Bourgogne. *Il s'est préparé dans* la Manche, au village natal, comme le faisait *Idéal du Gazeau.* Son propriétaire, Maurice Cornière, jusqu'à ses succès modeste agriculteur-éleveur-entraîneur, lui a fait aménager là une piste qui est la réplique – à 100 mètres près seulement – de celle de New-York.

La piste, nous y revoilà : *Lutin d'isigny* devrait être, parmi les vedettes potentielles de l'hiver, celui que le nouveau tracé de Vincennes avantagera le plus.

Pourtant, *Minou du Donjon* vient déjà de prouver que ce tracé lui convient parfaitement. Plus en avance dans sa préparation que ses deux grands rivaux, il vient d'effectuer une brillante rentrée en 1'17" et fraction au kilomètre.

Lurabo.

Avant *Lurabo*, *Lutin d'isigny* ou *Minou du Donjon*, ou les trois (car il y a bien des lauriers pour trois dans tout l'hiver vincennois), applaudissons, cependant, *Florestan.*

C'est un fils de l'inoubliable *Roquépine*, trois fois gagnante du Prix d'Amérique dans les années 60. Le propriétaire de celle-ci, le tout aussi inoubliable Henri Levesque, l'avait envoyée, à l'issue de sa carrière de course, au grand étalon américain *Star's Pride*, détenteur d'un record en 1'12". Initiative courageuse d'un passionné : le stud-book du trotteur français est « fermé » ; sauf *décision contraire et rarissime* d'une commission *ad hoc*, il n'admet pas à la reproduction les sujets *nés* d'un père ou d'une mère étranger, et de tels bâtards ne sont admis à courir, en France, que dans les « internationaux », dont la liste est très limitée. En unissant *Roquépine* à *Star's Pride*, Henri Levesque se condamnait à avoir un poulain ou une pouliche quasiment interdit de séjour en France. Oui, mais en unissant la meilleure jument du monde au meilleur étalon du monde il avait une chance d'obtenir le meilleur poulain du monde.

Florestan, le produit de cette union, ne le fut pas. Sa meilleure performance, dans le programme restreint des « internationaux », fut une place de troisième dans un Prix de Washington, à Enghien.

Mais il représentait un tel héritage génétique que la commission du *stud-book l'admit à faire la* monte en France et que les Haras nationaux l'achetèrent aux trois quarts, Henri Levesque (qui devait décéder peu après) réservant pour sa jumenterie dix saillies par an.

Les débuts de *Florestan* au haras furent encore décevants. Mais voilà qu'enfin il triomphe, et, avec lui, les mânes d'Henri Levesque. Deux fils du jeune étalon, *Passionnant* et *Podosis*, viennent de remporter à une semaine d'intervalle les deux plus grandes épreuves pour « trois ans » : le Critérium, à l'attelage, et le Prix de Vincennes, au monté.

Les deux jeunes chevaux rappellent beaucoup leur père (et leur grand-père paternel) : des poulains légers, longilignes, avec beaucoup d'« air sous le ventre », aux rayons impressionnants.

Les Haras nationaux, qui, depuis l'opération *Labus*, se rapprochent des méthodes commerciales du secteur privé – ce qu'on ne peut leur reprocher, – ont aussitôt porté le prix de la « carte » de *Florestan* de 5 000 à 20 000 francs.

Nous voici dans les gros sous. A cet égard, le problème de l'heure est celui du *montant* des allocations en 1985.

Il est question d'une augmentation des enveloppes de 4,2 % pour le galop et l'obstacle, et de 8 % au titre du « rattrapage » pour le trot.

Cet objectif ne serait atteint qu'en augmentant de 0,40 % le prélèvement (déjà de 20 à 30 % environ selon les rapports) sur les paris, c'est-à-dire, en fait, en retenant ce pourcentage supplémentaire des sommes à distribuer aux parieurs gagnants.

Pour combler le retard pris sur la dérive monétaire, la Société d'encouragement envisage de rétablir le *système* des « poules », par lequel les courses se sont autofinancées pendant tout le dix-neuvième siècle. Dans ce système, chaque propriétaire paie un « droit d'entrée » lorsqu'il inscrit son cheval pour une grande épreuve. La masse ainsi réunie – et qui peut atteindre 1 million de francs dans une course comme le *Jockey-Club* – s'ajoute aux allocations proprement dites.

Les difficultés de financement, auxquelles s'ajoute la prochaine concurrence du Loto sportif – ne rafraîchissent pas l'engouement des propriétaires. *Il* y avait des ventes, voilà trois semaines, à Deauville. Les prix moyens ont été en hausse de quelque 20 % par rapport à ceux de 1983.

LOUIS DÉNIEL.

